

Mgr Camille ROY

De la Société Royale du Canada

Les Leçons de Notre Histoire

DISCOURS

QUÉBEC.

Imp. L'ACTION SOCIALE LTÉE
103, rue Ste-Anne,

—
1929

Les Leçons
de
Notre Histoire

Mgr Camille ROY

De la Société Royale du Canada

Les Leçons de Notre Histoire

DISCOURS

BIBLIOTHÈQUE
MONTREAL
MAY 10 1929

QUÉBEC

Imp. L'ACTION SOCIALE LTÉE
103, rue Ste-Anne,

1929

Cum ex Seminarii Quebecensis præscripto recognitum fuerit
opus cui titulus est *Les Leçons de notre Histoire*, par Mgr Camille
Roy, nihil obstat quin typis mandetur.

A.-E. GOSSELIN, P.A.,
Sup. Sem. Queb.

Quebeci, die 7 oct. 1928.

Nihil obstat.

Arthurus ROBERT, pter,
Censor.

Quebeci, die 6 octobris 1928.

Imprimatur.

† fr. Raymundus Ma Card, ROULEAU, O.P.,
Archepus Quebecensis.

Quebeci, die 11a octobris 1928.

DU MEME AUTEUR

Essais sur la Littérature canadienne , in-12, 380 pages, 1907.....	0.80
Nos Origines littéraires , in-12, 356 pages, 1909....	0.75
Propos canadiens , in-12, 330 pages, 1912.	(épuisé)
Nouveaux Essais sur la Littérature canadienne , in-12, 392 pages, 1914.	0.75
La Critique littéraire au XIXe siècle . De Mme de Staël à Emile Faguet, in-12, 238 pages, 1918...	(épuisé)
Érables en Fleurs . Pages de critique littéraire, in-12, 240 pages, 1923.	0.90
A l'Ombre des Érables . Hommes et Livres. In-12, 350 pages, 1924. (Prix David).....	1.00
Mgr de Laval , in-12, 90 pages, 1923.	0.25
Études et Croquis , in-12, 270 pages, 1928.	1.00
L'Université Laval et les Fêtes du Cinquante- naire , in-8, 395 pages, 1903.	1.00
Les Fêtes du troisième Centenaire de Québec , in-4, 630 pages, illustré, 1911.	1.00
Manuel d'Histoire de la Littérature canadienne- française , in-12, 125 pages.	0.50

A la Jeunesse de mon Pays

C'est surtout à la jeunesse de mon pays que je dédie ces pages.

La jeunesse qui est l'avenir, a besoin du passé pour appuyer ses espérances et pour orienter son action. Elle vit pour elle-même; elle veut vivre aussi pour un idéal qui la surpasse, qui appelle hors d'elle-même et plus haut ses ambitions.

Elle veut se dévouer à l'Eglise qui est sa mère, à la patrie qui est son foyer. Elle doit pour cela connaître les leçons de notre histoire.

Camille ROY, prêtre.

LES LEÇONS DE NOTRE HISTOIRE

Nos Origines Religieuses Le III^e Centenaire (1)

UNE PAGE D'HISTOIRE

C'est une page d'histoire que nous étudions depuis ce matin ; c'est un texte bien authentique que l'artiste du monument de la Foi a reconstitué en des formes nouvelles et gracieuses, et qui s'imprime aujourd'hui plus profondément dans nos yeux et dans nos mémoires. Ce texte, on m'a demandé de le

(1) Le lundi, 16 octobre 1916, on fit à Québec l'inauguration du monument de la Foi. Ce monument érigé en souvenir de l'arrivée des Récollets, nos premiers missionnaires, en 1615, est situé sur l'ancienne Place-d'Armes entre le Château Frontenac et la rue Sainte-Anne. Le matin du 16 octobre il y eut à la Basilique, messe pontificale et discours. Le dévoilement du monument, par S. E. le cardinal Bégin et Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, Sir Évariste Leblanc, eut lieu à deux heures et demie de l'après-midi. Le soir, à l'Université Laval, il y eut soirée littéraire et musicale. L'auteur y prononça le discours qui est ici reproduit.

relire avec vous, et de vous en rappeler la haute signification. Je crains beaucoup que cette tâche ne soit fastidieuse ; je viens bien tard, à la fin d'une journée qui fut fertile en beaux discours, et après des orateurs qui surent admirablement traduire et éloquemment interpréter le marbre et le bronze.

Avouons cependant que cette page de nos origines religieuses, bien peu l'avaient lue, avant aujourd'hui, avec une suffisante attention ; et avant de se déployer dans ces formes nouvelles et sensibles de l'art qui la montrent à tous, elle ne fut guère étudiée chez nous que par le regard curieux et rare des archivistes.

Vous vous en souvenez, ce ne fut pas sans quelque surprise en plus d'un milieu, que l'on entendit parler il y a quelques années, du grand anniversaire que l'on proposait de célébrer. L'établissement de la foi au Canada ne nous laissait certes pas indifférents. Mais l'on confondait aisément des dates bien distinctes, qui se juxtaposent, sans doute, dans notre histoire, qu'il ne faut pas isoler assurément, qui se retrouvent l'une près de l'autre dans les desseins des fondateurs de la Nouvelle-France, mais qui ont pourtant chacune leur particulière signification. Seize cent huit ne fut pas seize cent quinze. Et si la foi chrétienne pénétrait de toutes ses généreuses

inspirations les pensées de Champlain, fondateur de Québec, elle ne fut ici annoncée par l'Église, proclamée par autorité, et officiellement établie que le jour où des ministres de l'Église vinrent ici exercer leurs fonctions sacerdotales et créer les missions du Canada. Seulement les entreprises de la foi furent alors comme toujours, plus discrètes que celles de la fortune ; elles servirent, d'ailleurs, et jusqu'à paraître se confondre avec elles, de justes ambitions humaines, et c'est pourquoi l'établissement de la foi au Canada a été si longtemps confondu avec l'établissement de la colonie elle-même : 1615 fut longtemps effacé dans la gloire première et plus vive de 1608.

Au surplus, cette page d'histoire qui se montre aujourd'hui dans une clarté nouvelle, est faite tout entière des plus humbles dévouements. Elle fut écrite dans l'obscurité du sacrifice, au cœur des hommes et au livre de Dieu, plutôt que sur les parchemins ou sur les monuments de la gloire. Vous l'avez fait sortir, messieurs les membres du Comité, de l'ombre où l'avaient placée ses propres auteurs ; vous l'avez transposée dans ces bas reliefs, dans ces pierres, elles-mêmes modestes, qui, sans gestes d'orgueil, portent vers le ciel la croix rédemptrice, symbole de la Foi ; de nouveau vous l'immortalisez dans le bronze élégant, solide et inaltérable, où se résument les actions de 1615.

Que lisons-nous donc, messieurs, sur cette page ancienne de nos annales ? Et puisqu'elle porte visiblement, et tout à la fois, la signature des hommes et celle de Dieu, — Dieu et les hommes y ayant collaboré — qu'est-ce qu'ils y ont écrit ?

I

Ce que Dieu a d'abord marqué lui-même en tête de ce feuillet héroïque, c'est son désir éternel de sauver les âmes par l'Église, et de les sauver, quand cela est plus particulièrement difficile, par le ministère de la France.

L'Église est l'unique société surnaturelle établie par Dieu pour conduire jusqu'à lui les âmes ; société nécessaire de rédemption, et pour cela internationale et universelle, chargée de fournir à tous les peuples la doctrine et les grâces du salut.

Pendant quinze siècles, l'Église avait miraculeusement accompli sa mission, et établi son empire spirituel sur presque tous les pays connus des anciens. Il semblait que, selon la parole de l'Écriture, la voix de ses apôtres avait retenti jusqu'aux extrémités de la terre, lorsque tout à coup, du côté de l'Occident, se déchira brusquement l'horizon de l'humanité. Dans les clartés soudaines qui montraient aux hommes des continents ignorés, l'on vit des peuples nouveaux, sauvages ou barbares, sur qui ne s'était pas encore levée la lumière de l'Évan-

gile. C'était Dieu qui révélait à son heure ces mondes inconnus, et qui voulait éclairer de la foi ces terres obscures, reculer jusqu'à leurs bornes lointaines les frontières de son Église.

Ce désir de Dieu est manifeste dans l'histoire de toutes les découvertes qui ont, au quinzième et au seizième siècle, si profondément changé la figure géographique et morale du monde ; il est peut-être plus particulièrement visible dans les événements dont se composent nos propres origines. N'est-ce pas ce désir de Dieu qui avait apparu d'abord dans le geste de Cartier érigeant la croix sur les plages de Gaspé, ou sur les bords de notre Laitet ? Près d'un siècle s'était écoulé depuis cette action significative, et du bois sacré dont l'ombre avait un moment sanctifié notre sol, il ne restait pas même une poussière, lorsque d'autres envoyés de Dieu, d'autres précurseurs de la foi, vinrent ici fonder une colonie. Champlain apporta jusqu'à Stadaconé ses desseins de conquêtes politiques et religieuses, et il souhaita de toute son âme de chrétien et d'apôtre, que bientôt l'Église établît sur ce pays sa surnaturelle domination. Ce sont bien les pensées de Dieu que rejoignaient alors les pensées de Champlain, et qui préparaient à travers de nouveaux événements leurs nouvelles victoires.

Cependant depuis 1608, depuis que Québec était fondé, et qu'il semblait que la France eût ici défini-

tivement fixé sa colonie, des obstacles de toutes sortes empêchaient toujours l'œuvre de Dieu de s'accomplir. Les ressources suffisantes et l'influence nécessaire manquaient toujours à Champlain pour conduire ici des missionnaires ; il n'osait même espérer voir bientôt se résoudre d'insurmontables difficultés, lorsque Dieu lui-même, semble-t-il, intervint de façon inattendue, et inspira aux chefs de l'Église de France les moyens pratiques d'organiser la mission du Canada.

En 1614, au moment où se tenaient à Paris les États généraux, le clergé de France, représenté par ses cardinaux et ses évêques, était réuni en assemblée. C'est devant cette Chambre du clergé que le Supérieur Provincial des Récollets de la province de Saint-Denys, exposa le projet d'envoyer des religieux de son ordre au Canada. Lui-même avait été pressenti par un secrétaire du roi, (1) contrôleur général des salines de Brouage, ami de Champlain, un homme du monde très occupé des choses de Dieu, à qui Champlain avait communiqué son dessein d'amener des missionnaires dans sa colonie. Les évêques et les cardinaux accueillirent avec grande faveur les ouvertures du R. P. Garnier de Chapouin, et ils assurèrent tout de suite des fonds de secours suffisants pour l'envoi de quatre religieux. Le prince de Condé voulut concourir dans ces résolutions, et

(1) Le sieur Houel. Cf. *Les Franciscains et le Canada*, par le R. P. Odoric-Marie Jouve, p. 3.

l'on promet d'intéresser la cour elle-même à une œuvre si opportune.

Champlain tout heureux de voir enfin aboutir tant de démarches qu'il avait jusque là en vain multipliées, ne put s'empêcher de voir dans cette conclusion soudaine une action spéciale de Dieu, et il consigna dans sa Relation de 1615 l'expression de cette vue surnaturelle : c'est Dieu qui le veut.

*

* *

Pourrions-nous penser autrement que Champlain, nous qui étudions aujourd'hui dans la lumière de l'histoire ce que le fondateur de Québec ne pouvait qu'entrevoir dans les ombres de l'avenir? nous qui savons quelle Église florissante et féconde allait sortir de l'humble berceau de la foi au Canada? Les évêques de France furent sans aucun doute, à ce moment difficile des entreprises de Champlain, les interprètes d'une volonté supérieure qui orientait les volontés humaines, qui fixait enfin les destinées religieuses de ce pays. L'esprit souffle où il veut, nous dit l'Écriture : Il va souffler une fois encore sur les eaux tumultueuses et porter vers d'autres rivages les apôtres qui annoncent l'Évangile.

Et quelle heure providentiellement choisie pour commencer cette page nouvelle de l'histoire de la

rédemption ! D'autres peuples, jusque-là comblés des attentions divines, élevaient maintenant contre Dieu des pensées d'orgueil, et contre son Église des desseins d'indépendance. Depuis un siècle déjà la conscience européenne était tourmentée et déchirée par des passions contraires. Luther avait donné le signal d'une grande révolte, et déchaîné sur des populations inquiètes son impétueuse éloquence. La parole de Luther contenait des doctrines qui devaient être fatales aux âmes, et dommageables à l'Église. Non seulement la Germanie ouvrit ses temples et ses cloîtres à l'évangile orgueilleux de son nouveau maître, mais aussi toutes ces nations du nord qu'un même esprit et un même sang prédisposaient aux mêmes excès.

L'Église avait déjà connu des siècles d'épreuves semblables, où elle vit se détacher du tronc solide de l'unité des rameaux fragiles, brisés aux souffles de l'erreur. On avait vu l'esprit oriental, l'esprit subtil des Grecs jouer avec imprudence dans la trame rigoureuse des pensées théologiques, s'écarter à force de raisonnements spécieux, de l'inflexible orthodoxie, et entraîner dans ses égarements les peuples aînés de l'Église du Christ. Cette fois, au seizième siècle, un autre esprit avait soulevé d'autres passions. L'esprit allemand, fait tout ensemble de lumière, d'orgueil et de brutales convoitises, supportait mal le joug de l'autorité romaine, et celui-là

pourtant très doux aussi des conseils évangéliques. Sous la lettre de nouvelles théories doctrinales, il dissimulait à peine les lourdes concupiscences de la chair. Et à cette heure des débordements de la pensée et des sens, on ne vit pas seulement, comme autrefois, répandues sur des peuples fidèles, les eaux troublées de l'erreur ; c'était le flot boueux de toutes les impuretés qui se gonflait maintenant, qui montait des champs de la Germanie vers le nord et l'est de l'Europe, menaçant d'entraîner en ses crues rapides toutes les églises latines, pour redescendre ensuite vers Rome, le centre de l'unité, et battre de ses écumes la colline sur laquelle les papes ont fixé leur trône séculaire. Extravagantes ambitions, mais redoutables entreprises ! L'hérésie protestante avait, en réalité, séduit, ravagé les nations qu'elle avait touchées, mutilé l'Europe catholique, et l'Église avait vu se rompre le merveilleux équilibre de son empire spirituel.

*

* *

Mais Dieu, qui veille toujours sur le royaume des âmes, lui préparait dans sa miséricorde d'abondantes compensations. C'est quand l'Église paraît s'amoin-
drir, et que l'ennemi juré de sa fortune fait un moment ployer la ligne de ses frontières, que l'Esprit

saint tout à coup ouvre à l'apostolat des pays nouveaux, et fait porter ailleurs le don méprisé du salut. C'est à l'heure où des peuples d'Europe s'apprétaient à apostasier, que l'Amérique surgit par delà des horizons inexplorés, révéla au monde ses continents splendides et barbares, et accueillit les missionnaires de l'Évangile. L'Amérique du Sud reçut les envoyés de l'Espagne catholique ; c'est à la France qu'était réservée l'évangélisation des peuples du Nord.

Dieu ne voulait pas, sans la France, son alliée fidèle, établir sur ces continents d'Amérique la puissance de son Église. A l'Espagne ambitieuse, et capable de mettre jusque dans son apostolat la fierté opulente de ses conquistadors, il avait donné pour champ d'action des pays ensoleillés, merveilleux et riches, où se déployaient avec orgueil les couleurs de Castille et d'Aragon. A la France, plus mesurée dans ses desseins, plus laborieuse dans ses efforts, et plus tenace dans le sacrifice, il avait réservé la portion la plus pénible du nouvel héritage, Quand au cours de l'histoire, il se présente une tâche plus difficile, une mission plus héroïque à accomplir, c'est à la France que Dieu s'adresse, à la France qui fait les gestes et les œuvres de Dieu.

Aucune nation ne fut comme elle prédestinée aux rudes travaux ; aucune n'est plus capable de douloureux apostolat. Dieu mit en son âme baptisée

au sanctuaire de Reims des énergies qui l'ont faite, sinon toujours la plus puissante, du moins la plus généreuse des nations modernes. Et ces énergies sont précisément celles-là qu'exigent les sacrifices et les dévouements apostoliques. Cherchez dans le monde une âme qui fut plus que la française brûlante de charité, désintéressée dans ses ambitions, ardente au péril et passionnée pour la vérité ; cherchez un esprit qui soit plus apte à faire avec des mots de la lumière, et un cœur qui soit plus capable de donner avec héroïsme son sang ! Et n'y a-t-il pas là une explication suffisante du rôle historique de la vocation humanitaire et chrétienne de la France ?

Or, cette vocation, elle réapparaissait de toutes façons et en des formes touchantes, au moment où Dieu voulait ici étendre le règne de la foi. Elle se manifestait assurément dans ce concours des volontés qui garantissaient, en 1614, l'existence de la mission du Canada ; elle s'exprimait surtout en termes vraiment surnaturels, en formules évangéliques, dans ces phrases où Champlain marquait avec autorité le but des fondations françaises en Amérique. Lui qui se plaisait à répéter que le salut d'une âme vaut mieux que la conquête d'un royaume, il écrivait à la première page de sa Relation de 1615, qu'il n'avait à cœur ses découvertes, que pour pénétrer chez les peuples sauvages " à dessein de les amener à la

connaissance de Dieu ". Les obstacles n'avaient pas changé ses désirs : il s'affligeait sans doute qu'ils eussent retardé l'évangélisation des pauvres infidèles, mais il ajoutait qu'il emploiera quand même tous ses efforts à " jeter les fondements d'un édifice perpétuel tant pour la gloire de Dieu que pour la renommée des Français ".

Messieurs, un créateur d'empire et un fils de France pouvait-il plus nettement définir les volontés divines, et mieux montrer l'âme de sa patrie ? Dites s'il n'est pas vrai d'affirmer que c'est Dieu qui a inspiré les premières lignes de la page héroïque que nous lisons, et qu'il y a tracé pour la France un programme nouveau de son action civilisatrice ? Aussi, la France seule pouvait continuer d'écrire ici en style approprié la page de Dieu.

II

Or, ce que la France a ajouté en 1615 au texte divin, c'est par ses religieux qu'elle l'a accompli ; et ce que ces religieux ont ici marqué à leur tour, c'est l'héroïsme de leur sacerdoce, et c'est la vocation héritée du peuple canadien.

Messieurs, le sacerdoce est essentiellement un ministère d'immolation. Il l'est dans la fonction éternelle du Prêtre incréé qui a racheté par son unique sacrifice toutes les âmes ; il l'est aussi dans

les fonctions surnaturelles et participantes du prêtre créé, qui renouvelle chaque matin l'holocauste rédempteur. Mais à l'immolation qu'il accomplit sur l'autel, le prêtre, continuateur et imitateur du Christ, doit joindre toujours le sacrifice de soi-même. C'est ce besoin d'immolation personnelle, besoin impérieux du cœur consacré, qui a inspiré dans l'histoire du sacerdoce les plus sublimes dévouements.

Pour ne pas sortir du cadre où est fixée la page que nous lisons, voyez ce que firent en la Nouvelle-France nos premiers missionnaires récollets. Formés à l'école du pauvre d'Assise, éprouvés aux méditations du mystique de l'Alverne, ils avaient pris, comme leur maître, aux plaies mêmes du Christ, les ardeurs de la charité. Sollicités par Champlain, élus par leur supérieur pour les missions lointaines du Canada, ils s'en vont — les Pères Denys Jamet, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron et le Frère Pacifique Duplessis — ils s'en vont d'abord à pieds sur les routes de Paris à Rouen, portant dans leur pensée fervente le rêve nouveau de leur apostolat. Ce rêve immense qui s'enveloppe déjà d'auréoles, et où se dressent des croix douloureuses, il illumine leur chemin d'exil et bientôt, sur les flots bienveillants de l'Atlantique, aux heures des soirs solitaires, il projette ses magiques clartés.

Le 25 mai 1615, un mois après le départ de la rade de Honfleur, les missionnaires arrivent à Tadoussac, et mettent le pied sur ce sol du Canada, devenu pour eux la terre promise.

Peut-être que sur les dunes arides de Tadoussac, à ce point de rencontre du Saguenay sauvage et du Saint-Laurent majestueux, en face des impénétrables étendues des forêts et des flots, ils éprouvèrent, avec la première joie de toucher une patrie d'adoption, ce premier sentiment d'inquiétude ou de tristesse indéfinissable que donne le spectacle immédiat des tâches pénibles et surhumaines. Mais ce contact avec le rude pays des Montagnais ne devait être qu'une étape rapide ; c'est vers Québec que se dirigèrent presque aussitôt sur des barques légères Champlain et les premiers missionnaires.



Québec n'était pas alors la ville souriante et hospitalière que nous habitons aujourd'hui. Tout pouvait paraître périlleux sur ce promontoire qu'enveloppaient de mystères ses forêts inconnues. Là où les hommes ont depuis trois siècles tracé des rues, dessiné des jardins, érigé des demeures confortables et des châteaux, la nature seule avait posé l'austère parure de ses décors.

Sans doute, pour le touriste curieux de beautés nouvelles, Québec pouvait déjà, à cette heure, offrir un spectacle admirable. Et de la barque qui portait Champlain et le Père Dolbeau, il aurait pu, le 2 juin 1615, au moment de doubler la pointe de l'Île d'Orléans, contempler le plus architectural paysage. Au fond du tableau, entre deux fleuves qui paraissaient l'étreindre, surgissait le rocher orgueilleux, hardiment coupé à gauche de falaises abruptes, laissant incliner à droite comme une lourde draperie les pentes boisées du vieux Stadaconé. La forêt vierge couronnait de ses chênes puissants les hauts lieux : rude manteau jeté par la nature sur l'épaule du promontoire. A cette saison de l'année, les feuilles nouvelles posaient sur les plis sombres du décor les couleurs tendres du printemps, et des brises favorables portaient jusque sur les flots leurs lourds parfums. Au pied du Cap silencieux, tout près du rivage étroit où l'on allait aborder, l'Abitation de Champlain dressait ses toits aigus et ses palissades prudentes. Partout autour, le fleuve élargi, calme, désert, étalait ses eaux lumineuses dont rien encore ne troublait la monotonie splendide.

Tout cela pouvait être une image de beauté pour l'œil du voyageur qui cherche de sauvages harmonies. Tout cela cachait aux regards, mais suggérait à la pensée du missionnaire les dures conditions de sa vie nouvelle. Derrière ces rideaux de forêts, la

vie indienne multipliait ses scènes grossières ou sanglantes. Des êtres sauvages vivaient dans ces bois profonds, ignorants de toute politesse humaine, dépourvus de tout ce qui fait en Europe la vie plus agréable, adonnés aux mœurs les plus dépravées, capables des plus ignobles excès, coureurs de forêts ou sédentaires dans des habitations malpropres. C'est vers eux qu'ils doivent aller, les hérauts de l'Évangile; c'est dans ce pays de souffrances qu'ils doivent maintenant pénétrer. Pendant que d'autres s'occuperont ici de labourer la terre, ou de fonder ailleurs des postes de commerce, et feront fortune avec les Indiens, eux, les missionnaires de la foi, ils iront par les bois, les rivières ou les lacs, au prix de mille dangers, visiter les wigwams, s'asseoir à ces foyers sordides pour y chercher des âmes à aimer et à instruire, pour y révéler au sauvage païen le nom du Christ, et pour purifier dans l'eau du baptême son front coupable; ils vivront sans humaine consolation sa vie primitive, ils s'exposeront à ses cruautés susceptibles; et ils suivront partout où le portent ses caprices le pauvre barbare qu'il faut convertir.

Mais ces perspectives de souffrances n'ébranlèrent en rien le courage des nouveaux apôtres, et ne diminuèrent pas l'allégresse de toucher enfin les objets de leurs sacrifices?

Arrivé à Québec le 2 juin, le Père Dolbeau fut bientôt suivi de ses compagnons. Tout de suite on

se mit à l'œuvre et on se partagea le champ immense du travail. Le Père Denis Jamet, supérieur du groupe apostolique, remonta vers Hochelaga avec Champlain, Pontgravé et le Père Le Caron ; celui-ci, esprit cultivé et cœur vaillant, s'en alla tout de suite au pays des Grands Lacs évangéliser les Hurons, étudier patiemment leur langue et en rédiger le premier dictionnaire.

Au Père Jean Dolbeau échurent la desserte de Québec, et le vaste pays des Montagnais. Il suivra dans leurs chasses ces tribus nomades et risquera de perdre ses yeux dans la fumée de leurs cabanes. Le quatrième ouvrier, le Frère Pacifique Duplessis, qui sans être prêtre avait une âme de missionnaire, mit au service des Français et des Sauvages toutes les ressources d'une inépuisable charité. De ces quatre religieux, un seul doit mourir au champ de labeur préféré, et ce fut justement l'humble Frère Pacifique, le pieux convers, que toute la colonie en deuil déposait, au mois d'août 1619, dans la terre de Québec.

*

* *

Nous ne pouvons suivre sur les routes douloureuses où ils se dispersèrent, munis de foi et d'espérance, nos premiers missionnaires. Nous ne pouvons non plus raconter leurs actions. Dans les forêts où ils

s'enfoncent, l'ombre et le mystère enveloppent tous leurs dévouements. Et c'est avec l'imagination seulement que nous pourrions avec peine reconstituer les heures héroïques d'un tel apostolat. Sur le sol où ils ont déchiré leurs pieds et répandu leurs sueurs, il n'y a plus la trace de leurs pas, et tout serait effacé de cette page qu'ils ont rudement vécue, s'ils n'avaient jeté dans les âmes et dans les destinées de ce pays des semences impérissables.

Et rien ne symbolise mieux le grand geste de ces semeurs de vie divine, que l'événement qui s'accomplit au pied de cette falaise de Québec, le 25 juin 1615. Tout près de l'Abitation de Champlain s'élevait la première chapelle, l'humble chapelle que depuis quelques semaines l'on s'empressait d'ériger. A côté de la maison du lieutenant du roi, l'on plaçait la maison de Dieu. La France rapprochait ainsi, à cette époque, les deux autorités nécessaires sur lesquelles s'appuie tout l'ordre social. Le 25 juin 1615, l'on fit de ce voisinage une alliance sacrée que n'a pu rompre aucun accident de l'histoire, et qui durera, nous l'espérons, aussi longtemps que Québec. Ce jour-là, on célébra la prise de possession de ce pays par le Christ et son Église. Sous le toit modeste du nouveau temple, le Père Dolbeau offrit les saints mystères : entre ses mains l'hostie se fit Dieu, et le calice déborda du sang de la rédemption. La terre de Québec reçut avec avidité cette effusion du

Calvaire, elle s'en pénétra et s'en trouva pour jamais bénie.

Au moment de la communion, les assistants recueillis, et purifiés par la pénitence, s'approchèrent de la sainte table : c'est par une communion générale, nos annales l'attestent, que les premiers habitants de Québec voulurent fêter les épousailles nouvelles du Christ, les noces mystiques de son Église avec la Nouvelle-France. La messe terminée, le *Te Deum* s'échappa de toutes les lèvres, de tous les cœurs. Son rythme solennel et joyeux se mêla ici pour la première fois aux harmonies des bois et des flots ; il remplit de rumeurs sacrées les échos de Stadaconé ; il monta en des élans de piété généreuse vers Dieu, il porta jusqu'au ciel l'hommage certain des peuples et des terres de ce continent. C'en était fait : le Canada était à Dieu, et Dieu était avec nous !

*

* *

Messieurs, cette action du 25 juin 1615 me paraît entre toutes celles qui furent accomplies par nos premiers missionnaires, la plus significative. Elle atteste que la France vint ici, sans doute pour convertir les sauvages, mais aussi pour établir sur ce pays le règne public et social de la foi. Elle crée, avec toute la puissance du sacrement de vie, un

royaume nouveau au Christ rédempteur; elle révèle au peuple de colons qui va ici grandir sa mission religieuse. Viennent des luttes pour la survivance, et contre nous de mesquines et ingrates jalousies, rien ne pourra changer désormais la destinée de notre race. Notre histoire prend, au 25 juin 1615, son sens définitif; elle s'insère déjà comme un feuillet héroïque dans l'histoire générale de l'Église; elle s'ajoute, pour la prolonger et l'illustrer encore, à l'histoire des peuples que Dieu a choisis et qu'il a marqués d'une vocation surnaturelle.

On a souvent et mieux que je ne puis le faire, parlé de la vocation de notre race en Amérique. Vous me pardonnerez de reprendre aujourd'hui cette expression, ce mot nécessaire. Il y a des jours et des circonstances où craindre de répéter un mot n'est plus un artifice littéraire mais une méconnaissance de l'histoire. La vocation de notre race en Amérique est donc certaine : et c'est de civiliser par le christianisme les sauvages de ce continent, et c'est aussi de faire régner dans une société politique nouvelle la foi ancienne; c'est de répandre par tous les pays d'Amérique les doctrines et les pensées de l'Église, c'est de faire rayonner dans les clartés de notre âme française, les lumières de la civilisation et de l'Évangile.

Et cela est vrai parce qu'autour de l'autel rustique de 1615, aux pieds du Christ qui s'y immolait, c'était

toute la colonie, et par elle, toute la France qui était à genoux : la France des découvreurs et celle des missionnaires, la France des politiques et celle des religieux, la France des apôtres laïcs comme Champlain, et celle des apôtres ecclésiastiques comme Dolbeau ; c'était la France du Roi et la France de l'Église qui se retrouvaient côte à côte, qui prononçaient ici les mêmes serments, qui jetaient aux forêts de Québec le même cantique, qui recommençaient ensemble sur des rivages barbares les mêmes œuvres de Dieu : *Gesta Dei per Francos* !

En 1615, c'est donc ici la prédication de la foi qui commence, c'est le tabernacle qui se dresse pour les sacrifices, c'est la source des sacrements qui s'ouvre, c'est le sang des missionnaires qui s'offre à Dieu et déjà s'apprête à tomber sur la terre du Canada. Baptême des âmes, et baptême du sol : double sacrement qui bientôt, aux jours de l'inoubliable apostolat des Jésuites, sera nécessaire à la Nouvelle-France ! Les peuples seront baptisés dans l'eau ; le sol sera baptisé dans le sang. Les terres neuves, les terres vierges ont besoin pour porter des races viriles, des races d'apôtres, de ces effusions sacrées.

Ailleurs, en d'autres pays, chez nos voisins, de l'autre côté des frontières de la France nouvelle, on s'appliquera surtout à labourer le sol, à le faire produire, à en tirer des richesses : on n'y versera pas la rosée sanglante, on ne lui donnera pas la

vertu et les grâces de l'apostolat. De terres nouvelles on fera des terres fertiles ; on s'inquiètera moins d'en faire des terres saintes. Chez nous, les champs fertiles seront aussi des champs sacrés. Les semeurs d'Évangile y récolteront tout comme les semeurs de blé. Les fruits de la grâce comme ceux de la nature couvriront de leur abondance féconde tous les sillons de la Nouvelle-France !

*

* *

Messieurs, voilà ce que je crois avoir lu sur la page de bronze ou de marbre que l'on a aujourd'hui érigée sous nos yeux : des desseins du ciel réalisés par la France, héroïquement accomplis par de vaillants missionnaires ; une vocation supérieure mise comme un don précieux au berceau de notre vie nationale.

Il suffit, d'ailleurs, de savoir l'histoire qui se fait chaque jour en notre pays pour connaître ces lois providentielles de notre destinée. Partout où le peuple canadien a porté sa vie, sa parole et ses actions, depuis les rivages tourmentés de l'Acadie jusqu'aux plaines de l'Ouest, et depuis nos régions du nord jusque dans les États-Unis où ont émigré nos frères, c'est la fortune sans doute, c'est le pain quotidien et c'est la prospérité matérielle que l'on a recherchés, mais c'est aussi en même temps, et par

la force même de nos vertus traditionnelles, une œuvre de foi que l'on a accomplie.

Nous autres, de race française, nous ne pouvons jamais vivre pour nous seuls ou pour nos seules et humaines destinées : il nous faut vivre toujours pour quelque chose qui est supérieur à nous-mêmes, et qui est la foi qui sanctifie les âmes, la vérité qui illumine les esprits. Nous qui avons le culte et l'amour des plus hautes doctrines qui aient guidé l'humanité, il nous faut vivre pour ce quelque chose qui nous est plus cher que tout le reste, l'Évangile. Nous qui parlons une langue très douce, séduisante et pleine de lumière, nous voulons, par l'apostolat, la répandre et l'illustrer toujours : ce que nous souhaitons, notre suprême ambition, c'est le triomphe universel de notre verbe dans l'expression des pensées de Dieu !

La terre canadienne montre partout les marques de notre vocation. Depuis que fut construite la petite chapelle de 1615, elle s'est couverte de sanctuaires. Les clochers partout surgissent. Au dessus de notre sol, tantôt ils pointent comme de gracieux campaniles et tantôt ils s'élancent comme des flèches : toujours ils montrent le ciel aux ambitions de notre race. Flèches ou campaniles, ils portent tous la croix, nos clochers canadiens, et ils signifient ainsi la foi que nous élevons au-dessus de tout, et que nous faisons resplendir au soleil de Dieu.

Si le coq gaulois, fier et vaillant toujours, se dresse encore lui-même, plus haut que la croix, sur tous les clochers de chez nous, et s'il paraît y claironner toujours dans la lumière ou l'azur son appel matinal, c'est que justement la France ici n'a pas cessé de parler ; c'est qu'elle est toujours ici, par nous et par notre langue, la voix ou le héraut de Dieu ; c'est qu'auprès de nos Indiens de l'Ouest ou du Nord, encore infidèles, son verbe annonce avant tout autre, au milieu des périls et des ombres de la nuit, l'éternelle aurore de la vérité ; c'est que ce verbe, plus haut et plus harmonieusement que tout autre, publie et clame toujours vers tous les horizons, avec le message auguste de l'Évangile, l'idéal bien-faisant de notre apostolat.

Ce verbe de France à nos lèvres, et son apostolat séculaire dans nos âmes, voilà la double force, invincible, qui assure à notre peuple, sur ce continent, et les triomphes de sa vocation, et les survivances de son génie.

Mgr de Laval, fondateur de l'Eglise du Canada

En 1908, les 21, 22 et 23 juin, furent célébrées à Québec les fêtes du troisième centenaire de la mort de Mgr de Laval.

A cette occasion, on érigea le monument Laval qui se dresse entre l'Archevêché et l'Hotel des Postes. C'est le deuxième jour des fêtes, lundi 22 juin, qu'eut lieu le dévoilement du monument, dans l'après-midi.

Le matin, à 9 heures, eut lieu à la chapelle du Séminaire, où repose Mgr de Laval, une grande cérémonie religieuse. S. G. Mgr Bégin, archevêque de Québec, y célébra une messe pontificale, en présence de Son Excellence le Délégué apostolique et de plus de vingt-cinq archevêques et évêques du Canada et des États-Unis.

Invité à prononcer le panégyrique de Mgr de Laval, nous avons essayé de définir l'œuvre de l'évêque fondateur de l'Eglise du Canada.

C'est une autre voix, plus autorisée, qui devait ce matin vous parler de la vie et de l'œuvre du Vénérable François de Montmorency-Laval. Vous

n'avez pas voulu, à son défaut, retenir, refouler dans vos âmes la louange qui aujourd'hui, et sur ce tombeau où nous voici rassemblés, monte du coeur à toutes les lèvres, et j'ai reçu la difficile mission d'exprimer au nom de tous des sentiments qu'aucune parole ne peut vraiment contenir.

C'est la troisième fois qu'autour des restes mortels de Mgr de Laval, le peuple de Québec et du Canada éprouve le besoin de donner à ses souvenirs et à sa reconnaissance la forme solennelle de publiques démonstrations. En 1708, il y a deux siècles, l'Église de la Nouvelle France menait à travers les rues de cette ville le grand deuil de son premier évêque, et ce furent alors la piété populaire, et les regrets et les larmes qui composèrent en l'honneur de Laval le plus bel éloge que puissent mériter les saints. En 1878, sur ce même chemin où le temps avait séché les pleurs, la joie soudaine d'un peuple qui a retrouvé un tombeau sacré qu'il croyait perdu, éclatait de toutes parts, et empruntait à la surprise d'une espérance subitement réalisée, ce caractère de spontanéité et d'enthousiasme ardent qui est le propre de tous les bonheurs inattendus. Aujourd'hui, messieurs, c'est l'apothéose définitive qu'accorde la gloire humaine ; c'est, inspirée par une admiration deux fois séculaire que le temps n'a fait que grandir, mais préparée dans ce recueillement qui ajoute du prix aux hommages qu'il médite, c'est la consécra-

tion par le marbre et par le bronze d'un nom et d'une œuvre qui s'impriment de plus en plus profondément sur les pages de notre vie nationale.

Et puisque, ce matin, c'est dans le sanctuaire de cette maison que Laval a fondée, sur cette tombe qui garde ses reliques vénérables, puisque c'est au pied de l'autel et en présence des pasteurs et des princes de l'Église canadienne, que nous faisons monter l'action de grâces de notre reconnaissance, souffrez que je vous parle de cette Église elle-même dont Laval fut le premier pasteur, et qu'ensemble nous essayions de définir l'esprit qu'il lui a communiqué. Préciser cela, ce sera louer Laval lui-même, puisque son œuvre n'est que le rayonnement de sa grande âme. Vous l'admettrez sans peine quand nous aurons établi que Mgr de Laval a voulu que l'Église de la Nouvelle-France fût profondément imprégnée de vie surnaturelle, afin d'être ensuite, et pour cela même, une œuvre d'active et profonde influence sociale.

I

Mgr de Laval a voulu fonder dans la vie surnaturelle son Église. La chose ne saurait surprendre; l'affirmer paraît banal, puisque c'est pour l'action surnaturelle qu'une Église est premièrement fondée. Mais ici, c'est la mesure même de cette vie qu'il faut

signaler, et c'est l'abondance de cette mesure qui fait toute l'originalité de l'entreprise.

Quand il s'agit d'une Église, lui procurer une grande abondance de vie surnaturelle c'est d'abord lui assurer toute l'intégrité de la foi, c'est l'établir sur le roc solide que Jésus a donné pour appui à l'Église apostolique, c'est rattacher toutes ses puissances au centre hiérarchique de la vie chrétienne, et c'est ensuite lui inspirer toutes les générosités de la vertu, lui imprimer tous les élans de la divine charité.

Or, messieurs, vous savez comment Mgr de Laval a voulu que la foi robuste et droite dont il vécut lui-même, fût l'âme de l'Église de la Nouvelle-France. S'il importe, en effet, que la foi des individus soit ferme et éclairée, combien plus cette solidité, cette force indestructible de la foi est-elle nécessaire à une société religieuse, à une Église particulière, plus exposée à tout vent de doctrine, plus facilement traversée dans son esprit collectif par des souffles contraires ! Mgr de Laval le comprit à une époque où les prétentions gallicanes agitaient encore l'Église de France, et où cette Église elle-même semblait vouloir s'appuyer, comme sur un fondement essentiel, non seulement sur le roc apostolique, mais aussi sur le trône des rois très chrétiens. Il voulut donc que l'Église de Québec n'eût d'autre fondement que celui de l'Église romaine. Il résista, vous savez avec

quelle ténacité, à toutes les sollicitations intéressées, et jusqu'aux invitations de la cour ; il consentit même à retarder l'érection du siège de Québec plutôt que de voir ce siège dépendre d'une juridiction française.

Aussi, l'Église qu'il fondait en 1674 recevait-elle directement et uniquement de Rome, qui est la mère et maîtresse des Églises particulières, le principe et la loi de son existence. Et parce que c'est dans la mesure où une Église particulière est étroitement unie à l'Église de Rome qu'elle reçoit la vie surnaturelle, qu'elle la conserve abondante et pure, Mgr de Laval voulut encore que toute l'organisation intérieure de l'Église de Québec fût réglée par la discipline romaine, et que les prières liturgiques qui sont le langage de la foi, ne fussent pas autres ici que celles qui montent là-bas des lèvres de Pierre lui-même.

A cette foi orthodoxe et intégrale qui illumine d'une clarté supérieure le berceau de notre Église du Canada, Mgr de Laval ajouta, par les mérites et l'exemple de sa vie, tous les dons de la grâce, et toutes les activités de la vertu.

Nous savons bien, et Mgr de Laval avait conscience de cette vérité d'ordre expérimental, que les œuvres de l'homme doivent compter, après Dieu, sur la valeur morale de celui qui les crée. Sans doute, Dieu n'a pas besoin de tel ou tel homme

pour régner sur les âmes, mais il faut que celui qui s'offre à Dieu pour collaborer à son œuvre de rédemption, il faut que celui qui devient ainsi l'instrument principal de sa Providence, soit capable d'imprimer sur l'œuvre surnaturelle qu'il établit le cachet de la sainteté. Les fondateurs d'Églises ne doivent pas seulement être des hommes de lumière, il faut qu'ils soient encore et surtout des hommes de vertu; ils ne doivent pas être seulement des hommes de doctrine, il faut qu'ils soient encore et surtout des saints. Les âmes vulgaires, distraites, tout extérieures, sont bien capables d'agitation; elles donnent à ceux qui les voient s'agiter l'illusion de la force, mais leurs excitations n'établissent rien de durable, rien qui soit définitivement pénétré, imprégné de vie.

Mgr de Laval comprit ce devoir d'immolation qui entraînait dans son rôle de fondateur de l'Église de la Nouvelle-France. Comptable à Dieu et aux hommes des destinées surnaturelles de cette Église, il ne voulut rien épargner de ce qui dépendait de sa volonté pour attirer sur son œuvre les bénédictions du ciel, et pour inspirer à son clergé et à son peuple le désir et l'héroïsme de la vertu.

Aussi bien, messieurs, quelle âme fut plus sacerdotale et plus sainte que la sienne? Promis à Dieu dès l'âge de neuf ans par la tonsure cléricale, élevé aux collèges de La Flèche et de Clermont dans les

sentiments d'une grande dévotion à l'eucharistie, François de Laval, devenu prêtre, avait éprouvé ce vif besoin d'union à Dieu qui tourmente les âmes vraiment surnaturelles. Et c'est dans une pieuse solitude, c'est dans l'ermitage de Caen, où il s'était retiré comme dans un nouveau cénacle, que l'Église alla chercher l'apôtre qu'il lui fallait pour diriger les missions lointaines du Canada. Toute sa vie, Mgr de Laval gardera ces habitudes de prière, de recueillement, de grande piété qui constituent comme le fond solide de l'action sacerdotale.

La prière, c'est en effet la force irrésistible du prêtre et du pontife, parce que la prière exaucée, victorieuse, c'est la puissance même de Dieu mise au service de celui qui prie. Mgr de Laval priait donc; il prélevait de longues heures matinales sur son sommeil pour s'adonner à l'oraison, pour demander et recevoir, dans ces commerces intimes avec Notre Seigneur, la vie surnaturelle qui ensuite débordait de son âme trop pleine sur l'Église qu'il voulait sanctifier. Et parce que nos prières imparfaites cherchent instinctivement quelque intermédiaire qui les porte jusqu'à Dieu, Mgr de Laval voulut s'assurer pour lui-même et pour son peuple ces auxiliaires puissants qui s'interposent entre la terre et le ciel pour les rapprocher l'un de l'autre. Qui ne sait sa tendre dévotion pour la Vierge Immaculée et pour la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph ?

C'est un tableau de la sainte-Famille qu'un jour, pendant le siège de Québec par les Anglais, il fit suspendre comme un palladium protecteur au clocher de la cathédrale. C'est à l'Immaculée, qui avait présidé à sa consécration épiscopale, qu'il dédia son église ; et c'est cette dévotion à l'Immaculée, accompagnée d'un jeûne pour la veille de sa fête, qu'il légua comme un précieux héritage spirituel aux prêtres de son Séminaire.

La dévotion du prélat se répandit bientôt par toute la Nouvelle-France. Dieu lui-même avait alors groupé dans l'Église naissante du Canada, autour du saint pontife qui la dirigeait, une pléiade d'âmes toutes surnaturelles, qui s'appliquaient aux plus hautes vertus : Marie de l'Incarnation, Catherine de Saint-Augustin, Madame de la Peltrie, Maison-neuve, Marguerite Bourgeois, Mademoiselle Mance, pour ne nommer que ceux-là dont les noms sont sur vos lèvres, composaient ici l'élite du bataillon sacré des âmes mystiques et virginales. Ces âmes pures et ardentes, disséminées aux centres principaux de la Nouvelle-France, étaient comme des foyers actifs d'où montait sans cesse la prière. Leur exemple à toutes, comme celui de Mgr de Laval, était une douce persuasion ; il séduisait ceux-là qui le pouvaient admirer. Nos pères apprirent ainsi à prier, et je ne sais quel souffle de piété, à cette époque, passa comme un parfum du ciel sur les terres vierges de la colonie.

Mais la vie surnaturelle des âmes, la vie surnaturelle d'une Église ne se peut enfermer dans les pratiques de la piété. Il faut qu'à l'élan de la prière, elle puisse ajouter le geste du sacrifice.

Mgr de Laval, fondateur de l'Église de Québec, ne manqua pas d'asseoir son œuvre sur la pierre rude et souvent sanglante des cruels renoncements. Il l'avait apprise de bonne heure, la vertu du sacrifice, lui qui aux jours ambitieux de la jeunesse avait si généreusement abandonné à son frère cadet, et pour se mieux donner à Dieu, l'héritage de fortune et de gloire des Montmorency-Laval. Il la connaissait bien la vertu de sacrifice, lui qui passait volontiers de l'ermitage à l'hôpital pour y servir les pauvres, faire les lits des malades et panser leurs plaies. Il apporta donc en la Nouvelle-France ce besoin de se donner et de se sacrifier qui est la vertu des plus grands saints. C'est à la trace des immolations quotidiennes qu'on pourrait suivre le vaillant prélat à travers les forêts et les territoires de son immense diocèse, dans les villages et dans les bourgades sauvages, sur les routes pénibles où il porta son activité pastorale. Il veut lui-même catéchiser, baptiser et confesser ; il confirme les nouveaux chrétiens qu'on lui amène, ou qu'il va visiter. Et quand l'évêque, fatigué par les travaux et les infirmités de l'âge, s'enferma dans son cher Séminaire pour y attendre la fin d'une vie que Dieu se plut à

prolonger, je ne sais ce qu'il faut admirer davantage, l'humilité du pontife qui s'efface et se retire dans une cellule de séminariste, où la résignation touchante du malade qui pendant vingt ans ajoute les mortifications du jeûne et du cilice aux souffrances de ses plaies saignantes et douloureuses.

Aussi l'héroïsme contagieux du sacrifice se communiqua à tant d'ouvriers apostoliques qui entouraient Mgr de Laval. Ou plutôt, cet héroïsme surnaturel qui, dès les premiers jours de la colonie, avait paru l'ordinaire vertu des missionnaires, reçut d'un si haut et si merveilleux exemple un accroissement nouveau. On rivalisa d'ardeur pour travailler à l'extension du règne de Dieu sur la Nouvelle-France ; on se multiplia pour annoncer aux Indiens, au prix de mille dangers, la bonne nouvelle du salut ; on s'élança avec un courage sans cesse renouvelé sur tous les chemins qui conduisaient aux tribus à convertir. La vie surnaturelle, on voulut l'assurer non seulement aux colons qui représentaient ici la vieille tradition française et catholique, mais aussi à ces pauvres enfants du sol et de la forêt, qui devaient former dans l'Église du Canada la génération nouvelle des âmes conquises à la foi et à la vertu.

Et c'est ainsi que le flot de vie, jaillissant de l'âme ardente de Laval et de ses collaborateurs, se répandait avec abondance, circulait, pénétrait partout, distribuant aux âmes les plus merveilleuses énergies,

fertilisant les consciences, imprégnant le sol même de notre patrie, puisqu'à ce flot de vie se mêlait si volontiers et si souvent le sang du sacrifice et le sang du martyre.

II

Tant d'activité, inspirée par la foi et par la vertu, ne pouvait pas ne pas se prolonger en de salutaires influences sur la vie sociale de la colonie.

Jamais la foi et la vertu, quand elles sont profondes et agissantes, ne se peuvent confiner dans les manifestations de la vie individuelle ; elles poussent plus loin la logique de leurs actions, et toujours elles ont leur répercussion dans la vie publique. C'est pour cela que jamais l'Église de Dieu n'a pu s'enfermer dans les consciences, dans les sanctuaires et dans les sacristies, limiter à ces horizons trop étroits son activité surnaturelle. De la conscience personnelle de ses enfants elle va, par un mouvement nécessaire, vers la vie sociale, et du sanctuaire où elle engendre ses fils, elle passe avec eux dans le monde, dans toutes les situations, et dans toutes les institutions où l'homme porte les responsabilités morales du citoyen. Au reste, l'homme est trop bien fait pour la société, et la société et l'homme sont trop unis et mêlés l'un à l'autre pour qu'il soit possible de sanctifier l'individu sans qu'une part de vie surnaturelle soit par là

même communiquée au groupe social auquel il appartient. L'Église est donc essentiellement une puissance sociale, et sa mission est justement de régénérer, sans cesse, les sociétés sans cesse soumises aux passions changeantes de l'humanité.

L'Église du Christ établie dans la Nouvelle-France devait ici comme partout ailleurs se poser et travailler sur le terrain de la vie publique. Elle devait le faire ici peut-être plus qu'ailleurs à cause des initiatives courageuses de son premier évêque, et à cause de l'influence exceptionnelle que lui créaient les circonstances.

Mgr de Laval se rendit compte du rôle que sa situation privilégiée lui assignait à Québec, et il voulut le remplir tout entier. Et parce qu'entre toutes les œuvres qui portent jusqu'au corps social la vie surnaturelle de l'Église, il n'en est pas de plus considérables, ni de plus précieuses que les œuvres d'enseignement, c'est à celles-ci surtout qu'il donna ses premiers et ses meilleurs soins. Il créa lui-même, avec ses ressources personnelles, et il multiplia les écoles primaires ; il groupa ainsi au pied du crucifix les enfants des colons et les enfants des sauvages, soucieux de les former là, tous ensemble, aux devoirs de la vie religieuse et de la vie civique. Il voulut même qu'à cette époque où l'Église seule paraissait capable d'une telle initiative, ce fût sous l'action immédiate du prêtre

que s'organisât l'école technique où les jeunes gens de la colonie viendraient s'initier aux arts et aux métiers. Puis, portant plus haut encore ses sollicitudes d'éducateur apôtre, il fonda cette maison du Séminaire qui nous est si chère et qui s'honore d'avoir été l'œuvre de choix du grand évêque.

Destiné d'abord à recueillir et à développer les vocations sacerdotales, le Séminaire de Québec reçut bientôt de la Providence une autre mission. Laval ne prévit pas sans doute les journées si orageuses et si sanglantes de la conquête ; il ne prévit pas non plus qu'au lendemain de cette révolution politique, les Jésuites, qui furent ici les premiers maîtres de l'enseignement secondaire, seraient empêchés par les jalouses inquiétudes du vainqueur de continuer leur œuvre de lumière et de paix ; mais inspiré par le Dieu dont la Providence règle le sort des peuples, Laval avait ici préparé une institution qui devait survivre à tant de désastres, groupé des prêtres, héritiers de son esprit et de ses desseins, qui reçurent, aux jours d'épreuve, des mains des Jésuites ce flambeau de la science que ceux-ci avaient allumé sur le rocher de Québec, et qui ne doit pas s'y éteindre.

C'est de ce Séminaire, comme de tant d'autres collèges et séminaires qui ont été formés sur son modèle, que sont sortis les principaux ouvriers de notre fortune sociale et nationale. Et, pour reprendre

ici une pensée et une louange si significatives que Pie X adressait il y a quelques semaines à l'Église du Canada, c'est par l'action combinée de ces prêtres éducateurs, de ces citoyens qu'ils ont instruits, et des évêques, que la nation canadienne a conquis les droits et les libertés que lui envient d'autres peuples, et qui sont aujourd'hui sa force et sa gloire.

Mais non content d'organiser et de développer dans son Église l'œuvre sociale de l'éducation, de former ainsi des générations d'hommes capables de porter la vie surnaturelle, la vie catholique, dans les multiples situations où les appelle la Providence, Mgr de Laval voulut donner à tous ceux-là qui sortiraient de l'école canadienne l'exemple personnel d'une vie publique et politique toute pénétrée des ambitions et des générosités de la foi.

Mêlé à l'administration des affaires de la Nouvelle-France, membre de ce Conseil Souverain dont il avait pressé l'établissement, jouissant de par ses fonctions épiscopales elles-mêmes d'une autorité qui pouvait si utilement servir les intérêts matériels de la colonie, revêtu d'une juridiction politico-religieuse que nous pouvons à peine concevoir aujourd'hui, mais qui rappelle les habitudes de la France de Richelieu et de Mazarin, Mgr de Laval a toujours usé de tous ces pouvoirs et de toutes ces influences pour avancer dans la colonie les affaires de Dieu et de l'Église. Persuadé que bien servir Dieu, c'est encore servir le

roi, convaincu que servir l'Église c'est aussi servir le progrès et la civilisation, Mgr de Laval s'est employé à faire respecter toujours les droits de Dieu et de son Église ; et la cour de France, et Louis XIV lui-même ont plus d'une fois témoigné que la politique de Laval, inspirée par les intérêts supérieurs de la vie des âmes, était la plus propre à procurer le bien de la Nouvelle-France.

Au reste, avec quel zèle Mgr de Laval s'inquiétait de faire régner ici l'ordre et la prospérité ! Et combien il avait à cœur de placer sous l'influence de l'Église toutes les activités individuelles et sociales ! Non seulement il s'appliqua à combattre ce fléau de la traite qui fut la grande plaie sociale de son temps ; non seulement il multiplia ses voyages en France pour en rapporter des secours opportuns ; non seulement il voulut surveiller et accélérer le mouvement de la colonisation ; non seulement il seconda l'action des gouverneurs dans la défense du pays menacé par l'ennemi, mais encore, et ce qui pour être moins visible n'en était pas moins efficace, il prodiguait à tous ses directions et ses conseils, mêlait toute sa vie à celle de ses ouailles, et il exhortait ses prêtres à faire de même. Aux ouvriers, aux pauvres qu'il aimait par-dessus tout et à qui il distribuait chaque année, sur ses revenus personnels, quinze cents à deux mille livres, il s'ingéniait à ouvrir son cœur et sa charité, et il leur faisait ainsi

comprendre que l'Église est leur mère très bienfaisante. C'est pour les rudes travailleurs qui vont aux besognes matinales, et pour satisfaire la piété de quelques-uns d'entre eux, que le vieil évêque s'astreignait à célébrer la messe à quatre heures et demie dans sa cathédrale.

Les dévouements d'une vie épiscopale si totalement consacrée au service du peuple ne pouvait qu'assurer la fécondité de ce que l'on appelle aujourd'hui l'action sociale de l'Église du Canada. Aussi est-ce à cette époque des origines séculaires de notre histoire que s'établirent entre le clergé et les fidèles, entre le prêtre et le laïque ces liens si forts, si étroits, que nos malheurs communs ont un jour noués davantage, et que ni la prospérité ni le temps n'ont jamais pu rompre. Et vraiment, c'est ici, dans notre patrie bien-aimée, que l'on a pu le mieux constater que l'Église est une puissance sociale non seulement aux heures solennelles, tragiques, et je pourrais dire dans les angoisses de la vie nationale, mais encore et surtout peut-être dans ces commerces quotidiens qui rapprochent le prêtre du citoyen, l'homme de Dieu de l'homme de la patrie.

Cette union cordiale du peuple et du clergé, du prêtre et du citoyen, nous en avons eu le spectacle, la péremptoire démonstration dans ce triomphe inoubliable que vous avez fait hier au Dieu de

l'Eucharistie, au Christ rédempteur.(1) Quel acte de foi national que cette longue adoration publique et populaire ! Ce ne sont pas seulement les prêtres et les pontifes qui, par les rues de notre cher Québec, faisaient à Notre Seigneur l'hommage solennel de leur vie ; c'est tout le peuple recueilli, respectueux, qui acclamait son Sauveur, et c'est bien de l'âme de la foule que semblait sortir ce cri, ce chant qui a si souvent monté vers le ciel : c'est le Christ qui est vainqueur et c'est le Christ qui règne !

*

* *

L'Église de Québec surnaturelle et sociale : ce sera la gloire des évêques qui se sont succédé sur le siège du Vénérable François de Laval de lui avoir toujours gardé cette double force, cette double vie. Et ce sera, Mgr l'Archevêque, votre particulier honneur d'avoir si profondément pénétré dans les desseins du fondateur de votre Église, d'avoir, comme Laval, si merveilleusement accordé votre activité pastorale avec les besoins de vos fidèles ;

(1) Le dimanche, 21 juin, veille de l'inauguration du monument Laval, eut lieu à Québec une solennelle procession qui, à travers les paroisses de Notre-Dame, de Saint-Jean-Baptiste, de Notre-Dame-du-Chemin, de Jacques-Cartier, Saint-Roch, avec retour à la Basilique, avait fait un triomphe incomparable au Christ eucharistique. Plus de vingt-cinq archevêques et évêques, revêtus de leurs habits pontificaux, et toutes les autorités civiles et militaires faisaient escorte au Saint-Sacrement.

et, on me permettra de l'ajouter puisque je ne puis être ici que l'écho de la conscience publique, la Providence ne pouvait réserver à celui dont nous célébrons le glorieux centenaire une joie plus grande que de voir le siège qu'il a le premier occupé, honoré aujourd'hui par deux pontifes(1) qui semblent avoir très particulièrement hérité de lui son grand désir de faire venir le règne de Dieu sur les peuples. Combien Laval sans doute bénit le ciel qui a placé sur le trône de Québec, et qui le fait gouverner dans la douceur et dans la piété, un prélat, le vénérable métropolitain que l'histoire de notre Église appellera toujours l'évêque de l'action sociale catholique !

Messeigneurs, vous partagez avec celui qui est l'héritier direct du Vénérable François de Laval, l'honneur et la tâche de diriger les destinées de l'Église du Canada. Vous vous plaisez à rattacher, par des liens que l'histoire et les traditions ont formés et multipliés, vos Églises particulières à cette Église mère qui reçut de Laval sa vigoureuse fécondité. Et vous continuez donc, avec un zèle que vos peuples applaudissent, l'œuvre surnaturelle et sociale que notre vénérable fondateur a ici commencée. Aussi, aucune couronne plus imposante et plus belle que celle de tous ces pontifes assemblés ne pouvait aujourd'hui se former sur le tombeau du premier

(1) S. G. Mgr L.-N. Bégin, archevêque de Québec ; S. G. Mgr Paul-Eugène Roy, alors son auxiliaire, et directeur de l'Action Sociale Catholique.

évêque de Québec. Et nous nous réjouissons particulièrement de voir tous nos chefs spirituels groupés autour de celui qui représente avec tant de dignité le Pape qui aime "la noble nation canadienne". Ce pèlerinage que vous faites ce matin, Excellence, (1) Messeigneurs, dans cette chapelle, dans cette maison, dans ces murs qui gardent si pieusement la mémoire et les ossements de Laval, nous fait mieux voir l'admirable unité, permanente et agissante, de l'Église du Canada. Et nous, fidèles et prêtres de cette Église, nous nous édifions à cet unique et incomparable spectacle, et nous en rapporterons un désir plus grand de travailler à développer, à faire tous les jours plus intense encore cette vie surnaturelle et sociale que son fondateur lui a communiquée,

Nous ajoutons enfin à cette résolution pratique le vœu si souvent formé par nos âmes filiales, de voir bientôt notre Vénérable inscrit au livre des saints, honoré d'un culte qui fera briller par tout le monde catholique l'éclat de ses vertus, monter enfin sur ces autels où l'attendent toujours notre confiance et notre piété. C'est de là, nous l'espérons, qu'un jour, et bientôt, il continuera de protéger et de bénir la jeune et vaillante Église du Canada.

(1) S. E. Mgr. Sbaretti, aujourd'hui cardinal, alors Délégué Apostolique au Canada.

Les sacrifices, les victoires, les espérances de l'Eglise du Canada⁽¹⁾

ÉMINENCE,

Depuis quelques jours, Québec ne cesse de vous redire la joie profonde que lui a causée votre élévation au cardinalat. Aujourd'hui, c'est votre église-cathédrale qui vous témoigne sa particulière allégresse. Pour la deuxième fois, le Souverain Pontife a couvert de la pourpre romaine le trône de ses archevêques ; et elle retrouve, en 1914, les accents de pieuse gratitude et d'hommage qu'elle fit entendre en 1886. Ses murailles avaient gardé l'écho des paroles et des hymnes qui accueillirent ici le premier cardinal canadien ; les pierres discrètes de ce temple attendaient pour les répercuter encore. Et voilà qu'après seize années d'une longue éclipse de la pourpre de Rome, ces échos se réveillent dans votre basilique ; les mêmes discours et les mêmes cantiques recommencent leur harmonie. Ces discours, ces éloges, ces cantiques, aujourd'hui, s'en vont vers vous,

(1) Discours prononcé à la Basilique de Québec le 28 juin 1914, à l'occasion des fêtes cardinalices qui ont marqué le retour de Rome de Son Éminence le cardinal Bégin. Ces fêtes se terminaient le dimanche 28 juin, par une solennité religieuse que présidait Son Eminence, dans la Basilique.

Éminence, qui êtes devenu pour nous, une deuxième fois, le successeur du regretté cardinal Taschereau.

Vous ne voudriez pas, Éminence, que je redise ici ce matin quels mérites semblables, et quelles vertus différentes, mais très hautes, ont attiré sur les cardinaux de Québec le regard et l'attention du Souverain Pontife. Léon XIII avait aperçu en Monseigneur Taschereau l'esprit élevé, large, lumineux et méthodique, où s'étaient reflétées comme en un clair miroir et la vie de l'archevêque et la pensée du Pape. Pie X a sans doute reconnu dans votre âme d'apôtre, avec la haute culture qu'il veut être l'ornement du clergé, cette bonté facile et tendre, cette paternelle et active sollicitude, où se résume votre ministère, et qui caractérisent si justement l'apostolat de notre bien-aimé et suprême Pontife. Tous deux, Léon XIII et Pie X, ont voulu égaler au mérite les honneurs que dispense l'Église, et d'un geste aussi large qu'il est opportun, ils ont laissé tomber sur l'épaule des archevêques de Québec la pourpre qui sied à leur taille et à leur trône.

Éminence, vous l'avez voulu dire vous-même, dans l'allocution qu'au nom des nouveaux cardinaux vous adressiez le 28 mai dernier, dans la salle du Consistoire, au Souverain Pontife, l'honneur que vous conférait Sa Sainteté Pie X, est une marque de précieuse affection donnée par Rome à l'Église du Canada et au siècle glorieux de Québec. Vous

vouliez bien, ce jour-là, vous effacer vous-même pour ne laisser paraître aux pieds du Souverain Pontife que votre chère Église de Québec, et l'Église du Canada.

Souffrez que, pour vous être agréable, nous ne retenions plus ce matin que cette parole et cette attitude de trop grande modestie, et que nous n'apercevions plus, en effet, dans votre pourpre que la juste récompense et comme le symbole de l'histoire et de la destinée de l'Église de Québec et du Canada.

La pourpre, disiez-vous à Sa Sainteté Pie X, représente le sang versé chez nous pour la foi, au service de l'Église. Mais parce que la pourpre est l'image du sacrifice, elle symbolise aussi les triomphes, et toutes les espérances qui s'appuient sur ce fondement solide de l'immolation. Sacrifices, triomphes, espérances : voilà la complète signification de votre royal manteau, Éminence, et ce sont les sacrifices, les triomphes et les espérances de l'Église du Canada que nous voulons rappeler au pied de votre trône, au foyer de cette Église de Québec, qui fut la mère douloureuse et féconde d'une incomparable histoire.

I

Les sacrifices de l'Église du Canada ! Je n'entreprendrai pas de les raconter. Le récit en serait trop

long, et vos pensées sans cesse précédant la mienne la trouveraient insuffisante. Laissez-moi seulement vous rappeler, messieurs, que le sacrifice fut la force souveraine, et comme le principe d'où est sortie l'Église de notre pays. Et puisque la solidité et la fécondité d'une institution dépendent de la vertu même qui l'a créée, notre histoire religieuse devait offrir au monde le spectacle merveilleux de ses inaltérables assises et de sa puissance conquérante.

Toutes les Églises particulières, d'ailleurs, ont été fondées sur la vertu du sacrifice, depuis que l'Église universelle est sortie du cœur meurtri de Jésus. L'Église catholique eut le rocher du Calvaire pour appui ; et la croix de son Maître n'a cessé d'en couronner tous les sommets.

A Québec, c'est tout ensemble la vie nationale et la vie religieuse qui furent créées dans l'immolation. En 1608, c'est l'Église, non pas officiellement sans doute, mais représentée du moins par la foi de nos premiers colons, qui prenait place auprès du berceau de la ville naissante. Champlain était assurément un envoyé du roi de France ; mais il était aussi un missionnaire laïc de l'Église, un apôtre tel que la France en eut à toutes les époques de son histoire : missionnaires ou apôtres qui fleurirent le bois de la croix avec les lys du drapeau, ou qui firent de la croix enveloppée dans le drapeau le labarum triomphant de l'E-

glise et de la France. Pour Champlain, le salut d'une âme valait mieux que la conquête d'un royaume, et l'on sait au prix de quels sacrifices notre premier et très religieux gouverneur de Québec voulut ici offrir aux peuples indigènes le premier spectacle de la vertu française et de l'héroïsme chrétien.

Mais ce furent nos religieux surtout et nos prêtres, et après eux notre premier évêque François de Montmorency-Laval, qui établirent dans la souffrance l'Église du Canada, et l'appuyèrent sur la base indestructible des volontaires immolations. L'Église de la Nouvelle-France à fonder, c'était toutes les peuplades à connaître, toutes les forêts à pénétrer, tout le continent à conquérir. Et voilà, en effet, que l'apostolat sillonne en tous sens le vaste empire qui s'offre à son ardeur. Les régions du Saint-Laurent, du Saguenay et du Richelieu ; les territoires des grands lacs, et les plaines que traverse le Mississipi ; tous nos peuples indiens voient passer les missionnaires. Ils les reconnaissent à la robe noire qu'ils portent, au crucifix dont ils sont armés, et aux douces paroles qui tombent de leurs lèvres. Ils les suivent quelquefois à la trace du sang qu'ils ont répandu : le champ de leur apostolat a été si souvent transformé en un champ du martyre ! Quelques apôtres, comme Jogues, Brébeuf et Lallemant, ont mis au calice tout le sang de leurs veines ; tous y ont versé quelques gouttes généreuses. Laval lui-

même, votre vénérable prédécesseur, Éminence, a mêlé à ce sang du sacrifice celui de son cœur. Nous savons toutes les rigoureuses pénitences, les cruelles mortifications qu'il s'infligeait pour la conversion des âmes. Mais ce qu'il faut rappeler encore, c'est que lui aussi, il a déchiré sa soutane aux branches d'arbre des forêts, et que lui aussi il a blessé ses pieds aux épines et aux pierres du chemin. Il a vraiment versé, pour son Église, le sang de son corps. C'est avec ses pieds meurtris et déchirés qu'il a souvent gravi les marches de votre trône, Éminence, et ce sang de Laval,— le sang de son cœur et celui de ses blessures volontaires— voilà la première pourpre dont ce trône fut anobli et glorifié !

Mais l'histoire des sacrifices de l'Église de Québec ne se termine pas avec la période du premier et sanglant apostolat. Ce fut la destinée de cette Église, d'identifier sa vie avec celle du peuple, et de souffrir de toutes ses épreuves. Je ne rappelle ici que pour mémoire cette communion incessante dans la douleur et dans l'héroïsme. Quand notre pays eut à subir les assauts multipliés qui devaient aboutir à 1760 ; quand après les guerres de la conquête, le peuple, privé de ressources et d'influence, eut à livrer les suprêmes batailles pour assurer sa propre survie, qui ne sait que l'Église lui apporta une indispensable et efficace protection ? Toutes deux, l'Église et la Patrie, ont sans cesse et tour à tour confondu

leurs larmes, leurs forces et leurs espoirs. C'est l'église, c'est-à-dire le presbytère et le temple paroissial, qui devint le centre de tous les indéfectibles ralliements ; c'est le prêtre qui donna sa voix et son cœur au peuple vaincu, qui lui apprit le secret des victoires désespérées, et qui ne cessa de grouper au pied de la croix tous les courages malheureux. Privations communes, luttes fraternelles pour la vie de la race et pour la vie de la foi : est-il dans notre histoire quelque chose de plus beau que cette alliance du peuple et du prêtre, que cette rencontre de la croix et de l'épée, que ces immolations par lesquelles l'Église et la Patrie imprimaient sur leur inséparable fortune le sceau du sacrifice ?

Et ne croyez pas, messieurs, que l'Église du Canada, après les jours d'apaisement et avec les libertés conquises, soit pour jamais descendue de son calvaire. La pourpre romaine ne signifie pas seulement les sacrifices du passé : elle symbolise les sacrifices d'aujourd'hui.

Voulez-vous savoir ce que souffre encore l'Église du Canada pour faire ici l'œuvre de Dieu et l'œuvre du peuple, allez le demander, non plus dans nos provinces de l'Est et du Centre à des prêtres convertisseurs de sauvages, mais à des prêtres, pionniers de la colonisation, et fondateurs de paroisses. Songez à ce qu'il coûte parfois d'endurance, de sueurs versées, et d'abnégation, pour rester, sur les

frontières marquées par la forêt, aux postes des plus pénibles labeurs. En nos provinces, le prêtre s'est fait l'ami, l'indispensable compagnon du plus héroïque ouvrier de la vie nationale, je veux dire le colon canadien. Ils sont nécessaires l'un à l'autre, le colon et le prêtre, et si vous voulez voir encore des soutanes déchirées et des mains saignantes, allez dans ces paroisses nouvelles où nos jeunes prêtres consomment en de tels sacrifices les premières années de leur sacerdoce.

Poussez plus loin, franchissez à l'est la ligne du Labrador, à l'ouest les limites septentrionales de nos nouvelles provinces ; pénétrez dans ces territoires du Keewatin et des Vicariats apostoliques du Nord, et vous y trouverez des spectacles dignes de nos âges héroïques : des évêques, des missionnaires tantôt empressés sur les routes glaciales des immenses solitudes, à la recherche d'âmes à bénir ; tantôt assis au seuil des wigwams, privés de toutes les douceurs de la vie, partageant avec le sauvage son gîte et sa nourriture, et ne demandant au ciel pour toute récompense que la consolation de mettre Dieu, son Christ, sa loi et sa vérité dans les cœurs de sauvages qu'ils aiment sans limite, parce que pour eux ils se sacrifient sans mesure.

II

Et certes, elle n'est pas finie l'histoire des rudes travaux de l'Église du Canada ; elle n'est jamais finie l'histoire des souffrances de l'Église du Christ, puisque c'est toujours par la croix qu'il faut aller à la conquête des âmes. Une chose, cependant, soutient la vaillance de ses apôtres, et renouvelle sans cesse leur courage, c'est la pensée que les sueurs et le sang versés ne sont pas inutiles à la cause de Dieu, et que la croix, par sa vertu même, est conquérante. Elle triomphait au Calvaire, au moment où son bois méprisé ruisselait du sang de Jésus ; elle triomphait et faisait son premier geste de lumière dans la nuit qui commençait à envelopper le Golgotha : et des hommes hostiles qui, au soir de cette journée d'apparente défaite pour le Christ, descendaient la colline du crucifié, trouvaient déjà dans leur cœur une foi nouvelle, surprenaient à leurs lèvres des mots qui l'expriment ; ils disaient : cet homme était vraiment le Fils de Dieu !

Toujours il en est ainsi dans l'histoire de la croix, qui est l'histoire de l'Église. Les victoires partout suivent les sacrifices. Oh ! sans doute, ces victoires, parfois, au regard du monde, ressemblent à des défaites ; et c'est souvent dans la nuit que leur éclair, un instant, illumine le ciel. Souvent aussi le triomphe se fait attendre ; il n'éclate pas au jour

même qui a vu le sacrifice. Notre Seigneur en avait averti ses apôtres : celui qui moissonne n'est pas celui qui a semé. Mais les ouvriers de la vigne sainte ne sont pas plus que le Maître, impatients du succès ; ils travaillent, ils creusent le sillon, ils y jettent la semence de leurs paroles, de leurs actions, de leur sang, s'il le faut : et ils s'endorment confiants dans le soleil de Dieu qui demain fécondera les germes obscurs et fera reverdir les champs stériles.

Combien de nos missionnaires qui ont épuisé leur vie dans les courses de l'apostolat, qui sont tombés sur la pierre angulaire de l'Église de la Nouvelle-France, et qui n'ont pu voir son large développement, qui n'ont pu même deviner la grandeur de l'édifice dont ils avaient préparé les assises ! Et pourtant, c'est bien de leur dévouement, et c'est de leur vie qu'est née cette Église d'Amérique. Le triomphe de leurs sacrifices, ce fut l'établissement de cette chrétienté nouvelle, qui a donné aux vieilles Églises de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique une sœur lointaine et vaillante. Leur triomphe, ce fut d'avoir instruit les âmes de la doctrine rédemptrice, de les avoir converties, ce fut d'avoir baptisé les peuples indiens, d'avoir donné à Dieu et au Christ cette moisson abondante, et d'avoir fait luire pour jamais la foi dans des pays qui jusque là n'avaient connu que la nuit de l'idôlatrie.

Leur triomphe à tous, à ces prêtres et à ces évêques de notre dix-septième siècle, c'est d'avoir réparé, dans la plus grande mesure, les défections que venait de subir en Europe l'Église de Dieu. Le seizième siècle avait été pour l'Église l'époque d'une crise douloureuse. La Réforme qui couvrit d'un beau nom de tristes choses, arracha au Christ des peuples entiers qu'avait bouleversés l'éloquence d'un moine en rupture de vœux et de doctrine ; elle jeta dans la révolte des âmes qu'on avait enivrées du vin de l'orgueil, et elle déchira d'une main brutale la robe sans couture de l'Église. L'Église avait souffert de ces douloureuses amputations qu'on lui avait faites au flanc de l'Allemagne, de l'Angleterre et des peuples du Nord. Mais voilà qu'au moment même où Luther et ses disciples retranchaient une partie de l'Europe centrale de la carte du monde catholique, la France découvrait le Canada, et sur les plages d'un monde nouveau qui venait de surgir des flots de l'Atlantique, Cartier plantait la croix. Un siècle plus tard, l'Église de Québec se dressait sur le rocher de Stadaconé ; elle fécondait avec le sang de ses missionnaires les terres nouvelles conquises au christianisme ; et les triomphes de son apostolat rétablissaient l'équilibre un moment rompu des forces dispersées du monde chrétien.

Mais il ne suffit pas à l'Église du Canada de fonder et de conquérir : il lui fallut conserver ses

œuvres et ses conquêtes. Son ambition ne se borna pas à doter l'Église universelle de peuples nouveaux convertis à la foi : elle voulut encore, elle voulut surtout créer ici, avec tous les colons qui avaient sur cette terre multiplié leurs foyers, une société politique, une nation qui fut profondément catholique. A la vie de cette société dont elle sanctifia le berceau, elle lia sa propre vie, afin que leurs deux vies ne fussent jamais animées que d'un même esprit.

Mais vous savez à quels périls la Nouvelle-France fut un jour exposée. L'on put croire que le protestantisme triomphant avec l'Angleterre en Acadie et au Canada, c'en serait fait ici non seulement de l'avenir de notre race, mais aussi de la survivance de notre foi. Cependant, la lutte pour la vie nationale et religieuse fut faite sans défaillance, et bientôt l'Église de Québec put enregistrer dans ses annales, après des victoires de conquête, des triomphes de conservation. Les sacrifices offerts en commun par l'Église et par le peuple au lendemain de 1760, leur valurent ces triomphes parfois douloureux, qui assurèrent contre tout danger leurs communes destinées.

Triomphes de la race sur les influences qui la pouvaient affaiblir et tuer ! Triomphes des traditions familiales et catholiques sur l'esprit nouveau qui pouvait les traverser et les détruire ! Victoires de la langue, gardienne de la foi, sur l'idiome étran-

ger que l'on veut toujours sur nos lèvres, ou sur celles des enfants, substituer aux syllabes de France! Victoires de la foi elle-même, qui paraît se transmettre avec le sang, qui résiste à tout vent de doctrine, assaillie quelquefois par tant de souffles nouveaux qui, de l'intérieur ou de l'extérieur, se répandent sur les âmes, mais plus forte, par la grâce de Dieu, que toutes les idées hostiles ou contraires!

Et ne sont-ce pas encore des victoires de l'Église du Canada, que ces écoles catholiques partout multipliées pour la formation de l'enfant, officiellement reconnues dans cette province française, où règnent la plus généreuse liberté et le sens le plus délicat du droit, mais établies à grands frais, et soutenues au prix des plus lourds sacrifices, dans les autres provinces où l'on nous mesure notre ration de vie et de justice? Victoires de l'Église aussi que ces collèges classiques, groupés autour d'universités catholiques, fondés avec l'épargne du clergé, disséminés sur tous les points du pays, où se prépare l'élite de la nation, et qui ressemblent, avec leurs épaisses murailles, à des forteresses imprenables! Victoires de l'Église que l'alliance contractée dans nos universités mêmes entre la science et la foi, et qui place au sommet des connaissances humaines la lumière indéfectible de l'Évangile! Victoires de l'Église encore que toutes ces institutions de charité et de bienfaisance sociale dont elle fut l'inspiratrice,

qui attestent son inépuisable fécondité, et qui la font au regard du monde digne de tous les respects !

Aussi l'Église du Canada, délivrée désormais de tout péril mortel, parce qu'elle porte en elle-même des forces irrésistibles, a pris son merveilleux et large essor. Le diocèse de Québec, l'immense diocèse du Vénérable de Laval, est devenu une terre féconde, peuplée d'églises particulières. Autour du trône de Québec se sont érigés d'autres trônes. Au Canada seulement, trente-cinq évêques se partagent le territoire qui fut évangélisé aux premiers jours de notre histoire. Combien d'autres évêques, aux États-Unis, ont aussi reçu en héritage, depuis les Grands Lacs jusqu'à la Louisiane, cette vaste portion du premier diocèse de Québec ! Et chaque année, des Églises nouvelles, lentement préparées par le naturel accroissement de la population, ou soudainement formées par l'apport de l'immigration, se détachent des Églises mères ; elles s'en séparent pour accroître encore leur fécondité : si bien que l'époque actuelle de notre histoire religieuse, où l'on voit se multiplier les fidèles et les diocèses, où Rome fait ici l'élection de ses princes, et pour la deuxième fois place la nation canadienne au rang des grandes nations catholiques, est vraiment une période de triomphes pour notre foi, de plein et glorieux épanouissement pour notre Église.

Ces triomphes, certes, sont quelquefois le prix de durs travaux, et de cruelles angoisses. Des âmes si

différentes qui composent l'unité de notre Église ne se rencontrent pas toujours en des aspirations semblables : elles se heurtent même quelquefois en de pénibles conflits que l'on voudrait aussitôt dissiper. Mais ces douloureuses souffrances ne sont que la rançon de l'invincible et rapide développement de notre race ; elles marquent les étapes du progrès certain des populations premières qui ont mis leurs sueurs et leur sang dans les fondations mêmes de l'Église du Canada. Il n'y a donc là pour tous que des agitations regrettables qui passeront comme tant d'autres, qui ne peuvent paralyser notre vie religieuse, et qui n'enlèvent rien à nos grandes et légitimes espérances.

III

Les espérances de l'Église du Canada : elles se sont toujours appuyées sur le sacrifice, et c'est justement ce qui les a fait porter avec tant de confiance leurs surnaturelles ambitions. Ces ambitions ne sont pas autres, d'ailleurs, que celles qu'assigne à notre Église sa vocation divine : elles se résument dans ces trois mots qui contiennent tout l'Évangile : sanctifier, enseigner et pacifier. Sanctifier davantage les âmes, les mieux instruire de la seule vérité, et les établir dans la paix de la justice ; voilà bien désormais, il me semble, pour demain, tout l'espoir de

l'Église du Canada. Après avoir porté d'un rivage à l'autre de ce continent le message de la rédemption, après avoir travaillé en largeur sur ces territoires immenses, il lui faut maintenant descendre plus avant dans les âmes conquises, et travailler en profondeur.

¶ Pour sanctifier les âmes et les imprégner davantage de vie surnaturelle, l'Église du Canada, docile aux sages directions du Saint-Père, les rapproche chaque jour davantage de Notre Seigneur Jésus-Christ. Unir à Dieu les âmes par la piété, par la prière, par les sacrements, voilà bien le moyen efficace de les pacifier et de les faire capables des plus hautes vertus chrétiennes. Aussi, dans aucun autre pays peut-être, l'on n'est mieux entré, en ces dernières années, dans les pensées de Pie X, et nulle part la communion fréquente n'a fait de plus rapides progrès. Et l'espoir des pasteurs, c'est de faire refleurir partout, dans nos paroisses, les habitudes saintes de la primitive Église : c'est de transformer en tabernacles purs les cœurs de leurs fidèles, et d'y faire régner sans partage la loi de l'Évangile. Et l'espoir de l'Église, c'est d'amener à une piété réelle, active, raisonnable et tendre, toutes les âmes, à quelques classes de la société qu'elles appartiennent. Restaurer les mœurs, sans cesse exposées aux dangers de la dépravation ou de la faiblesse humaine, voilà la tâche toujours à refaire de l'Église de Dieu : et l'ambition de nos pasteurs est d'y réussir toujours.

C'est pour y contribuer, Éminence, dans la plus grande mesure possible, qu'il y a quelques années vous avez donné le signal d'une croisade de tempérance, qui ne compte plus ses victoires. Et votre ambition d'évêque, c'est de voir votre peuple protégé toujours par la croix noire que vous avez suspendue aux murs de tous nos foyers. Comme saint Pierre aux premiers chrétiens, vous avez fait partout dans notre province entendre le conseil salutaire : *Fratres, sobrii estote* ; et vous avez enseigné en même temps à tous vos fidèles que si la tempérance est à la base de toutes les vertus, la croix, c'est-à-dire le sacrifice, est la condition indispensable de toute persévérance.

Mais la vertu chrétienne n'est guère solide, la vie des fidèles ne peut être pleinement conforme à l'Évangile, si d'abord les esprits ne sont tout pénétrés des seules lumières de la vérité. Il faut aux cœurs la vertu ; mais il faut aussi aux intelligences la pure doctrine. Et de même qu'il faut sans cesse briser tous ces artifices par où le mal séduit les âmes, de même il faut toujours combattre sous les formes multiples qu'elle prend chaque jour, l'erreur changeante. Et c'est encore l'espérance de l'Église du Canada de préserver du mensonge l'esprit des fidèles, et de faire ici de mieux en mieux resplendir l'immuable vérité.

Il y a quelques jours, Éminence, Sa Sainteté Pie X, après avoir imposé à vous et à vos éminentissimes

collègues la barrette cardinalice, rappelait cette "délicatesse virginale" de la doctrine qui fut toujours une vertu intellectuelle de l'Église. Et le Pape, qui ce jour-là vous associait à la direction de l'Église universelle, disait à Vos Éminences cette déplorable facilité avec laquelle aujourd'hui l'on s'empresse d'accueillir certaines idées nouvelles qui tendent à concilier la Foi avec l'esprit moderne, et qui en définitive conduisent plutôt à l'affaiblissement et à la perte de la vérité. Il regrettait que certains chrétiens, attachés à des erreurs cent fois condamnées, se persuadent qu'ils ne sont pas éloignés de l'Église parce qu'ils ont conservé dans leur vie des pratiques chrétiennes. Et Pie X ajoutait avec cet accent de tristesse profonde qui doit ajouter à la majesté de sa vieillesse : " Oh ! combien de navigateurs, combien de pilotes, et — que Dieu ne le permette pas ! — combien de capitaines ont fait confiance aux nouveautés profanes, et, avec la science menteuse de notre époque, ont fait naufrage avant d'arriver au port ! "

Et le Souverain Pontife terminait cette allocution en vous disant à vous, Éminence, et à vos collègues, une parole semblable à celle de Notre Seigneur à son apôtre : " Allez donc, confirmez vos frères dans la foi, affermissez l'universelle fraternité du genre humain, et protégez contre l'erreur la vérité. "

Fortifier la foi, affermir contre l'erreur la vérité, ce fut de tout temps, certes, la tâche de nos évêques

et de nos prêtres. Mais c'est peut-être aujourd'hui l'une de leurs plus anxieuses préoccupations. Dans notre pays qui se développe chaque jour, et qui chaque jour s'ouvre plus large à toutes les influences du dehors et à tous les courants de la prospérité, il arrive que le mal et l'erreur pénètrent avec tant de variables éléments dont se compose le progrès matériel; et alors dans plus d'un esprit souffre cette virginale délicatesse de doctrine dont parlait hier Pie X. Aujourd'hui plus que jamais, dans notre pays, il faut protéger la pensée contre elle-même, contre les opinions qui la peuvent fausser, contre les productions malsaines de la librairie; il faut multiplier les courants de doctrine chrétienne qui portent à tous les esprits la vérité, et qui soient capables de jeter sans cesse, dans la circulation les idées, les principes de la philosophie et de la théologie catholiques.

C'est l'ambition de l'Église du Canada de refouler vigoureusement le flot des idées dangereuses ou malsaines qui en d'autres pays ont mis en péril, non seulement les consciences individuelles, mais aussi l'ordre public et social. Depuis quelques années s'organisent ici des associations catholiques de toutes sortes, qui ont pour objet de faire ou de compléter la formation doctrinale et morale de la jeunesse et de grouper autour de l'idée sociale catholique les classes ouvrières; depuis quelques années, les œuvres de presse catholique se multiplient dans

tous les diocèses : et ce sera. Éminence, votre gloire d'avoir, en ce pays, pris l'initiative de ces œuvres d'action catholique et d'avoir ainsi voulu que par tous les moyens les plus efficaces, par l'association, par le livre, par la brochure, la revue, le journal, la doctrine catholique fût sans cesse remise en pleine lumière, et sans cesse offerte à la méditation des esprits. Vous avez pensé, en voyant parfois des âmes inquiètes de la vérité perdue, en voyant surtout les doctrines socialistes pénétrer de plus en plus le monde du travail, et préparer lentement mais inévitablement les conflits malheureux, vous avez pensé que le plus sûr moyen de garantir tous les esprits contre l'erreur, et de pacifier toutes les âmes, c'était de créer des œuvres d'enseignement social et de propagande catholique. Et cette pensée est justement le principe et la cause d'une grande espérance.

Pacifier les âmes, assurer leur bonheur dans la sécurité de l'esprit et de la conscience, voilà bien, d'ailleurs, ce que vous avez toujours recherché, et ce qui est la suprême ambition de l'Église du Christ. La paix ! Voilà ce que Jésus apportait au monde, le grand bienfait qui sans cesse s'échappe de son cœur et de sa croix ! La paix ! Voilà ce que l'Église du Canada souhaite pour notre cher pays ; voilà le mot que ses évêques retrouvent chaque matin sur leurs lèvres pour les redire aux peuples qui leur sont confiés ! la paix, voilà ce que symbolise, Éminence,

vosre très douce devise : *In spiritu lenitatis*. Certes, ce n'est pas la guerre, ce n'est pas non plus la défiance que vous voulez voir s'établir dans les âmes de vos fidèles : c'est la paix, la paix très bonne, bienfaisante, la paix dans la charité, la paix dans la confiance mutuelle, mais la paix dans la vérité !

Paix dans tous les esprits par la connaissance et l'acceptation des doctrines de la foi ! Paix dans tous les esprits par la connaissance et le respect filial des directions intellectuelles de l'Église ! Paix dans toutes les consciences par la pratique des vertus, et par la docile soumission aux préceptes de la morale évangélique ! Paix dans toutes les familles par le règne affectueux, mais incontesté de l'autorité des parents ! Paix dans toutes les classes de la société ! Paix aux âmes dirigeantes, par leur loyal effort à faire triompher dans la vie publique les droits de la justice et de la vérité ! Paix aux âmes dirigées, par l'observation de l'ordre et par l'accomplissement du devoir social ! Paix aux patrons dans la pleine conscience de leurs responsabilités, et dans l'application sincère des principes de justice chrétienne ! Paix aux ouvriers, dans l'acceptation franche de leur condition de travailleurs, dans la revendication légitime de leurs droits, mais dans la pratique sincère de leur devoir ! Paix dans toutes les classes ! mais paix aussi entre toutes les classes de la société ! Que la fraternelle charité

pénètre toutes les âmes ; qu'elle les fasse s'unir et s'aimer dans le Christ Jésus !

Ainsi l'Église du Canada offrira au monde le spectacle de son infrangible unité ; ainsi elle montrera dans sa vie et dans son histoire une image abrégée, mais combien juste, de l'unité de l'Église universelle. Et ses fils qui aimeront à vivre ici sous sa bonne garde, et les peuples du dehors qui la verront prospérer et grandir, tous témoins du développement harmonieux de tant d'Églises particulières, n'auront pour exprimer leur admiration que des paroles de Balaam en face du camp d'Israël : *Quam pulchra tabernacula tua, Jacob, et tentoria tua, Israel !* (1) “ Que vos tentes sont belles, ô enfants de Jacob ! que vos pavillons, ô Israël, sont merveilleux ! ”

Ce spectacle, il emplit déjà nos regards, et nous nous plaçons à le contempler en ce jour de fête de saint Jean-Baptiste, patron du peuple canadien-français ! Nul autre ne peut mieux réjouir nos âmes chrétiennes et nos âmes françaises. Nul autre aussi, Éminence, ne peut mieux signifier les hautes pensées que vous portez dans votre esprit, les desseins bienfaisants que vous avez au cœur. Partageant désormais avec le Pape la charge de toutes les Églises, vous voulez sur toutes la marque essentielle de l'unité et de la fraternité. Votre ambition, c'est de

(1) Nombres, XXIV.

représenter à Rome, dans les conseils du Sacré Collège, une Église qui soit dévouée par sa pensée, par ses affections et par ses œuvres au Siège Apostolique, une Église qui grandisse aussi chaque jour dans la foi et dans la charité. Cette espérance vous savez combien elle est nôtre, Éminence, et c'est pour qu'elle se réalise, que nous vous prions de faire maintenant descendre sur nous tous et sur l'Église du Canada votre paternelle bénédiction.

Ce que disent les orgues de Notre-Dame des Victoires (1)

Un orgue vient d'être béni, consacré en quelque sorte par cette bénédiction, et il a reçu de l'Église la tâche de remplir désormais le ministère d'harmonie qui lui sera ici confié. Pourquoi ces rites liturgiques, cette sorte de baptême conféré à un instrument qui pourrait bien, sans cela, faire entendre sa voix et répandre à flots ses puissants accords ?

C'est que l'orgue, instrument par excellence de musique religieuse, occupe dans nos églises une place privilégiée ; il fait partie du temple, il s'y incorpore, il en est l'âme vibrante et parlante, et cette âme, vouée à des fonctions sacrées, a besoin, pour s'exprimer, de la bénédiction de Dieu.

Sans doute, c'est Dieu lui-même qui est l'âme véritable, la vie principale de nos temples chrétiens. Il les remplit de sa présence ; il y habite au tabernacle, et c'est par la vertu de cette présence auguste et sacramentelle que nos temples deviennent comme des foyers aimés où se rencontrent près d'un Père

(1) Sermon prononcé le dimanche 7 avril 1918, en l'église de Notre-Dame des Victoires, à la Basse-Ville de Québec, à l'occasion de la bénédiction et de l'inauguration de nouvelles orgues.

commun des âmes fraternelles. Mais Dieu, qui est la vie inappréciable de nos églises catholiques, se distingue d'elles; il y est plutôt l'auteur et le principe de toute vie, en même temps qu'il y est l'hôte adorable et bienfaisant. Et le temple lui-même, consacré par cette hospitalité divine, et qui dresse en un geste de prière ses hautes murailles et son clocher, a une autre vie qui lui est propre et dont les fidèles connaissent le charme prenant et mystérieux; une vie qui lui vient de sa destination spirituelle, des cérémonies qui s'y déroulent, des sacrifices qui s'y offrent, des souvenirs qui s'y attachent et des foules pieuses qui s'y rassemblent; une vie qui anime les pierres inertes dont il est construit, qui s'élance et monte avec elles vers Dieu par tous les mouvements et toutes les lignes de ses formes architecturales. Or, cette autre vie, réelle et symbolique, a besoin pour mieux s'exprimer, d'une voix qui traduise son religieux mystère, qui rende hommage à l'Hôte du tabernacle, qui accompagne la prière des fidèles, qui prête des accents aux pierres elles-mêmes et jette dans l'universelle harmonie leur hommage nécessaire.

Et cette âme en qui se rassemblent les âmes des choses, cette voix multiple en qui se confondent toutes les voix du temple, c'est l'orgue, le royal instrument que la liturgie fait trôner dans nos églises, qu'elle érige pour le sacrifice de la louange en face de

l'autel où s'accomplit le sacrifice eucharistique, et pour lequel elle réserve de spéciales bénédictions.

Dans cette église centenaire de la Basse-Ville, que depuis plus de deux siècles Dieu et l'histoire remplissent de leur présence ; dans cette église où la Vierge Immaculée a multiplié en faveur de notre peuple sa protection maternelle, et où elle porte le nom triomphal de Notre-Dame des Victoires, dans ce temple où affluent tant de prières et tant de souvenirs, il fallait une voix particulièrement belle et large pour recueillir toutes ces choses, pour les accorder en une sainte et souveraine harmonie. Aussi, est-ce avec raison qu'au moment où s'achève la restauration de l'église, l'on a voulu y installer, y faire régner cet orgue nouveau, plus éloquent que l'ancien, qui y traduira désormais en son langage puissant ce que disent ici tour à tour les accents de la prière et les souvenirs de l'histoire.

I

C'est la prière, d'abord, que la voix de cet orgue accompagnera vers Dieu. L'orgue est avant tout un instrument qui prie ; et l'on a dit, avec raison, que l'église est seule son lieu naturel et convenable. La prière, c'est d'ailleurs aussi, à l'église, ce que les âmes viennent surtout offrir à Dieu ; et puisque la fonction de l'orgue est d'interpréter les âmes, il doit

premièrement prier. Et la prière de l'orgue prend toutes les formes, tous les caractères variables de nos multiples prières.

Ces prières sont le plus souvent précises, pressantes, intelligibles comme nos besoins, comme tant de misères qui viennent ici répandre aux pieds de la Vierge leurs supplications. Et l'orgue, alors, accorde sur ces accents bien définis sa propre prière. Et il y a,— vous l'avez éprouvé bien des fois,— il y a un langage de la musique religieuse, qui s'ajuste avec une singulière exactitude sur nos coutumières oraisons, qui leur donne plus d'intensité et qui les fait monter d'un élan plus sûr et plus continu vers Dieu. Vous avez entendu ces prières de l'orgue qui ressemblaient aux vôtres, quand l'orgue a joué ces airs familiers, touchants, expressifs, populaires, qui accompagnent nos vieux cantiques, nos chants liturgiques habituels, tout imprégnés de la piété simple et intelligible des générations. Comme nous aimons alors à confier à la musique nos pensées religieuses, notre foi la plus ardente, nos espérances, nos affections surnaturelles, nos prières les plus sincères ! Et nous sentons que par ces chemins d'harmonie, pensées, foi, affections, prières s'en vont au ciel, et qu'elles y arrivent jusqu'au cœur sensible de notre Dieu.

Mais parfois aussi, nous apportons au temple des âmes plus obscures, moins capables de définir leur

piété et leurs désirs, tout abîmées dans le néant de leur indigence, et toutes ployées encore dans l'irrésistible et universelle adoration. La prière prend quelquefois, dans nos âmes impuissantes, cette forme d'un sentiment instinctif, mais vague, indéterminé, qui se dégage avec peine du fond mystérieux de notre nature. Les formules alors manquent à nos lèvres ; elles sont incapables de rendre ces aspirations inachevées ; nous renonçons à articuler de telles impressions de la conscience. Et l'âme laisse seulement monter devant le tabernacle, comme un flot confus de parfums et d'encens, l'harmonie imprécise de ses mystiques élévations.

Or, ce sont ces harmonies intérieures et inexprimables de la conscience que l'artiste digne de son ministère doit symboliser, que la musique religieuse vient saisir, que la voix de l'orgue prend en nos âmes, qu'elle extériorise, auxquelles elle donne une forme qui nous les fait reconnaître, une précision qui les fait plus puissantes. N'est-ce pas le propre de l'harmonie musicale d'exprimer en son langage évocateur ce qui est en nous inexprimable, de traduire en phrases mélodieuses ce qui est intraduisible en paroles humaines ? Et c'est, sans doute, à cause de cette loi de l'art, et parce que la musique s'accommode mieux du sentiment que de la pensée, que le sentiment religieux, celui-là même qui est en nous le plus fort, et qui gît à des profondeurs souvent

insondables, s'exprime si volontiers par les voix de la musique, et que la voix de l'orgue, en qui se rassemblent toutes les harmonies, est éminemment propre à le traduire, à l'accroître, à le célébrer.

Mais dans cette église de Notre-Dame des Victoires, dans ce sanctuaire où viennent se recommander à Marie Immaculée tant d'âmes ferventes et tant d'âmes coupables, dans ce lieu de pèlerinages où se rencontrent tant de misères et tant de vertus, les prières ont une signification toute spéciale ; elles sont, d'ordinaire, très précises ; elles désignent à Dieu des objets très chers ; et elles prennent avec une force égale aux besoins les formes alternées de la supplication et de l'action de grâces.

C'est toujours par la supplication que commencent nos pèlerinages ; c'est par l'action de grâces, quand il plaît à Dieu, qu'ils s'achèvent. Et depuis plus de deux siècles que cette église de la Basse-Ville est ouverte à toutes les manifestations de la piété, et que Marie y secourt tant d'infortunes spirituelles ou temporelles, c'est la prière suppliante et la prière reconnaissante qui s'expriment tous les jours devant cet autel, et que l'orgue lui-même doit faire entendre à Dieu.

Marie est ici l'intermédiaire posé, dès les origines de notre histoire, entre nos âmes et le ciel ; elle a voulu que ce sanctuaire élevé sur le rivage étroit où Champlain fit construire la première chapelle de

Québec, fût le lieu préféré où elle accorderait avec une largesse plus grande ses faveurs. Déjà, sans doute, l'église-cathédrale lui avait été dédiée par Mgr de Laval, là-haut, sur la falaise du Cap Diamant; mais c'est aux lieux mêmes, au rivage où s'était élevée l' "Abitation" de Champlain, et où la foi de nos pères érigea le premier tabernacle de la Nouvelle-France, que Notre-Dame voulut régner, bénir, prodiguer les bienfaits d'ordre spirituel et temporel. Cela devait être, parce que cela symbolisait pour notre peuple le sens surnaturel de ses origines et de ses destinées.

Vous vous souvenez des projets de Champlain, des desseins qu'il offrait à Dieu, quand il groupa, au pied de Stadaconé, pour la première messe de Québec, les compagnons de son apostolat. Ce qu'il voulait fonder ici, c'était, sans doute, une province de France, mais c'était aussi une colonie de chrétiens, c'était un royaume de foi catholique. Il avait conscience que la France et l'Église, unies dans une action commune, venaient ici commencer, accomplir une mission providentielle et civilisatrice. Et l'on sait avec quel soin il voulut que fussent choisis les premiers habitants de ce pays, ceux qui devaient ici créer les premiers foyers et imprimer à notre vie historique son premier et inaltérable caractère. Ce sont des colons de choix qu'il conduisit ici, parce que c'est une race de choix, *gens electa*, qu'il voulait y établir.

Mais aux races choisies pour les missions providentielles, il faut des grâces spéciales de préservation. La vocation des peuples, comme celle des individus, a besoin d'être efficacement protégée par le ciel. Et parce que Marie est reine et gardienne de tous les sacerdoces, c'est à elle que Dieu confia le sacerdoce du peuple canadien. Aussi, cette petite église de la Basse-Ville, élevée ici en 1688 et dédiée d'abord par Mgr de Saint-Vallier à l'Enfant-Jésus, devait bientôt, deux ans après, à l'occasion de la délivrance de Québec, être consacrée au culte de Marie : elle devint le temple que réclamait, au lieu natal de la Nouvelle-France, la Vierge gardienne de nos destinées.

Et alors commença, dans ce sanctuaire, la série des pèlerinages qui amenèrent à la Vierge Immaculée notre peuple canadien. On y vint aux heures des grandes inquiétudes nationales, chercher protection pour la patrie ; on y vint aussi, et on y vient encore, aux heures périlleuses où nos marins, nos navigateurs s'en vont courir les hasards de la mer : ils y invoquent, avant de s'embarquer, l'*Etoile* directrice, Marie victorieuse des tempêtes ; mais on y vint surtout, et on y vient encore, pour demander des forces et des vertus surnaturelles.

Vous l'avez pu remarquer, ce ne sont pas surtout des infirmités corporelles qui viennent ici chercher leur guérison ; ce sont des ferveurs spirituelles qui

viennent s'y augmenter, ce sont des misères morales qui viennent s'y purifier. Ce sanctuaire est un lieu où les âmes surtout, et non pas les corps, se renouvellent dans le culte de Marie. C'est de vertus morales surtout qu'a besoin notre peuple pour accomplir sa vocation. Ce qui importe pour son ministère historique, c'est la dignité de ses mœurs et l'intégrité de sa vie. Et s'il est désirable que ce lieu de pèlerinages s'ouvre de plus en plus à la piété du peuple, que l'église de Notre-Dame des Victoires soit de plus en plus le rendez-vous de tous nos compatriotes, c'est que justement, ici, près de la Vierge Immaculée qui veilla sur le berceau de Québec, notre race, son âme délicate et fragile, retrouvera toujours le sens surnaturel de sa mission, les vertus supérieures qui lui permettront de l'accomplir.

Ce sont donc surtout, dans ce temple, au pied de cet autel de Marie, des besoins d'ordre spirituel qui supplient et qui s'apaisent, et ce sont aussi des actions de grâces qui remercient. Mais supplications et actions de grâces sont deux prières bien différentes, et qui ne trouvent pas toujours sur nos lèvres des expressions suffisantes. Souvent rien n'est plus difficile à rendre que ces deux sentiments où s'embarrassent nos paroles humaines : et c'est dans nos églises la mission de l'orgue de les traduire, de les transformer en distincte et pieuse harmonie.

Ici, dans cette église, aux heures solennelles des pèlerinages et des cérémonies publiques, l'orgue

soutiendra donc tant de prières qui feront instance auprès de Marie Immaculée, et par elle à son divin Fils ; et puisqu'ici triomphe la prière, et que se multiplient les miséricordes, l'orgue accompagnera tant d'actions de grâces qui monteront en hommage vers l'Hostie bienfaisante, et vers la Dame des surnaturelles victoires.

II

Mais l'orgue n'aura pas à célébrer ici seulement les triomphes de la piété individuelle, les victoires quotidiennes remportées par Marie dans les consciences ; il devra aussi, à certains jours de dévotion nationale, accorder sa voix à celle de la reconnaissance publique et chanter, lui aussi, les victoires de la patrie. L'histoire même de cette église lui impose cette fonction.

Nous ne pouvons oublier les raisons anciennes du beau nom que porte cette église de la Basse-Ville : Notre-Dame des Victoires ; et que ce nom rappelle comment la très sainte Vierge protégea à certaines heures et de façon extraordinaire, non plus seulement la vertu, mais l'existence même de notre race. S'il importait à notre mission comme peuple canadien-français, que notre vie morale fût appuyée sur de chrétiennes traditions et sur de hautes vertus, il importait aussi, évidemment, que la vie nationale

elle-même fût protégée, à l'heure difficile de ses premiers développements, contre toute entreprise qui pouvait l'éteindre. Il n'était pas nécessaire sans doute, — l'histoire l'a suffisamment prouvé, — il n'était pas indispensable, pour que nous accomplissions notre rôle sur ce continent, que nous fussions toujours attachés à la nation mère qui nous donna la vie, à la France qui établit dans cette portion de l'Amérique le règne de son génie et de sa foi ; mais il importait à notre survivance française que nous ne fussions pas trop vite arrachés au sein maternel, ou que le rameau ne fût pas trop tôt retranché du tronc solide auquel il empruntait sa jeune vigueur.

Dieu le fit bien voir à ceux qui convoitaient nos immenses territoires, quand, en 1690, l'amiral Phips vint faire le siège de Québec. C'était alors et déjà le rêve de l'Angleterre de conquérir non seulement notre sol, mais aussi notre âme, et de transformer en instruments d'action britannique et protestante, des énergies françaises et catholiques trop fragiles encore pour résister à l'absorption par le vainqueur.

L'heure était donc grave, l'une des plus angoissantes de notre jeune histoire. "Le danger était si grand, écrit un témoin, que les plus braves officiers regardaient la prise de Québec comme inévitable." (1) Et si confiant que l'on fût dans l'habileté de Fron-

(1) La Sœur Juchereau, citée par l'abbé Auguste GOSSELIN, dans *Mgr de Saint-Vallier*, p. 70.

tenac, et dans la valeur des soldats qui défendaient la ville, on ne chercha pas ailleurs qu'au ciel la protection efficace dont on avait besoin.

“ Les citoyens prirent pour patronne et pour protectrice la très sainte Vierge ”, écrit l'annaliste de l'Hôtel-Dieu(1). C'est à elle que l'on demanda instamment de sauver la Nouvelle-France. Sa bannière avait été apportée de Montréal, arborée sur le canot qui ramenait à Québec M. de la Colombière, l'aumônier des milices. De pieux exercices rassemblaient tous les jours dans nos églises la population assiégée ; et chaque fois l'on portait en procession cette bannière de Marie. Les dames de Québec “ s'engagèrent par un vœu solennel à se rendre en pèlerinage à l'église de la basse-ville, si la sainte Vierge obtenait leur délivrance ”.(2)

Bref, comme l'écrit encore la sœur Juchereau : “ Dieu voulut avoir tout l'honneur de la victoire et sa providence parut si visiblement qu'il n'y eut personne qui ne confessât hautement que le ciel avait pris notre défense ”.(3)

Aussi, quand Phips se fut retiré honteusement, le 21 octobre, un *Te Deum* d'actions de grâces fut chanté dans la cathédrale. Et l'on fit ensuite à toutes

(1) Citée par N.-E. DIONNE, dans *Historique de l'Eglise de Notre-Dame des Victoires*, p. 15.

(2) *Ibid.*

(3) Citée par l'abbé Auguste GOSSELIN, dans *Mgr de Saint-Vallier*, p. 71.

les églises une procession magnifique pendant laquelle on porta en triomphe l'image de la très sainte Vierge : on y acclamait Marie comme la libératrice de la colonie. Ce fut à cette occasion que l'on donna à cette église de la Basse-ville, qui avait été comme le centre de la piété et de la confiance patriotiques, le nom de Notre-Dame de la Victoire ; et on y établit, ajoute l'annaliste de l'Hôtel-Dieu, la fête de Notre-Dame de la Victoire " pour mémoire éternelle de la défaite des Anglais ".(1)

Ce fut la première page glorieuse de l'histoire de cette église. Une autre semblable devait s'y ajouter en 1711. Vingt ans après la délivrance de Québec, les Anglais reprirent leur dessein de conquête, et l'amiral Walker pénétra dans le golfe Saint-Laurent avec une flotte puissante, qui devait triompher de toutes nos résistances. Cette fois encore, Québec devait capituler, et avec lui devaient aussi capituler toutes les ambitions de notre race. Comme en 1690, les pensées et les prières se tournèrent vers Marie libératrice ; on vint ici implorer Notre-Dame de la Victoire, et lui confier la défense de la ville. Et quel ne fut pas l'étonnement et l'admiration reconnaissante de Québec, quand on apprit un jour que la flotte de Walker, imprudemment conduite à travers des brumes épaisses et dispersée par les vents,

(1) Cf. Gosselin, *Mgr de Saint-Vallier*, *Ibid.*

s'était brisée sur les récifs de la côte. Nul ne douta que ce désastre, que cette défaite sans combat ne fût l'effet de la protection de Marie, gardienne de Québec. " L'Étoile de la Mer, écrit alors une Ursuline de Québec, avait été un signe de tempête et de dispersion pour les ennemis de son peuple." (1)

Quand la nouvelle de cette délivrance inattendue arriva à Québec, toute la population se porta en foule à Notre-Dame de la Victoire ; on y remercia avec effusion la Vierge bénie. On voulut commémorer cette seconde délivrance. Dans une assemblée générale des citoyens, on résolut de faire une souscription généreuse — qui rapporta six mille livres — pour bâtir le portail de cette chapelle, et l'autorité religieuse, répondant au désir et à la piété reconnaissante des fidèles, nomma désormais cette église du beau titre deux fois glorieux de Notre-Dame des Victoires.

*

* *

Voilà ce qu'il importait de rappeler aujourd'hui, puisque c'est là assurément ce que toutes les voix de ce temple sont chargées de redire sans cesse.

L'orgue qui aura ici mission de prier, devra donc aussi se souvenir. Et si vraiment il mêle à ses

(1) *Historique de l'Eglise de Notre-Dame des Victoires*, par N.-E. DIONNE, p. 23.

harmonies religieuses les harmonies de notre histoire, il fera retentir sous ces voûtes, gardienne d'un passé miraculeux, les plus triomphants accords. Chaque fois qu'ici l'on célébrera les grands anniversaires de la délivrance, l'on sentira passer dans les voix de l'orgue la voix même de la patrie.

Il y a, disions-nous, des sentiments de piété individuelle qui ont besoin, pour s'exprimer avec assez de ferveur, d'emprunter à la musique sacrée ses accents. Il y a aussi des sentiments de foi patriotique et de piété nationale qui ont besoin, pour se traduire avec toute l'ampleur qui convient, de se transposer dans la voix puissante des orgues, et de remplir d'innombrables harmonies les temples de Dieu. C'est pourquoi notre piété nationale envers Notre-Dame des Victoires, notre foi invincible dans les destinées et les triomphes de notre race, voudront toujours ici confondre avec les chants sacrés leur éternelle gratitude.

Dieu a voulu que depuis les jours angoissants de 1690 et de 1711, l'Angleterre ait enfin établi sur ce pays sa domination. Mais, en 1760, notre peuple avait assez vécu pour ne pouvoir plus mourir. La lutte devenait, sans doute, la condition nouvelle de son existence et de son apostolat : la lutte pour sa foi, la lutte pour ses traditions, la lutte pour sa propre survivance. Des jours sombres ont parfois obscurci l'horizon pourtant lumineux où se déploie

notre activité ; et des combats furent douloureux à notre vaillance. Mais, depuis 1760, la Vierge à qui fut confiée notre vocation, Notre-Dame des Victoires, par une protection sans cesse renouvelée, discrète et certaine, a toujours assuré les triomphes de son peuple, et ruiné l'espérance de ceux qui voudraient sa perte. C'est qu'aujourd'hui comme en 1690, comme en 1711, notre race et notre foi sont indispensables à l'achèvement des desseins providentiels. Et quoi qu'il advienne, quelles que soient, à certaines heures, les difficultés de la tâche, si nous savons être fidèles à notre vocation historique, si nous restons sur ce continent les apôtres du Christ et de son Église, si nous conservons dans ce qu'elle a de plus pur et de plus rayonnant la flamme du génie français, et si, par ailleurs, nous gardons pour Notre-Dame le culte de confiance qu'elle a toujours exigé de nous, la race française ici ne périra pas. Et les cantiques d'action de grâces ne cesseront jamais de retentir au sanctuaire historique de nos victoires.

Puissions-nous donc de cette cérémonie qui nous a groupés une heure autour de notre Mère, rapporter avec d'invincibles espérances pour l'avenir, des résolutions de piété qui feront nos vies individuelles dignes des grands desseins de Dieu. C'est sur l'ennemi de nos âmes, sur le démon séducteur, que Marie se plaît à remporter ses triomphes ; ne l'oublions pas,

et venons souvent ici nous protéger contre le péché, et accroître en notre vie spirituelle la ferveur. Et alors, chaque fois que l'orgue voudra mêler sa voix à la nôtre, que ce soit pour accompagner notre prière personnelle ou les prières de la patrie, nous ferons monter vers le tabernacle, et vers Marie libératrice de notre peuple et libératrice de nos âmes, les chants et les harmonies de la reconnaissance.

Les cloches de Notre-Dame de Québec (1)

La cathédrale de Québec reçoit aujourd'hui ses cloches nouvelles. Muette depuis la nuit fatale du 22 décembre 1922, elle n'avait plus d'autre voix que celle de ses ruines. Voix trop éloquente, certes, et qui, pendant les heures tragiques qu'éclaira le sinistre incendie, brisa tant de cœurs, fit même couler tant de larmes. Dans le spectacle de ces murailles calcinées, de ces voûtes crevées, de ces arceaux mis à nu, qui superposaient à ciel découvert leurs courbes symétriques; dans l'élan brisé du clocher rompu; dans les débris épars de tant de beautés détruites; dans l'ensemble harmonieux encore de toutes ces ruines, il y avait assurément des voix mystérieuses, irrésistibles, qui rappelaient tant de souvenirs, tant de joies intimes, tant de bonheurs publics.

Mais ces voix, hélas ! n'étaient pas celles qui depuis si longtemps s'étaient fait entendre au clocher de Notre-Dame. Les cloches, les belles cloches de Notre-Dame, en s'abîmant dans la fournaise dévo-

(1) Pour la bénédiction des cloches de la Basilique de Québec, le dimanche, 18 mai 1924. Cette bénédiction se fit dans la Cour des Petits, au Séminaire, présidée par S. G. Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé.

rante se sont tues ; et depuis, le silence règne là où tant d'harmonies ont chanté.

Voici, cependant, que de ses ruines surgit la Basilique nouvelle ; elle a de nouveau appuyé ses voutes sur les murs séculaires que rien n'a pu démolir ; et le clocher, le gracieux clocher de Notre-Dame s'élance encore ; sa flèche aux lignes d'acier ne fait sans doute aujourd'hui qu'esquisser sa coutumière élégance, mais déjà elle porte vers le ciel la croix d'or qui doit toujours dominer Québec, la croix d'or sur laquelle s'ouvrent encore, comme pour un envol matinal, les ailes du coq gaulois.

Et ce clocher, même inachevé, réclame ses cloches. Il est impatient de les faire entendre, et de leur confier l'histoire qui va continuer de s'écrire aux vieux registres de Notre-Dame.

La voix des cloches est, en effet, plus qu'un son, plus qu'une harmonie du métal. Elle est le verbe, et comme l'expression d'une âme. Elle exprime l'âme d'une paroisse, quand le clocher est seulement paroissial ; elle raconte toute la vie d'un diocèse quand elle sonne au clocher des cathédrales ; elle célèbre l'épopée de toute une race quand elle chante au clocher de Québec.

Et voilà pourquoi les clochers qui portent les cloches, sont si fiers ; ils dressent dans l'azur le geste jamais fini de leur sublime orgueil.

Monseigneur l'Évêque de Gaspé, vous voulez bien aujourd'hui, pour cette cérémonie imposante, tenir la place de votre vénéré Métropolitain, (1) de notre Éminentissime Archevêque qu'un deuil cruel, fraternel, vient de frapper. Vous éprouverez, sans doute, quelque émotion à bénir les cloches d'une Basilique où votre jeunesse a si souvent, si ardemment prié, et à présider cette cérémonie dans cette cour du Petit Séminaire où vous retrouvez de si chers souvenirs, et qui garde de vos joies anciennes le plus fidèle écho.

Les cloches de Notre-Dame, celles que vous allez bénir et consacrer, Monseigneur, seront demain, des voix qui parlent, qui racontent, qui continuent l'hymne commencée depuis trois siècles. Ce qu'elles mettront dans cette hymne ou dans leur récit, c'est d'abord les strophes anciennes, c'est le passé de Notre-Dame, qui fut si beau, et c'est aussi le présent qui prolonge sans jamais vouloir l'amoindrir l'histoire d'une vaillante fidélité.

I

Ces cloches nouvelles de notre Basilique ne pourront pas ne pas raconter le passé. Le passé de

(1) S. É. le cardinal Bégin.

Notre-Dame ; le passé de Québec : mais il est ici presque tout entier, sur ce sommet du Cap Diamant, sur ce terrain de Notre-Dame de Recouvrance et du Château Saint-Louis, sur ces lieux qui furent le premier champ d'action, et aussi le cimetière des premiers habitants de la colonie. Le passé de Québec : mais il s'identifie avec cette église de l'Immaculée ! Il est écrit sur ces vieux murs qui restent comme le cadre indestructible de la Basilique ; il est incrusté dans ces pierres d'assises qui plongent au sol où, en 1633, Champlain bâtit cette Notre-Dame de Recouvrance qui fut incendiée en 1640 : pierres d'assises, pierres sacrées qui depuis 1647, date de la reconstruction, reposent aux fondations mêmes de cette Notre-Dame de Conception qui devait être jusqu'à maintenant la cathédrale de Mgr de Laval et des évêques de Québec. Et donc, par ces pierres qui depuis près de trois siècles communient avec un sol tout plein des ossements et des cendres de nos pères ; par ces murs qui sont chargés d'histoire, c'est bien la voix de Québec qui monte, qui monte de la terre et des tombeaux jusqu'au vieux clocher ; qui y prend les mâles accents du bronze, et qui clame à tous les échos la piété, les actions, la vie, la gloire des ancêtres héroïques.

Le rôle des cloches, l'une de leurs plus importantes fonctions, c'est de sonner les baptêmes. Celles de Notre-Dame n'auront pas seulement sonné le

baptême des enfants de nos pères ; elles ont sonné le baptême de la Nouvelle-France ! Elles ont annoncé, publié la naissance, la longue naissance du peuple nouveau qui vint sur ce rocher de Québec asséoir sa laborieuse, et trop souvent sa tragique fortune.

Les hommes sont baptisés dans l'eau sainte qui coule un moment sur leur front purifié. Les peuples chrétiens qui sur une terre nouvelle fondent une patrie, et les terres nouvelles qui reçoivent ces pionniers d'évangile, sont baptisés eux aussi, mais dans la sueur et le sang des sacrifices. Le rite de ce baptême ne peut être ni d'une heure ni d'un jour ; il se compose d'actions multiples, et il dure aussi longtemps que le peuple et la terre qui porte son berceau, n'ont pas reçu l'assurance d'une vie qui soit capable de défier la mort.

Et quel rite que celui du baptême de notre patrie ! Et quelles actions, et quels sacrifices qui furent accomplis aux origines de notre histoire, et dont la vertu sanctifia pour jamais nos destinés !

Pour que des actions, pour que des sacrifices soient comme le sacrement qui christianise les origines d'un peuple, il faut qu'ils soient faits pour Dieu, et marqués d'un sens surnaturel. C'est à cette condition seulement que ce peuple est vraiment baptisé dans la prière et l'offrande de ses premières immolations. La sueur et le sang de son baptême

doivent tomber de la croix, avec laquelle ce peuple identifie d'abord sa vie ; ils doivent se confondre dans un sublime holocauste, avec les sueurs et le sang du Christ. Or, les travaux et les souffrances de Champlain, des premiers Récollets, de Marie de l'Incarnation, de Catherine de Saint-Augustin ; les travaux et les souffrances de nos martyrs Brébeuf, Jogues et Lallemant ; les travaux et les souffrances du vénérable Mgr de Laval, des missionnaires du Séminaire de Québec, et de tous les colons qui creusèrent ici, dans les âmes ou dans le sol, les premiers sillons où devait germer la vie : tout cela est plein de surnaturel ; tout cela est imprégné des vertus de la Croix ; et tout cela constitue les phases successives, sacrées, parfois douloureuses, du baptême de la Nouvelle-France.

Et la première cloche, donnée par M. de Montmagny, qui en 1646 fit entendre à Québec la première harmonie des clochers ; et la deuxième qui sonna en 1650 ; et le premier carillon qui en 1664, béni par Mgr de Laval, prit place au campanile de la cathédrale ; et toutes les cloches et tous les carillons qui depuis ont carillonné dans le ciel de Notre-Dame, ont tour à tour évoqué, annoncé les commencements et les progrès de ce baptême héroïque ; ils ont tour à tour raconté la vie nouvelle, merveilleuse, dont ce baptême fut le principe fécond : vie chrétienne et fervente dans les foyers, mystique au

fond des cloîtres, intrépide aux sentiers des apôtres, sanglante aux champs improvisés des batailles, aventureuse sur les pas des découvreurs, calme ou inquiète autour des clochers ; vie toute pleine de vertus, inégale sans doute comme toute vie humaine, mais militante sans cesse, et chrétiennement triomphante toujours !

Et cette vie prit tout le long de notre dix-septième siècle, et au dix-huitième, à travers mille périls, et jusqu'à l'épreuve décisive de 1760, une intensité telle et une activité religieuse si irrésistible qu'elle pût enfin prévaloir contre les menaces de la mort, et assurer sa perpétuité.

Et je ne sais pas, pour le chant des cloches de Notre-Dame, une hymne de gloire chez nous plus noble, que cette longue, cette absolue fidélité à la foi des ancêtres ; fidélité recommencée chaque jour, sans défection jamais, et qui constitue à travers les siècles une trame historique dont la valeur, obscure ou éclatante, s'égale aux plus grandes actions. Fidélité facile, et comme naturelle, aussi longtemps que les lys de France fleurirent ou se déployèrent dans l'ombre de nos clochers ; fidélité traversée d'épreuves, et tenace quand même, quand, après 1760, il fallut, autour des églises érigées en forteresses de la foi, autour des clochers transformés en beffrois d'alarme, lutter pour la vie spirituelle de la race, et préparer dans la prière et dans le combat les victoires de la patrie.

Vos voix se sont tues, sans doute, ô cloches de Notre-Dame, quand, en 1759, les boulets et la mitraille de l'ennemi ont abattu votre clocher, blessé les murs de la cathédrale, allumé sous les voûtes l'incendie, fait des ruines toutes semblables à celles que nous devions voir en 1922. C'est votre silence obligé qui accueillit ici le drapeau de Wolfe vainqueur, silence qui planait comme une grande et mystérieuse douleur sur un grand et mystérieux désastre. Dans ce silence se recueillait l'Église de Québec ; dans ce silence tragique des cloches de Notre-Dame, se recueillait aussi tout un peuple : et de cette méditation douloureuse et féconde allait sortir la volonté de vivre, de vivre quand même, de vivre la vie ancienne sous un pouvoir nouveau, et de continuer avec plus de vaillance encore l'épopée mystique et providentielle de la Nouvelle-France.

Et quand, plus de dix ans après, revinrent les cloches de Notre-Dame, elles redirent les premières victoires pacifiques du peuple canadien-français. Et depuis elles n'ont pas cessé de publier notre histoire, d'accorder leur voix avec toutes les allégresses, avec tous les élans magnifiques de notre race, et de chanter les combats et les triomphes successifs de nos libertés.

Et quand elles n'avaient pas à annoncer nos victoires politiques ou militaires, les cloches de Notre-Dame marquaient d'un son joyeux les événe-

ments solennels, liturgiques, de notre vie religieuse. Elles ont sonné pour la consécration épiscopale de tant d'évêques qui se sont succédé en forte et illustre lignée sur le siège de Laval, ou qui sont allés porter à d'autres Églises particulières le message de l'Église de Québec ; elles ont sonné pour les conciles provinciaux et plénier, convoqués dans notre Basilique, où s'élaborait, sous le regard de la Vierge Immaculée, la prospérité spirituelle de l'Église du Canada ; elles ont sonné pour les départs et les retours du premier Pasteur qui, chaque année, s'en va par les paroisses du diocèse répandre, communiquer l'Esprit Saint, l'Esprit de vie, et qui refait ainsi sans cesse l'unité spirituelle de son troupeau ; elles ont sonné pour l'entrée triomphale de nos cardinaux, quand revenus de Rome où les avait appelés et honorés la confiance du Souverain Pontife, ils faisaient paraître au regard de leur peuple, sur leurs épaules la pourpre des princes, et dans leur personne la rayonnante majesté de l'Église ; elles ont sonné pour les grands anniversaires, pour les centenaires religieux ou nationaux, où nous nous plaçons à revivre, pour en fortifier le présent, les nobles souvenirs du passé ; elles ont sonné, les cloches de Notre-Dame, à pleine voix et en plein ciel, quand le 11 novembre 1918, après les longues angoisses et les glas funèbres de la guerre la plus cruelle et la plus sanglante, elles annonçaient comme une bénédiction de Dieu, avec

la paix entre tous les belligérants, le triomphe de la justice et la victoire de la France !

II

Mais ces cloches nouvelles, qui vont remplacer les anciennes, et reprendre leurs hymnes interrompues, ajouteront au répertoire du vieux clocher de Notre-Dame des chants nouveaux.

C'est la vie qui se fait ici, chaque jour, et celle qui se fera demain, je veux dire la vie paroissiale d'abord, qu'elles devront tous les jours raconter.

Et quelle vie paroissiale plus belle en ses cadres séculaires, avec ses traditions vénérables, que celle de Notre-Dame ! Cette vie remonte, d'un mouvement continu, jusqu'aux origines mêmes de notre histoire ; elle confond avec la piété des premiers habitants de Québec ses premières ferveurs ; et elle prolonge en ses pratiques actuelles des habitudes religieusement conservées.

Confréries pieuses, presque aussi vieilles que Québec, et qui paraissent, comme lui, immortelles ; dévotions anciennes, à saint Joseph — celle-ci date de 1624, — à la Sainte Famille, au Sacré-Cœur, à la Vierge immaculée, à saint François-Xavier, et dont les cloches sonnent toujours l'heure irrévocable ; offices capitulaires dont la petite cloche, naguère, en 1915, avait pieusement recommencé l'antienne ;

solennités pontificales qui se développent avec magnificence à travers les nefs de la cathédrale, au sanctuaire, et jusque sur le trône primatial de nos archevêques : tout cela confère à notre paroisse de Notre-Dame une noblesse, une distinction de manières et de rites, inaliénables, une dignité spirituelle, qui fait de cette paroisse la première du Canada.

Et quel bon esprit anime cette paroisse ! Esprit de fidélité, discret et délicat, mais vivace quand même, et qui puise aux siècles qui l'ont formé, sa foi profonde, intelligente, amoureuse des vieilles coutumes et des vieilles prières. Oui ! vie paroissiale de Notre-Dame, si belle, si haute, si attachante que ceux qui doivent s'en séparer en gardent, dit-on, une incurable nostalgie.

Et le foyer de cette vie c'est cette cathédrale, cette Basilique qui peu à peu refait sa splendeur ; et ce foyer s'entoure, comme d'une couronne royale, des plus anciennes, des plus vénérables institutions de Québec et de ce pays : le vieux monastère des Ursulines, les vieux cloîtres de l'Hôtel-Dieu et les vieux bâtiments, si classiques, de notre cher vieux Séminaire.

C'est donc la vie religieuse de ce foyer, son développement continu et progressif, que ces cloches auront désormais mission de publier. Mais la vie, celle des paroisses comme celle des individus, est

un perpétuel écoulement d'énergies qui s'en vont, remplacées par des forces qui arrivent. Ainsi les générations paroissiales se succèdent, sans s'isoler ; elles font de leur vie incessante une trame infrangible où s'enchaînent dans un commun destin, ceux là qui naissent et ceux-là qui meurent.

Aussi, écoutez les cloches ! Elles annoncent aujourd'hui la mort et ses deuils, demain la vie et ses espérances. Le rythme de la vie se mêle sans cesse au rythme de la mort : c'est de cette double harmonie que se compose l'unité paroissiale, et c'est elle qui fait se continuer en perpétuelles traditions la vie humaine et surnaturelle, la vie totale de la paroisse.

Vous annoncerez ces providentielles successions, ô cloches de Notre-Dame ! Tristes, vous pleurerez sur les tombes où s'en va la mort ; joyeuses, vous chanterez sur les berceaux où vient la vie. Et pour faire plus étroites nos solidarités chrétiennes, vous convoquerez au pied d'un même autel, et sous le regard d'un même Père, les frères de ce foyer. Et vous annoncerez leurs joies spirituelles, comme vous publierez leurs deuils : et ainsi, sur l'aile sonore de vos cantiques ou de vos accents funèbres monteront toujours vers le ciel, la foi des anciens, l'espérance des vivants, la charité de tous allumant toujours sa flamme à l'Amour éternel de notre Dieu.

Et enfin, parce que Québec reste la capitale spirituelle et historique du Canada, ces cloches nouvelles

de Notre-Dame, comme leurs devancières, mêleront aussi leur voix aux voix de l'Église et de la Patrie.

Ici commencent ou aboutissent toujours tous les grands courants de notre vie religieuse ou nationale. Ici se juxtaposent, comme au centre naturel de leur action, la Cathédrale, l'Université, le Parlement : triple foyer de vie religieuse, intellectuelle, politique, où Québec élabore les destinées de notre race. Ici donc se trouve et bat toujours le cœur de la nation : et tout ce qui glorifie nos frères, et tout ce qui les blesse, a sa répercussion heureuse ou triste au foyer de Québec. Et c'est pourquoi les grandes joies comme les grandes douleurs publiques viendront encore, viendront toujours demander aux cloches de Notre-Dame leurs justes accents.

*

* *

Qu'elles soient donc bénies, ces cloches nouvelles, qu'elles soient consacrées pour qu'elles deviennent dignes de leur mission ! Ce verbe d'airain, qui doit publier tant et de si grandes choses, doit être un verbe sanctifié.

Vous communiquerez à ce verbe, Monseigneur, le souffle mystique qui doit l'animer ; vous marquerez de l'huile sainte ces lèvres de bronze, et vous tracerez sur leur métal l'onction qui le fera

capable de prier, de chanter, de pleurer, de vibrer toujours à l'unisson des plus hautes pensées, à l'égal des plus sublimes vertus.

Et elles s'en iront demain, ces cloches, prendre leur place au clocher de la cathédrale. Sur ce clocher, le coq gaulois reparaît et veut chanter encore, et pousser vers le ciel le cri profond de la race. Mais si vaillant que soit ce chant d'aurore, celui des cloches de Notre-Dame sera plus beau et plus large : il portera vers Dieu non seulement l'espoir toujours fragile, terrestre, de nos ambitions humaines, mais encore l'adoration, la prière fidèle des âmes qui cherchent par delà le temps les bonheurs inaltérables de l'éternité.

Pour l'inauguration de la Basilique de Québec reconstruite (1)

*Et constitui ibi locum arcæ in
qua fœdus Domini est, quod
percussit cum patribus nostris.*

*“ Et j'ai établi ici le lieu où
est l'arche d'alliance, l'arche de
l'alliance que Dieu fit avec nos
pères.”*

(3 Livre des Rois, VIII, 21.)

MESSEIGNEURS, (2)

MES FRÈRES,

La parole de Salomon que je prends pour texte, et qui fut prononcée à l'occasion de la consécration solennelle du Temple, se replace tout naturellement ce matin sur nos lèvres. Vous avez rétabli ici le lieu d'une antique alliance. Vous avez refait et vous retrouvez votre chère Basilique, l'église ancienne, presque aussi ancienne que Québec, où vos pères ont vraiment scellé de leurs prières et de leurs serments le pacte qui unit à Dieu notre peuple et notre race. *Et constitui ibi locum arcæ in qua fœdus*

(1) Prononcé le dimanche, 4 octobre 1925.

(2) S. G. Mgr Alfred Langlois, év. de Titopolis ; S. G. Mgr Joseph Hallé, Vic. Apost. de l'Ontario-Nord.

Domini est, quod percussit cum patribus nostris.
Depuis près de trois ans vous étiez exilés de ce temple, et vous y rentrez ce matin pour y goûter encore les douceurs de la piété, et pour y continuer l'histoire d'une longue et religieuse fidélité.

Et dans la joie des fêtes du retour, il semble que s'efface, pour un moment, le souvenir de cette nuit tragique du 21 au 22 décembre 1922, qui sur tant de ruines ici accumulées fit se répandre tant de larmes. Les flammes avaient dévoré presque tout de votre église, et il nous semblait alors qu'un irréparable malheur s'était abattu sur votre paroisse, sur Québec, sur tout notre pays. Elle était si vénérable, votre Basilique, avec ses origines presque trois fois séculaires ! Elle était si belle, dans la fraîcheur d'une toilette où la grâce et la piété avaient réuni toutes les ressources de l'art ! Et voilà que l'harmonie de ses lignes, et la blancheur de ses murs, et l'or de ses frises, et la masse presque élégante de ses piliers, et la richesse de ses sculptures, et la beauté classique de ses tableaux, et cette majesté que votre temple, certains jours, empruntait à la fois à sa haute parure et aux grandes cérémonies liturgiques : tout cela avait paru s'abîmer dans les flammes, et nous avions vu, aux différentes phases de l'impitoyable incendie, disparaître tout à tour et tant d'histoire et tant de beauté !

Ce matin, nous éprouvons la consolation de retrouver sur ses mêmes fondements et dans le

cadre de ses murs historiques, avec ses mêmes lignes harmonieuses et sa pittoresque architecture, avec le décor de ses mêmes sculptures, avec l'ensemble unique de sa beauté traditionnelle, notre chère et incomparable Basilique.

Grâce à votre inlassable générosité et au zèle si diligent de votre pasteur et de vos fabriciens, vous avez réparé l'irréparable. La Basilique que nous avions tant aimée, vous l'ouvrez ce matin au culte paroissial et à la piété du peuple canadien.

En souvenir des relations si étroites et cordiales qui ont toujours uni à la Basilique et à la cure de Québec notre cher vieux Séminaire, relations qui depuis si longtemps permettent à nos communautés de s'édifier aux spectacles de votre vie paroissiale et de vos grandes solennités religieuses, et d'en recueillir des impressions qui restent parmi les plus précieuses de nos vies d'écoliers ou de séminaristes, en souvenir de cette ancienne alliance, l'on a bien voulu inviter le Supérieur du Séminaire à célébrer avec vous ce matin cette fête du retour, et à se faire l'interprète de vos sentiments. Et j'aurai peut-être résumé en trois mots toutes vos pensées, toutes vos impressions, et toute votre œuvre, si je rappelle qu'aujourd'hui vous rendez à Dieu un temple, à la paroisse un foyer, et à l'histoire un monument.

I

Rendre à Dieu un temple : ce fut assurément le premier besoin, la première résolution de votre piété.

Et c'est dans ce besoin d'un lieu de rencontre de vos âmes avec Dieu que vous avez d'abord puisé le courage de vos grands sacrifices. Ce besoin est tellement puissant en nos âmes ! il est un commandement si formel de notre nature ! l'homme, être créé, sorti comme un chef-d'œuvre de la pensée et des mains de Dieu, l'homme qui eut le privilège de s'animer au souffle d'une infinie charité, se retourne sans cesse vers la Cause première de sa vie, et vers son premier Amour. Un instinct profond le reporte toujours vers l'Esprit dont émane son âme ardente, et vers la Beauté essentielle dont il aperçoit partout dans l'univers le rayonnement splendide.

Élevé par la grâce à des destinées surnaturelles, l'homme regarde toujours vers Dieu comme vers le Père aimé qui l'a associé à sa vie, et vers le ciel comme vers le lieu d'un filial et suprême héritage.

Un jour, à l'heure des confidences premières de l'Éden, sous les arbres discrets du jardin, l'homme rencontra l'Auteur de sa double vie humaine et surnaturelle. Il garda de ces entretiens, même après son péché, le besoin plus impérieux de revoir Dieu, de le rejoindre dans le silence et l'intimité de la prière. Ce besoin est une condition de son bonheur.

David le rappelait à son peuple : *Lætetur Israel in eo qui fecit eum : et filii Sion exultent in rege suo.*(1) “Qu’Israël trouve sa joie en Celui qui l’a créé : et que les fils de Sion tressaillent en celui qui est leur Maître.” Et Dieu lui-même, Père autant que Créateur, Rédempteur déjà, même aux jours sombres, aux jours de colère du Testament ancien, a toujours souhaité retrouver l’homme perdu, et l’admettre aux conversations divines.

Ce besoin de Dieu et de l’homme s’est réalisé d’abord dans le culte individuel, puis familial des patriarches. Mais nul temple ne s’élevait alors à la gloire du Très-Haut. C’est l’univers immense, mais réduit par l’homme aux proportions de son court regard, l’univers avec sa coupole tour à tour pleine de lumière pure ou d’ombres mystérieuses, qui fut en vérité le premier sanctuaire où se retrouvaient Dieu et l’homme, où l’homme — Abel, Noé, Abraham, Melchisédech — faisait monter vers Dieu la prière et l’offrande.

Le Psalmiste n’a-t-il pas lui-même célébré la gloire de ce temple de la nature, et la beauté splendide de ses liturgies, quand il nous montre Dieu qui étend le ciel comme une tente, *extendens cælum sicut pellem*,(2) et quand dans ce temple il nous représente le Dieu que l’on adore, enveloppé de lumière comme d’un vêtement *amictus lumine sicut vestimento*,(3)

(1) Ps. 149, 2.

(2) Ps. 103, 2.

(3) Ps. 103, *ibid.*

trônant sur les nuées et porté sur les ailes des vents : *qui ponis nubem ascensum tuum ; qui ambulas super pennas ventorum*(1). Autour de ce Dieu s'empressent des ministres qui sont les anges, aussi légers que des souffles, aussi ardents que des flammes : *qui facis angelos tuos, spiritus, et ministros tuos ignem urentem*.(2)

Et le Psalmiste continue de décrire la splendeur de l'immense sanctuaire, et il conclut par ce mot qui échappe à son âme ravie et à sa piété jalouse : *Sit gloria Domini in sempiterna*.(3) Que la gloire du Seigneur soit célébrée dans tous les siècles... *Deficiant peccatores a terra et iniqui ita ut non sint*(4) et que de ce temple les pécheurs, les injustes soient à jamais bannis !

Cependant, vous le savez, dans ce temple trop vaste pour retenir et discipliner l'attention des adorateurs, tour à tour s'affirma la fidélité des enfants de Dieu et se consumma l'infidélité des enfants des hommes.

Il fallait pour tenir l'homme dans l'orientation surnaturelle de ses destinées, avec une révélation toujours prévenante de la vérité, une liturgie plus précise, un culte plus ordonné, un sanctuaire plus intime où il éprouverait davantage la présence et le bienfait de Dieu.

(1) Ps. 103, 3.

(2) Ps. 103, 4.

(3) Ps. 103, 31.

(4) Ps. 103, 35.

Et ce fut, pour le peuple choisi, à qui Jéhovah confiait les traditions de la vérité, ce fut pour le peuple juif, au sortir de l'Égypte, l'ordre de construire l'Arche d'alliance, et le tabernacle mobile qu'Israël emportait comme une tente voyageuse à travers les déserts de l'Arabie.

Ce sanctuaire fut la promesse des présences de Dieu au milieu de son peuple, et la promesse des audiences de sa miséricorde. *Facient mihi sanctuarium et habitabo in medio eorum*,⁽¹⁾ avait dit le Seigneur à Moïse sur le Sinaï. Et l'Arche d'alliance, recouverte du propitiatoire où Dieu rendait ses oracles, gardienne des tables du témoignage que Moïse avait rapportées de la montagne fulgurante, l'Arche d'alliance fut, en vérité, le premier sanctuaire fait de la main des hommes, le lieu sacré, choisi, des rencontres officielles, publiques, de Dieu avec son peuple. *Et constitui ibi locum arcae in qua fœdus Domini est, quod percussit cum patribus nostris.*

Plus tard, quand Israël fut établi dans la Terre promise, et que Jérusalem, devenue la capitale du royaume, fut libérée des guerres qui avaient troublé le règne de David,⁽²⁾ ce fut la mission et la gloire de Salomon d'ériger le temple magnifique où, pour la première fois, la piété de l'homme essayait d'égaliser son effort à la majesté de Dieu.

(1) Exode, 25, 8.

(2) 3ème Livre des Rois, V, 3.

Tabernacle de l'alliance, temple de Salomon : deux sanctuaires où s'empessa la sollicitude divine, où se dévoua la reconnaissance humaine. Tant d'offrandes furent apportées pour ériger le tabernacle, que Moïse dut ordonner au peuple de retenir l'abondance de sa charité : *nec vir, nec mulier quidquam offerat ultra in opere sanctuarii.*(1) Et l'on sait avec quel luxe de matériaux précieux, avec quel concours de milliers d'ouvriers, avec quelle habileté des artistes de Jérusalem et de Tyr, avec quelles ressources inépuisables du peuple juif, fut construit le temple incomparable de Salomon.(2)

Ces deux sanctuaires classiques de la piété juive répondaient donc au profond désir des hommes de rencontrer Dieu, au besoin infini de Dieu de communiquer avec les hommes.

Et pourtant, dans ces deux sanctuaires ne devait monter vers Dieu qu'une adoration craintive et humiliée, et autour de leur autel ne devaient s'élever que les gémissements des victimes immolées et la fumée des sanglants sacrifices. Le culte du Testament ancien, expression d'un conflit originel entre Dieu et l'homme, était fait surtout de repentirs, de terreur sacrée, et d'espérances jamais satisfaites.

Aussi un autre temple devait aux jours de rédemption remplacer ceux-là : moins somptueux que celui de Salomon, plus accueillant, où l'homme serait

(1) Exode, 36, 6.

(2) 3, Les Rois, V-VII.

associé à la charité de Dieu, et où le disciple aimé pourrait poser sa tête sur la poitrine du Christ.

“ Allez, avait dit Jésus à ses apôtres, et préparez une grande salle pour le festin de mon amour, pour cette Pâque que j'ai désiré d'un si grand désir manger avec vous.”(1)

Et ce fut le cénacle qui s'ouvrit, non plus à la crainte, mais à l'amour de Dieu. Et ce fut le Christ immolé qui y remplaça les victimes insuffisantes du temple de Salomon; et ce fut le pain du ciel qui y fut distribué aux hommes; et ce fut le sang de Jésus qui y remplit les coupes de l'hospitalité; et ce fut le cœur de Jésus qui au moment de l'action de grâces y répandit en un langage tout nouveau l'hymne incomparable de la tendresse divine. Et le cénacle, avec sa table eucharistique, avec son autel de charité rédemptrice, avec ses conversations intimes, ardentes et miséricordieuses, échangées entre Dieu et l'homme, devint pour jamais le temple de la loi nouvelle, celui-là même qui, multiplié par toute la terre, érigé partout où pénètre l'Évangile de Jésus et où se trouvent des adorateurs en esprit et en vérité, y convoque au culte du Testament nouveau toutes les âmes avides de la présence de Dieu, et éprises de son amour.

Et le cénacle, l'église catholique construite selon le plan nouveau et plus vaste de la rédemption

(1) S. Matth., XXVI, 17-19.

divine, ne sera plus, comme aux siècles de la Loi ancienne, un sanctuaire exclusif où ne pénètre que le grand prêtre, et dont la foule suppliante doit se tenir à distance. Le christianisme a élargi le temple de Dieu, il l'a fait capable d'abriter Dieu et l'homme, il en a fait leur maison commune, le lieu béni de leur mutuelle et très douce charité.

Aussi, qu'ils sont aimés, grand Dieu, vos tabernacles, les tabernacles de la loi d'amour ! Qu'ils sont aimés, ô Dieu, vos autels ! les autels où depuis vingt siècles habite Jésus eucharistique, où l'Ami toujours sacrifié, toujours aimant, ne cesse d'ouvrir son cœur à nos humaines tendresses ! Et quel besoin pressant nous éprouvons de les voir s'élever partout où la foi au Christ et à son eucharistie groupe une communauté de chrétiens !

C'est à ce besoin qu'avaient satisfait vos pères, quand ils ont construit cette église, ce temple qui une fois encore nous rassemble. C'est à ce besoin profond, impérieux, que vous avez vous-mêmes répondu quand, au prix de tant de sacrifices, vous avez réédifié ce que l'incendie avait détruit. Et ce matin, en pénétrant dans votre cathédrale renouvelée, vous pouvez répéter à Dieu, avec toute la fierté qui inspirait Salomon au jour de la consécration du temple de Jérusalem : *Ædificans ædificavi domum in habitaculum tuum, firmissimum solium tuum in sempiternum*. O Dieu, nous avons bâti cette

maison pour qu'elle soit votre demeure, — *firmissimum solium in sempiternum*, et je l'ai bâtie pour que votre trône s'y affermissse à jamais.(1)

Et plus heureux que le temple de Salomon ce temple, le vôtre, ne contiendra pas seulement la nuée mystérieuse qui était pour les Juifs le symbole fragile de la présence divine,(2) il contiendra par l'Eucharistie, Dieu lui-même, le Verbe incarné et glorieux ; il ne sera pas seulement le tabernacle du témoignage et de la promesse, il sera le tabernacle de l'alliance définitive, et des réalités éternelles.

Et c'est ici, mes frères, dans ce temple dont Notre-Seigneur Jésus-Christ fait un cénacle, dans cette église qui est un lieu de très douce hospitalité divine, c'est ici que vous viendrez désormais répandre devant Dieu vos pensées et vos prières, et que vous referez, chaque dimanche, chaque jour, au pied d'un même autel, l'unité touchante de votre vie religieuse. En même temps que vous avez redonné à Dieu un temple, vous avez refait pour votre paroisse un foyer.

II

Ce fut, dans l'Église catholique, une inspiration heureuse, providentielle, que celle qui groupa en communautés paroissiales les fidèles. Les paroisses furent ainsi constituées comme de petites églises

(1) 3 Rois, VIII, 13.

(2) 3, Rois, VIII, 10.

dans la grande, chacune étant rattachée par les liens solides, infrangibles, de la foi, de la discipline et de la hiérarchie, au centre nécessaire de l'unité.

Et les paroisses ainsi formées rendaient plus faciles les pratiques religieuses, et plus efficaces les directions du chef et Père commun des fidèles.

C'est l'une des beautés admirables de la paroisse qu'elle soit plus qu'un groupement artificiel de personnes et d'âmes, qu'elle établisse entre les personnes et les âmes de véritables affinités spirituelles, et qu'elles les lie de telle sorte par de communes relations, que seul le mot famille puisse bien définir cette union.

Quelle admirable et touchante similitude entre la vie de famille et la vie paroissiale ! Et combien toutes deux supposent un foyer où elles se développent et où elles prospèrent !

Participer à une même vie, communier aux mêmes pensées fraternelles, s'aimer d'une affection qui emprunte sa force à une étroite parenté du sang et des âmes, se nourrir, grandir autour d'une même table, et s'orienter sous une même direction paternelle vers l'avenir et vers Dieu, n'est-ce pas là vivre la vie de famille, celle-là même qui se multiplie et s'épanouit dans vos foyers ? Et ne retrouve-t-on pas, dans la communauté paroissiale, selon un ordre différent et spirituel, tous ces mêmes éléments, toutes ces conditions de la vie familiale ?

Dans la paroisse, des chrétiens, enfants d'un même Dieu, naissent à la même vie surnaturelle par la grâce d'un même baptême, au foyer d'une même maison, qui est la maison de Dieu. A ce foyer, les âmes s'animent aux mêmes pensées de la foi, se dilatent aux mêmes affections divines. A une même table dressée par l'éternel Amour, elles s'alimentent au même pain eucharistique pour réparer leurs forces inégales et resserrer le lien de leur fraternité. Là aussi, près du même chef spirituel qui leur est donné, près du prêtre, les âmes s'instruisent des vérités essentielles, et apprennent l'orientation nécessaire de leurs destinées. Là au pied d'un même autel, vers un même Père qui est aux cieux, monte la même prière que le Christ nous enseigna, et qui jaillit toujours de nos humaines indigences : *Pater noster, qui es in cœlis*... Là enfin, dans l'intimité des réunions paroissiales, autour d'un même pasteur, les âmes se reconnaissent, se rapprochent et se confondent ; elle s'unissent dans la charité pour partager les mêmes joies, parfois pour pleurer sur les mêmes deuils, toujours pour s'attacher aux mêmes espérances.

Oh ! la douceur du foyer chrétien ! Oh ! la douceur toute semblable du foyer paroissial !

Mais il vous manquait depuis près de trois ans, le foyer si cher à votre piété. Et vous gardiez avec raison la nostalgie de votre belle et antique cathé-

drale. Vous y revenez ce matin avec autant de joie que vos pères quand, en 1771, après douze années d'hospitalisation paroissiale, tantôt — de 1759 à 1764 — dans la chapelle des Ursulines, tantôt — de 1764 à 1771 — dans la chapelle reconstruite du Séminaire, ils revenaient dans leur église qu'ils avaient dû quitter après le bombardement de 1759.

La nuit incendiaire du 22 au 23 juillet 1759 avait fait de votre temple des ruines toutes semblables à celles que nous avons vues au matin du 22 décembre 1922. De la cathédrale, il ne restait plus alors que des voûtes crevées, des murs calcinés, des débris lamentables. Mais vos pères, malgré toutes les tristesses des années terribles de la conquête, avaient voulu refaire à Dieu son temple et à la paroisse son foyer. Comme eux, avec le même courage et avec le même amour, vous avez rassemblé les pierres sacrées de ce foyer une fois encore dévasté, et votre vie religieuse y va reprendre son cours heureux et traditionnel.

Ici, vous reformerez les assemblées familiales où vous goûtiez la joie de vous retrouver tous ensemble pour prier Dieu. Ici encore, vous retrouverez le tabernacle qui appelle votre amour, et la table sainte et les sacrements qui referont sans cesse pour les combats spirituels vos forces fragiles. Ici encore, au pied de cette chaire si semblable à l'ancienne, vous vous instruirez des mêmes doctrines ; et sous

ces voûtes vos chants feront monter vers Dieu le même *Credo*. Dans cette Basilique, aux heures décisives, heureuses de votre vie, vous viendrez au Dieu qui dispense et mesure les bonheurs humains. Et aux jours de deuil, aux jours des funérailles, vous apporterez ici vos morts, vous y viendrez vous-mêmes un jour, pour que sur les tombes aimées se répandent avec la prière d'éternelles consolations.

Ici enfin, dans cette cathédrale où depuis 1659 s'érige le trône de nos évêques et archevêques, vous reverrez — et daigne le Ciel exaucer bientôt nos vœux(1) — vous reverrez les Pontifes qui en furent toujours l'ornement le plus précieux ; et dans cette église, mère de toutes les églises du Canada, vous éprouverez encore l'impression heureuse d'habiter au centre même de la vie religieuse de notre bien-aimée patrie. Et parce que chez nous, religion et patrie sont étroitement liées, vous aurez encore la fierté, à certaines heures, de vous retrouver ici comme au foyer le plus ancien de notre vie nationale.

Et c'est, d'ailleurs, parce que vous avez conscience, paroissiens de Notre-Dame, d'être ici au lieu même de nos lointaines origines, et d'y être les continuateurs d'un long passé, les héritiers fidèles d'une tradition unique et glorieuse, que vous avez voulu non

(1) S. G. Mgr Paul-Eugène Roy, devenu depuis le 18 juillet précédent archevêque de Québec, était alors gravement malade. Successeur de S. E. le cardinal Bégin, dont il fut l'auxiliaire et le coadjuteur pendant dix-huit ans, il ne devait régner que sept mois sur le siège de Québec. Il mourut le 20 février 1926.

seulement refaire à votre paroisse un foyer, mais aussi rendre à notre histoire un monument.

III

Aussi bien, votre vie paroissiale prend-elle ses origines aux origines mêmes de ce pays ; elle plonge en quelque sorte aux sources de notre vie historique.

Pour en retrouver la première heure il faut aller jusqu'à 1608, jusqu'au jour où Champlain fonda notre ville, et y fit prier ses premiers compagnons ; il faut remonter sûrement jusqu'à 1615 où fut érigée près de l'Abitation, sur notre grève encore sauvage, la première chapelle de Québec.

Vie religieuse collective vraiment paroissiale, vécue alors sous la direction spirituelle de nos missionnaires Récollets, mais qui avait encore à cette époque toute la fragilité de notre vie coloniale, et que devait détruire ou suspendre en 1629 l'audace facile d'un fortuné capitaine.

Mais quand, en 1633, revinrent à Québec et Champlain, et la fortune, et le drapeau et l'apostolat de la France, ce fut ici même, sur le terrain où s'érige votre Basilique, que Champlain voulut affirmer une fois encore son dessein de conquérir pour Dieu des terres nouvelles, et il y construisit, pour satisfaire à un vœu de sa piété, le sanctuaire de Notre-Dame de Recouvrance.

Notre-Dame de Recouvrance fut donc tout d'abord un ex-voto à la Vierge qui rendait à la France une France nouvelle ; mais ce sanctuaire fut aussi le gage d'une alliance renouvelée et définitive entre le Christ et notre race. Champlain pouvait lui aussi redire la parole de Salomon : *Constitui ibi locum arcæ in qua fœdus Domini est.* Et dans le *Te Deum* qui dut marquer cette recouvrance du sol et des âmes, il y eut des accents de foi apostolique qui sur ce rocher de Québec ne devaient jamais plus s'éteindre.

Peu importe que l'incendie ait détruit, en 1640, Notre-Dame de Recouvrance ! Sur le terrain qui avait gardé les cendres de cette première église, fut élevé bientôt, en 1647, un temple nouveau dédié cette fois à Notre-Dame de Conception, et qui refaisait à votre paroisse et à l'Église naissante de Québec, un foyer qu'aucun accident ne devait plus jamais complètement détruire, dont les fondations devaient s'incorporer en quelque sorte au sol de Québec et à notre histoire.

En 1666, deux ans après l'érection canonique de votre paroisse, Monseigneur de Laval consacrait cette église sous le vocable de l'Immaculée Conception. Des agrandissements successifs, en 1687 du côté du chœur, en 1697 du côté des tours, ont donné au cadre premier des proportions plus considérables, et, en 1744, ajouté au premier plan des bas-côtés

des nefs latérales devenues nécessaires. Mais les mêmes murs primitifs sont restés ; ils dessinent toujours votre grande nef. Maintenant ajourés, percés d'arcs réguliers, et devenus des piliers indestructibles, ils s'élèvent toujours du sol et portent vos voûtes élégantes. Ni le temps, ni les canonnades anglaises de 1759, ni l'incendie de 1922 n'ont pu abattre ces murailles qui restent comme des témoins solides d'un passé que vous ne voulez pas abolir. A cette continuité de la prière et des souvenirs, vous avez voulu vous-mêmes sacrifier l'utilité plus pratique d'un édifice nouveau, vous avez voulu que votre foi présente allât rejoindre par ce monument toujours ancien, par ces murs restaurés, et jusque par cette décoration identique, la foi de vos ancêtres.

Et alors ce matin, grâce à ces combinaisons de votre fidélité, vous retrouvez, semble-t-il, avec un orgueil tout filial, le temple qu'avaient construit vos pères, et dans cette basilique de 1925, vous vénerez encore les pierres sacrées de l'Église de 1647.

Mes frères, à une époque où les traditions s'en vont si rapidement, à une époque où l'on change si facilement son âme et son foyer, vous avez voulu intangible un héritage séculaire, vous avez conservé pour des âmes toujours semblables un foyer toujours le même. Et c'est au sanctuaire ancien où s'agenouillèrent les ancêtres que vous venez ce matin prier encore.

Élargissant votre piété jusqu'aux limites de vos devoirs de premiers paroissiens de Québec et du Canada, vous avez reconstitué selon l'harmonie traditionnelle de ses lignes votre Basilique, et vous avez redonné à Québec et au Canada un monument désormais impérissable.

Et ce monument reste donc ici, à Québec, comme un témoignage : le témoignage de l'alliance première de notre peuple avec Dieu ! Et vous pouvez ce matin reprendre pour vous-mêmes la parole de Salomon dédiant au Seigneur son temple magnifique : *Et constitui ibi locum arcæ in qua fœdus Domini est, quod percussit cum patribus nostris*. Nous avons établi ici le lieu où est l'arche, l'arche de l'alliance que fit le Seigneur avec nos pères.

O Église, ô cathédrale désormais indestructible, reste donc sur ce fier rocher de Québec, comme le monument ancien et toujours nouveau d'un pacte séculaire. Qu'ici tes enfants soient toujours bénis de Dieu ! Qu'ici tes prêtres soient toujours des apôtres efficaces de l'Évangile ! Qu'ici, sur le trône des Laval, des Briand, des Plessis, des Taschereau et des Bégin, continue de régner la dynastie de nos grands évêques ! Laisse, ô chère Basilique, s'imprimer encore et toujours sur les pierres de ton foyer, l'histoire qui ne doit pas finir d'une nation consacrée, et qui a voulu poser ici son arche de divine alliance.

Et porte toujours bien haut, plus haut que tes murs, et jusqu'au sommet de tes clochers les deux symboles de cette alliance des aïeux : le coq d'or qui annonce la fidélité de notre race, et la croix, la croix du Christ qui, sur cette terre du Canada, aime encore et sauve toujours les fils des Francs !

Pour l'inauguration de l'église du Saint-Sacrement à Québec (1)

C'est une maison de prière que vous offrez ce matin au Dieu de nos autels. Vraiment, au dernier jour de ce Congrès, si pieux, si solennellement célébré, et qui restera comme une date fervente dans l'histoire eucharistique de Québec, vous ne pouviez faire à Jésus-Hostie un hommage extérieur qui fût plus approprié, ni plus magnifique.

Pendant ces jours qui nous ont si souvent rassemblés pour l'étude et pour la prière, nous avons mieux compris, il me semble, le don de Dieu, le don sacramentel que Jésus fait de lui-même aux hommes ; nous avons mieux aperçu nos devoirs de gratitude pour un si inestimable bienfait ; et voilà que ce matin, avant de terminer ces journées mémorables, grâce au zèle prévoyant et actif des Révérends Pères du Saint-Sacrement, grâce aussi à la générosité des fidèles de

(1) Ce discours fut prononcé le dimanche 16 septembre 1923, en présence de S. E. le Cardinal Bégin, et de NN. SS. les Archevêques et Evêques de la Province de Québec, venus pour la clôture du Congrès eucharistique provincial de Québec. Le Congrès se termina ce jour-là par l'inauguration de l'église du Saint-Sacrement, le matin, et dans la soirée par une inoubliable procession du Saint-Sacrement qui défila à travers les rues de Québec, depuis l'église de Jacques-Cartier jusqu'au Parc des Champs de Bataille où avait été dressé le Reposoir.

cette paroisse et des bienfaiteurs de cette église, nous pouvons présenter à Jésus-Hostie un temple nouveau, un tabernacle où il habitera désormais, où il fera ses délices d'être avec les enfants des hommes.

Et ce temple, ce tabernacle s'érige avec une imposante majesté sur ces falaises historiques de Sainte-Foy, tout près des lieux où s'écrivit, avec le sang pur et généreux de la victoire, la dernière page de notre épopée française. S'il est vrai que la foi religieuse des fiers soldats de Lévis, autant que leur patriotisme, dicta ici l'impérieuse volonté d'une race qui ne voulait pas mourir, il n'était que juste que sur ces champs foulés par les défenseurs de l'autel et du drapeau, non loin de la colonne des Braves qui dresse vers le ciel l'hommage de la patrie, s'élevât un sanctuaire magnifique, un monument de piété où la foi héritée des ancêtres pût faire monter toujours vers Dieu l'hommage de sa fidélité.

Jésus a défini un jour, en parlant du temple de Jérusalem que souillait le mercantilisme judaïque, tous les temples qui devaient lui être consacrés. Ma maison, dit-il, sera appelée une maison de prière. Ici, c'est la prière eucharistique qui s'élèvera comme un encens perpétuel vers Dieu. Et cette prière, vous la voyez elle-même symbolisée, matériellement définie par ce trône et par cet autel vers lesquels convergent toutes les magnificences du sanctuaire :

le trône splendide, surmonté du manteau royal, où jour et nuit, dans le rayonnement de l'ostensoir, s'offrira à vos adorations Jésus-Roi ; l'autel, disposé pour le sacrifice, où chaque matin sera immolée Jésus-Victime, et où le Roi se fera Rédempteur.

Prières d'adoration vers le trône de Jésus-Roi ; prières de rédemption à l'autel où s'offrira Jésus-Sauveur ; voilà pour quelles fins surnaturelles et essentielles, ce temple est érigé. Et c'est l'opportunité, la nécessité de cette double prière eucharistique que je voudrais ce matin rappeler à vos esprits.

I

C'est pour l'adoration, d'abord, que vous offrez à Dieu cette église du Saint-Sacrement. Et c'est pourquoi le trône auguste de l'Hostie occupe ici la première place, attire tous les regards et toutes les âmes. C'est l'ostensoir que l'on veut ici montrer, faire resplendir, et par lui, dans la gloire de ses flèches d'or, c'est Jésus, c'est la royale personne de Notre-Seigneur que l'on veut offrir à l'adoration des fidèles.

Nul dessein, n'est, d'ailleurs, plus conforme à la nature du Sacrement. Sous le voile léger et discret de l'Hostie, il y a Dieu. Sous ces apparences du pain, il y a le Christ du Cénacle, la deuxième per-

sonne de la Trinité, descendue sur terre pour les hommes, faite homme pour notre salut. Jésus-Hostie, Dieu et Homme, unissant en sa personne adorable la nature divine et la nature humaine, se présente à nous surtout, sans doute, comme un frère secourable, qui nous aime d'un immense amour et qui pour cela a tout pris de notre humanité, sauf le péché. Mais Jésus-Hostie est aussi, et avant d'être homme, Dieu, l'Etre incréé, subsistant par Lui-même, principe et fin nécessaire de toute créature. Et si, agenouillés au pied des ostensoirs nous nous plaisons surtout à voir s'irradier dans les feux de l'autel, la personne transfigurée, glorieuse et tant aimée de notre Frère du ciel, nous ne pouvons pas oublier que là aussi, sur le trône que lui élève la piété, rayonne dans l'union hypostatique des deux natures, la majesté auguste de notre Dieu Créateur. C'est, d'ailleurs, par sa vertu divine et non par des forces humaines, que Jésus, Dieu et Homme, opère dans l'hostie cette transubstantiation qui le met lui-même, qui met Dieu vivant à la place du pain, qui fait de la créature le Créateur.

Mais puisque c'est Dieu qui est dans l'hostie, et dans l'ostensoir, sa présence y commande d'abord une prière d'adoration. Le premier devoir de l'homme envers Dieu, c'est celui de l'adoration. L'adoration seule est la reconnaissance plénière de notre dépendance vis-à-vis notre Créateur. L'adoration seule est

l'exacte mise au point de l'homme et de Dieu. Elle prosterne dans son néant la créature : elle met dans ce geste l'aveu de sa complète sujétion ; elle proclame donc la royauté absolue de Celui qui a tout créé ; elle offre, elle abandonne, elle consacre au service de ce Maître absolu les fragiles puissances que nous avons reçues de sa bonté. Et parce qu'il est le Maître absolu et éternel, non seulement de tous les hommes, mais aussi de tous les mondes, non seulement l'homme mais tout l'univers doit adorer. *Omnis terra adoret te et psallat tibi.*(1) Et tout l'univers adore. Le *Benedicite omnia opera Domini Domino*, n'est que le cantique que la création chante à son créateur. Il est, dans la fournaise ardente, sur les lèvres des trois enfants héroïques, comme l'association de tous les éléments créés pour composer l'hymne d'universelle adoration. C'est l'écho prolongé jusqu'à nous des concerts mémorables par lesquels l'adoration s'en va de la terre et des eaux, des montagnes et des collines, des soleils et des ténèbres, des jours et des nuits, des anges et des cieux, de créatures en créatures, de sphères en sphères, de mondes en mondes jusqu'au trône de l'Infini, *in firmamento cæli*, jusqu'à Dieu. Seigneur et Créateur. Et c'est le privilège de l'homme, roi de la création, capable d'intelligence et d'amour, de s'approprier en quelque sorte toutes ces voix éparses, de prendre sur ses lèvres toutes ces harmonies, de mettre dans son

(1) Ps. 65.

adoration toutes ces adorations, et de faire monter ainsi vers Dieu, dans ses prières humiliées, l'universel et juste hommage de toutes les créatures.

Quand donc nous adorons au pied de l'ostensoir, quand nous prosternons devant l'Hostie nos âmes et nos corps, nous proclamons la divinité de Jésus et sa royauté souveraine ; nous portons jusqu'à lui le néant de toutes choses, nous faisons l'acte nécessaire de l'universelle obéissance. *Dignus est Agnus, qui occisus est, accipere virtutem et divinitatem.*(1) Il est digne, l'Agneau qui a été immolé, qu'on lui attribue puissance et divinité, s'écrie, au ciel, l'assemblée des anges et des vieillards. *Sedenti in throno et agno, benedictio et honor et gloria et potestas in sæcula sæculorum.*(2) A celui qui est assis sur le trône, et à l'Agneau, bénédiction, honneur, gloire et souveraineté dans les siècles des siècles. Et ces chants d'adoration que l'Apôtre bien-aimé entendit pendant ses extases apocalyptiques, expriment à merveille notre premier devoir envers l'Hostie, l'adoration fervente qui doit monter vers nos tabernacles, vers tous les ostensoirs, vers l'Agneau immolé, eucharistique et éternel.

Et si jamais il fut un temps où il importait de proclamer la royauté du Christ, et de prosterner les foules devant l'Eucharistie, c'est bien le nôtre. Et les congrès eucharistiques sont venus à propos

(1) Apoc. V, 12.

(2) Apoc. V, 13.

proclamer cette nécessité. Sans doute, depuis que Pie X, de sainte mémoire, a renouvelé la dévotion au Saint Sacrement, depuis le décret *Sacra Tridantina* de 1905 sur la communion quotidienne; depuis que Pie X a davantage fait descendre du tabernacle vers les foules le pain eucharistique, depuis son décret de 1910 sur la communion des enfants ; depuis qu'il a agrandi nos tables de communion pour y multiplier les banquets et les convives, il semble que le règne eucharistique de Jésus soit plus étendu et plus assuré. Cependant, qui ne sait qu'à mesure que Jésus-Hostie conquiert les âmes à son amour, satan redouble l'activité de son empire. C'est la lutte sans trêve des deux ennemis et des deux étendards.

Il semble que depuis le commencement de ce siècle, une immense fièvre de plaisirs occasionnée par une grande prospérité matérielle et par tous les comforts et les raffinements de la vie moderne, court avec violence dans les veines de l'humanité et y incendie les vertus. C'est le roi de la volupté qui veut se substituer au Roi des vertus. D'autre part, l'individualisme poussé à l'excès dans la vie personnelle, dans la vie sociale, même dans la vie nationale, y détruit la charité fraternelle et chrétienne ; des solidarités trop intéressées que l'on cherche à multiplier en dehors du Christ ne sont le plus souvent que des collections d'égoïsmes.

Nous assistons donc tout ensemble et à une propagande merveilleuse de la royauté eucharistique de

Jésus, et à une propagande renouvelée et plus pressante de la royauté du démon. A peine dix ans après le premier décret de Pie X, au lendemain de la déclaration de guerre qui allait bouleverser l'Europe et le monde, Benoît XV, de pieuse mémoire, signalait cette royauté du mal qui avait créé dans la société contemporaine des habitudes de paganisme ; il dénonçait les puissances malsaines qui avaient déchaîné le fléau : l'égoïsme voluptueux, l'orgueil et le mépris de l'autorité, les haines sociales, la recherche désordonnée des jouissances et des biens temporels. Voilà tout ce qui fait régner la chair sur l'esprit, ce qui compose l'évangile de satan et ce qui éloigne de l'Évangile de Jésus ; voilà ce qui déchristianise le monde. Et c'est tout cela qu'il y avait au fond des conflits qui secouaient avec une violence inouïe les assises mêmes de la civilisation.

Or, la guerre a passé sur tout cela sans le détruire. Au contraire, on dirait qu'après toutes les sanglantes hécatombes de l'immense bataille, au sortir de ses indéfinissables angoisses, le monde depuis quatre ans en proie à la nostalgie du plaisir, a été pris de vertige et s'est jeté avec folie dans ses anciennes ivresses. Et voilà que sur le trône même où avait parlé Benoît XV, d'où s'étaient fait entendre des appels vers plus de renoncement, vers plus de fraternité, vers plus de justice et vers la paix, une autre voix reprenant les accents du Pontife qui ne meurt pas, dénonce une fois encore

les mêmes puissances du mal qui n'ont pas désarmé, que la guerre n'a pas abolies, ni domptées. Pie XI, à son tour, dans sa première encyclique au monde catholique, organise la lutte de l'Église contre la royauté de satan, et veut sur tant de ruines accumulées restaurer la paix dans le règne du Christ. *Pax Christi in regno Christi*. Il anathématise tant d'idoles qu'a fait surgir le néopaganisme contemporain, idoles de l'esprit, idoles de la chair, idoles de la richesse, idoles du plaisir qui réclament partout des adorateurs.

“ Les dieux s'en vont ”, avait proclamé aux premiers jours du christianisme, dans le ciel païen où venait de paraître la croix de Jésus, la voix d'une sibylle en détresse. Et les dieux s'en allaient. Dieu enfin chassait les dieux ! Et les idoles s'évanouissaient dans la lumière grandissante de l'Évangile.

“ Les dieux reviennent ”, semblent clamer aujourd'hui sur la colline du Vatican la voix des papes. Hélas ! les dieux ont toujours voulu revenir depuis que le Christ les a vaincus sur le Calvaire. Et même les dieux n'ont jamais été absents de l'humanité, depuis que satan eut la liberté de tenter et de perdre les âmes. Les dieux du paganisme, ce sont les éternelles passions de l'homme aperçues dans leurs objets, identifiées avec ces objets, adorées en eux, et prenant au caprice de chaque siècle les formes changeantes de l'idolâtrie. Aujourd'hui ces passions, augmentées

de tous les raffinements de la vie moderne, essaient plus que jamais de varier leurs séductions, de captiver les hommes et de les prosterner dans l'infidélité. Et les prostrations, hélas ! se multiplient devant toutes les idoles nouvelles et fascinatrices de ce siècle.

Eh bien ! contre ces passions qui veulent toujours régner, contre tous ces faux dieux qui reviennent toujours, il faut toujours dresser le trône de notre vrai Dieu. Et puisque c'est la colonne du veau d'or qui porte aujourd'hui plus haut que toutes les autres l'idole préférée, en face et contre la colonne du veau d'or élevons plus haut l'ostensoir de Jésus; à côté des splendeurs fragiles de la richesse, montrons la royale pauvreté de l'Hostie; aux désirs insatiables de jouissances, opposons l'insatiable recommencement des sacrifices eucharistiques ! Eh oui ! puisque les dieux reviennent toujours, que le trône de Jésus-Hostie ne cesse jamais de se transformer tous les jours en autel, et que sur cet autel Jésus-Victime continue de vaincre les dieux et de sauver les hommes !

II

Ce dont le monde a toujours le plus besoin, c'est d'être sauvé. Le monde de tous les siècles, celui d'aujourd'hui, comme celui du temps d'Hérode et de Pilate, a besoin de rédemption.

La rédemption, elle nous est venue du Calvaire d'abord, de la croix douloureuse où mourut pour le monde le Roi du monde ; mais elle nous vient aussi chaque jour de l'autel, de ce calvaire mystique que Jésus a voulu multiplier en tous lieux, partout où il y a des âmes à racheter et un prêtre pour dire la messe ; elle nous viendra donc de ce trône que nous inaugurons, de ce trône même où vers l'Eucharistie monteront nos adorations. Chaque matin ce trône de gloire deviendra un autel d'immolation ; et sur ses marbres sacrés coulera le sang toujours renouvelé du sacrifice.

Jésus, en effet, s'immole à l'autel ; les paroles sacerdotales de la consécration, prononcées séparément sur le pain et sur le vin, signifient la séparation du corps et du sang, la mort mystique de Jésus ; et quand le pain est consacré et que la coupe est toute remplie à nouveau par la vertu des formules sacramentelles, c'est, en vérité, la perpétuation du sacrifice de la croix qui s'accomplit ; c'est l'héritage sauveur, c'est l'héroïque testament du Christ qui nous est transmis, scellé dans son sang : *hoc testamentum est in sanguine meo*.

C'est donc une prière de rédemption qui à ce moment solennel du plus grand sacrifice, monte vers le Père tout-puissant. Et cette prière, elle s'échappe des lèvres mêmes de Jésus. Il répète chaque jour sur l'autel ce qu'il disait sur la croix : " Père saint,

pardonnez-leur..." Et vers l'autel comme vers la croix s'incline l'éternelle miséricorde, sur l'autel comme sur la croix descendent tous les pardons.

C'est que Jésus n'a pas surtout établi le sacrement de l'Eucharistie pour y faire éclater sa puissance royale et pour y faire adorer sa majesté. Il l'a voulu et établi pour y satisfaire son immense amour. Et l'œuvre par excellence de l'amour divin, c'est la rédemption. Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux que l'on aime. Et Jésus qui a dit ce mot du cœur, qui l'a vécu sur sa croix, veut le vivre tous les jours et le perpétuer dans l'eucharistie.

Sans doute, le sacrifice sanglant du Calvaire pouvait seul, et une fois pour toutes, racheter l'humanité. Il gardait pour tous les siècles à venir sa valeur et son mérite infinis. Mais ce fut la merveille insondable du saint amour que de vouloir tous les jours, pour atteindre plus sûrement tous les cœurs, recommencer la rédemption. Et c'est ce recommencement quotidien, ce témoignage perpétuel d'immense affection, qui fait si profondément aimés nos autels. Qu'ils sont aimés, grand Dieu, tes tabernacles ! Et comment nos âmes ne s'attacheraient-elles pas à ces pierres sacrées où chaque jour Jésus s'immole, et laisse de son cœur toujours ouvert couler le flot inépuisable de l'éternelle charité.

Jésus roi dans l'hostie, roi humilié sans doute sous le voile du sacrement, mais roi acclamé et adoré :

cela s'accorde encore avec ce que nous pouvons concevoir d'un Dieu tout puissant et tout aimant qui fait ses délices d'être avec les hommes ; mais Jésus, victime dans l'hostie, victime priante et suppliante, victime sans cesse offerte et sans cesse chargée de nos péchés, et sans cesse recommençant l'acte de rédemption, voilà ce qui confond nos pensées, ce qui dépasse trop nos courtes miséricordes, ce qui déconcerte nos ingratitudes elles-mêmes ; mais voilà ce qui devrait à coup sûr et à jamais vaincre, subjuguier, conquérir tous les cœurs.

Aussi, mes frères, faut-il qu'au pied des autels du sacrifice eucharistique, à la prière de rédemption que Jésus fait monter vers le ciel, nous joignons nos propres prières. *Introibo in domum tuam in holocaustis ; reddam tibi vota mea quæ distinxerunt labia mea.*(1) J'entrerai dans votre maison, parmi les holocaustes ; je vous y rendrai mes vœux, les vœux qu'ont prononcés mes lèvres. Accorder nos prières rédemptrices à celles de la victime adorable, c'est accorder nos cœurs avec le sien, c'est vouloir avec ce Cœur Sacré notre personnelle et l'universelle rédemption.

Et cette coopération volontaire est la condition même de notre salut. Car Jésus qui veut nous sauver, ne peut le faire sans nous, ni malgré nous. C'est en ce sens que saint Paul déclare qu'il faut que chacun de nous complète en lui-même la passion du Christ

(1) Ps. 65, 12.

Jésus. Et puisque la passion de Jésus, ce fut à la fois une grande souffrance et une grande prière, chacun de nous doit compléter en soi ce qui manque, selon l'Apôtre, à cette prière et à cette souffrance.

Nous compléterons la souffrance de Jésus en apportant à la sainte messe nos peines, nos épreuves, nos maladies, nos misères corporelles ou spirituelles ; nous placerons tout cela sur la pierre même de l'autel ; nous mêlerons en quelque sorte nos larmes, le sang de nos âmes, au sang divin. Et tout cela prendra au contact de la Victime eucharistique la valeur du sacrifice rédempteur ; tout cela s'ajoutera à la passion de Jésus, la complétera, pour parler comme saint Paul, et nous vaudra notre nécessaire rédemption.

Ce personnel sacrifice sera déjà une belle prière, la prière de toute notre vie montant comme un holocauste vers Dieu.

Mais à cette prière, à ces gémissements inénarrables du cœur, nous ajouterons, comme le Christ au Calvaire, la prière de nos lèvres : " Père saint, pardonnez-nous ! . . . Père saint, nous ne savions pas ce que nous faisons . . . ! " Comme nous avons besoin de redire à Dieu cette prière suprême, ces paroles de rédemption que nous prendrons aux lèvres de Jésus lui-même. Et quel moment plus propice pour les redire que celui où sur l'autel, pendant la sainte messe, Jésus les prononce encore et renouvelle l'acte de notre salut !

Ah ! je le sais bien, le monde aujourd'hui n'aime pas à prier, pas plus qu'il n'aime à souffrir : du moins, ce monde dont nous parlions tout à l'heure et qui prodigue aux idoles qu'il s'est forgées, son culte et ses adorations. Mais c'est justement pour cela qu'il faudra au pied de cet autel apporter, avec vos sacrifices, les supplications qui compensent pour tant d'immortifications, pour tant de voluptés coupables, pour tant de silences ingrats. Puisque vous, vous savez que vous avez été rachetés à un grand prix— *Empti enim estis pretio magno*, disait saint Paul aux Corinthiens,— vous glorifierez Dieu au pied de ce trône et de cet autel ; vous le porterez dans vos vies et dans vos cœurs. *Glorificate et portate Deum in corpore vestro.* (1)

Et pour le mieux porter en vous, vous achèverez votre prière rédemptrice par une fervente communion. La communion est, d'ailleurs, le terme nécessaire de toute vraie dévotion au Saint Sacrement : “ Prenez et mangez, ceci est mon corps ; prenez et buvez, ceci est mon sang ”, disait Notre-Seigneur en instituant l'Eucharistie. La communion qui met notre cœur en plein contact avec celui de Jésus, qui fait passer de notre cœur dans le sien nos plus profonds désirs de service et d'amour, est elle-même une prière, un acte de rédemption auquel Jésus a promis la vie bienheureuse : “ Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang aura la

(1) I Cor. 6, 20

vie, la vraie vie, la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour.”

Le Vénérable Père Eymard, le grand et irrésistible apôtre de l'Eucharistie, écrivait un jour : “ O Cénacle !... O table sainte !... O foyer divin que Jésus alluma sur le Mont Sion, brûle, étends ta flamme, embrase le monde !... (1) Les fils du Vénérable Père Eymard, disciples dociles de leur pieux fondateur, ont voulu construire ici un nouveau Cénacle et y allumer la flamme du Mont Sion. Puisse leur dessein procurer à Jésus-Hostie gloire et amour ! Ce sera la conclusion heureuse de ce congrès provincial, d'avoir ravivé dans toutes nos âmes le feu ardent du cénacle. Que ce soit le beau destin, la fortune privilégiée de ce nouveau temple, de devenir un foyer puissant de devotion, de vie eucharistique !

Régnez donc ici désormais, ô Christ-Roi, sur le trône magnifique qui vous a été préparé, sous le manteau royal qui enveloppe votre ostensor ; régnez aussi sur cet autel où par votre sacrifice, vous continuerez de conquérir le monde ! Mais régnez surtout dans nos âmes, sur nos consciences ; régnez non seulement sur la pierre insensible des autels, mais sur le marbre vivant de nos cœurs ! Que nos cœurs soient eux-mêmes le trône et l'autel que vous préférez ! Qu'ils portent à jamais dans leur chair purifiée la flamme ardente de votre saint amour !

(1) *La Divine Eucharistie*, I, 43.

La Paroisse (1)

SA BEAUTÉ DANS L'UNITÉ

Vous prolongez ce matin, par cette messe solennelle, les joies paroissiales dont vous donniez, hier soir, un premier et si beau spectacle. Vous voulez ainsi, au pied de l'autel, mêler vos actions de grâces et vos prières à celles de votre pasteur. Et ce témoignage de pieuse sympathie, d'unanime allégresse, est bien le plus touchant que vous puissiez encore offrir, ce matin, à votre excellent curé, au prélat que Rome vient d'honorer de ses distinctions, et qui vous le savez bien, gardera sous la pourpre le cœur bienveillant, affectueux et large, qui vous a conquis.

Vous avez voulu aussi que des honneurs qui sont accordés au mérite personnel de celui qui les a reçus, soient un compliment pontifical décerné à votre paroisse. Nous savons combien votre cher curé qui ne veut pas séparer sa vie de la vôtre, consent à ce partage familial ; il vous l'a dit hier soir en termes

(1) A l'occasion de l'investiture de Mgr Alfred Paré, Prélat de Sa Sainteté, curé de Montmagny, le 24 mars 1924. L'investiture avait eu lieu la veille, le dimanche soir. Une grand'messe solennelle groupait le lendemain matin tous les paroissiens autour de leur curé. C'est à cette messe que fut prononcé ce discours.

paternels et si exquis. C'est donc sur tout Montmagny que se réflète encore, ce matin, Monseigneur, l'éclat de votre prélature, et c'est donc, ce matin, toute la paroisse, curé vénérable, vicaires empressés, paroissiens reconnaissants, qui offre à nos yeux le spectacle de ses solidarités étroites, de sa belle et forte unité.

Et voulez-vous que j'en prenne occasion pour vous parler de cette chose admirable dans l'Église catholique qu'est la paroisse ?

Cher Monseigneur, ce ne sera pas nous éloigner de vous, ni de vos plus délicates affections, que de parler d'une institution à laquelle vous avez lié désormais votre vie sacerdotale, et qui procure à votre cœur de prêtre ses plus profondes, ses plus douces consolations.

Oh ! oui, qu'elle est belle notre paroisse, avec son peuple groupé autour d'un clocher et autour d'un pasteur ! Et puisque l'unité en toutes choses est une condition essentielle de la beauté, laissez-moi vous rappeler que ce qui fait la beauté incomparable de nos paroisses, c'est précisément cette unité religieuse et familiale que nous admirons ce matin, unité que procurent et affermissent la présence et l'autorité du pasteur.

I

Ce qui fait la beauté principale d'une paroisse, ce n'est pas son chiffre de population, ce n'est pas la

fertilité de son sol ou l'activité de ses industries ; ce n'est pas même l'élégance ou la grâce de ses paysages. Ce sont là sans doute des traits qui ne peuvent gâter la figure d'une paroisse, et je sais bien que ni les fidèles, ni les curés ne sont insensibles à leurs charmes. Et la paroisse de Saint-Thomas de Montmagny peut, d'ailleurs, se flatter de porter sur son visage ces marques accidentelles de beauté géographique.

Vous avez ici le nombre qui impose, qui fait de votre paroisse l'une des plus considérables de ce diocèse : et le nombre fut de tout temps l'énergique symbole de la force. D'autre part, Montmagny qui a voulu asseoir au bord du fleuve, à l'embouchure d'une abondante rivière, sa fortune industrielle, étale encore sur des plaines larges et fertiles sa florissante fortune agricole. Au surplus, si votre paroisse n'a pas les paysages pittoresques et imprévus qui étonnent le regard, elle a cette belle régularité de ligne qui repose l'imagination. Depuis le fleuve qui fait à Montmagny une frontière harmonieuse, jusqu'à ces côteaux qui là bas vers le sud bordent en relief vos prairies, il n'y a guère partout que des ondulations modérées, ou des campagnes uniformes traversées par deux rivières silencieuses. Mais cela aussi est d'une beauté dont la douceur se répand sur vos âmes.

Seulement, permettez-moi de le redire, ce n'est pas la physionomie physique d'une paroisse qui fait sa

véritable grâce ; c'est plutôt sa physionomie spirituelle.

La paroisse est avant tout une communauté de fidèles groupés sous l'autorité d'un pasteur, en vue de l'accomplissement de leurs devoirs religieux ; aussi l'unité même de cette vie religieuse et l'action pastorale qui la détermine, sont vraiment les éléments essentiels de la beauté de nos paroisses canadiennes.

L'unité de la paroisse consiste d'abord dans cet ordre merveilleux des esprits qui les fait adhérer tous à la même vérité ; elle tient à l'unité de la foi de tous et de chacun au même Christ Jésus, elle résulte de l'acceptation par tous des enseignements infaillibles de l'Église catholique, apostolique et romaine.

Aucune divergence dans vos pensées au sujet des vérités fondamentales sur lesquelles s'appuie votre vie chrétienne. Sur Dieu le Père Créateur, sur Dieu le Fils rédempteur, sur Dieu l'Esprit, amour sanctificateur, vous avez reçu un même enseignement. Vous savez que cet enseignement dérive lui-même d'une révélation divine qui ne peut nous tromper. Par cette révélation, vous avez de Dieu, de vous-mêmes, de vos relations avec Dieu, et des destinées immortelles de votre âme, une doctrine unique, certaine, qui illumine tout votre esprit et qui oriente vers sa fin suprême, vers le Ciel et vers Dieu lui-même, toutes et chacune de vos vies.

C'est cela d'abord, l'unité spirituelle de la paroisse. Et je vous le demande, y a-t-il sur terre quelque chose de plus beau que cette rencontre, cette communion des âmes dans la vérité? puisque la vérité est le plus noble besoin de l'homme, l'objet essentiel de son intelligence. La Vérité c'est la lumière du monde et qui donne au monde sa signification.

Jésus, notre Sauveur, a voulu assurer à son Église ce bienfait de l'unité doctrinale. Après lui avoir révélé et confié son Évangile, il lui a donné pour perpétuelle assistance l'Esprit Saint : et jamais l'unité dans la vérité n'a projeté sur le monde de plus larges, de plus pénétrantes irradiations que depuis qu'elle s'est exprimée par les lèvres du Christ, depuis qu'elle s'est définie dans le Symbole des Apôtres, depuis qu'elle rayonne, comme un autre soleil de Dieu, sur les hauteurs surnaturelles du Vatican.

Et cette vaste unité doctrinale qui est celle de l'Église universelle, se retrouve avec sa même beauté divine dans ces Églises particulières qui sont les diocèses, et dans ces Églises plus petites qui sont les paroisses. Par l'enchaînement rigoureux des hiérarchies ecclésiastiques de discipline et d'enseignement, le curé reçoit de son évêque, l'évêque du Souverain Pontife, vicaire de Jésus-Christ, le dépôt de la foi, les révélations évangéliques, les dictées de la tradition, en un mot, les tables de la loi nouvelle, les

définitions infaillibles qui contiennent le Verbe de Dieu. Grâce à ces liens infrangibles de hiérarchie et de doctrine catholique, le *Credo* que l'on chante sous la coupole de Saint-Pierre de Rome, vous le chantez sous les voûtes de votre église paroissiale, et quand ses formules dogmatiques éclatent sur vos lèvres, elles traduisent justement l'unité de votre foi. Et cette unité apparaît alors sur vos belles assemblées religieuses comme un reflet splendide de l'unité de l'Église.

II

Mais voici que cette unité même de nos esprits, féconde comme un principe, va produire en nos paroisses catholiques une autre beauté qui est celle de la vie paroissiale.

Celle-ci, en effet, la vie paroissiale, est l'accomplissement en commun, par un groupe de fidèles, des obligations et des devoirs envers Dieu qu'impose la foi. Et c'est d'ailleurs pour faciliter ces obligations morales, individuelles, de l'homme, que l'Église a associé en communautés paroissiales, sous la direction d'un pasteur, ses fidèles. Or, comme la foi produit dans la paroisse l'unité des esprits, la pratique religieuse y fait l'union des cœurs. Et la vie de la paroisse devient ainsi, par sa nature même, une vie de famille.

Cette vie de famille, elle a besoin pour se constituer d'un foyer commun à tous : et ce foyer, c'est le temple de Dieu, c'est l'église. L'église, véritable maison de famille, où le paroissien naît à la vie chrétienne par le baptême, où il trouve la table abondante et le pain qui nourrit son âme, où il grandit par la vertu des sacrements, où il accomplit sous les regards de Dieu les grands actes de sa vie individuelle et sociale ; l'église, où un jour on viendra demander pour sa dépouille mortelle la dernière prière et la dernière bénédiction du prêtre.

C'est là, dans cette église paroissiale, quel'on se retrouve au pied d'un même autel, sous le regard d'un même Père, et où l'on se reconnaît vraiment pour des frères. Quand ensemble on a prié et dit : *Notre Père qui êtes aux cieux* ; quand ensemble on a adoré et aimé ; quand ensemble on a communiqué à la même table divine ; quand ensemble on a éprouvé tour à tour les joies ou les tristesses de la vie ; quand au son des mêmes cloches on a souri sur les mêmes berceaux et pleuré sur les mêmes tombes, il se forme entre les âmes des liens très doux et très forts ; il se forme de toutes ces âmes comme une âme commune qui les contient toutes ; il résulte de tous ces commerces fraternels, un esprit commun qui est un esprit de famille ; et c'est l'unité de cet esprit, et c'est la réciprocité de ces affections qui font encore la beauté, le charme surnaturel de la vie paroissiale.

Ici, à Montmagny, vous la vivez avec intensité, cette vie paroissiale, et vous la vivez avec un grand profit spirituel pour vos âmes.

Il faut bien le reconnaître : les paroisses n'ont pas toutes au même degré cette vie commune et fraternelle. Il y a des paroisses ferventes, il y en a qui le sont moins ; il y a des paroisses où l'on est plus sobre de relations avec Dieu, où il semble que l'on ne veut avoir avec Dieu que des relations nécessaires ; il y en a d'autres où l'on se plaît à multiplier les témoignages publics de fidélité et d'affection à Celui qui nous a tant aimés, qui nous a aimés le premier, et qui multiplie chaque jour pour nous sa paternelle tendresse. Il y a des paroisses qui sont généreuses pour Dieu et prodigues de leur reconnaissance ; il y en a d'autres qui mesurent avec parcimonie, avec une trop humaine sagesse, leur gratitude. Il y a des paroisses où les fidèles mêlent vraiment leurs âmes et leur vie, entretiennent les uns avec les autres des relations étroites de sympathies, estiment que les joies ou les deuils de chacun sont les joies et les deuils de tous ; il y a des paroisses où les fidèles s'appliquent moins à ces relations fraternelles, s'isolent volontiers dans leurs différents cantons, et où les joies et les deuils sont moins partagés.

Et, mes frères, si j'établis volontiers ce contraste et si j'insiste sur ces degrés de l'intensité de la vie

paroissiale, c'est pour que vous puissiez mieux apprécier vous-mêmes les qualités de la vôtre.

Ici, à Montmagny, vous vivez comme des frères, et vous aimez à multiplier vos rencontres dans ce foyer de vie paroissiale qu'est votre église. Votre piété, nous le savons, est grande ; et si Montmagny passe à bon droit pour être l'une des plus belles et des plus enviables paroisses de ce diocèse, elle passe aussi pour être l'une des plus ferventes ; elle est réputée pour le grand esprit de foi qui vous anime et pour cette pratique assidue des sacrements qui fait si belles, si imposantes, les manifestations publiques de votre religion.

Et c'est pour faire plus belles vos assemblées et vos fêtes paroissiales, c'est pour mieux témoigner à Dieu votre amour et votre gratitude, que vous avez voulu restaurer avec tant de bon goût et tant de magnificence votre église, cette belle vieille église de Saint-Thomas, si belle avec son architecture ancienne, simple et gracieuse, que vous conservez comme un doux souvenir du passé, mais qui portera désormais sur ses pierres nouvelles et dans sa parure la marque certaine de votre foi et de votre générosité.

III

Mais il me tarde de l'ajouter, il y a dans la paroisse catholique, un homme que Dieu envoie pour y être

son ministre, qui y est le dépositaire de son autorité, l'oracle de ses commandements ; un homme qui dans sa personne fait paraître à vos yeux le sacerdoce royal de Jésus Rédempteur, et qui répand sur vos âmes les grâces de l'onction divine ; un homme que volontiers vous appelez votre père, autour duquel vous vous groupez comme des frères et qui est vraiment l'ouvrier pacifique et le gardien vigilant de l'unité et de la beauté de la vie paroissiale. Cet homme, c'est le prêtre, c'est le pasteur, c'est le Curé.

Cet homme qui est parmi vous le représentant de Dieu, et qui continue près de vos âmes la mission rédemptrice du Sauveur, l'Église l'identifie volontiers avec son Maître : *Sacerdos alter Christus*. Et Jésus lui-même a voulu marquer cette identité quand il lui a dit, dans la personne de ses premiers prêtres : “ Qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise.”

Comme l'écrivait un jour le grand et pieux cardinal Pie : “ L'autorité du prêtre ne se fonde sur rien de terrestre ; l'âme la plus fière, en lui obéissant, a le sentiment de n'obéir pas à un homme, mais à Dieu.

“ La chair et le sang, le nom et la race, en un mot aucune sorte de supériorité humaine n'y entre pour rien. Dieu s'est réservé d'appeler qui il veut à cet honneur, que nul n'a le droit de s'attribuer à lui-même. L'investiture s'opère par un écoulement du sacerdoce de Jésus-Christ.”

(1) *Instruction pastorale*, carême 1872.

Et c'est à cause de cette autorité et du ministère qui en dérive, que le prêtre crée parmi vous et conserve cette unité de foi et de vie qui est la beauté de nos paroisses.

Ministre de la pensée de Dieu et de son Évangile, il vous enseigne ce qu'il faut croire, et il procure ainsi à vos esprits l'union dans la vérité.

Ministre de la charité de Dieu et des sacrements qu'elle a miséricordieusement institués, il groupe autour de l'autel, au foyer de l'église paroissiale, les fidèles qui lui sont confiés, et il les fait vivre d'une vie spirituelle, fraternelle et commune. Par tous les soins qu'il donne à vos consciences, par toutes les délicatesses de son zèle, par tous les dévouements de son cœur de prêtre, il conquiert vos affections et devient vraiment le père de vos âmes. Sa vie alors est incessamment mêlée à la vôtre. Il vient près de l'enfant qui naît pour le baptiser et le faire enfant de Dieu. Plus tard, il revient à cet enfant qui lui demande le pain des anges, et il met sur ses lèvres et dans son cœur ingénu et pur le Jésus des tabernacles. Il vient à l'adolescent qui grandit pour l'instruire, au jeune homme ardent et inquiet qui lui demande sa route pour le guider, au chrétien qui lutte et qui se fatigue pour le fortifier; il vient au pécheur qui succombe pour le relever; il vient à vos malades pour les consoler, au vieillard qui meurt pour bénir ses cheveux blancs et pour lui ouvrir l'éternité.

Il vient à l'homme heureux pour sanctifier ses joies, au malheureux pour partager ses peines. Assis à vos foyers quand l'épreuve y fait couler des larmes et quand la mort y a brisé les cœurs, il y paraît comme le Christ de Béthanie, le Christ qui console, qui met dans ses discours l'amitié divine, qui fait de la mort jaillir la vie, et qui sur les tombeaux fait encore paraître et reflleurir d'immortelles espérances.

Tel est le prêtre, tel est, aperçu dans la beauté surnaturelle de son sacerdoce, l'ambassadeur de Dieu près de vous, le chef et le père de la famille paroissiale. Est-il étonnant que la paroisse groupée autour d'un tel homme fasse l'unité religieuse et sociale de sa vie? Est-il étonnant que la paroisse canadienne groupée autour d'un tel chef ait été l'institution providentielle de notre histoire? qu'elle ait été dès l'origine comme la cellule féconde qui, en se multipliant de proche en proche sur toutes nos terres conquises par l'apostolat, a partout répandu une vie religieuse si ardente et si fidèle? Est-il étonnant que cette paroisse se soit partout érigée, non seulement comme un rempart solide de la foi, mais aussi comme une forteresse de la vie nationale? Et faut-il s'étonner aussi qu'un jour, à l'heure tragique des dangers que couraient les destinées françaises et catholiques de notre race, la paroisse, avec son peuple, son curé et son clocher, ait été la cité invincible, imprenable de nos droits et de nos libertés?

Oh ! vraiment, qu'elle est belle la paroisse canadienne avec ses traditions pieusement conservées, avec la force irrésistible de son unité, avec cette vie surnaturelle qui circule en toutes les âmes, avec ces vertus chrétiennes, qui, sous l'action de la grâce, refleurissent en toutes les consciences ! Qu'elle est puissante par ces liens de solidarité fraternelle qui retiennent tous ses membres ! Qu'elle est heureuse, sous la bénédiction de Dieu, sous la garde du pasteur qui se fait tout à tous, et qui à tous procure la certitude des joies éternelles.

Monseigneur, cette paroisse canadienne, belle, forte, et heureuse, vous la connaissez. Ce matin encore, elle est sous vos yeux ; elle vous entoure de son respect et de ses affections. Ici, vous êtes le pasteur vénéré, ici vous avez créé, cimenté l'union des volontés et des esprits. Ici, vous prodiguez cette activité joyeuse, cette cordiale bonté qui sont la marque spirituelle de votre sacerdoce. Ici, comme en d'autres paroisses où vous avez gagné toutes les âmes, ici comme à l'Ile-aux-Grues, l'île voisine, terre de légende et de piété, qui reste dans votre mémoire comme une perle dans l'écrin des souvenirs ; ici comme à Saint-Pascal, champ plus vaste où vous avez tracé de si larges sillons, ici comme dans notre cher vieux Séminaire de Québec où vous fûtes pendant de si longues et de si belles années,— vous vous en souvenez, Monseigneur, les si belles années

de notre jeunesse sacerdotale,— l'éducateur zélé, le professeur idéal dont on parlait hier soir, l'ami inoubliable de la jeunesse, ici comme partout ailleurs, vous donnez sans compter, vous donnez votre cœur sans jamais oublier votre esprit, et vous recevez en retour la confiance et l'amitié de votre peuple.

Notre Saint-Père le Pape Pie XI, dans le bref pontifical qui vous élève à la prélature romaine, rappelle justement ces qualités surnaturelles de votre ministère en même temps que votre zèle pour la maison de Dieu, pour cette maison que de concert avec vos paroissiens si sympathiques et si généreux, vous avez faite si belle et si pieuse. Ces vieux murs que les années avaient fatigués, vous les avez revêtus d'une jeunesse nouvelle ; vous avez posé sur eux comme un reflet de votre vie.

Monseigneur, recevez donc encore, ce matin, avec la joie que cause à vos paroissiens et à tous vos amis cette prélature qui est la juste récompense de vos travaux, recevez nos vœux. Puissiez-vous vivre longtemps et toujours heureux, pour prodiguer toujours votre cœur et votre sacerdoce ! Et vous, paroissiens de Montmagny, puissiez-vous toujours conserver sous la garde et la direction de vos pasteurs, cette foi vive, cet esprit chrétien, cette fraternelle charité qui vous unissent ensemble pour vous donner tous à Dieu !

La Paroisse

FORCE RELIGIEUSE ET SOCIALE (1)

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE-AUXILIAIRE, (2)

MESSEIGNEURS, (3)

MES FRÈRES,

La paroisse de Sainte-Claire a bien raison, elle a deux fois raison, de se grouper ce matin, dans une commune et pieuse allégresse, au pied de cet autel.

Voici cent ans que cet autel est érigé ; voici cent ans que sur cet autel paroissial coule tous les matins le sang renouvelé du Calvaire ; voici cent ans qu'au tabernacle de cet autel réside Jésus votre Sauveur et votre Roi, divin prisonnier dont la capti-

(1) Prononcé le 25 septembre 1924, dans l'église de Sainte-Claire, comté de Dorchester, à l'occasion du centenaire de cette paroisse, et de la première grand'messe pontificale de S. G. Mgr Alfred Langlois, alors auxiliaire de Québec, enfant de Sainte-Claire, et dont la consécration épiscopale avait eu lieu l'avant-veille, dans l'église de Saint-Sauveur de Québec.

(2) Mgr Alfred Langlois, évêque de Titopolis, auxiliaire de S. É. le cardinal Bégin, archevêque de Québec.

(3) NN. SS. Mathieu, archevêque de Régina ; Labrecque, évêque de Chicoutimi ; Prud'homme, évêque de Prince-Albert ; Hallé, Vicaire Apostolique de l'Ontario-Nord.

tivité vous délivre. Voici donc cent ans que votre paroisse existe ; et vous complétez dans une fête mémorable le cycle jubilaire qui vous sépare de vos origines et vous y attache ; vous voulez un moment, près de l'autel qui a tant de fois rassemblé vos pères et vous-mêmes, vous recueillir dans le souvenir très doux du siècle écoulé, et faire monter vers Dieu le cantique unanime de votre reconnaissance.

Mais il arrive aussi que ce siècle de vie paroissiale s'achève par un événement qui l'auréole d'une gloire nouvelle et précieuse.

Il y a quelques semaines, vous appreniez, toute l'Église de Québec apprenait avec une grande joie l'élection épiscopale de l'un des enfants de votre famille paroissiale. Rome voulait bien désigner pour travailler avec notre vénéré Cardinal dans le champ si vaste de ce diocèse, un prêtre qui est né parmi vous, issu de l'une de ces familles que Dieu bénit parce qu'elles sont restées le sanctuaire privilégié des vertus et des traditions de notre race ; un prêtre qui a grandi, au foyer d'abord, dans la piété qui parfume et conserve l'enfance ; puis au Séminaire, dans l'étude, dans la science qui élève l'esprit, qui l'éclaire, qui enveloppe de lumière naturelle et surnaturelle les vertus de la jeunesse ; un prêtre qui depuis le jour béni de son ordination n'a cessé, soit dans l'enseignement à l'Université Laval, soit dans le ministère des âmes, soit dans la direction de notre

Grand Séminaire de Québec, d'exercer ce double apostolat de charité et d'éducation, de miséricorde et de vérité qui fut l'honneur de toute sa vie sacerdotale et que résume aujourd'hui sa très noble devise.

Monseigneur, vous êtes ce prêtre élu entre tous. Vous receviez, avant-hier, dans une cérémonie d'inoubliable splendeur, des mains de Son Excellence le Délégué Apostolique, (1) la consécration qui donne à l'Église ses Pontifes ; et ce matin, votre piété filiale vous conduit à cet autel centenaire, près duquel vous avez été baptisé, où vous avez prononcé vos jeunes et premières prières ; à cet autel d'où est descendu vers vous, dans votre cœur, le Dieu de votre première communion ; à cet autel où un matin, un beau matin fervent de votre jeunesse cléricale, vous vous êtes donné à Dieu, vous avez été fait prêtre pour l'éternité. A cet autel qui vous rappelle tant de pieux et tendres souvenirs, vous apparaissez ce matin avec toute la majesté épiscopale, et vous mêlez, pour le jubilé solennel de cette paroisse, votre prière et votre reconnaissance à celles de tant d'âmes qui sont nées ici, comme la vôtre, aux joies et aux devoirs de la vie chrétienne. Et c'est par votre cœur et par vos lèvres consacrées que l'hymne de tous s'en ira vers Dieu.

Oh ! comme elle est belle, ce matin, votre paroisse de Sainte-Claire, vénérable et jeune tout ensemble avec ses générations successives de pieux fidèles !

(1) S. Ex. Mgr di Maria.

Comme elle est belle dans ce pittoresque décor d'automne que lui fait ce matin une si bienveillante nature ; assise avec tant de grâce sur les berges et les coteaux de l'Etchemin ! belle avec ses champs fertiles où s'achèvent les moissons, avec sa parure de grands arbres verts ou d'érables écarlates ! joyeuse et rutilante sous ce doux soleil de septembre qui est un sourire de Dieu ! Le ciel vraiment mêle sa splendeur à vos fêtes, et sa lumière vive complète la magnificence de ce jubilé.

Mes frères, cet épanouissement suprême de vie paroissiale, dont nous sommes les témoins, et qui coïncide avec le centenaire de votre paroisse, remet tout naturellement dans nos esprits le rôle magnifique que joue, soit dans la vie spirituelle des âmes, soit dans la vie publique d'une race ou d'une nation, cette institution merveilleuse qu'est la paroisse. Et souffrez que je vous rappelle brièvement ce rôle, que je vous dise comment la paroisse est tout à la fois, et particulièrement dans notre cher pays, une grande force religieuse et une grande force sociale.

I

Elle est une grande force religieuse par la foi même dont elle vit, qu'elle communique à ses membres, et qui y est le principe de toutes vertus.

La paroisse est comme une Église minuscule, hiérarchiquement rattachée à la grande, et qui

participe à sa vie et à sa force essentielle. Or la force première, la force principale de l'Église de Jésus-Christ, c'est justement la foi, la vérité surnaturelle qu'elle possède et qu'elle donne au monde.

Cette vérité divine, nécessaire à notre salut, plus haute que toutes celles que l'esprit humain peut découvrir, qui avait été révélée à l'homme à l'heure première de son élévation à l'état surnaturel, et qui s'était ensuite peu à peu perdue dans les ténèbres du péché, cette vérité surnaturelle, successivement réapprise au monde par les patriarches, les prophètes, et en définitive communication par Jésus rédempteur, Jésus lui-même l'a confiée à son Église comme un dépôt inviolable. Et cette vérité, la vérité religieuse, surnaturelle, c'est justement le bienfait premier que la paroisse catholique donne à ses fidèles.

A l'enfant qui naît, qui se présente au baptême, le pasteur pose cette question : que demandez-vous à l'Église de Dieu ? — Et ceux-là qui répondent pour lui, déclarent : je demande la foi. — La foi, c'est-à-dire la vérité. Je veux savoir, moi qui arrive en ce monde, et à qui Dieu vient de donner la vie, ce que je dois faire de cette vie, je veux savoir ce qu'il faut penser et ce qu'il faut croire de Dieu et de l'homme, de leurs relations nécessaires ; je veux savoir, moi aussi, quelles sont mes suprêmes destinées.

Et ce *Credo* que récitent les parrains et marraines est le formulaire infaillible, le résumé précieux qui

contient la réponse à tous ces problèmes. Et aussitôt, sur tous les horizons mystérieux interrogés déjà avec angoisse, s'étend la lumière divine de la foi. Et l'âme reçoit les clartés suffisantes qui lui permettront de reconnaître toujours ses origines et sa fin. Elle saura qu'elle vient de Dieu, de son amour qui l'a conçue, de sa toute puissance qui l'a tirée du néant, de sa miséricorde qui l'a comblée de bienfaits, et qu'elle s'en va au partage de son infini bonheur. Et parce que tous les enfants d'une paroisse reçoivent au baptême cette grâce et cette lumière de la foi, toute la paroisse devient une communauté de croyants et une grande école de vérité.

Dans cette école de vérité, c'est justement le sublime ministère du prêtre, du curé, que d'exposer du haut de la chaire et de démontrer sous l'autorité et le contrôle de l'évêque, les enseignements de la foi chrétienne. Et l'un des moments les plus graves, les plus solennels, de la vie paroissiale, c'est celui où le prêtre monte dans cette chaire qu'on appelle la chaire de vérité, parle au nom de l'Église, au nom de Dieu, fait connaître aux âmes qui lui sont confiées le mystère de la vie, met dans leurs intelligences les lumières révélatrices de l'Évangile, la science religieuse sans laquelle l'esprit de l'homme, si actif et brillant qu'il soit, ne fait jamais que vaciller, projeter de rares éclairs dans les ténèbres de la nuit.

Et vous voyez alors comment la chaire d'où enseigne le prêtre est vraiment la tribune la plus haute,

la plus nécessaire qui soit, celle d'où se répand sur le monde, non plus la parole fragile de l'homme, mais le verbe substantiel de Dieu.

L'histoire a vu bien des chaires de philosophie et de religion s'ériger au-dessus des foules, au milieu de disciples avides de s'instruire ; mais ces chaires étaient occupées par des maîtres qui n'avaient cherché que dans les méditations laborieuses, insuffisantes, souvent trompeuses de la pensée humaine, les secrets de la vérité divine ; et de ces chaires rayonnait une lumière trop mêlée de ténèbres, et les maîtres qui y enseignaient étaient impuissants à donner à leurs disciples la solution des problèmes essentiels de la vie et de la mort, impuissants à fixer dans la vérité immuable l'esprit de l'humanité. Oh ! combien plus lumineuse et plus bienfaisante est toujours, et reste toujours dans le monde l'humble tribune du curé de paroisse qui annonce l'Évangile, qui parle au nom de son évêque, au nom du Pape, et donc au nom de Jésus-Christ, et qui ainsi révèle à ses frères, avec une autorité souveraine parce que divine, la fin surnaturelle, inéluctable de leur destinée.

Chaque paroisse est donc une grande école de vérité ; et toutes ces écoles juxtaposées, couvrant un diocèse et tout un pays, constituent l'organisation intellectuelle la plus puissante qui soit, constituent la formation lumineuse la plus vaste, la plus brillante qui ait jamais rayonné sur le monde.

Depuis cents ans, paroissiens de Sainte-Claire, et je m'adresse ici non seulement à vous qui vivez, mais à tous ces morts depuis un siècle couchés dans votre cimetière, et dont les âmes glorifiées ce matin planent au sanctuaire, depuis cent ans, paroissiens de Sainte-Claire, vous constituez l'une de ces écoles, l'une de ces forces de vérité. De génération en génération vous vous êtes transmis le flambeau. Le *Credo*, vous l'avez reçu au baptême ; vos mères l'ont placé ensuite sur vos lèvres. Et ce *Credo* qui est à la fois l'orgueil et la lumière de votre esprit, vous fait plus savants que tant de savants qui savent tout excepté Dieu. Et quand vous chantez ce *Credo* que répètent toutes nos églises catholiques, vos voix se mêlent à tant de voix, vos affirmations dogmatiques à tant d'autres affirmations semblables, vos âmes à tant d'autres âmes, que sous les voûtes de ce temple et sous le grand ciel de Dieu, vous formez avec tous vos frères dans la foi, le chœur le plus imposant qui soit, dont l'harmonie surpasse toute harmonie, dont le cantique sublime se prolonge avec celui des anges, jusque dans les affirmations et les harmonies de l'adorable et indivisible Trinité.

*

* *

Mais si la paroisse est une grande force religieuse, parce qu'elle est une école de vérité, et parce qu'elle

vit intellectuellement de la foi, elle est aussi une grande force religieuse, parce qu'elle est une école de vertu et parce qu'elle vit moralement de la grâce.

Notre foi n'est pas seulement une lumière ; elle est un principe de vie. Et la vie surnaturelle qu'elle communique aux âmes s'y épanouit en vertus.

Le groupement paroissial favorise cette éclosion des vertus : parce que le groupement paroissial favorise l'administration et la distribution des sacrements. Et les sacrements sont, dans l'économie de notre vie spirituelle, des énergies divines communiquées aux hommes pour les faire capables d'agir chrétiennement et selon les volontés de Dieu, capables de se vaincre eux-mêmes, de corriger leur nature déchue, de s'immoler au bien, d'élever leur vie morale au niveau de leur foi surnaturelle.

Et quel beau spectacle que celui d'une paroisse groupée autour de son autel, près du tabernacle où réside Notre Seigneur auteur de la vie et auteur de la grâce, puisant dans les sacrements la force divine !

Quel spectacle bienfaisant où chaque frère donne à ses frères l'exemple d'édification qui encourage les faibles, qui soutient toutes les volontés !

O pieuse réunion paroissiale, où l'on se rencontre au temple comme au foyer de sa famille spirituelle ! O les défilés mystiques et recueillis où l'on va à la table sainte partager le pain fraternel, où l'on prend l'aliment qui refait les forces épuisées, qui augmente

ou redonne la vie ! O les assemblées dominicales où l'on vient ensemble se grouper autour du pasteur, se prosterner devant Dieu, faire monter vers lui comme un encens parfumé l'adoration et la prière ! où tous les paroissiens aux pieds du même Père se reconnaissent pour frères, et offrent ensemble à ce Père bien aimé, leurs joies, leurs espérances et leurs sacrifices !

Que de bonheurs discrets et profonds procurent aux âmes ces heures pieuses de vie paroissiale ! Que de larmes peut-être se répandent alors en silence au pied des autels ! Mais que de générosité pour la tâche providentielle ! que de vertus pour la vie, que d'héroïsmes obscurs Dieu fait se multiplier dans tous ces cœurs que réchauffe la piété paroissiale, que purifient près du tabernacle la prière et les sacrements !

Et si ce n'est pas seulement par la vérité qu'ils possèdent que les peuples sont forts, mais aussi par les vertus qu'ils pratiquent, voyez quelle puissance morale communique à un peuple, à une race, la paroisse catholique.

Vous le savez, vous paroissiens de Sainte-Claire, qui donnez depuis un siècle à ce diocèse et à ce pays, l'exemple d'une vie paroissiale aussi religieuse, aussi fidèle, aussi féconde.

La vertu, elle fleurit en vos foyers : elle s'y nomme piété, tempérance, justice, charité, dévoue-

ment ; autorité paternelle, obéissance filiale, esprit de sacrifice. Et ces fleurs de vertus se répandent au dehors et s'en vont sous les multiples formes de la vie religieuse embaumer les cloîtres, peupler le sacerdoce, et briller jusque dans l'épiscopat.(1)

Et vous nous donnez ainsi la démonstration vivante, péremptoire, de la grande force religieuse, salubre, irrésistible, que représente chez nous la paroisse catholique.

II

Force religieuse, dont la mesure dépasse celle de toute institution humaine, la paroisse est encore chez nous une incomparable force sociale.

C'est par la paroisse que se crée vraiment, surtout dans notre province de Québec, la vie sociale. C'est le groupement religieux qui y précède et détermine l'organisation municipale et politique. La paroisse donne la vie à la cité. Ce fut cela aux origines laborieuses de ce pays, et tout le long de notre histoire ; c'est cela encore partout où il y a des terres neuves à défricher, des régions à coloniser. Le missionnaire y accompagne le colon : il l'aide à conquérir la forêt, il le soutient de sa présence, de ses conseils, de son propre travail. Avec lui il érige la modeste et indispensable chapelle, sans laquelle aucun essai de

(1) Depuis la fondation de la paroisse, plus de soixante religieuses ; vingt-cinq prêtres ; un évêque.

colonisation ne peut prospérer. Et alors, près du pionnier et du prêtre, autour du petit clocher qui pointe à travers les abatis, accourent les ouvriers nouveaux, des faiseurs de terres, des creuseurs de sillons, ceux-là qui jettent au sol péniblement déchiré la semence féconde et l'espoir de la race. Et tous ces rudes travailleurs établissent dans les cadres de leur vie religieuse, la vie civile. Ainsi se forme la paroisse, ainsi se crée l'unité municipale, politique, qui entre à son heure et à son tour dans la vie publique. Et de proche en proche, à travers notre pays, s'est ainsi propagée et organisée la vie religieuse et sociale. L'une a créé l'autre ; toutes deux ne font plus maintenant qu'une même chose, je veux dire une même force.

Les évêques ont fait la France, comme les abeilles leur ruche, a-t-on dit souvent. Et avec raison, l'on a repris la même formule pour affirmer qu'ici l'évêque, le prêtre, le missionnaire ont édifié, eux aussi, la patrie canadienne comme des abeilles laborieuses construisent les rayons de la ruche. Chaque groupement religieux, chaque cellule de vie paroissiale est devenue une cellule de vie sociale. Et c'est de l'ensemble de ces organismes religieux et sociaux que peu à peu s'est formée la communauté publique ; c'est de ces minuscules et laborieuses petites patries que s'est formée la grande.

Et il est arrivé nécessairement, par suite de ces successives formations, que la paroisse religieuse

a communiqué à la communauté civile toute sa foi, toute sa vie spirituelle, et que la grande patrie se trouve ainsi toute pleine de la vertu des petites.

Et ainsi s'explique que notre patriotisme soit composé chez nous de deux sentiments qui sont deux grandes forces morales, qu'il importe de lui conserver : le sentiment profond du devoir envers Dieu, et le sentiment non moins vif du devoir envers notre patrie elle-même.

Nous comprenons mieux, nous Canadiens français, que les peuples comme les individus ont pour mission de servir et de glorifier Dieu.

Tous pénétrés, dès nos origines historiques, et par notre vie paroissiale, de l'esprit de l'Évangile, nous voulons, comme peuple, comme race, rendre à Dieu maître de la terre, roi des peuples et des races, l'honneur qui lui est dû ; nous voulons que toutes nos institutions publiques de gouvernement ou d'éducation, depuis la municipalité jusqu'au parlement, depuis l'école primaire jusqu'à l'université, aient pour noble, nécessaire et ultime dessein d'aider l'homme, le citoyen, non seulement à vivre sur la terre, mais à conquérir aussi les biens éternels. Ce doit être la fin de tout enseignement, et la fin de toute politique humaine et chrétienne.

Et la paroisse est une grande force sociale, qui inspire à ses fidèles de telles convictions, et qui les fait vivre selon une telle conception de l'ordre public.

Et cette préoccupation surnaturelle et chrétienne de la vie nationale, ce mouvement de notre patriotisme vers le ciel et vers Dieu, ne nous empêche pas de nous attacher à notre sol, à notre pays, d'aimer nos paroisses, nos petites et notre grande patrie. Cela ne nous empêche pas de vouloir notre Canada prospère, puissant et respecté ; cela ne nous empêche pas de vouloir pour nous-mêmes et pour notre race la dignité politique, les libertés légitimes sans lesquelles nous ne serions chez nous que des ilotes.

Et c'est justement la paroisse elle-même qui, un jour, est devenue chez nous une force sociale telle qu'elle nous a sauvés. Quand, après la conquête, on pensa unifier selon l'esprit et la langue du vainqueur étranger nos populations, quand on voulut transformer en une autre âme notre âme française, quand s'engagea sur tous les points de ce Bas-Canada la bataille pour l'intégrité de la foi, pour l'inviolabilité de nos droits les plus sacrés, c'est la paroisse qui devint le château fort partout dressé pour la lutte et pour la victoire. Chaque clocher fut le point de ralliement des forces généreuses de la race ; chaque pasteur actif et clairvoyant devint un chef de la cité. Et nos paroisses partout échelonnées, transformées en lignes de combat, dessinaient à travers la patrie le rempart invincible de nos essentielles libertés.

La paroisse canadienne restera telle, une grande force religieuse et une grande force sociale aussi

longtemps qu'elle restera attachée à l'autorité qui la constitue, et respectueuse de cette autorité.

C'est l'évêque qui crée la paroisse et qui lui assure son organisation religieuse, sa puissance de vie morale et publique. La paroisse de Sainte-Claire le sait bien, et c'est pourquoi elle a voulu dans la personne de son premier enfant élevé à l'épiscopat honorer tous nos chefs spirituels. C'est un hommage à votre personne qu'elle rend aujourd'hui, Monseigneur; mais parce que vous êtes appelé à collaborer avec notre vénéré Cardinal Archevêque(1) et son cher Coadjuteur(2) dans l'administration de ce grand diocèse, elle veut aussi en votre personne, rendre hommage à l'autorité diocésaine, à cette autorité sans laquelle la paroisse ne saurait ni exister ni prospérer.

Puisse cette paroisse de Sainte-Claire conserver toujours de si nobles sentiments, rester toujours dans la tradition de notre foi religieuse, et faire fructifier toujours pour l'Église et pour Dieu ses vertus généreuses et séculaires !

C'est le vœu que nous formons ce matin pour elle, et que nous vous prions, Monseigneur l'Évêque auxiliaire, de bénir.

(1) S. É. le cardinal Bégin.

(2) S. G. Mgr Paul-Eugène Roy.

L'Oeuvre d'éducation de nos couvents (1)

UNE ŒUVRE DE LUMIÈRE, UNE ŒUVRE DE
PIÉTÉ

Cantate Domino canticum novum. (Ps. 95, 1.)

"Chantez au Seigneur un cantique nouveau."

Cette invitation du psalmiste, vous la trouvez inscrite sur les murs du sanctuaire ; et je me sens pressé de vous la faire à mon tour. Ces paroles sont les seules qui peuvent bien traduire les sentiments qui se pressent dans nos cœurs : elles appellent l'hymne de gratitude que fait monter à nos lèvres tout un demi siècle heureusement écoulé. Chantez donc, ce matin, au Seigneur un cantique nouveau. Avec les anciennes élèves de votre couvent, avec les élèves actuelles, avec leurs excellentes maîtresses, rendez grâces à Dieu. Mêlez ensemble vos joies, votre reconnaissance, votre allégresse, pour les offrir à Celui de qui procèdent tous les biens et tous les dons.

(1) Prononcé à l'occasion^u des noces d'or du Couvent de Deschambault, le jeudi, 20 juillet 1911.

Mais vraiment, je ne sais, mes frères, ce que ma parole peut ajouter aujourd'hui à tant de choses que racontent vos souvenirs. Cette messe d'actions de grâces, présidée par Mgr l'archevêque, (1) rappelle cinquante années laborieuses d'une histoire qui n'est pas finie, et dont le passé fructueux garantit toute la persévérante fécondité. Les noces d'or du couvent de Deschambault ne peuvent pas ne pas évoquer dans vos mémoires un demi siècle d'actions bienfaisantes : et c'est justement pour assurer vos bonnes Sœurs de la vivacité de leur gratitude que les anciennes élèves leur offrent, ce matin, au pied de l'autel, Notre-Dame du Souvenir.

N'est-ce pas aussi toute l'histoire du couvent de Deschambault qui vient de se dérouler en une procession triomphale sur le chemin du couvent et à travers les allées de cette église ? Cette histoire, elle est toute tressée de couronnes parce qu'elle fut toute semée de victoires. Couronne d'or du vénérable fondateur, couronnes blanches de vos filles consacrées à Dieu et qui travaillent encore dans la paix laborieuse du cloître ; couronnes violettes de celles qui sont allées au ciel recevoir l'éternelle récompense : ces soixante-dix couronnes, symboles du diadème virginal que l'Église a mis au front des jeunes filles qui ont trouvé au couvent de Deschambault l'inspiration de leur vie religieuse, ces couronnes redisent

(1) S. G. Mgr L.-N. Bégin.

admirablement toute l'histoire de votre couvent; il est possible de lire sur leurs feuilles, et sur leurs fleurs, non pas seulement la vie de chacune des vierges qu'elles représentent, mais tout le détail d'une œuvre qui dut être bien pleine, et bénie de Dieu, puisqu'elle s'épanouit en une floraison si abondante.

Permettez-moi à cette heure du souvenir, à cette minute de recueillement, de résumer avec vous cette œuvre merveilleuse que vous applaudissez.

L'œuvre du couvent de Deschambault, l'œuvre de nos couvents paroissiaux, ne pourrait-elle pas se condenser, d'ailleurs, en une formule courte, mais très suggestive, que je veux livrer à votre méditation : c'est une œuvre de lumière, et une œuvre de piété. Le couvent de Deschambault fut ici un foyer d'instruction et un foyer de vertus.

I

Ce fut, d'abord, un foyer d'instruction. Fondé en 1861 par feu l'abbé Narcisse Bellenger, il devait, avant tout, procurer aux jeunes filles de cette paroisse, et de la région voisine, l'instruction convenable que souhaitaient pour elles leurs parents.

Votre couvent, établi au début de la deuxième moitié du siècle dernier, fut l'une des nombreuses institutions que le clergé s'empressa toujours de créer pour assurer dans cette province la culture, à

tous les degrés, de l'âme française, cette large éducation populaire qui est essentielle à la noblesse d'une race. L'on sortait alors d'une longue période de luttes politiques, de résistance active à l'assimilation anglo-saxonne ; l'école avait souffert de la situation amoindrie que pendant plus de cinquante ans l'on avait faite à nos pères ; le régime de l'Institution royale que l'on avait voulu nous imposer au commencement du siècle dernier, et qui était manifestement dirigé contre notre vie française et catholique, avait été particulièrement funeste à l'organisation de nos écoles ; nos pères ne voulurent pas utiliser l'école que leur offrait le gouvernement anglais de la colonie, parce qu'ils comprenaient bien que cette école mettait en péril la foi des enfants ; ils refusèrent d'accepter des présents dangereux, et ils souffrirent plutôt que de compromettre les traditions et de risquer l'avenir de leurs foyers.

Tout en s'efforçant de tirer le meilleur parti possible des lois scolaires qui vinrent successivement corriger la loi de 1800, ils attendaient avec patience le jour où une liberté plus grande encore, celle que leur devaient accorder les lois de 1841 et de 1846, leur permettrait de prouver à tous que le colon canadien-français ne fut jamais ennemi de l'instruction, que rien ne va mieux à son esprit que la lumière : dans la lumière l'esprit français ne retrouve-t-il pas toute sa force et toute sa joie ?

Monsieur le curé Bellenger, à l'imitation de tant d'autres prêtres qui firent surgir sur tous les points de cette province, des couvents, des écoles de Frères, des académies, voulut élever sur cette pointe pittoresque de Deschambault l'institution qui vient de vivre ses premiers cinquante ans. Dans ce paysage qui vous enveloppe de ses grâces variées, qui dessine sous vos yeux des grèves et des promontoires ; qui déroule à vos pieds les lignes larges, splendides du fleuve harmonieux ; dans ce décor où se dressent des collines et où s'allongent des prairies ; à l'ombre de ce clocher qui double l'orgueil de vos falaises ; au sein de cette population si avide de tous les progrès économiques et de tous les progrès intellectuels, un bon curé de campagne pensa qu'il ne pouvait mieux faire que de consacrer à l'instruction de vos enfants sa modeste fortune, et au prix des sacrifices que les anciens n'ont pas oubliés, il a fondé votre couvent. Ce curé, qui fut pour Deschambault un bienfaiteur, fut vraiment inspiré de Dieu quand il créa au foyer de son village, cette institution qui n'a pas cessé de faire parmi vous l'œuvre de lumière qu'il lui a confiée.

Et combien excellente fut cette œuvre ! S'il en était besoin pour le prouver, je vous rappellerais les trois cents jeunes filles qui ont ici préparé leurs brevets d'enseignement ; et je vous rappellerais encore ces milliers d'autres enfants qui, dans ce

couvent de Deschambault, ont été initiées aux éléments de la science. Ce n'est pas seulement votre paroisse, c'est aussi tout ce pays de Portneuf qui a bénéficié de l'enseignement donné ici par vos admirables Sœurs Grises. Sur le cap de Deschambault votre couvent a été depuis cinquante ans un phare véritable, semblable à ceux que nous voyions hier soir s'allumer sur vos rives, phare modeste mais capable de toute la lumière qu'on était en droit de lui demander, et qui a projeté sur tant de jeunes âmes, le rayon bienfaisant d'une solide instruction élémentaire.

Et n'est-ce pas, après tout, l'instruction élémentaire, suffisante, substantielle, restreinte à un raisonnable programme, que vous vouliez pour vos jeunes filles? Ce qu'il faut à nos campagnes ce ne sont pas des femmes savantes, qui apprennent auprès de leurs maîtresses, avec beaucoup de littérature et beaucoup de sciences, trop de dédain pour les travaux du ménage, mais ce sont des jeunes filles suffisamment instruites pour être utiles à elles-mêmes, à leurs parents, et plus tard à leurs maris, capables de trouver dans une éducation soignée ce qui peut faire à la fois tout le profit et tout le charme de la vie domestique. Et voilà justement la science de bon aloi, la formation saine, vigoureuse, éclairée et modeste que procurent à vos enfants les infatigables maîtresses du couvent de Deschambault.

Ces maitresses sont préparées à cette mission par leurs études personnelles, par l'expérience de leurs anciennes, par les traditions progressives de leur Institut, par ce brevet de capacité, qui en vaut bien d'autres, que leur donne la formation spéciale qu'elles reçoivent dans leurs maisons ; elles sont préparées à ce rôle d'éducatrices des jeunes filles de la campagne par l'intelligence qu'elles ont des besoins de la paroisse où elles vivent, des populations qu'elles veulent servir. Et, certes, la sympathie dont vous les entourerez, le magnifique témoignage d'admiration que vous leur rendez aujourd'hui, prouve à l'évidence que vous appréciez à sa valeur leur mérite pédagogique, et que vous leur êtes reconnaissants de l'instruction qu'elles n'ont cessé de répandre, de l'œuvre de lumière qu'elles ont au milieu de vous accomplie.

II

Mais, il faut l'ajouter tout de suite, ce que vous voulez célébrer ce matin, ce n'est pas seulement l'éducatrice, la religieuse qui depuis cinquante ans ouvre à la science élémentaire l'esprit de vos enfants, c'est aussi, c'est surtout peut-être — et les parents qui m'entendent ne trouveront pas exagérée cette affirmation — c'est surtout l'éducatrice, la religieuse qui depuis cinquante ans façonne la conscience des petites, dirige leurs passions naissantes,

forme à la piété leur cœur et leur volonté. Ce n'est pas l'œuvre de lumière qu'ici vous appréciez davantage, c'est l'œuvre de vertu. Et ce que vous aimez voir en votre couvent, c'est en même temps qu'une école de science, une école de chrétienne charité.

Pouvait-il ne pas l'être, une école de charité, ce couvent qui fut créé par la charité ? Pouvait-il ne pas l'être, une école de charité, ce couvent qui eut pour premières directrices ces femmes dévouées dont vous avez si soigneusement gardé les noms et le souvenir : sœurs Sainte-Thérèse, Saint-Louis de Gonzague et Marie de la Visitation ? Pouvait-il ne pas l'être une école de vertus, le couvent qui fut dirigé depuis cinquante ans par les Sœurs de la Charité, par tant de religieuses qui apportèrent ici, sous la robe grise des filles de Madame d'Youville, toute la générosité de leurs vœux ?

Plus que toute autre institutrice — et il me semble que c'est bien ici le lieu et l'occasion de le rappeler — plus que toute autre institutrice, la religieuse comprend la nécessité de ne pas séparer l'instruction de la vertu, et de former tout ensemble à la science et à la piété l'âme des enfants. Et plus que toute autre institutrice, la religieuse s'emploie à ce double ministère de l'éducation. La religieuse qui vit de Dieu et pour Dieu, qui communie chaque matin, et qui chaque matin se remet au pied du tabernacle dans la pleine conscience de ses devoirs de vierge et d'édu-

catrice, la religieuse se préoccupe plus que toute autre de former pour Dieu les enfants qu'on lui confie.

Plus intimement convaincue, et vivant davantage de cette conviction, que nous ne sommes sur la terre que pour aller à Dieu, et que tout le train des affaires du monde doit être subordonné aux affaires du salut éternel, la femme consacrée à Dieu cherche par tous les moyens efficaces à pétrir de cette pensée et de cette conviction l'intelligence des petits : et en même temps qu'elle ouvre cette intelligence aux éléments du savoir, elle y dépose le principe des plus chrétiennes et des plus généreuses aspirations. Elle développe dans la conscience les vertus, en même temps qu'elle met dans les esprits la vérité : et elle fait en sorte que chez les petits ne soit pas rompu l'équilibre entre ces deux choses — science et vertu — dont doit vivre toute âme humaine. Elle s'applique à lier en un faisceau infrangible les sciences et les vertus, afin que plus tard ni l'âme ni la vie ne soient capables de détruire leur indispensable alliance.

Me permettez-vous de l'ajouter, c'est ce souci de l'éducatrice, de l'éducateur catholique — souci porté à son plus haut point dans les couvents et dans toutes les maisons dirigées par des personnes consacrées à Dieu — c'est ce souci d'orienter vers Dieu les jeunes intelligences et les volontés adolescentes, qui fait toute la supériorité de l'école catholique sur

l'école neutre ; et c'est encore ce même souci qui attire toujours à l'école catholique — dans les pays où l'école neutre est malheureusement établie à côté de l'école catholique — la confiance des parents. On le disait avec grande raison en France, il y a dix ans, la crise que traversaient alors les écoles officielles de l'État anticlérical était bien plus une crise morale qu'une crise intellectuelle ; et vous savez comment le gouvernement de ce pays a décidé de résoudre cette crise en supprimant brutalement la concurrence de l'école catholique, en chassant les communautés religieuses.

C'est que l'école neutre, l'école dont est proscrit l'enseignement du catéchisme, l'école dont les livres et les programmes ne parlent pas de religion, est une école vouée à l'impuissance de former des âmes capables de comprendre tous leurs devoirs envers elles-mêmes, envers la société, et envers Dieu. La prétendue morale humaine qu'on y enseigne est une morale affaiblie, incomplète, dépourvue de sanctions suffisantes, une morale qui n'en est plus une depuis que l'homme est dans la nécessité de recourir à Dieu lui-même pour connaître sa fin, et pour mériter le ciel.

Toutes les morales humaines ont fait banqueroute ; elles ont passé avec les philosophes qui successivement ont voulu les imposer à l'humanité. Une seule morale a survécu à tous les naufrages de la morale, c'est celle qui est enseignée aux pages du catéchisme. Et c'est

pourquoi il n'y a pour les catholiques qu'une école qui soit acceptable, c'est l'école où ce catéchisme est enseigné, c'est l'école dont les livres et les programmes s'inspirent de ce catéchisme, c'est, non pas l'école neutre, mais l'école catholique.

Cette école catholique, à la fois productrice de sciences et de hautes vertus, nous l'avons, grâce à Dieu, dans cette catholique province de Québec ; vous l'avez, catholiques de Deschambault, dans ces nombreuses maisons où vont s'instruire vos enfants, et que dirigent vos institutrices laïques ; vous l'avez surtout dans ce couvent mi-centenaire qui est l'orgueil de votre village. Et certes, votre couvent a une histoire telle et si féconde que l'on ne sait vraiment si au milieu de votre population il a été davantage ou une école de science ou une école de vertus.

Cent jeunes filles sorties de ce couvent se sont consacrées à Dieu ! Cent religieuses formées par le couvent de Deschambault, ou qui ont pris dans votre couvent l'inspiration de leur vie de sacrifice ! Quelle persuasive et éloquente démonstration des vertus dont sous ce toit on donne l'exemple ! Quelle preuve abondante de l'enseignement vraiment chrétien et généreux que l'on y professe ! Quelle moisson de fleurs virginales Dieu a faite parmi vous, et dont le seul souvenir embaume ce matin de parfums suaves votre fête et vos foyers !

Mais il faut compter aussi, en plus de ces âmes de choix qui doivent au couvent de Deschambault le goût et la pratique de la vie religieuse, tant de jeunes filles qui ont appris ici les vertus fortes qu'elles ont rapportées et fait s'épanouir dans vos familles. Que de femmes, que de mères chrétiennes qui ont puisé dans votre couvent, la force généreuse qui surmonte les difficultés de la vie domestique, et qui ont connu sous la direction des bonnes Sœurs tout le prix d'une vie consacrée dans le monde au service de Dieu ! S'il n'est pas nécessaire pour être bonne épouse, et excellente mère de famille, d'avoir passé par le couvent, il est d'expérience constante que des mères de famille qui ont été par le couvent dressées à la piété et à la vertu, ont parfois des procédés d'éducation familiale, des délicatesses d'inspiration maternelle, des pratiques de vie chrétienne qui sont la marque certaine de leur première formation. Aussi faut-il, ce matin, rendre hommage à ce zèle, à ce dévouement surnaturel de la bonne Sœur qui trouve dans son cœur de vierge tout ce qu'il faut pour façonner des cœurs de mères ; et il faut, à la louange de votre couvent de Deschambault, à tant d'autres louanges qu'il convient de lui décerner, ajouter celle-ci, qu'il fut dans votre paroisse une école bien vivante, et comme un laboratoire inépuisable de vertus domestiques.

Qu'il continue donc parmi vous l'action bienfaisante qu'il a jusqu'ici accomplie ! Cinquante ans,

cela est peu dans la vie d'une institution paroissiale qui doit durer toujours. Et ce matin, placés comme nous sommes entre ce demi siècle qui est fini, et l'avenir qui commence, nous faisons des vœux pour que cet avenir soit digne de ce passé.

Qu'il prospère toujours le couvent de Deschambault, qui a tant mérité de votre paroisse, de ce comté de Portneuf, de tout notre cher pays ! Qu'il reste solidement assis sur ce rocher où l'a voulu fixer l'espérance de son fondateur ! Qu'il groupe toujours sous son toit des élèves dociles aux leçons de leurs maîtresses ! Qu'il garde toujours dans sa retraite inviolée la ferveur, le dévouement de vos excellentes religieuses ! Qu'il rayonne doucement, ce foyer d'instruction et de vertu, qu'il répande la lumière et la charité qui conviennent à sa surnaturelle et très haute mission.

Et vous, Monseigneur, qui aimez tant ce couvent de Deschambault, qui venez si souvent y chercher la solitude reposante, qui en faites volontiers, selon une expression chère aux bonnes Sœurs, votre délicieuse Béthanie, bénissez ces vœux que nous formons aujourd'hui ; bénissez cette demeure hospitalière ; bénissez ces Marthes et ces Maries qui y accueillent et qui s'y dévouent ; bénissez les élèves qui s'y forment à la vie chrétienne ; bénissez, enfin, ce peuple qui lui doit tant de filles, tant de femmes, tant de mères vertueuses, et qui ce matin fait passer par mes lèvres sa prière et sa reconnaissance.

La Vierge de Maizerets (1)

ÉMINENCE, (2)

MGR LE COADJUTEUR, (3)

CHERS ANCIENS, ET

ÉLÈVES ACTUELS DU SÉMINAIRE,

Nous voici groupés autour de la Vierge de Maizerets, pour un acte de pieuse fidélité.

C'est la fidélité à des souvenirs très chers, et c'est la fidélité à l'auguste et maternelle gardienne de ces lieux qui nous réunissent, ce soir, dans une joie et dans une prière communes.

Chers anciens, qui apportez à nos élèves actuels votre fraternelle amitié, vous êtes ici chez vous. Le château de Maizerets, cette belle construction française du dix-huitième siècle, victime il y a un an d'un très explicable incendie, (4) et que notre procureur a si généreusement, si artistement relevé de ses ruines, ce beau manoir classique, c'est un prolonge-

(1) Allocution pour la bénédiction de la statue — restaurée — de la Vierge de Maizerets, le 17 juin 1924.

(2) S. E. le cardinal Bégin.

(3) S. G. Mgr Paul-Eugène Roy.

(4) Incendie qui dans l'après midi du dimanche, 3 juin 1923, jour de la solennité de la Fête-Dieu, aux dernières heures d'un grand congé, détruisit une partie du château, la partie ouest, au bout de laquelle était érigé un jeu de balle, attenant au mur même de l'extrémité ouest. On attribua très vraisemblablement cet incendie à la cigarette imprudente et... illégitime d'un écolier.

ment du vieux séminaire ; l'air qu'ici l'on respire, c'est l'air de la maison paternelle. Et ce soir, autour de la vieille maison, sur les pelouses, le long des talus, partout sous les arbres, comme il fait bon pour tous, anciens et nouveaux, de renouer ou allonger la chaîne des heureux souvenirs !

Vous avez daigné, Éminence, honorer cette fête de famille, revivre avec nous un passé pour vous lointain, mais qui, chez vous, ne cesse de refleurir dans le présent, et vous venez pour une heure mêler à cette jeunesse la vôtre auréolée de tant de printemps ! Ici, vous portiez — il n'y a pas si longtemps, vous semble-t-il — ceinture verte, nervure blanche, et aussi cet âge sans pitié. Comme Maizerets aime toujours à revoir sous la pourpre des cardinaux les enfants espiègles qui l'ont fréquenté !

Mgr le Coadjuteur, on me permettra, sans doute, de vous dire comme les anciens et les nouveaux sont heureux de vous voir ce soir à Maizerets, près de la Vierge qui, un jour, en ces lieux accueillit votre enfance. Votre présence est ici le gage d'un sûr rajeunissement ; (1) vous retrouverez ici, nous le demandons à la Vierge, la vie ancienne, ardente et belle que souhaitent pour vous notre Séminaire, et toute l'Église de Québec.

C'est pour la bénédiction de la statue de Notre-Dame de Maizerets que nous sommes ici venus : et

(1) Mgr Paul-Eugène Roy, malgré une grave maladie qui le retenait à l'Hôpital, avait tenu à assister à cette fête de Maizerets.

cette démarche, vous ai-je dit, est un acte de traditionnelle fidélité.

C'est en 1867, le 19 septembre, sans doute par une belle journée d'automne, si douce et si calme sur ces grèves de la Canardière, que fut érigée ici une première statue en plâtre de la Vierge. Cette première statue, trop fragile, bientôt renversée et détruite, fut remplacée, en 1870, par une autre en bois doré, que bénissait ici même, le 14 juin de cette année 1870, le Supérieur du Séminaire, Messire Elzéar-Alexandre Taschereau, bientôt après archevêque, puis cardinal de Québec.

Et c'est cette statue de 1870 qui a depuis présidé, ici, pendant plus de quarante ans, à tous les amusements de la gent écolière : jusqu'à ce qu'un jour, il y a quelques années, pendant les vacances, une tempête de vent d'est, passant avec violence sur les grèves de Maizerets, renversa kiosque et statue. On ne retrouva de la statue que des morceaux épars que l'on mit un peu de temps à rassembler, mais qui se tiennent enfin aujourd'hui et qui font reparaitre à nos yeux la madone même de 1870, la Vierge qui porte et qui offre son divin Enfant, la Vierge sans laquelle l'Île de Maizerets, l'île Saint-Hyacinthe, manque de sa plus précieuse parure.

Cette île est donc par la présence même de la Vierge, une terre sacrée. Et c'est donc aussi à cette Vierge Marie que les directeurs du Séminaire ont autrefois confié ce domaine de Maizerets. Ils l'ont ici consti-

tuée reine ; et sous le gracieux kiosque corinthien qui l'abrite, elle porte encore au front sa couronne royale.

Et quel royaume que celui de Maizerets ! Il en est de plus vaste ; il n'en est pas de plus gracieux, ni de plus cher aux élèves du Séminaire, à ceux-là d'autrefois surtout qui venaient, plus assidûment que ceux d'aujourd'hui, jouer, causer, rêver sous les saules discrets et hospitaliers.

D'ici, du rivage où il fait bon de promener ses regards et sa pensée, c'est l'horizon qui s'ouvre presque indéfini, et qui embrasse dans ses cadres harmonieux tout le panorama splendide de Québec. Entre les Laurentides au nord et les terres hautes de la Seigneurie de Lauzon au sud, quelle variété de lignes, d'objets et de couleurs ! Plateau de Beauport, prairies plantureuses où poussent les arbres et les maisons, nappe mouvante et lumineuse du large fleuve, Ile d'Orléans, côteaux de Lévis, fier rocher de Québec, estuaire de la rivière Saint-Charles, faubourg et terres basses de Limoilou, tout cela fait à Maizerets un royal paysage, où les yeux des humanistes et des poètes en herbe peuvent s'exercer aux spectacles de la beauté.

Beau royaume de Maizerets, et royaume de Marie, qui se fait tour à tour solitude et cité bruyante ! Solitude où l'on n'entend que les bruits de la ferme, la chanson des vieux arbres, le murmure des flots qui viennent mourir sur la grève prochaine ; cité

bruyante où accourent en bandes joyeuses, aux heures ensoleillées du printemps, ou aux jours mélancoliques des doux automnes, les écoliers migrants.

Royaume de Maizerets, fief du Séminaire depuis 1705, depuis plus de deux siècles ! Patrie des grands et beaux congés depuis que les Anglais, aux jours de la conquête, ayant abîmé à Sillery la ferme de l'anse Saint-Michel qu'y possédait le Séminaire, on se replia pour les repos hebdomadaires vers ces grèves et vers ces terres de Maizerets.

Combien de générations d'élèves ont ici passé et pris dans ce parc leurs ébats ! Combien ont philosophiquement causé sous les arbres, ou à la veille des baccalauréats prudemment étudié derrière les talus ! Combien qui ont enregistré aux jeux de balles, des victoires retentissantes ! Combien qui ont dangeusement navigué sur les flots perfides de l'étang, ou fait retentir tous les échos de leurs cris et de leurs chansons !

O bocages de Maizerets ! tout pleins de la poésie des choses et de la poésie des âmes ! Combien de nos souvenirs d'enfants ou d'adolescents vous avez gardés sous vos fraîches ramures !

Et tous ces souvenirs, et toutes ces heures trop vite envolées, et tous ces bonheurs faciles de nos quinze ou vingt ans, c'est la Vierge de Maizerets qui les a bénis et sanctifiés.

De son trône enveloppé d'ombrage, et où n'approchaient guère que les grands séminaristes, elle souriait à nos jeux, à nos abandons, à nos insouciantes plaisirs. Et parfois, quand dûment autorisés par nos maîtres de salle toujours complaisants, nous franchissions ces ponts élégants, aux tabliers élastiques, qui nous paraissaient pas très sûrement suspendus, nous venions porter à la Vierge, avec notre curiosité satisfaite, nos hommages et notre piété.

Et quand le soir, le plus tard possible, il fallait quitter Maizerets pour retourner à nos cours austères du Séminaire, nous nous rassemblions, selon la coutume ancienne, en face de l'île et en présence de la Vierge, nous formions pour l'adieu du soir le chœur le plus imposant : et dans le silence retrouvé de nos âmes, dans la paix religieuse des grands soleils couchants, nous faisons monter vers le ciel et vers Marie, le chant si beau de l'*Ave Maris Stella* !

Et l'harmonie de ce chant du soir se prolongeait encore dans nos âmes, pendant qu'au retour, sur la grande allée de la ferme, cheminant en longue file pieuse, nous récitons à haute voix le chapelet.

De tout cela, de toutes ces coutumes pieuses, qui associent aux joies de vos congés la présence et la protection de Marie, il se dégage pour vous, chers élèves, une évidente leçon.

La Vierge qui est reine de Maizerets, doit être aussi vraiment la reine de vos cœurs. Elle doit être votre

reine, non seulement là-bas, au Séminaire, quand vous êtes appliqués à vos tâches quotidiennes, mais ici quand vous procurez à vos esprits les détentes et les repos nécessaires. Reine à vos heures de travail et d'étude, il faut qu'elle soit reine à vos heures de récréation. Qu'elle préside à vos joies, comme elle préside à vos labeurs ! Ne l'appelle-t-on pas Cause de notre joie, *Causa nostra lætitiæ* ? Et cela ne veut-il pas dire que sans la compagnie de votre mère, il n'est pas de joie complète, parce que sans elle il n'est pas de conscience qui soit pleine de Dieu ?

Vos bonheurs les plus francs ne sont-ils pas les plus purs ? Et à votre âge ne faut-il pas qu'il y ait dans vos vies pour qu'elles soient heureuses, des blancheurs de lys et des parfums de vertus ! Et qui dans vos cœurs fera croître les lys et qui fera fleurir les vertus, si ce n'est la Vierge immaculée, la mère vigilante du saint et pur amour ?

Dans le beau vieux château de Maizerets, il y a un oratoire dédié à Notre-Dame de Liesse. L'oratoire de Maizerets comme la Vierge de l'Ile, vous avertissent tous deux de cette vérité : liesse est dans les cœurs, quand les cœurs sont à Marie.

Éminence, vous allez bénir cette statue. Vous allez, par cette bénédiction, consacrer le geste de la Vierge qui nous présente à tous son divin Enfant.

De la Vierge de Maizerets nous recevrons Jésus, le Jésus gracieux et souriant qui repose aux bras de

sa mère, mais qui cherche déjà le don de nos cœurs.

Et nous nous souviendrons tous, aux heures peut-être pénibles de demain, de l'heure très douce de ce soir où nous avons mieux compris que pour faire revenir ou éclater la joie dans nos âmes, il faut y faire régner Marie.

Désormais, chers élèves, quand vous évoquerez la vision ardente de vos souvenirs de Maizerets, vous contemplerez dans le décor si frais d'un beau soir de printemps, de ce soir du 17 juin 1924, sous la forêt des arbres silencieux, dans l'entre-croisement des rameaux qui dessinent des voutes de verdure, vous contemplerez l'image de la Vierge, radieuse et maternelle, qui sourit à votre bonheur, et qui promet, qui offre à vos quinze ou vingt ans le Jésus de ses maternelles tendresses.

Et vous vous rappellerez que les heures les plus belles, les plus complètement joyeuses de votre vie d'écolier, c'étaient celles où cette image de Marie remplissait vos yeux et rayonnait dans vos cœurs.

Notre esprit national

CE QU'IL EST, CE QU'IL DOIT ETRE (1)

Vous êtes sans doute étonnés et déçus de me voir paraître ce matin dans cette chaire. Je ne suis pas l'orateur qu'on vous avait promis, et c'est donc une autre parole que vous veniez entendre. Mon distingué collègue de l'Université, que l'on avait invité à vous faire ce matin le sermon traditionnel de notre fête patriotique, se trouve empêché au dernier jour de remplir ses engagements. Je ne viens pas précisément le remplacer, ni par conséquent m'étendre ici en de longs discours : ce serait témérité de ma part.

Au reste, qu'est-il besoin de longs discours quand tout aujourd'hui parle à vos yeux et à vos esprits, quand déjà nos cortèges, nos cérémonies pieuses, nos chants, nos démonstrations publiques redisent suffisamment les leçons de notre histoire.

Mais puisqu'il faut parler, et qu'il manquerait quelque chose à cette solennité religieuse si une voix

(1) Discours prononcé en l'église de Jacques-Cartier le lundi, 27 juin 1904, à l'occasion de la célébration de la fête de Saint-Jean Baptiste.

n'avait pas essayé au moins de se faire l'écho de votre conscience, laissez-moi un moment fixer votre pensée sur quelques-unes des idées qui vous doivent préoccuper aujourd'hui.

C'est, il me semble, l'esprit national qu'il s'agit de renouveler dans ces fêtes annuelles auxquelles l'on convie le peuple canadien-français. Et il est bon que sans cesse l'on éveille cet esprit, que sans cesse on le façonne et le développe. Cela est bon parce que cet esprit a une tendance tout humaine à s'affaiblir ou à s'abaisser, parce que souvent l'on est porté à rejeter sur son voisin le soin d'entretenir les fortes habitudes, les qualités précieuses dont se compose notre esprit national ; parce que souvent l'on oublie que l'esprit national est fait de l'esprit de chacun et que cet esprit collectif sera donc toujours ce que nous aurons fait chacune de nos vies.

Certes, je le sais bien, l'esprit national est surtout déterminé par des traditions historiques, et par les besoins que crée le milieu où s'écoule la vie du peuple ; et dans ce sens l'esprit national échappe en quelque mesure aux initiatives de l'individu : il est fatalement ce qu'il est. Mais cet esprit doit aussi pouvoir ou conserver, ou créer lui-même des traditions, il doit pouvoir lui-même conserver ou modifier les milieux où il agit : il peut donc être indépendant de ces traditions et de ces milieux, et c'est

pourquoi l'on peut le définir, et dire non seulement ce qu'il est, mais aussi ce qu'il doit être.

I

Ce qu'il est, notre esprit national, vous le savez bien vous qui avez hérité des habitudes anciennes qui sont l'honneur de vos foyers, et qui adaptez vos vies au milieu politique et social que nous ont fait les vicissitudes de l'histoire : et je ne vous apprends donc rien quand je rappelle que cet esprit national est tout pénétré de christianisme, qu'il est naturellement une force au service des idées, et qu'enfin il porte en lui des éléments de combativité qui le font tenace, qui le font se complaire dans les luttes ardentes du patriotisme.

Qu'il soit pénétré de vie chrétienne, je n'en veux pas d'autre preuve que le spectacle que vous offrez ce matin à nos regards, que ce rendez-vous de toutes les classes, de toutes les associations nationales, ouvrières, commerciales, industrielles dans cette église, au pied de cet autel, où Dieu agrée vos hommages, et va mêler son sang répandu à l'ivresse de vos joies patriotiques. Je n'en veux pas d'autre preuve que cette admirable organisation de nos paroisses et de nos écoles, où la vie religieuse est si intense, où elle inspire toute l'activité et christianise toutes les habitudes. Je n'en veux pas d'autre preuve

que cette union séculaire du peuple et du clergé, fondée sur une mutuelle confiance, sur des œuvres accomplies en commun pour le bien de la nation : union sacrée et féconde qui les rapproche sans cesse dans des préoccupations semblables, dans de hautes et communes aspirations, et qui sans cesse mêle, harmonise et grandit leur vie !

De quoi, d'ailleurs, il ne faut pas s'étonner puisque les créateurs de notre vie et de notre esprit national, ces pionniers hardis et ces apôtres infatigables dont le souvenir remplit vos mémoires et dont vous vous plaisez à évoquer aujourd'hui les noms glorieux, ont été par dessus tout des chrétiens convaincus. Cartier, Champlain, Laval n'ont découvert, colonisé ce pays, n'y ont travaillé et souffert que pour y apporter l'esprit chrétien, l'y faire se développer sous un ciel nouveau et dans des âmes toutes neuves. C'est la France chrétienne qui fonda la France nouvelle, et c'est pourquoi nous avons gardé de l'âme française tous ces sentiments religieux qui s'identifient avec elle, que l'on n'en peut arracher sans mettre en péril là-bas les institutions sociales elles-mêmes, sans meurtrir, sans briser dans ce qu'ils ont de plus intime et de plus sacré les vrais cœurs de France.

Et c'est aussi, messieurs, parce que nous sommes de lignée, de race française que notre esprit national est si facilement épris de doctrines, de théories et

d'idées. Tant de siècles de travail intellectuel ont affiné, aiguisé toutes les puissances de réflexion de l'âme française ! depuis ces temps fameux du moyen âge où les disputes théologiques et philosophiques remplissaient les écoles du bruit de leurs savantes et subtiles querelles ; depuis les jours lointains où la Renaissance ouvrait sous le regard des studieux du seizième siècle les horizons si pleins de lumière de l'antiquité païenne ; depuis ces temps plus rapprochés de nous où la philosophie mise au service de l'irréligion a perverti l'esprit, où la passion des nouveautés et la création quotidienne des systèmes ont fait la France d'aujourd'hui contemporaine de cette Grèce du cinquième siècle, agitée à coup sûr par les plus nobles besoins d'évolution et de progrès, mais remplie aussi de ces sophistes inépuisables dont Euripide se plaisait à étaler sur la scène l'élégant et prodigieux bavardage.

Ce fut, d'ailleurs, au moment où l'esprit français était, au dix-septième siècle, en pleine vigueur et en pleine maturité, qu'il fut ici apporté pour y être, en Amérique, le principe d'une vie nouvelle ; il ne pouvait manquer d'animer cette vie de tous les élans, de toutes les énergies supérieures de sa pensée.

Et, nous Canadiens français, malgré toutes les conditions défavorables où s'est trouvée enfermée notre vie nationale, malgré toutes les circonstances adverses qui ont rivé au sol nos activités et nos

existences, nous avons conservé ce même culte de l'idée, cette même passion des choses de l'intelligence qui sont l'honneur des plus grandes nations, et qui assurent à la France l'influence souveraine que par son éloquence, sa poésie, ses livres, elle exerce encore sur le monde.

Rameau de Saint-Père, qui fut bien parmi les Français des dernières cinquante années, l'un de ceux qui ont le plus aimé les Canadiens, et les ont le plus judicieusement étudiés, a remarqué avec raison combien les modestes essais littéraires que l'on a ici tentés au siècle dernier se distinguent des productions de l'esprit américain par le soin que l'on apporte à y remuer plus d'idées, à y agiter plus de doctrines.

Au reste, que nous soyons amis de la science et des choses de l'esprit, je n'en veux d'autre preuve que ces collèges si nombreux, et partout si remplis, qui s'élèvent sur tous les points de notre province, où vont étudier vos enfants, où même l'on rencontre beaucoup de jeunes gens que l'on ferait mieux de garder pour l'industrie, l'agriculture et la colonisation.

Nous avons le culte de l'idée, et c'est pourquoi le Canadien aime à lire, et demande si avidement aux journaux une pâture que le plus souvent l'on souhaiterait moins fade et plus substantielle. Nous avons le culte de l'idée, et c'est pourquoi nous nous passion-

nous pour les principes, pour de grandes causes ; c'est pourquoi nous armons des zouaves qui vont combattre en Italie pour l'indépendance pontificale, et c'est pourquoi ici-même, dans notre pays conquis par un vainqueur hostile, nous avons tant lutté pour arracher pied à pied, pouce par pouce, ces lambeaux de justice sociale et de droit national, que nos mains ont diligemment réunis et cousus pour en faire le large drapeau de nos légitimes et nécessaires libertés.

Aussi bien, messieurs, l'esprit canadien est-il essentiellement combatif. Placés comme nous l'avons été après 1760, à côté et sous le pouvoir d'un peuple que hantait et fascinait un idéal que nous ne pouvions accepter, entourés longtemps de fonctionnaires étrangers qui comprenaient mal nos aspirations et nos impatiences, nous avons dû affirmer souvent et développer en nous tout ce que les Normands avaient déposé d'agressif et de batailleur dans l'âme canadienne. Notre vie nationale pendant plus d'un siècle a été une lutte perpétuelle, tour à tour pacifique et ardente, depuis le jour où soixante-dix mille délaissés subirent les premières vexations du vainqueur jusqu'à celui où notre très vaillant Lafontaine conquerrait à notre profit ce gouvernement responsable qui mettait fin à l'arbitraire, et faisait le peuple canadien maître de ses destinées.

Mais parce que rien ne sert à un peuple d'être libre s'il n'est fermement attaché à ses traditions, et s'il

n'a pas le souci de la vertu et de la grandeur morale, nous avons encore employé toutes nos énergies à combattre les multiples influences, américaines ou européennes, et aussi les instincts mauvais, les passions coupables, les séductions perfides qui, s'exerçant sur nous et autour de nous, mettent chaque jour en péril l'intégrité et la dignité de l'âme canadienne.

C'est donc un peuple libre que nos pères ont ici créé ; ce sont des foyers honnêtes qu'ils nous ont gardés ; ce sont des vertus austères qu'ils nous ont transmises avec le sang et avec la vie. Et c'est notre esprit national qui a fait tout cela ; et c'est à le bien établir qu'il a mis en œuvre tout ce qu'il y avait en lui de foi chrétienne, d'activité intellectuelle et de force pour entreprendre les batailles généreuses.

Esprit chrétien, esprit tendu vers l'idée et vers la lutte, voilà, semble-t-il, comment l'on peut définir notre esprit national et dire ce qu'il est.

II

Mais tel qu'il est, notre esprit national est-il bien ce qu'il doit être ? Et pour ne rien chercher en dehors du cadre que nous avons tracé, notre esprit national est-il assez chrétien, assez tendu vers l'idée et vers les luttes opportunes ? Ne laissons-nous rien perdre de notre foi ? Avons-nous assez à cœur de rester attachés aux principes, aux idées qui doivent ici dominer et

conduire la vie personnelle, politique et sociale ? Avons-nous encore, dans une assez grande mesure, le souci du progrès des lettres, de la science et de l'art ? Luttons-nous assez énergiquement pour ne rien sacrifier de nos bonnes traditions françaises, et aussi pour conserver dans nos familles et dans notre conduite personnelle ces vertus morales qui font les peuples forts et bénis de Dieu ?

Ces questions, vous le sentez bien, sont graves, et elles sont d'une complexité trop grande pour qu'il me soit permis d'y répondre ce matin. Aussi bien, nous entraîneraient-elles dans un examen trop rigoureux et trop détaillé de la conscience canadienne. D'ailleurs, vous dire ce qu'est notre esprit national, c'est assez marquer sans doute dans quel sens nous devons orienter notre action patriotique, et quelles qualités essentielles il faut maintenir et fortifier dans nos âmes.

Vous rappellerai-je toutefois qu'aujourd'hui la foi chrétienne, la foi du peuple canadien, est plus que jamais et partout battue en brèche par toutes les impiétés et toutes les passions qu'elle contrarie, et que si nous n'y prenons garde, nous n'échapperons pas, nous non plus, aux influences pernicieuses de la presse, du livre et du théâtre, qui sont en tous pays les plus sûrs agents de dissolution intellectuelle et morale. La presse, le livre et le théâtre sont des armes toutes puissantes pour le bien ; mais elles le

sont aussi efficacement pour le mal. Et c'est pourquoi, autant le bon journal, le bon livre, le bon théâtre pourraient être des secours précieux pour notre vie et notre foi chrétienne ; autant le mauvais journal, le mauvais livre, le mauvais théâtre seront les plus dangereux instruments de notre perversion nationale. Je dis perversion nationale, car du jour où notre foi serait entamée et nos mœurs avilies, nous ne serions plus ce peuple canadien, dont la pure et consolante image rayonne à toutes les pages de notre histoire.

Or, mes frères, sommes-nous assez en garde contre cette triple et néfaste influence que je viens de signaler ?

Ne lisons-nous pas des livres dangereux, que notre instruction n'est pas en mesure de contrôler ? N'envoyez-vous pas, ou ne laissez-vous pas aller vos enfants à des spectacles qui les démoralisent ? Et d'où vient donc que parfois, que trop souvent parmi nous des têtes chancellent et des cœurs défail-
lent ? D'où vient que parmi nous des haines éclatent qui bouleversent l'ordre social et séparent le patron et l'ouvrier ? D'où vient donc que parmi nous des jeunes gens, même instruits, et surtout parmi ceux qui sont instruits, mais qui jouent avec le livre mal inspiré, impie ou immoral, se laissent pervertir, se laissent prendre comme les imprudents éphèbes d'Athènes aux pièges habilement tendus d'une fausse érudition et d'une captieuse dialectique ?

C'est que d'abord, nous portons en nous tout ce qu'il faut pour renoncer bien vite à la foi et à la vertu, et par conséquent pour trahir bientôt toutes les promesses de notre vie nationale. C'est que, avec notre tempérament français, nous nous laissons facilement endoctriner par ceux qui manient bien la plume ou la parole, et qui se servent de l'une et de l'autre pour exciter les passions humaines.

C'est qu'aussi il y a dans nos familles canadiennes ce défaut incroyable de surveillance qui est l'une des plaies de notre société domestique, et qui prépare, dans nos villes surtout, la ruine de nos vertus traditionnelles. Aussi longtemps que le père et la mère de famille, que ceux qui ont la garde du foyer, y laisseront pénétrer trop facilement les influences qui pervertissent l'esprit et le cœur, nous courons grand risque que la foi solide et que la vertu des ancêtres se dissolvent peu peu, et disparaissent des milieux où jusqu'ici elles furent si jalousement conservées.

Vous rappellerai-je encore ceci, messieurs? C'est à la foi chrétienne, c'est à la vie morale pieusement gardées et agrandies que se rattachent en nos âmes le sentiment de la justice, le culte des idées généreuses, le dévouement aux principes qui doivent régler la vie publique. Serait-ce parce que nous laissons s'affaiblir en nous les croyances et les vertus, que nous marchandons plus volontiers avec ce qui est le droit, et que nous capitulons parfois devant ce qui

est manifestement injuste? Notre éducation politique prépare-t-elle suffisamment des électeurs éclairés, des députés intègres, des maîtres vigilants et désintéressés de la chose publique? Dans un pays de libre suffrage comme le nôtre, il faut que chaque citoyen s'instruise de son devoir social, ait un sens exact de ses responsabilités, et soumette aux lumières de la foi et aux ordres de la conscience tous les actes de sa vie. Et c'est pourquoi nos mœurs politiques doivent être honnêtes, irréprochables, plus honnêtes, plus irréprochables, si nous voulons former à une vie nationale digne de notre passé et digne d'un peuple chrétien, les générations qui apprennent de nous comment on fait et comment on continue l'histoire.

Je m'arrête ici, messieurs, et je laisse vos esprits et votre méditation suppléer les choses que je ne saurais dire. Au reste, n'ai-je voulu que vous indiquer combien grande et combien délicate est l'œuvre qu'il faut accomplir pour conserver en notre province l'esprit national, quand cet esprit est constitué par un mélange si heureux de foi, d'idées et de vaillance.

Et puisqu'en tout nous avons besoin de modèle pour stimuler notre courage et nos énergies, c'est vers Jean-Baptiste, notre très digne patron, qu'en finissant je vous inviterai à tourner vos regards. Nul ne fut plus que lui patriote, puisque nul ne rêva pour son pays une restauration plus magnifique, des relè-

vements plus complets, une gloire plus pure, et nul n'y travailla avec plus de constance et d'ardeur. Il vivait de la foi au Christ dont il préparait les voies : il était le dernier prophète des plus grandes idées et des plus divines espérances qui aient traversé l'esprit et le cœur de l'humanité ; il était le lutteur infatigable qui devait donner jusqu'à sa tête et jusqu'à sa vie pour défendre jusqu'au bout les principes et les vertus qui pouvaient sauver sa patrie. Il n'était l'homme d'aucune caste, ni d'aucun parti : ni pharisien, ni sadducéen, ni essénien. Il était l'homme de Dieu et de son pays, et pour cela même le héraut des bonnes nouvelles, l'ouvrier diligent et consciencieux de la grandeur morale qu'il prêchait en Israël.

Compatriotes, faisons passer en nous ce matin l'esprit du prophète. Que cet esprit vivifie en nos âmes la foi chrétienne, les desseins généreux, toutes les activités légitimes. C'est tout notre esprit national qui sera dès lors pénétré de l'esprit de Jean-Baptiste ; nous garderons en nous cet esprit, nous le ferons rayonner dans notre vie, dans nos œuvres, dans nos traditions soigneusement conservées, et nous contribuerons ainsi à rendre la patrie plus sainte et plus aimée, plus chrétienne et plus française.

Les appuis de l'ordre social

A L'OCCASION DU COURONNEMENT DE SA MAJESTÉ
GEORGE V, JEUDI, 22 JUIN 1911 (1)

L'Empire britannique offre aujourd'hui le plus admirable spectacle.

Au centre même de ce vaste Empire, dans la vieille Abbaye de Westminster, dans un merveilleux décor d'architecture, d'oriflammes et de draperies, en présence des plus hauts dignitaires de sa cour, des représentants de tous ses peuples, et des délégués de toutes les nations, au pied de l'autel où s'agenouillèrent ses ancêtres de la puissante maison de Hanovre, Sa Très Haute et Très Gracieuse Majesté George V reçoit sur son front la double couronne de roi et d'empereur. A cette heure où nous sommes ici réunis, là-bas, dans la capitale débordante et tumultueuse, les foules acclament dans un même triomphe le roi et la reine, unissent dans un même élan de piété patriotique le culte du Dieu Souverain et le culte traditionnel de la monarchie ; et par toute la terre britannique, chez tous les peuples qu'a touchés le sceptre royal d'Angleterre, l'hymne universelle de l'action de grâces et de la prière monte vers le ciel.

(1) Prononcé dans la Basilique de Québec, le jeudi 22 juin 1911, en présence des autorités religieuses, civiles et militaires.

Spectacle unique que celui de tant de nations autonomes, dispersées sur tous les continents, mais unies au même instant dans une même pensée loyale, exprimant à Dieu la même supplication ardente, et faisant tour à tour éclater dans l'aurore successive qui se lève sur elles, les accents d'une même joie profonde et des vœux sincères !

Vous avez voulu, Monseigneur, (1) que votre peuple catholique de Québec, de cette capitale historique du Canada français, mêlât sa prière à tant d'autres, et vous l'avez convoqué dans votre cathédrale, dans cette basilique, où le *Te Deum* qui a tant de fois retenti pour les rois très chrétiens de France et de Navarre, a aussi souvent appelé, avec une égale et franche piété, sur les rois d'Angleterre, la louange et la divine bénédiction.

Certes, il y a dans ces cérémonies religieuses multipliées à l'occasion du couronnement de nos souverains, il y a dans toutes ces prières qui vont aujourd'hui vers Dieu, la plus belle et la plus significative leçon.

*

* *

C'est Dieu qui donne aux rois la puissance, et c'est Dieu qui leur donne aussi la sagesse. Toute autorité vient de celui qui règne dans les Cieux, et à qui seul appartient la gloire, la vraie grandeur, l'unique

(1) S. G. Mgr L.-N. Bégin, Archevêque de Québec.

indépendance. S'il est permis aux hommes de désigner l'élu, celui qui sera parmi eux le chef ou le roi, les hommes ne peuvent conférer à cet élu ce qu'ils ne possèdent pas eux-mêmes, le droit de commander à autrui, et d'imposer aux peuples la règle de leurs devoirs. C'est de Dieu, de celui-là seul qui est le vrai maître et le vrai souverain, que vient tout pouvoir : et le pouvoir n'est saint que parce qu'il procède de Celui qui est la Sainteté même, et les chefs, les rois ne sont augustes que parce qu'ils représentent sur la terre Celui qui est toute majesté.

C'est pourquoi le respect à Dieu est ce qui assure le respect à l'autorité de ceux qui gouvernent : et c'est pourquoi la foi à Dieu, et les pratiques religieuses de la foi sont aussi les meilleures garanties de tout l'ordre social. Aucune stabilité n'est assurée dans l'ordre, quand celui-ci n'est pas consacré par la religion des peuples, quand l'autorité n'a pour soutien que les caprices changeants de la faveur publique, quand la société n'a pour règle que les mobiles appétits de la foule.

Jamais peut-être on ne vit mieux qu'à certaines heures de l'histoire moderne la vérité de ces élémentaires principes. Si tant de trônes ont chancelé, si d'autres menacent encore de s'écrouler, si tant de pouvoirs ont été ruinés, si tant de sociétés sont bouleversées par des agitations malsaines qui effraient ceux-là mêmes qui les ont d'abord provo-

quées, n'est-ce pas, entre autres causes, parce que la notion de l'ordre, en même temps que la notion de l'autorité, a été faussée par les doctrines de l'impiété ? n'est-ce pas parce qu'on a détruit dans les consciences vides de Dieu le sentiment du respect ? n'est-ce pas parce qu'on a voulu supprimer de la hiérarchie sociale Dieu lui-même : Dieu qui est au sommet et qui est à la base, parce qu'il est au commencement et à la fin de toutes choses ?

On a voulu, selon le mot du sectarisme contemporain, laïciser l'État, affranchir de l'idée religieuse tous les esprits, l'esprit du politique, l'esprit du professionnel, l'esprit des patrons et l'esprit de l'ouvrier, et l'on oubliait que tout un peuple ainsi laïcisé, que toute une nation sans Dieu, sans foi, sans religion, manquerait de ce culte de l'ordre, de ce respect de l'autorité qui est l'un des plus nécessaires éléments de la vie et de la grandeur nationale.

L'Angleterre, qui a toujours si soigneusement retenu les leçons de son passé, dont la politique prévoyante plonge encore par tant de racines profondes jusqu'au sol de ses plus anciennes traditions, l'Angleterre s'est toujours gardée des dangereuses doctrines de l'athéisme social. Aujourd'hui, sous le gouvernement de la maison de Hanovre, comme aux époques lointaines où les dynasties des Saxons, des Normands, des Plantagenets, des Stuarts, se succédaient sur le trône, c'est à l'autel que s'appuie ce

trône, et le roi qui s'y assied est pour cela sûr de voir monter jusqu'à lui le respect et la fidélité du peuple. George V est deux fois sacré aux regards de ses sujets, puisque sa couronne, déjà précieuse par tant de gloires séculaires, brille d'une auréole sainte qu'elle emprunte ce matin aux splendeurs de Westminster, mais dont les plus purs reflets lui viennent du ciel.

*

* *

C'est, d'ailleurs, dans cette conception religieuse du pouvoir, que le peuple trouve le gage le plus certain de sa liberté. La religion chrétienne qui, au témoignage même des historiens philosophes du dix-neuvième siècle, est le facteur essentiel de l'histoire et de la civilisation modernes, est, de sa nature, tutélaire de tous les droits. Elle n'a pu, sans doute, produire qu'avec le temps tous les bienfaits sociaux dont elle gardait la promesse : le temps est nécessaire à toutes les évolutions de la politique ; mais sa mission qui est, d'abord, d'apprendre aux hommes la vérité, a pour conséquence inévitable d'établir parmi eux, non pas une chimérique égalité, mais la véritable et très douce fraternité.

Aussi, ne semble-t-il pas que les peuples les plus religieux soient les peuples les plus libres et les plus heureux ? Quel peuple, par exemple, a mieux que le

peuple anglais compris, et de meilleure heure goûté la liberté? L'Ile des Saints fut, dès le moyen âge, la terre classique et libérale de la grande Charte. Et quel empire peut mieux que l'empire britannique se flatter aujourd'hui de compter sous un plus large drapeau plus de nations adultes, fières et libres? La véritable tolérance, ce n'est pas l'athéisme officiel qui l'inspire. Vit-on jamais, au cours de l'histoire contemporaine, de plus injustes tyrannies qu'à certaines heures où certains gouvernements pris de haine contre Dieu, voulurent ajuster leur politique aux desseins étroits de l'impiété? Oh ! non, la véritable tolérance ne naît pas des passions antireligieuses ; la liberté et la justice sont des vertus trop hautes pour qu'elles croissent en des âmes qui ne s'élèvent pas audessus des intérêts, des ambitions, ou des choses de la terre. Elles ont besoin pour s'épanouir de l'air pur du ciel. Et il faut donc aux peuples qui ont soif de justice, aux chefs et aux princes soucieux de liberté, il faut garder la foi protectrice de tous les droits, le culte de Dieu inspirateur de tous les devoirs.

Aussi sommes-nous heureux de voir aujourd'hui notre souverain, agenouillé devant Dieu, demander au Roi des rois, avec la couronne insigne de son empire, la confirmation de sa puissance, et l'inspiration de sa vie. C'est au pied de l'autel qu'il prononce son serment solennel : et ce serment, George V,

respectueux de la foi de tous ses sujets, l'a voulu dégagé de toute étroite formule, et plus conforme à son royal désir. Au moment de ceindre la couronne de ses aïeux, c'est un premier acte de tolérance que fait notre roi, et c'est un nouveau titre qu'il ajoute au respect et à la gratitude de ses sujets catholiques.

C'est pourquoi l'Église s'empresse de joindre aujourd'hui ses prières à tant d'autres qui montent vers Dieu pour le roi. Elle, qui fut toujours gardienne de toute légitime autorité, qui a toujours rendu à César ce qui appartient à César, ne fait que continuer ce matin, sur la terre canadienne, ses traditions déjà séculaires de loyauté.

C'est l'Église catholique qui fut ici, à certaines heures violentes de notre histoire, le plus solide rempart du pouvoir royal d'Angleterre. Les Briand, les Plessis, les Lartigue, tous les évêques qui gouvernèrent l'Église du Canada, n'ont cessé d'enseigner à leurs peuples la soumission à l'autorité établie ; c'est d'eux que nos pères ont appris à rester fermes, mais loyaux ; c'est à eux, en grande partie, que nous devons d'avoir vécu depuis deux cent cinquante ans une histoire qui est toute entière faite de fidélité britannique et de dignité nationale.

Groupés ce matin autour de notre vénérable archevêque, en présence de celui(1) qui, dans cette pro-

(1) Sir François Langelier, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec.

vince, représente avec tant de dignité Sa Majesté le roi, faisons donc monter sous les voûtes de cette basilique le chant d'action de grâces et la prière. Puisque la lourde couronne d'Édouard VII, de Victoria, de tant de rois, pèse maintenant sur le front de notre monarque, remercions le ciel de nous avoir donné un prince qui déjà s'inspire des bienfaisantes traditions de sa maison, mais prions Dieu pour que le règne qui commence dans l'allégresse se continue dans la paix et dans la liberté.

Fils et héritier du "roi pacifique", Sa Majesté George V ne désire rien tant que de contribuer à donner la paix au monde, et de la conserver à ses sujets. Que le Dieu tout puissant accorde donc à la terre cette paix internationale à laquelle s'emploient avec tant de tact et tant de zèle les souverains de la Grande-Bretagne ; mais qu'il donne aussi à tous les peuples qui vivent sous le drapeau de l'Angleterre la concorde et la prospérité ! Paix à l'extérieur de l'empire ! Paix à l'intérieur dans l'union fraternelle de tous les légitimes désirs, et dans le respect de tous les droits ! Paix à l'extérieur ! Paix à l'intérieur dans l'échange cordial des relations nécessaires, dans la généreuse activité de toutes les initiatives, dans le plein épanouissement de toutes les races !

Paix et liberté ! Ce doit être le vœu le plus ardent des rois ; c'est le bien le plus sacré des peuples.

Paix et liberté ! Liberté dans la variété des aspirations et dans l'unité de la justice !

Que chaque peuple dont se compose l'immense empire, fidèle d'abord à son sang et à son histoire, se développe dans l'harmonie de ses traditions, ajoute ses énergies propres et sa beauté particulière à la puissance de tous et à la gloire commune !

Paix et liberté pour les peuples ! Bénédiction pour leurs Excellentes Majestés le roi et la reine ! Qu'ils soient bénis dans la sainteté de leur vocation providentielle ! qu'ils soient bénis dans l'exercice de leur royale puissance ! qu'ils soient bénis dans la prospérité de leurs États ! qu'ils soient bénis dans la félicité de leurs peuples ! qu'ils soient bénis dans l'intimité familiale de leur vie ! qu'ils soient bénis, enfin, dans leur longue et heureuse postérité !

Gloire au 22ième Bataillon Canadien-Français

ALLOCUTION POUR L'ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE COURCELETTE (1)

On a voulu qu'une voix sacerdotale s'unît à toutes celles qui aujourd'hui célèbrent le souvenir et les journées de Courcellette. Je suis heureux de la faire entendre, si modeste qu'elle soit, et d'apporter aux officiers et aux soldats incomparables du 22e bataillon, l'hommage du clergé canadien. Ces braves, ces faiseurs de prouesses et de victoires sont dignes de toutes les admirations. Et le prêtre, qui est à l'autel du sanctuaire le ministre quotidien du plus grand sacrifice, ne peut que s'émouvoir profondément, et éprouver en son âme le plus religieux respect quand il aperçoit, immolés sur l'autel des batailles héroï-

(1) Le 15 septembre 1918, on célébrait à Québec l'anniversaire de la victoire de Courcellette, remportée le 15 septembre 1916 par le 22e bataillon canadien-français. Sur les terrains de l'Exposition, devant un auditoire de quatre mille personnes, groupées dans le grand amphithéâtre, plusieurs orateurs, parmi lesquels M. Lavigneux, maire de Québec, sir Lomer Gouin, premier ministre de la Province, le général Landry, M. Ernest Lapointe, député de Kamouraska, ont tour à tour célébré le souvenir de Courcellette. L'auteur de ce volume y prononça l'allocution qui est ici reproduite.

ques, victimes volontaires et sanglantes, les soldats de la patrie.

C'est donc avec une grande joie mêlée de fierté que je salue à mon tour, en ce deuxième anniversaire, le nom, les héros, les grandes actions de Courcelette.

*

* *

Le 22e bataillon canadien-français, qui a fait de la victoire de Courcelette une victoire canadienne-française, a pris pour devise, au moment de sa formation, la devise même de notre province de Québec : "Je me souviens." — Le 22e est donc le bataillon du souvenir. Et c'est ce qui a fait à ses officiers et à ses soldats cette âme de bravoure, cette vertu conquérante qui fit paraître là-bas, en terre de France, les énergies traditionnelles et tous les beaux élans de notre race.

Oui, messieurs, c'est parce que les soldats du 22e se sont souvenus qu'ils ont été toujours aussi grands que tous leurs sublimes devoirs. Se souvenir est vraiment une force, quand, à se souvenir au moment du sacrifice, on revoit en des visions lointaines, mais encore si douces, le pays natal, la terre sacrée qui porte nos temples et nos berceaux, qui offrit à nos regards la parure immense de ses paysages, de ses montagnes, de ses plaines, de ses forêts, de son fleuve

royal, et cette parure plus précieuse qui est le champ paternel et le foyer modeste, mais très cher, dont on emporte partout la bienfaisante image.

Et se souvenir est une force plus grande encore, quand le souvenir se charge, au front des batailles, de toutes les affections conservées : parents aimés, joies de l'enfance, tendresses maternelles, amitiés saintes dont les liens partout accompagnent et retiennent les âmes fidèles.

Le soldat qui se souvient de ces choses, éprouve en les évoquant la joie âpre, douloureuse et fière, de s'immoler pour elles.

Mais, laissez-moi l'ajouter : se souvenir est une force encore plus grande, se souvenir est une force irrésistible, quand on est fils d'une race comme la nôtre, et que les souvenirs du sol et de la famille s'augmentent de toutes les gloires du passé ; quand on porte dans ses veines un sang qui est si riche de noblesse séculaire, et que l'on est soi-même la minute vivante d'une si grande histoire.

Notre race se soude, par ses origines, à celle qui répandit sous le ciel de l'Europe la lumière de son verbe, la puissance de son génie et l'éclair de ses épées. Issus et détachés de la France qui fut, entre toutes les nations, capable de tant d'héroïsme, nous avons continué sous le ciel nouveau de l'Amérique, l'apostolat de sa pensée et les batailles de sa chevalerie. Lutter pour la justice, lutter pour le droit des gens

et pour le droit de Dieu, ce fut notre tâche historique, et c'est notre gloire qui fut parfois douloureuse.

Nulle part un Canadien français ne peut donc oublier ni son auguste lignage, ni ce patrimoine de vertus. Mais il s'en souvient, il doit s'en souvenir, semble-t-il, avec une ferveur plus émue, quand un jour, obéissant aux inspirations de sa piété, et conduit par tous les instincts profonds de sa vie, il se trouve là-bas, en terre de France, face aux barbares qui l'ont souillée, et qu'aux champs où bataillèrent ses aïeux, il fait lui-même les batailles de la justice et de l'humanité. Devenu tout à coup semblable à ces chevaliers errants qui s'en allaient hors frontières redresser des torts et occire les mécréants, il se jette dans la mêlée ardente avec cette fureur joyeuse qui est le redoutable sourire de l'âme française.

☛ Voyez plutôt, le 15 septembre 1916, à cinq heures et demie, par un soir lumineux et doux, s'élancer vers Courcelette les huit cents du 22^e bataillon. Ordre leur avait été donné d'aller y déloger les Allemands. Ils s'en vont en pleine campagne, à travers champs d'abord, sous les canons de l'ennemi qui les voit s'avancer, et ouvre sur eux le feu de ses batteries. Une pluie d'obus s'abat sur les assaillants. Mais ces huit cents avaient à vaincre près de deux mille Bavarois et Prussiens ; et ils les vaincront. Pied à pied ils reconquière^{nt} le terrain perdu. Le

chemin sanglant se jonche de morts et de blessés ; de nouveaux héros surgissent là où d'autres sont tombés, et ils continuent de monter en une poussée irrésistible vers le village convoité. Ils pénètrent dans la place jugée imprenable par les officiers allemands ; ils en chassent l'ennemi ; ils en nettoient tous les quartiers, et ils les défendent des contre-attaques furieuses des vaincus. Pendant quatre jours ils se battent comme des lions, ou plutôt comme des Français ! N'ayant plus de munitions à eux, ils prennent à l'ennemi ses engins de guerre, et les font servir à leur victoire. Et les cent dix-huit hommes et sept officiers valides qui restent, font mille deux cents prisonniers. Deux cent cinquante des nôtres furent tués et des centaines blessés : mais tous, morts, blessés et survivants ont accompli l'une des plus belles actions dont fut témoin, en ce mois de septembre, le front de la Somme. Et le général commandant la seconde division canadienne pouvait écrire au lendemain de ces journées fameuses que " dans toute l'armée britannique, aucun bataillon ne surpassait le 22e canadien-français."

J'ai lu, avec l'un des glorieux officiers blessés de Courcellette, quelques-uns des rapports, des ordres rapides, nets et pressants, échangés par les officiers pendant que se déroulait l'action tragique. L'écriture en est haute et ferme, et le style bref et vainqueur comme le courage des combattants. La signa-

ture des chefs s'y imprime avec force, apposée là en un geste d'irrésistible orgueil.

Voilà comment se souvenaient les soldats de Courcelette. Voilà comment, à rester fidèles, ils honoraient la patrie ; voilà comment ils ont inscrit le nom de Courcelette dans l'histoire du Canada, mêlé notre histoire à celle de France, et cimenté de leur sang l'alliance ancienne de nos fraternelles destinées.

II

Se souvenir est donc une force pour le soldat qui combat, et qui emporte avec lui aux heures périlleuses l'image totale de sa patrie.

Messieurs, pour nous qui sommes si loin à l'arrière, et qui ne pouvons qu'admirer nos braves, se souvenir est aussi un impérieux devoir. Et c'est pour nous acquitter de ce devoir que nous sommes réunis en ce deuxième anniversaire de Courcelette.

Tout citoyen a le devoir d'être reconnaissant à ceux qui honorent leur pays, qui accroissent le patrimoine moral de sa gloire, et qui laissent à ses fils d'impérissables exemples. Or, le 22^e bataillon canadien-français est celui peut-être qui, depuis que nous prenons notre part des souffrances, des périls et de la gloire de la grande guerre, a le plus brillamment illustré le nom et le pays canadiens. Certes,

nous n'oublions pas, nous ne pouvons pas oublier tant d'autres braves qui, dispersés par toutes nos troupes canadiennes et anglaises, ont accompli avec vaillance leur tâche héroïque, et nous leur envoyons à tous, de quelques noms qu'ils s'appellent et de quelque race qu'ils soient, l'hommage d'une vive admiration. Mais ce fut la bonne fortune du 22e de grouper des enfants d'élite, de les lancer aux actions les plus téméraires, et de devenir, par tant de circonstances, l'une des phalanges les plus intrépides de la grande armée des Alliés. Le 22e bataillon, c'est la légion d'honneur du Canada !

Et cette légion a fait paraître, partout où elle a combattu, sa valeur indomptée. Dans les Flandres, en Artois, en Picardie, le 22e a pris part aux offensives les plus hardies, aux batailles les plus acharnées, et il est resté toujours dans le sillon sanglant des victoires. Saint-Éloi, Mont-Sorel, Passchendaele, dans les Flandres ; la tranchée Regina, Courcellette, Amiens, Roye, en Picardie ; Lens, la Côte 70, Vimy et Acheville en Artois : voilà, entre bien d'autres, des noms ineffaçables sur les drapeaux du 22e, et qui brilleront de l'éclat le plus solide dans l'histoire de notre race.

Oh ! je le sais bien, cette gloire a coûté cher au 22e bataillon. Qu'ils sont nombreux et aimés ses enfants tombés au champ d'honneur ! La terre de France a bu jusqu'à l'ivresse les flots de ce sang

jeune en qui elle reconnaissait la douceur des sèves gauloises. Beaux jeunes gens couchés dans leur printemps par la rafale meurtrière ; grappes viriles qui ont épuisé sous le pressoir de la guerre le vin généreux de leur bravoure héroïque ! Mais toujours le bataillon s'est reformé de la chair, du sang et de l'âme de nos frères ; et toujours, avant-garde mobile de l'honneur, il a continué vers les sommets la course légendaire de ses paladins.

Oh ! oui, se souvenir est pour nous un devoir, quand se souvenir c'est rappeler à nos mémoires ceux qui pour la patrie firent de si grandes choses. Ils sont des bienfaiteurs, ceux qui ont à ce point incarné les vertus de la race, et immortalisé son nom.

C'est, messieurs, le sort de tous les peuples, depuis qu'il y a des nations capables de félonie et d'injustices, de faire un jour ou l'autre les sacrifices expiatoires ou réparateurs, et de composer leur histoire non seulement des actions obscures, laborieuses et fécondes de la paix, mais aussi, à certaines heures fatales, des efforts et des immolations de la guerre. Seuls aussi sont vraiment grands les peuples que la guerre ou la paix trouve aussi haut placés que leurs plus difficiles devoirs. Et ceux-là, parmi leurs fils, méritent la louange, la reconnaissance de tous, qui tracent de leur épée la page sanglante des épopées nécessaires.

Les batailles de la paix : hélas ! nous les avons faites sur notre terre du Canada ; et pour sauve-

garder des droits méconnus ou violés, nous avons plus souvent que nous ne l'aurions voulu croisé les lances de la polémique, et brandi les glaives de la justice. Les batailles de la guerre, grâce à Dieu, nous les ignorions à peu près depuis un siècle; et les Voltigeurs de 1812, sans hâte, mais avec certitude, attendaient dans la gloire des frères héroïques. L'heure cruelle a sonné une fois encore : une guerre, qui est devenue celle de l'humanité, a sollicité nos courages. De nouveau la page fatale de notre histoire s'est ouverte et chargée de gloire. Levez-vous maintenant, braves soldats de Châteauguay ; voyez passer dans la fumée lointaine de leurs combats les enfants du 22e, et saluez en eux des frères qui sont dignes de vous !

Et nous, qui sommes rassemblés pour commémorer le grand anniversaire du 15 septembre 1916, remercions par nos actions de grâces et par nos vœux, le bataillon immortel qui s'immole toujours et qui renaît sans cesse.

Remercions-le pour ses faits d'armes incomparables, et pour les grands exemples qu'il inscrit dans nos annales. Il nous est bon, il sera bon aux générations de demain de savoir que l'on sert encore sa patrie quand on s'immole pour une cause qui est supérieure à ses intérêts immédiats et plus large que ses frontières. Si de tels sacrifices ne doivent pas exclure la prudence des moyens et la sagesse des

conseils, ils s'imposent à l'heure terrible que nous vivons, et il faut rendre hommage à ceux qui les ont accomplis.

Se battre pour la justice et pour le respect des traités, se battre pour venger les faibles et vaincre leurs bourreaux ; se battre pour honorer la fidélité du sang ; se battre pour protéger en ses sources essentielles la vie même de deux mères-patries ; se battre pour l'honneur et la civilisation, ce n'est pas sacrifier sa patrie à l'humanité, c'est mettre plus d'humanité dans sa patrie, dans sa conscience, dans son histoire, c'est la faire plus belle, plus vénérable et plus sainte !

Admiration et reconnaissance au 22e qui a spontanément offert au monde le spectacle d'une si vaillante leçon ! Admiration, reconnaissance aux héros de Courcelette, qui l'ont si splendidement illustrée ! Ceux-ci ont mis dans cette gloire plus que la moitié de leur sang répandu : mais il est si beau le sang qui irise les grandes auréoles, et qui fait paraître dans leur lumière les splendeurs du sacrifice !

Les morts vivent

ALLOCUTION PRONONCÉE AU SERVICE FUNÈBRE
CÉLÉBRÉ DANS LA BASILIQUE DE QUÉBEC, POUR
LES SOLDATS ET OFFICIERS DE QUÉBEC,
MORTS AU CHAMP D'HONNEUR PENDANT
LA GRANDE GUERRE(1)

*Placebo Domino in regione
vivorum.*

“ Je serai la joie de Dieu au
royaume des vivants.”

(Ps. 144, 9.)

C'est une parole de consolation et d'espérance qu'il faut d'abord faire entendre au pied de cet autel, près de ces images de la mort où nous sommes assemblés.

L'Église elle-même a placé, au commencement de l'office liturgique pour les défunts, ce verset du psalmiste, comme pour donner confiance à nos prières, et pour rassurer tant de douleurs qui s'inquiètent au souvenir des chers disparus.

“ Je suis la joie de Dieu au royaume des vivants ” : voilà bien, en vérité, ce que pourraient dire, pour consoler nos regrets, tant de morts que nous

(1) Prononcée le mardi, 28 novembre 1916.

avons pleurés. Et cette parole n'est-elle pas aussi le premier verset du cantique qui aujourd'hui se répandrait comme un pieux murmure sur tous les cimetières de la sanglante bataille, si seulement Dieu voulait ouvrir tant de bouches closes et laisser parler tant de morts héroïques? C'est encore, nous aimons à le croire, ce que répéteraient dans l'immense concert de ces voix d'outre-tombe, c'est ce que diraient à ceux qui les pleurent encore ce matin, les braves officiers et soldats de Québec tombés au champ d'honneur. Parents, pères et mères, frères et sœurs, amis, qui ne verrez pas revenir ceux qui étaient partis pour la grande guerre, et qui avaient apporté là-bas, pour les offrir au Dieu des armées, vos affections et vos souvenirs, consolez-vous. Vos morts vivent ; ils n'ont fait en mourant que changer de patrie : ils seront désormais et pour toujours, au pays du ciel, la joie de Dieu ! *Placebo Domino in regione vivorum.*

*

* *

Vos morts vivent parce que leur âme est immortelle, et ils vivront aimés de Dieu parce qu'à l'immortalité de la vie, ils ont ajouté celle de leur grand sacrifice.

Il est souverainement bon aux jours de deuil et de funérailles, de reporter sa pensée vers le dogme

consolateur de notre éternelle résurrection. Et jamais peut-être ce dogme ne fut plus médité ni mieux compris que depuis deux ans que la guerre européenne a multiplié les morts et brisé les cœurs. La foi en l'âme immortelle est apparue au milieu de tant d'ombres qui couvrent la terre, comme la lumière indispensable et très douce. Des hommes, de prétendus sages, qui avaient jusque-là borné aux horizons prochains de leur fortune ou de leurs plaisirs leurs plus larges espérances, ont senti passer tout à coup dans les souffles tourmentés qui emportaient leurs chimères, l'éclair profond reculant jusqu'au ciel leurs visions agrandies. Ils ont mieux compris la vie au spectacle quotidien de la mort.

Certes, ce n'est pas, ce matin, le temps ni le lieu de faire voir comment cette foi à l'immortalité s'impose à notre esprit, comment ces illuminations jaillissent de la conscience humaine bien mieux encore que des douleurs et des meurtrissures de la guerre, et qu'elles portent en leurs clartés des reflets de vérité divine. Non, il ne s'agit pas de démontrer, quand nous sommes venus ici pour nous souvenir et pour prier. Seulement il importe, en ces heures tragiques que nous vivons, et où tant de liens sont rompus et tant d'affections détruites, de bien remplir nos pensées de l'espérance invincible que Dieu a déposée en nos vies incertaines, et de nous rappeler avec ferveur que tous nos morts sont immortels !

L'âme humaine, créée par Dieu d'un souffle qui émane de son Esprit, garde en sa substance spirituelle quelque chose de l'éternelle divinité. Un tel souffle ne peut pas s'éteindre dans les accidents de la mort. C'est pourquoi notre vie terrestre, flamme brève, au moment de finir ou d'expirer sur nos lèvres, en allume une autre flamme, ou plutôt se prolonge une autre vie qui est immortelle. Ceux qui meurent, ne meurent donc pas tout entiers. Et sur les champs de bataille où sont tombés les nôtres, la balle qui tue les corps n'atteint pas les âmes. Et les tombes ne peuvent donc contenir tout ce qui reste de la vie fragile. Des corps meurtris, des chairs sanglantes : tout cela n'est pas tout nous-mêmes ; tout cela n'est que la moindre partie de notre être. Nous ne sommes véritablement des hommes, nous ne sommes véritablement grands de toute la grandeur de nos destinées, que par la vie supérieure de l'âme. Et combien cette vie supérieure nous paraît encore plus inaccessible aux coups de la mort quand elle est pénétrée, comme l'était celle des vôtres, des grâces surnaturelles du baptême et de la vie divine ! Une âme humaine, une âme baptisée, une âme divinisée, cela ne s'enclot pas dans un cercueil !

Vous retrouverez donc un jour ceux que vous avez perdus. Leur âme est retournée, par le mouvement naturel et nécessaire de sa vie, vers Celui qui était

son principe et sa fin. Ceux qui sont tombés dans l'affreuse rencontre des batailles, se relèveront un jour avec leurs chairs renouvelées et glorieuses ; vous les reverrez tout entiers. Et dès ce matin, pour consoler vos longues attentes, ils empruntent à David son cantique d'espérance ; tous vous redisent par ma voix : si nous sommes maintenant, par nos morts héroïques, votre orgueil, nous sommes aussi la joie de Dieu au royaume des vivants ! *Placebo Domino in regione vivorum.*

*

* *

Cette joie de Dieu qu'apportent au ciel nos chers défunts, elle consiste sans doute, pour Dieu, dans la possession éternelle d'âmes créées, aimées et rachetées au prix de la croix ; elle consiste encore dans l'offrande faite par ces âmes d'une vertu chrétienne conservée par la grâce ou reconquise par la pénitence ; elle consiste surtout peut-être, dans la beauté surnaturelle du sacrifice que nos morts ont fait de leur vie pour le triomphe de la justice. "Bienheureux ceux qui souffrent pour la justice", affirmait le Christ lui-même sur la montagne des béatitudes.

Ils sont partis, nos officiers et soldats, pour aller servir une grande cause. Bien des motifs, peut-être con-

fus ou confondus en leur conscience, ont inspiré leur courageuse décision. Chercher un emploi pour sa vie, rêver, imaginer de belles aventures, s'amuser avec le péril comme avec un jouet familier, obéir au vieil instinct de la race curieuse de rejoindre ses lieux d'origine, s'en aller voir un peu de ce ciel de France dont nos yeux ont gardé le reflet, vivre une heure sur cette terre qui a nourri nos aïeux, et dont nous portons encore en notre chair la vertu généreuse : voilà bien quelques-unes des pensées qui ont conduit là-bas nos volontaires. Mais aussi, dominant, pénétrant tous ces motifs, les purifiant de ce qu'ils avaient de trop personnel et de trop étroit, la pensée qu'en faisant toutes ces choses, et en se procurant toutes ces joies, ils allaient combattre à côté de frères héroïques, et consacrer leurs forces à défendre ce qu'il y a de plus vénérable sur la terre : la justice outragée !

Ils ignoraient peut-être les secrets de l'histoire, et les complications de la diplomatie, mais ils savaient la guerre brutalement déchaînée, les traités déchirés, la Belgique violée et agonisante, la France mutilée et envahie, l'Angleterre elle-même recherchée jusque derrière la frontière mouvante de ses océans ; ils savaient les foyers détruits, les cathédrales profanées, des vieillards, des femmes et des enfants brutalisés, et tout un flot de barbares qui se répandait en vagues tumultueuses sur les champs de la plus douce patrie. Ils savaient que là-bas deux nations auxquelles

se rattachent notre vie politique et notre vie nationale, avaient besoin du concours de leurs fils lointains, qu'elles avaient à se battre pour des intérêts sacrés dans une guerre d'endurance où il faut sans cesse renouveler ses énergies ; et alors sans se demander s'ils étaient contraints par des lois, ils ont cédé à l'appel plus puissant de leurs âmes, ils ont fait le geste libre du dévouement.

Ils sont partis, chercheurs de pain ou chercheurs de gloire, et ils sont allés prendre au front de Belgique ou de France la place qui leur fut marquée. Vint l'heure pénible du séjour dans les tranchées, l'heure périlleuse de la rude bataille. C'est à ce moment-là, sans doute, qu'ils ont pris la conscience la plus nette de leur rôle, qu'ils ont eu la vision la plus claire de l'idéal qui avait sollicité leur bravoure. Ils ont accompli sans faiblesse l'effort héroïque. Ils ont mis sans regret leur jeunesse, leur beauté, leur sang et leur vie dans le sacrifice universel où se purifient les peuples et où s'immolent aujourd'hui tant de sublimes vertus. Ils ont été des unités vaillantes dans nos solides régiments canadiens. Avec tant d'autres de leurs frères d'armes, ils ont écrit en lettres ineffaçables sur les pages de l'histoire les noms d'Ypres, de Langemark, de Saint-Julien et de Courcelettes.

Ils sont tombés. Mais ils vivent encore. Ils vivent par l'immortalité de leurs âmes, mais aussi dans l'immortalité de leur sacrifice. Bienheureux disait le

Christ lui-même, bienheureux ceux qui auront souffert pour la justice !

Leurs corps reposent là-bas dans quelques sillons bouleversés de la terre belge ou française ; mais leurs âmes sont allées dans la vraie vie ; elles sont retournées vers le Dieu qu'elles avaient invoqué sous la mitraille ; elles reçoivent par-delà la mort, la récompense de leurs actions. Bienheureux ceux qui auront souffert pour la justice ! C'est ce que signifient dans les nécropoles glorieuses des champs de bataille, ces petites croix qui gardent les tombes, et qui versent sur elles la paix divine.

Cependant, nous savons, nous chrétiens, les exigences du Dieu très saint, et qu'Il n'ouvre le paradis qu'aux âmes qui ont achevé leur purification. Or, il ne suffit pas toujours pour payer toutes les dettes envers la justice divine, d'avoir fini sa vie dans un acte d'héroïque sacrifice. La mort au champ de bataille ne donne pas toujours un droit immédiat au bonheur du ciel : son mérite, si grand qu'il soit, n'est pas toujours égal à l'expiation nécessaire. Il reste peut-être au regard de Dieu des taches sur les âmes de ceux qui tombent au champ d'honneur, et c'est pourquoi l'Église vous invite à prier pour elles, et multiplie en leur faveur ses supplications.

Une prière immense, depuis deux ans, monte vers Dieu, non seulement des champs de bataille, mais de tous les foyers en deuil, de tous les cœurs meur-

tris, de toutes les âmes qui se souviennent. Jamais peut-être la prière ne s'est faite plus assidue, plus fervente, plus chargée de mérites, d'affections et de larmes. Aucun peuple n'a pu rester indifférent à tant de vies détruites, à tant de morts douloureuses. La terre est devenue comme un immense autel où coule chaque jour le sang des victimes, et d'où sans cesse s'élèvent vers Dieu les gémissements et les voix de la prière.

Mêlons ce matin nos supplications à toutes celles qui demandent à Dieu, pour nos morts lointains, la suprême et éternelle délivrance. Ils sont tombés là-bas en pensant aux foyers aimés où vous conservez leur souvenir, mais aussi en regardant le ciel où ils voulaient monter. Procurons à ces chers disparus le bonheur, s'ils ne l'ont pas encore, de revivre près de Dieu. Mettons nos morts toujours plus haut que nos pensées, et nos souvenirs toujours plus haut que la gloire : mettons-les au ciel ! Pour eux offrons des prières et des sacrifices. Que leurs lèvres enfin ouvertes pour les hymnes éternelles, puissent redire dès maintenant le chant de David qui consolera toutes vos douleurs : au royaume des vivants nous sommes enfin et nous serons pour toujours la grande joie de Dieu !

Ainsi soit-il.

Mgr de Laval et la Tempérance

En 1910, du mercredi 31 aout au dimanche 4 septembre, fut tenu, dans les salles du Séminaire de Québec et à l'Université Laval, le premier Congrès de tempérance du diocèse de Québec. Dans l'après-midi du 31 aout, à 4 heures, les Congressistes se réunirent au tombeau du premier apôtre de la tempérance au Canada, Mgr de Laval, dans la chapelle du Séminaire. S. G. Mgr L.-N. Bégin, archevêque de Québec et S. G. Mgr P.-E. Roy, évêque auxiliaire et président du Congrès, assistaient à cette cérémonie.

Invité à prononcer le discours de circonstance, nous avons essayé de dégager des luttes de Mgr de Laval pour la tempérance, les enseignements qu'elles comportent, et qui peuvent profiter à tous les apôtres de cette grande cause.

Au moment de commencer les travaux du Congrès, vous accourez près des restes vénérables de Mgr de Laval.

C'est au premier apôtre de la tempérance au Canada que vous venez demander les conseils qui éclairent, le mot d'ordre qui rallie, la bénédiction qui féconde.

Messieurs, croyez-le bien,— la vaillante histoire des origines de l'Église de Québec en est garant — Mgr de Laval est dès maintenant avec vous. Trop de généreux sentiments qui furent les siens emplissent vos cœurs, trop de souvenirs qui font ici revivre sa mémoire, traversent vos esprits, pour qu'à ces sentiments et à ces évocations du passé ne se mêle la grande âme du saint évêque. Elle plane sur cette assemblée, comme autrefois sur l'Église naissante de Québec. La tombe qui garde les os de Laval ne peut contenir la vertu de son action protectrice. Cette vertu jaillit du sol avec les souvenirs qui s'en échappent ; elle pénètre jusqu'en vous ; elle inspire toutes vos démarches et quand, venant ici, vous croyez, messieurs, n'obéir peut-être qu'à votre piété personnelle, c'est la voix de Laval que vous entendez dans vos consciences, et c'est elle qui vous groupe sur ce tombeau.

Vous voulez, messieurs, que je me fasse un moment l'écho de cette voix. Permettez donc, braves croisés de la tempérance, qui venez sur cette tombe planter votre drapeau, mesurer vos forces, dresser vos plans de combats, permettez que je feuillette rapidement avec vous quelques pages d'une vie qui fut pleine de batailles, et que j'en dégage, pour des luttes semblables, l'enseignement que vous attendez.

I

Et c'est d'abord une leçon de clairvoyance que vous donne l'attitude historique de Mgr de Laval. La clairvoyance n'est-elle pas la vertu propre des apôtres, de ceux qui propagent la vérité et qui la veulent affermir sur des fondements durables ? Elle leur est indispensable surtout à ces heures premières où s'établissent, pour la prospérité ou pour la ruine, les habitudes sociales, les mœurs honnêtes ou perverses, d'où dépend la fortune des peuples nouveaux.

Or, Mgr de Laval fut, au moment où s'organisait ici la vie religieuse, un grand clairvoyant. A peine arrivé dans notre jeune colonie, à peine averti de toutes les formes qu'avait prises ici l'activité publique et privée, il comprit tout le danger d'un commerce qui venait de recevoir des accroissements considérables. Le trafic de l'alcool avec les sauvages, prohibé par Champlain et ses successeurs, de nouveau défendu par un arrêt du Conseil d'État en 1657, se développait rapidement à la faveur des ambitions intéressées. Déjà, en 1659, l'année même où Mgr de Laval débarquait à Québec, la traite de l'eau-de-vie était devenue une cause de graves désordres parmi les populations indigènes. Jusqu'au fond de la forêt l'alcool avait porté les tristes conséquences de l'ivresse ; il abrutissait les barbares eux-mêmes ! Mgr de Laval vit bien toutes les suites possibles d'un

pareil fléau. Il pressentit ce que la Vénérable Marie de l'Incarnation écrira dix ans plus tard : " Ce qui fait ici le plus de mal, c'est le trafic des boissons de vin et d'eau-de-vie." (1)

Le mal que signalait alors la Vénérable supérieure des Ursulines, et qu'appréhendait avec tant de lucidité le premier évêque de Québec, c'était le mal physique sans doute, celui qui ruine les corps, mais c'était plus particulièrement le mal moral, le mal qui tue les âmes, le mal qui stérilise l'effort du missionnaire ou qui détruit son œuvre.

La foi, messieurs, du moins la foi pratique, la vertu chrétienne, est incompatible avec l'intempérance : elle ne pouvait alors s'établir dans des âmes païennes que possédait la soif de l'alcool. Comment faire pénétrer dans ces âmes plus ardentes au mal des désirs de vie surnaturelle ? Comment le prêtre pouvait-il seulement se présenter dans les bourgades où l'avait précédé le colporteur d'eau-de-vie ? La robe noire devenait importune aux regards de l'Indien intempérant, et la croix n'était plus pour lui qu'un signe de contradiction. Combien de fois l'ivresse n'avait-elle pas éloigné du prêtre qui les avait baptisés, de pauvres sauvages convertis, et les avait replongés dans les grossières superstitions ! Combien de fois surtout l'ivresse n'avait-elle pas causé les plus

(1) Lettre de 1669, citée dans *la Vie de Mgr de Laval* par l'abbé Auguste GOSSELIN, p. 235.

dégradantes immoralités, provoqué les plus violentes querelles, des meurtres sanglants, dans les villages mêmes où la foi avait d'abord christianisé les âmes ! Cette perversion de l'Indien fut l'un des crimes les plus odieux qu'il faut mettre au compte de l'alcool. Les excès qu'entraînait alors le commerce des boissons, les scènes d'innombrables brutalités qui s'en suivaient, forment quelques-unes des pages les plus humiliantes de l'histoire de la cupidité humaine.

Et ce sont de telles pages que Mgr de Laval aurait voulu épargner à l'histoire de notre jeune patrie, qu'il aurait voulu plus tard arracher du livre merveilleux de l'épopée où se trouvaient inscrits en lettres profondes les gestes héroïques de nos premiers apôtres.

N'est-ce pas, messieurs, pour empêcher qu'on ajoute à nos annales des pages semblables, n'est-ce pas pour prévenir encore de semblables désordres que vous vous liguez vous-mêmes contre l'intempérance et contre le commerce illégitime des boissons ? Il ne s'agit plus sans doute, dans notre diocèse, de protéger les païens contre les chrétiens, des sauvages contre des Français ; il s'agit de régler le commerce et l'usage des boissons entre civilisés. Mais qui ne sait que la traite de l'eau-de-vie chez les civilisés comporte les plus graves dangers ? Qui ne sait que l'alcool est toujours capable de réveiller en l'homme le barbare qui y sommeille ? C'est son triste privilège, à quelque

époque et chez quelque peuple qu'il exerce ses ravages, de démoraliser les âmes et de les déchristianiser.

Aujourd'hui comme aux premiers jours de notre vie coloniale, l'alcool est destructeur de la foi et des mœurs. S'attaquant aux facultés vives de l'homme, il ruine en son principe la conscience elle-même. Et vous, qui apportez à ce congrès l'expérience et l'histoire de tant de modernes bourgades, ne pourriez-vous raconter avec larmes les méfaits et les crimes de l'alcool? Ne pourriez-vous pas dire comment, après des siècles de civilisation, l'intempérance peut détruire des trésors de vie morale, et comment, si on lui laissait toute liberté, elle précipiterait bientôt dans la sauvagerie des races conquises à la foi et à la vertu? Ce que Marie de l'Incarnation écrivait un jour au sujet "des impuretés, des vols, des larcins, des meurtres"(1) occasionnés par la vente des boissons aux sauvages, ne le croirait-on pas dicté, il y a quelques années, hier peut-être, sur le comptoir d'une buvette, ou au sortir de quelqu'une de nos salles de police?

Non, messieurs, on ne peut pas civiliser sans la tempérance; et on ne peut davantage, sans la tempérance, ni conserver à la civilisation sa dignité, ni surtout lui faire produire son maximum de lumière et de progrès. Et c'est pour cela que nous, qui vivons au début de ce vingtième siècle, nous, Canadiens,

(1) Lettre de 1669, cf. *Vie de Mgr de Laval*, par l'abbé Aug. GOSSELIN, p. 235.

qui travaillons à une heure où s'élançe vers l'avenir, avec toute l'impétuosité de sa jeunesse, notre patrie bien aimée, nous devons discerner avec prudence les causes qui peuvent retarder notre marche en avant, alourdir le pas des jeunes générations ou les égarer vers les fossés dangereux.

Nous devons, comme Laval, guerroyer contre l'alcool capable d'obscurcir la foi pratique du Canadien, capable de diminuer sa vie morale, et d'empêcher ses énergies intellectuelles de donner tout leur rendement ; nous devons, avec un courage égal au sien, au nom du christianisme et de la civilisation, batailler contre l'ennemi qui peut à la fois entamer et déshonorer l'un et l'autre.

II

Que serait, en effet, la clairvoyance, à quoi pourrait-elle aboutir si elle n'était soutenue par un grand courage ?

La lutte contre l'alcoolisme, plus peut-être que toute autre lutte contre un mal social, exige de ceux qui l'entreprennent une volonté qui ne se fatigue pas. L'alcoolisme s'identifie avec tant d'intérêts qui le protègent ; il se dissimule derrière tant de puissances qui le fortifient ; il s'arme de tant de préjugés qui le défendent !

Au temps de Mgr de Laval, on croyait nécessaire à l'avancement de la colonie la vente des boissons

aux sauvages. Ce commerce favorisait si singulièrement l'achat des pelleteries ! Les marchands d'alcool mesurent si volontiers la prospérité générale du pays sur leur fortune personnelle ! Ainsi l'intérêt privé crée le préjugé, le répand, finit par fausser la conscience publique ! Ainsi, toujours, il essaie de justifier ce que la morale réprouve ; il voudrait plier aux exigences insatiables du commerce la loi naturelle elle-même. Autorisé par le préjugé, il additionne trop souvent sans scrupule, ses injustices à la colonne de ses recettes. En 1660, le préjugé échangeait pour de l'eau-de-vie des âmes et des peaux des castors !

L'historien Ferland a vigoureusement stigmatisé ces coureurs de bois et ces marchands : “ gens qui prostituaient le nom de commerce pour couvrir leurs spéculations et leurs rapines ”. (1) Comme si l'intérêt du commerce pouvait légitimer toutes les transactions ! comme si l'intérêt lui-même pouvait s'établir sur la ruine des consciences !

Étrange théorie, messieurs, et qui n'a pas cessé de compter des adeptes, que celle qui fait la morale aussi variable que les ambitions, aussi mobile que les points de vue, qui en fait une loi toute subjective, et soumise aux caprices des spéculateurs !

Au premier siècle de notre vie historique, il arriva que les gouverneurs eux-mêmes, et des intendants, jugèrent opportun de permettre le commerce de l'eau-de-vie avec les sauvages. Les prétextes ne man-

(1) *Cours d'Histoire du Canada*, II, 111 ; 2 édition, 1882.

quèrent pas à d'Avaugour et à de Mézy, ni les préjugés à Frontenac et à Talon pour qu'ils prissent sur eux de laisser violer la loi, ou de recommander au roi la liberté du trafic des boissons. Et l'on conçoit que la passion des traiteurs, enhardie par de telles et de si hautes protections, s'abandonna à tous les excès.

Quelle énergie il fallut à Mgr de Laval pour combattre toutes ces puissances — puissance de l'intérêt, puissance de la passion, puissance du gouvernement — liguées contre lui ! Dès l'année de son arrivée à Québec, il commença la lutte. Trois fois il consulta son clergé sur les meilleurs moyens à prendre pour vaincre le mal ; et ce mal faisait à la jeune colonie une plaie si profonde, et menaçait à tel point de corrompre toutes les âmes, que pour l'extirper plus sûrement, Mgr de Laval jugea à propos, pendant l'hiver de 1660, de prononcer l'excommunication contre ceux qui vendaient de l'eau-de-vie aux sauvages.

Il éprouva la grande joie de voir cesser tant de désordres qui déshonoraient la Nouvelle-France ; mais l'ennemi vaincu n'attendait qu'une occasion de reparaitre, et de reprendre ses avantages. Tout l'épiscopat de Mgr de Laval sera rempli de ces alternatives de victoires et de défaites où s'exerce toujours la constance du prélat. Deux fois il passe en France pour plaider lui-même auprès du roi la cause de la

civilisation et de la morale chrétienne : et deux fois il persuade le roi d'approuver et de seconder ses efforts. Dès son premier voyage, en 1662, " il eut le bonheur, selon l'expression très juste de M. de la Colombière, de voir la droiture de ses intentions reconnue, la vérité triompher du mensonge, et la traite de l'eau-de-vie défendue rigoureusement." (1)

Mais les victoires de Mgr de Laval à Versailles n'assuraient pas toujours le triomphe de ses conseils à Québec. Il fallait ici surveiller avec grand soin l'observation des ordonnances du roi. Observation d'autant plus négligée que souvent elle contrariait à la fois les Indiens, les marchands et les gouverneurs. Chose étrange ! C'est la loi elle-même qu'il fallait protéger contre ceux qui avaient mission de l'appliquer : et l'on avouera que c'est là — dans toutes les luttes entreprises pour la morale publique — la plus étrange et la plus douloureuse des situations, et parfois la plus pénible des batailles.

Situation souvent prolongée aux jours de Mgr de Laval, bataille nécessaire où la dure leçon des faits finit pourtant par prévaloir, éclaira peu à peu les esprits, dissipa les préjugés, et prépara le triomphe définitif de la politique de Laval, la victoire décisive de la morale de Dieu sur les intrigues des hommes.

Messieurs, c'est un pareil courage, et c'est une telle persévérance dans la lutte qui vous vaudront tou-

(1) Cf. *Vie de Mgr de Laval*, par l'abbé Aug. GOSSELIN, p. 126.

jours vos victoires. Toujours, à propos de ces questions d'alcoolisme et de tempérance, l'esprit humain sera obscurci par les préjugés, toujours les intérêts des particuliers viendront en conflit avec la loi divine et la loi humaine, toujours il sera difficile d'assurer l'exécution parfaite des ordonnances du législateur. Mais qu'importent ces difficultés de la lutte antialcoolique si par votre apostolat, par vos enseignements sans cesse répandus et renouvelés, vous pouvez dissiper les préjugés, si par vos persuasives et prudentes croisades vous prévenez les conflits, si par votre organisation puissante vous assurez le respect de la loi.

Jamais l'obstacle n'a découragé les vaillants qui veulent à tout prix le succès d'une cause. Des défaites momentanées ne font que stimuler leur ardeur ; ces défaites affaiblissent déjà l'ennemi lui-même, qui croit triompher ; elles préparent mystérieusement pour demain la victoire attendue. N'en avez-vous pas fait souvent, depuis quelques années, la laborieuse et consolante expérience ? Et si aujourd'hui vous apportez au tombeau de Mgr de Laval tant d'espérances réalisées, tant de victoires certaines ; si vous y pouvez dresser la croix noire déjà triomphante, n'est-ce pas parce que déjà, à l'exemple de ce vénérable précurseur, vous avez montré la fermeté qui déconcerte l'ennemi, la constance qui le lasse, et, pourquoi ne pas le dire, la hardiesse qui le met en déroute ?

III

Seulement, puissions-nous tous comprendre que jamais ces victoires n'ont été plus facilement remportées, que jamais elles ne furent plus bienfaisantes que lorsqu'elles résultèrent de l'action combinée de toutes les bonnes volontés, de toutes les puissances sociales. Et ce fut, d'ailleurs, l'un des spectacles les plus beaux de nos dernières campagnes de tempérance que la rencontre heureuse de ces influences, que la coopération du laïc et du prêtre, que la collaboration des autorités religieuses et civiles. Et disons-le donc tout de suite : comme la morale privée et la morale publique seraient toujours facilement victorieuses de l'acoolisme, et des illégalités et des désordres de la traite de l'eau-de-vie, si les fidèles et le clergé, si les pouvoirs politiques et ecclésiastiques s'unissaient toujours pour procurer le bien supérieur des consciences !

N'en vit-on pas la preuve dès les premières luttes qui furent ici livrées contre les premiers vendeurs de boissons ? Et tous les désordres qui affligèrent l'Église de Mgr de Laval ne provenaient-ils pas surtout de ce manque d'union entre les pouvoirs constitués, de la protection plus ou moins avouée que les gouverneurs accordaient trop souvent aux spéculateurs en alcool ? Aussi longtemps que colons et missionnaires, gouverneurs et évêque s'entendaient pour combattre

le mal, l'on était assuré du respect des ordonnances royales, et de la prospérité des vertus chrétiennes. Sitôt que l'accord était brisé entre les puissances de la colonie, l'on voyait reparaître les désordres les plus graves. Si les années 1660, 1664, 1668, 1677 sont des dates néfastes dans l'histoire de la morale publique en la Nouvelle-France, c'est qu'elles marquent la rupture des ententes nécessaires, et le commencement des relâchements coupables.

Et cependant, cette coopération urgente des pouvoirs, que Mgr de Laval allait solliciter jusqu'au près du roi, pourrait être si facilement réalisable ! Ne devrait-elle pas toujours et tout naturellement s'établir, se fonder sur l'accord des lois civiles avec la loi morale ? Et cet accord lui-même n'est-il pas, en somme, une nécessité de la législation chrétienne ? Et dès lors que la loi humaine a pris soin de s'adapter aux exigences irréductibles de la loi divine, n'est-il pas éminemment désirable que cette loi règle la conduite de tous les citoyens et qu'elle soit consciencieusement appliquée ? Combien de fois Frontenac n'a-t-il pas méconnu cette obligation de son gouvernement, empêché l'effet des ordonnances du roi, en protégeant pas ses arbitraires tolérances la cupidité malsaine des coureurs de bois ! On reconnut un jour, mais bien tard, tout ce qu'il y avait de pernicieux dans ces entorses officielles faites à la loi ; et des gouverneurs comme de la Barre, Denonville, de

Callières, Vaudreuil, Beauharnois revinrent d'eux-mêmes à la rigoureuse observation des règlements, à la politique franche, mais si efficace, si véritablement progressive de Mgr de Laval.

Eh ! messieurs, il est bien nécessaire pour la formation d'une saine opinion publique et pour sa direction, que la législation serve la morale, et prévienne les désordres de l'intempérance. Si la législation est dangereuse, imprévoyante ou inefficace, elle devient quand même et fatalement la règle du citoyen. Le citoyen croit si souvent avoir accompli tout son devoir quand il s'est conformé à la lettre de la loi. L'on connaissait bien au temps de Mgr de Laval cette sorte de conscience, à la fois légale et criminelle, qui était celle de certains vendeurs de boissons. L'arrêt néfaste du Conseil,(1) qui, en 1668, permettait la vente des boissons aux sauvages, occasionna les plus déplorables désordres, parce qu'il autorisait le plus immoral commerce. La prédication des missionnaires n'y pouvait rien. "Plusieurs, selon l'expression de Marie de l'Incarnation, se formaient une conscience que la chose était permise."(2) On préfère si volontiers à la loi de Dieu, la loi des hommes, quand celle-ci consacre des libertés que l'autre réproouve. Et toujours, messieurs, il en est ainsi ; et c'est pourquoi toujours l'on doit souhaiter que l'État législateur s'inspire du droit

(1) *Vie de Mgr de Laval*, par l'abbé Aug. Gosselin, p. 234-235.

(2) *Vie de Mgr de Laval*, p. 235.

divin, qu'il fasse toujours respecter la loi juste, gardienne de la morale, afin que cette loi soit le guide sûr des consciences, et que l'harmonie ne cesse de régner, dans ces graves questions de mœurs publiques, entre tous ceux qui ont mission, civile ou religieuse, de conduire les hommes.

Grâce à Dieu, dans notre pays, dans notre catholique Province de Québec, il est encore facile de grouper, pour une action commune et salutaire, toutes les forces sociales : et l'Église de Québec ne fait aujourd'hui que continuer ses bienfaisantes traditions quand elle appelle tous ses enfants au service d'une cause qui s'identifie avec le bien spirituel et le progrès économique de notre race.

C'est cette union des esprits, ce concours de toutes les volontés que vous affermirez pendant ce Congrès. Qu'est-ce autre chose, un congrès, qu'une œuvre d'entente raisonnable et cordiale ? Et ce résultat heureux n'est-il pas déjà promis à vos délibérations ? C'est au pied de l'autel, près du Dieu de charité que vous avez commencé ce matin vos réunions fraternelles ; c'est maintenant sur la tombe du grand évêque Laval, du vaillant initiateur des campagnes de tempérance, que vous venez vous agenouiller et prier. Comme il vous bénit, celui dont vous continuez l'œuvre difficile et nécessaire ! Quand vous êtes entrés dans cette chapelle, là sous les dalles du sanctuaire, le juste a tressailli d'allégresse. Au ciel,

il intercède maintenant ; il demande à l'Esprit de lumière, de force et d'amour, de se répandre dans chacune de vos âmes.

Placez avec confiance, sous sa protection efficace, vos travaux. La croix noire qui brille sur vos poitrines, la croix que vous avez arborée comme un drapeau, à l'ombre de laquelle vous allez vous grouper, Mgr de Laval l'a souvent portée à ses fils bien aimés comme le signe des clairvoyances divines, des générosités rédemptrices, des sacrifices nécessaires. C'est lui-même, il me semble, qui la présente ce soir à vos mains tendues vers lui : acceptez-la avec amour. Éclairez-vous de tous les rayons qui s'en échappent ; fortifiez-vous de tout le sang qui y a coulé ; aimez-vous de toute la charité qui s'y est consumée. Puis montrez-la à vos frères, cette croix qui surgit du tombeau de Laval ; faites-la partout régner sur cette terre canadienne, terre d'Évangile et de bénédiction, terre des combats ardents, qui restera toujours, nous en avons l'espoir, le champ de bataille glorieux des apôtres de la tempérance.

Panégyrique de Messire Edouard Quertier

PREMIER CURÉ DE SAINT-DENIS

FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE DE LA
CROIX NOIRE(1)

Voici plus de cinquante ans — exactement cinquante-trois ans depuis le 23 juillet 1872(2) — que Messire Édouard Quertier, premier curé de Saint-Denis, fondateur de la Société de Tempérance de la Croix noire, repose sous le sanctuaire de cette église. Et voici cinquante-trois ans que vous, paroissiens de Saint-Denis, vous gardez pieusement sa mémoire.

Pendant trente et un ans, ce prêtre a vécu au milieu de vous, parmi vos pères : quinze ans comme curé, et seize ans retiré au village, dans cette maison spacieuse, discrète et hospitalière où il devait mourir. Aussi, Mgr Taschereau, archevêque de Québec, à la fin de l'oraison funèbre qu'il prononçait sur la tombe

(1) Prononcé à Saint-Denis de Kamouraska, le dimanche 11 octobre 1925, à l'occasion de l'inauguration du monument Quertier.

(2) M. Quertier, décédé le 17 juillet 1872, fut inhumé le 23, sous le chœur de l'église de Saint-Denis.

de M. Quertier, pouvait-il, avec la confiance d'être entendu, recommander à vous et à vos pères de conserver toujours le souvenir de ce prêtre, et le souvenir de son œuvre.

Ces souvenirs, vous les avez gardés. Je sais avec quelle fidélité encore, et avec quelle émotion, les anciens les évoquent et les racontent à leurs enfants. L'image de M. Quertier, on la retrouve dans vos maisons, à côté de la croix de tempérance ; elle est restée gravée dans vos mémoires et dans vos cœurs.

Mais vous ne pouviez être seuls à veiller sur le souvenir et sur la tombe du grand apôtre. Son œuvre avait dépassé les frontières trop étroites de Saint-Denis. La croix de tempérance qu'il avait imaginée, bénie, propagée en tant de paroisses de ce diocèse, s'était multipliée par toute la province de Québec et le Nouveau-Brunswick. Et à cette croix restait toujours attaché le nom de celui qui le premier l'avait arborée.

Et il semblait qu'un jour la postérité des tempérants, et tous ceux qui mettent en la croix leur suprême confiance pour assurer, par la sobriété, la dignité et les vertus essentielles de notre peuple, se devraient à eux-mêmes de placer en pleine lumière d'apothéose l'apôtre courageux qui avait fait, avec le geste de la croix rédemptrice, une œuvre de salut public.

Et voilà pourquoi l'église de Saint-Denis, témoin il y a cinquante-trois ans des funérailles de Messire

Édouard Quertier, vous rassemble ce matin pour exalter la mémoire de ce pasteur; et l'on vous convie pour cet après-midi à l'hommage suprême que lui doit la reconnaissance publique. La mémoire, l'œuvre, la personne de M. Quertier vont reprendre sous vos yeux une forme sensible, et s'incorporer en quelque sorte en un monument de granit et de bronze qui les fera impérissables.

I

L'homme fut modeste, et de modeste origine, comme la plupart de ceux qui ont fait notre histoire.

Il est né le 5 septembre 1796, à Saint-Denis-sur-Richelieu. Son père, qui remplissait l'humble office de bedeau à l'église du village, était pauvre, sans ressources. Ce brave ouvrier, quand il allait à sa tâche, amenait sans doute souvent à l'église, son enfant, et l'enfant se plaisait déjà à travailler pour la maison de Dieu. Le Grand Vicaire Cherrier, alors curé de Saint-Denis, remarqua ce petit qui donnait des signes de vive intelligence, et il fut son premier précepteur. Il lui apprit à lire, à écrire, à calculer; et voyant que cette âme jeune s'ouvrait si facilement aux choses de l'esprit, il lui donna des leçons de latin; puis il envoya l'enfant au Collège de Nicolet faire ses études classiques.

On a longtemps conservé au Collège de Nicolet le souvenir du petit écolier nouveau qui y arrivait, et

des scènes d'ironie malicieuse qui l'accueillirent. Pauvrement habillé, coiffé d'un bonnet bleu, portant capot de grosse étoffe et pantalons de toile du pays, chaussé de gros souliers à courroies, l'air gauche et naïf dans ce costume rustique, le petit enfant eut à subir les moqueries impitoyables des anciens, et vécut, comme tant d'autres dans tous les collèges, son mauvais quart d'heure.

Mais bientôt l'enfant montra que sous ces dehors frustes se cachaient un esprit très vif et un grand cœur. Deux semaines après son arrivée au Collège, le jeune Édouard Quertier était premier de sa classe, laissant derrière lui, confus, tous les rieurs de la veille. C'était, comme le remarque un biographe, et comme cela arrive souvent..., "la victoire du capot d'étoffe sur le capot de drap fin".

Peut-être faut-il dater de cette première année de collège, ce mépris du fat bien habillé, ce dédain du luxe de parade et des toilettes frivoles, qui caractérisèrent toujours l'esprit de M. Quertier.

A la fin de cette première année, l'enfant, de retour au foyer, jetait dans les bras de sa mère tous les premiers prix de sa classe.

Le cours d'études continué avec les mêmes succès et terminé en 1815, le jeune homme se souvenait toujours que tout enfant il aimait à fréquenter l'église, où il lui avait semblé entendre la voix de Dieu qui l'appelait à son service. Il entra donc au

Grand Séminaire pour y préparer son âme aux grâces du sacerdoce.

Il y persévéra trois années. Mais voici qu'au moment de prononcer les serments décisifs, le séminariste hésita, et il connut les pires angoisses de la vie spirituelle. Et, soit trop grande défiance de soi-même, soit dégoût, soit tentation du démon, il renonça à ses rêves d'adolescent, quitta le Séminaire, se dépouilla de la soutane, et commença à Québec l'étude du droit.

Le monde un moment faisait briller aux yeux du jeune homme l'éclat de ses prestiges ; il lui offrait le sourire de ses séduisantes promesses. Quel avenir au barreau pour celui qui avait connu toutes les gloires académiques du collège, pour le tribun de Rhétorique dont ses condisciples avaient si bruyamment applaudi la jeune éloquence !

Mais la Providence attendait à ce tournant de la vie celui dont elle voulait tremper dans l'épreuve l'âme ardente et inquiète.

La vie d'étudiant se charge parfois des plus grandes détresses ; elle se brise souvent aux plus cruelles nécessités. Le jeune Édouard Quertier connut toutes les misères de la basoche. A bout de ressources, il battit en vain le pavé des rues de Québec pour y trouver quelque travail rémunérateur. Et ne pouvant plus payer ni chambre, ni pension, il dut abandonner ses études de droit. Il quitta la ville fascinatrice et

décevante, et il s'en fut dans la Beauce, comme précepteur, demander à une excellente famille⁽¹⁾ qui l'accueillit, sa subsistance. Là le jeune désabusé donnait aux enfants de son maître des leçons et employait aux travaux de la ferme et de la meunerie ses loisirs.

Mais Édouard Quertier avait l'âme trop large, et trop ouverte à de hautes ambitions, pour trouver dans ces emplois l'orientation définitive de sa vie. Il éprouva bientôt au fond de son cœur le vide immense que rien dans le monde ne pouvait combler ; il reconnut dans toutes ces déceptions qui accumulaient en lui tant de tristesses, une indication providentielle des desseins de Dieu. Il se reprit aux rêves anciens qui déjà l'avaient ravi ; il désira une fois encore quelque chose de plus haut, une vie qui pût davantage satisfaire ses généreuses aspirations, et une fois encore il fixa son regard et sa pensée sur l'idéal du sacerdoce.

Après six ans de vie instable et manquée, il accourut donc à Québec, chez Monseigneur Panet, pour lui redemander la faveur de l'admettre dans l'état ecclésiastique.

L'évêque, prudent, ne voulut pas tout de suite accueillir au sanctuaire celui qui lui pouvait apparaître comme une épave que lui renvoyait le monde. Il imposa deux années d'épreuves au malheureux

(1) La famille de M. Linière Taschereau.

postulant. Celui-ci résigné, muni d'une recommandation de Mgr Fanet lui-même, s'en alla prendre la direction de l'école de fabrique de la Rivière-du-Loup, au district des Trois-Rivières. Après deux années de dévouement à l'œuvre des écoles primaires, après deux années de rude besogne et de bons succès, Édouard Quertier revint à Québec et reçut enfin de l'autorité diocésaine la permission de reprendre la soutane et de rentrer au Séminaire.

Avec quelle joie le jeune lévite retrouva-t-il enfin le calme de sa cellule, et, dans le silence de sa cellule, la présence du Dieu qui l'appelait à lui ! Avec quelle générosité il s'appliqua à tous les renoncements et à tous les sacrifices de sa vie nouvelle ! Avec quelle piété, au pied du tabernacle, il goûta l'amitié du Maître !

Pendant deux ans, l'aspirant au sacerdoce forma dans la méditation, l'étude et la prière son âme docile et fervente, se préparant ainsi avec soin, avec une grande générosité, au jour tant désiré de l'ordination. Et le 9 août 1829, M. Quertier, âgé de trente-trois ans, devenait prêtre. Celui qui par tant de chemins avait cherché l'autel, s'y trouvait maintenant prosterné sous la main du Pontife ; il y pouvait ensuite monter chaque matin pour les sacrifices inépuisables du cénacle.

La vie sacerdotale de Messire Édouard Quertier vous appartient presque tout entière, paroissiens de

Saint-Denis. Vicaire une année à Saint-Gervais, puis curé à l'Île-aux-Grues pendant quatre ans (1830-1834) ; et curé à Cacouna pendant sept ans (1834-1841), l'abbé Quertier vint ici, en 1841, fonder une paroisse nouvelle que Monseigneur Signay détachait des territoires de la Rivière-Ouelle et de Kamouraska. Il avait alors quarante-cinq ans. Pendant quinze ans, jusqu'en 1856, il s'appliqua à former, à organiser l'œuvre qu'on lui confiait.

Il construisit d'abord, pour les offices publics, une modeste chapelle dont on fit la bénédiction solennelle le 24 décembre 1841. Mais cette chapelle ne pouvait être que provisoire, et aussitôt que les circonstances le permirent, le 7 octobre 1847, on posa la première pierre de l'église paroissiale. Le 28 octobre 1850, cette église recevait à son tour la bénédiction, et pouvait être livrée au culte.

C'est dans cette première chapelle, puis dans cette église qu'il fit ériger à Dieu, que M. Quertier groupa ses fidèles, comme un père ses enfants, et forma leurs âmes aux vertus et aux habitudes de la vie chrétienne.

Le rôle du pasteur, du curé de paroisse à qui l'évêque confie un groupe de fidèles pour les diriger, une portion de son église pour la sanctifier, est l'un des plus graves et des plus beaux qui soient. Le curé est le père spirituel des âmes, il est leur directeur, leur guide, leur soutien ; il en est aussi le docteur.

M. Quertier comprit ce rôle à la fois complexe et sublime. Et vous savez avec quel soin il éleva pour Dieu, il orienta vers Dieu, il instruisit des choses de Dieu, les âmes de ses paroissiens. Il fit de vos foyers des foyers modèles, de votre paroisse une paroisse modèle. Avec quelle force il prêcha les devoirs du chrétien, les solides et essentielles vertus de foi, d'espérance surnaturelle, de charité divine et fraternelle ! Vous savez surtout comment il voulut faire reposer sur l'obéissance complète à Dieu et à son Église la discipline paroissiale, plaçant bien au-dessus des volontés et de l'orgueil des hommes, la volonté et l'autorité de Dieu. Vous savez encore comment il dénonça avec vigueur toutes les formes du luxe, luxe dans les toilettes ou dans les habitations, toutes les formes de la mollesse, mollesse dans la vie de famille ou dans la vie personnelle, toutes les formes de négligences spirituelles, négligences de la piété ou négligences de la vertu.

Et l'on vit ici, sur un terrain si bien travaillé et cultivé, fleurir d'un vif éclat les vertus fondamentales et nécessaires du christianisme. Et l'on vit se créer ici, à Saint-Denis, ces habitudes d'esprit chrétien, de piété, de modestie, de charité, de docilité aux directions religieuses, qui ont fait la consolation de tous vos pasteurs. Et votre paroisse fut bénie de Dieu, et reçut pour gage de cette bénédiction cette fécondité spirituelle qui en fait encore aujourd'hui une pépinière de vocations sacerdotales et religieuses.

Une légende qui vous est chère raconte que, en 1847, pendant que l'on construisait votre église, l'on vit un jour toute une bande extraordinaire d'oiseaux se poser sur les matériaux amassées pour l'édifice, puis s'envoler vers le ciel. Et M. Quertier, témoin de ce spectacle inaccoutumé, aimait à dire qu'il y voyait l'image gracieuse des vocations multiples venues du ciel et qui y retournent, le symbole des âmes consacrées, innombrables, qui se lèveraient un jour de Saint-Denis pour aller vers Dieu. Et vous savez comment l'histoire de Saint-Denis a merveilleusement confirmé la légende.

L'action sacerdotale de M. Quertier fut toujours particulièrement efficace; sa prédication produisait toujours une profonde impression. Ce prêtre était doué d'une parole pittoresque, d'une éloquence puissante qui s'emparait des âmes pour les donner à Dieu. " Sa voix, écrivit le regretté chanoine Ludger Dumais, dans des notes précieuses qu'il a laissées sur M. Quertier, sa voix avait l'éclat de la foudre, son regard était étincelant, et son geste actif comme la vie. Il mettait la conscience en émoi."

Et vos pères et vos mères vous ont raconté ces homélies du dimanche, toutes remplies des récits de la Bible, hérissées de traits incisifs, colorées d'images vives, émaillées de paroles prises à l'Évangile, ou de comparaisons rustiques empruntées à vos plaines et à vos côteaux; homélies toutes chargées de mots

pittoresques, énergiques et populaires ; homélies parfois familières et douces comme une causerie du Maître au Cénacle, le plus souvent violentes et terribles comme une page d'Isaïe.

On sortait de l'église chaque dimanche l'âme toute émue par cette éloquence qui la réconfortait ou l'accablait ; et l'on apportait au foyer, avec la consolation ou la terreur, ces résolutions de vie chrétienne qui ont fait de votre paroisse, dès ses origines, une paroisse exemplaire.

Et ce ministère paroissial si apostolique de M. Quertier, et si fructueux, suffirait déjà à l'honneur de son sacerdoce. Mais ici même, et à l'occasion de la réforme des mœurs dont avait besoin, comme tant d'autres paroisses de ce diocèse et de cette province, la paroisse de Saint-Denis, ici même il conçut une œuvre, il fonda une association de prières et de volontés qui devaient transformer et cette paroisse et notre pays.

II

En 1840, notre pays souffrait d'un vice, d'une plaie qui le rongeaît jusque dans ses moelles, l'ivrognerie.

En ces temps-là, les Canadiens buvaient ferme, et nos pères furent témoins de tous les excès et de toutes les ruines matérielles et morales qu'entraîne l'alcoolisme.

C'était l'époque où des boissons fortes, de qualité excellente et très réputées, comme le rhum ou la jamaïque, entraient à flots dans notre pays, coulaient sans mesure dans les villes et les campagnes.

Une suffisante prospérité rendait la vie facile aux cultivateurs, à l'habitant des campagnes. Les moissons foisonnaient aux champs, le blé abondait aux greniers ; la charité volontiers supprimait l'indigence, et une sorte de joie de vivre entraînait vers tous les plaisirs nos populations urbaines ou rurales. Le démon de l'alcoolisme voulut alors faire servir à ses desseins de perdition les dons de Dieu.

Le bon marché des boissons favorisait tous les abus. Pour un shelling ou vingt-cinq sous on avait son pot de rhum. Cela coûtait moins cher de boire que de manger. Des marchands de village(1) faisait venir soixante à quatre-vingt tonnes de rhum ou de whisky, qu'ils réduisaient ou additionnaient d'autant d'eau qu'il fallait pour en faire le double. Des habitants s'associaient par deux ou trois pour faire venir eux-mêmes une tonne de rhum : véritables coopératives d'ivrognerie. Il arrivait qu'un habitant faisait venir une tonne pour son usage personnel et celui des habitués de la maison. Détail plus curieux encore : ceux qui aimaient à boire voulaient être assurés de boire jusqu'à leur mort ; et il n'était pas rare qu'en

(1) Voir pour cet état de choses, le livre si précieux de M. le Grand Vicaire Mailloux : *L'Ivrognerie est l'œuvre du démon, mais la sainte Tempérance de la Croix est l'œuvre de Dieu*. Grand in-12, 440 pages. Québec, 1867.

donnant son bien, l'habitant faisait marquer sur l'acte de donaison l'obligation pour son héritier de lui fournir chaque année tant de mesures de rhum et de jamaïque.

L'usage des boissons fortes s'était ainsi généralisé. Non pas que tous fussent des ivrognes ; mais bien rares étaient ceux qui n'avaient pas l'habitude du petit coup, et trop nombreux étaient ceux-là qui avaient l'habitude de s'enivrer, ou, selon le mot populaire, de " fêter ".

L'époque du jour de l'an, le temps du carnaval, les noces, les baptêmes, et parfois les funérailles elles-mêmes, étaient devenus des occasions de boire et d'intempérance. Le " petit coup " ou la traite sévissait à l'état d'habitude tyrannique à l'occasion des ventes, des marchés, des échanges, des corvées, et surtout à l'occasion des visites. Le petit coup était devenu une forme obligée, souvent diabolique, de la politesse. Quand les visites, par exemple, se multipliaient, comme au temps des fêtes, le petit coup, la traite finissait par enivrer ses victimes ; elle transformait en orgies les réjouissances de l'amitié, ou les joies de l'hospitalité. Et l'ivrognerie se développant par toutes ces causes et sous toutes ces formes dans nos populations, pénétrant peu à peu dans trop de foyers, régnant en maîtresse dans trop de maisons, y accumulait toutes les ruines.

Ruines financières qui obligeaient l'habitant qui avait trop dépensé pour boire, à vendre sa terre ;

ruines morales plus tristes encore : discordes dans les familles, mariages malheureux ; mauvais traitements des femmes et des enfants ; scènes de violence qui faisaient un enfer du foyer conjugal ; tristesses, regrets et larmes ; malheurs de toutes sortes qui s'abattaient sur la maison de l'ivrogne, et qui le poursuivaient, lui, le coupable, dans les misères physiques ou morales qu'il transmettait à ses enfants.

Ce n'était plus seulement des individus qui souffraient dans leur esprit ou dans leur corps des abrutissements de l'alcool, c'était la race elle-même qui était atteinte dans ses sources, et qui allait perdre sa beauté, sa force, sa dignité, toutes les vertus essentielles de sa grandeur.

Que faire pour remédier à tant de maux, pour enrayer un vice qui devenait si funeste ? pour empêcher ce suicide de la nation ?

L'Église, attentive à veiller sur les biens spirituels et temporels des peuples, entreprit de sauver ici ceux qui allaient se perdre.

Déjà en 1838, une grande campagne de tempérance conduite par le Père Mathew, avait profondément remué l'Irlande, puis l'Écosse, l'Angleterre et enfin les États-Unis. Le Père Théobald Mathew avait alors enrolé dans des groupements de tempérance, des milliers de sobres et d'intempérants. Il compta jusqu'à cinq millions d'associés.(1) Ces succès connus

(1) Cf. MAILLOUX, p. 107-108.

au Canada par les journaux, inspirèrent à quelques prêtres du clergé de Québec la pensée d'organiser dans notre pays une lutte semblable, et de fonder dans les paroisses de semblables sociétés de tempérance.

Un jour, deux prêtres, M. Beaumont, qui fut curé de Saint-Jean-Chrysostome, et ce pauvre Chiniquy, alors curé de Beauport, se rencontrant au Séminaire de Québec, s'y concertèrent pour commencer simultanément, au printemps de 1839, le dimanche de la Quasimodo, l'un sur la rive sud, l'autre sur la rive nord du fleuve, la sainte et nécessaire croisade. En 1840, un troisième apôtre se joignit à eux, M. Benjamin Desrochers, curé de Château-Richer.(1)

Ces premières prédications, encore isolées, mais laborieuses, émurent déjà l'opinion publique, et suscitèrent tout à coup ici, dans votre paroisse, un quatrième et plus puissant apôtre dont l'action vigoureuse devait surpasser celle des précurseurs.

Sur ce coteau de Saint-Denis d'où il observait les premiers mouvements de la campagne de tempérance, M. Quertier, conscient des ravages que causait autour de lui l'abus des boissons enivrantes, voulut à son tour entrer dans la grande bataille. Mais la bataille devait ici se faire selon une nouvelle et plus efficace stratégie. M. Quertier allait jeter dans la lutte, avec son âme ardente et irrésistible, tout son sens pratique de l'apostolat.

(1) Cf. MAILLOUX, *Ibid.*, p. 108.

Deux choses paraissaient avoir jusque-là plus ou moins empêché la croisade antialcoolique de produire tous ses effets : l'insuffisance des promesses du tempérant, et l'insuffisance du gage de ces promesses.

Insuffisance des promesses.— On n'exigeait pas, aux premières batailles de la croisade, l'abstinence totale des boissons fortes qui inondaient villes et campagnes. Et telle était la gravité du mal, et l'empire des habitudes, que l'on crut devoir permettre à ceux qui entraient dans la société de tempérance l'usage de trois verres de boisson forte par jour. Cette restriction, ou plutôt cette largesse était une concession faite à la coutume à peu près générale à cette époque du " petit coup " avant chaque repas. " Trois verres par jour " était un expédient périlleux, et qui causa même parfois de plaisantes équivoques. M. Mailloux raconte à ce propos qu'il arriva que des personnes, qui ne prenaient aucune boisson, vinrent retirer leur nom de la liste des associés, parce que, disaient-elles, elles n'étaient point capables de prendre ces trois verres chaque jour sans s'enivrer.(1)

Cependant M. Quertier lui-même ne crut pas devoir heurter tout de suite cette coutume des trois petits coups par jour, et dans la première formule des promesses qu'il rédigea pour ses paroissiens de Saint-Denis, et qui est conservée écrite de sa main dans vos archives, il y a la même concession faite à

(1) Cf. *ibid.*, p. 110.

l'usage du petit verre à chaque repas. Mais cette concession semble déjà faite à regret. La même formule conseille l'abstinence totale des boissons fortes, et l'expérience devait apprendre bientôt à M. Quertier que, à une époque où la boisson forte conservée à la maison et consommée à petite dose, devenait cause ou occasion prochaine d'ivrognerie, seule l'abstinence totale de ces alcools pouvait être un remède efficace au mal général et invétéré dont on souffrait.

Le whisky, le rhum ou la jamaïque : c'étaient alors l'eau de feu qui allumait dans les veines l'incendie alcoolique. Permettre aux ivrognes de continuer à boire, ne fût-ce que trois fois par jour, cette eau de feu, c'était les exposer à se replonger sans cesse dans l'alcool et dans leurs habitudes. Permettre aux sobres, qui veulent rester sobres, l'usage, même modéré, mais habituel des boissons fortes, c'est — l'expérience l'a tant de fois démontré — les exposer à infiltrer goutte à goutte dans leur organisme le goût du rhum ou du whisky, et dans leur vie une habitude qui conduit souvent aux pires excès. C'est, à petite dose, les alcooliser.

M. Quertier le comprit bientôt ; et voulant donner à la tempérance qu'il prêchait toute sa force de conversion et toute son efficacité pratique, il finit par imposer aux membres de sa Société l'abstinence totale de ces boissons fortes qui inondaient le pays.

Mais qu'il s'agît d'abstinence partielle ou totale de l'alcool, ce que comprit tout de suite M. Quertier, c'est qu'il fallait fonder les promesses de tempérance sur un principe, sur une pensée, sur un gage capable de les soutenir toujours. Et puisque la tempérance est une vertu de renoncement à soi-même, et souvent un dur sacrifice, c'est sur la doctrine du sacrifice qu'il appuya toute sa prédication ; et parce que la croix de Notre-Seigneur est à la fois instrument et symbole de sacrifice, c'est la croix qu'il donna aux tempérants comme gage et comme soutien de leurs promesses. Les petites cartes ou souvenirs imprimées, et les médailles(1) que l'on avait jusque-là distribués aux associés, étaient manifestement inefficaces pour suggérer à leur esprit le motif suffisant de leurs renoncements.

Rien n'est plus touchant ni plus instructif pour l'étude de ce point de vue surnaturel de la prédication de M. Quertier, que la première formule des promesses de tempérance qu'il rédigea et qu'il prononça pour la première fois ici, le dimanche 1er décembre 1842.

Le tempérant, ou celui qui veut l'être, renouvelle d'abord, selon cette formule, les promesses de son baptême, et renonce de sa volonté propre au monde, au démon, à leurs maximes et à leurs œuvres. C'est sur ce fondement large

(1) Cf. MAILLOUX, *ibid*, p. 110.

et profond de la vie chrétienne que M. Quertier voulait faire reposer d'abord la vertu de tempérance. Il demande ensuite au tempérant de renoncer à lui-même, et aux désirs déréglés de son cœur pervers. Et parce que l'orgueil de l'esprit et l'orgueil de la chair sont causes des péchés de l'homme, le tempérant renonce aux vaines complaisances de l'esprit, aux immodesties et aux sensuelles gourmandises. Puis il renonce aux biens de ce monde ou promet de n'en user que selon la volonté de Dieu.

Et c'est après cette évocation des vertus essentielles du christianisme, faite au nom de la très sainte Trinité, c'est après ce rappel nécessaire des sacrifices sans lesquels il n'y a pas de vie chrétienne, que le tempérant prononce les promesses spéciales qu'il fait, de pratiquer la vertu de tempérance et de s'abstenir des boissons alcooliques.

Et alors, pour consacrer ces promesses, et pour les fortifier, et pour imprimer sur elle un sceau ineffaçable, M. Quertier présente à l'associé la croix noire qu'il baise avec respect et qu'il doit emporter à son foyer.

Ce fut le dimanche, 1er décembre 1842, que dans la première église ou chapelle de Saint-Denis, M. Quertier arbora pour la première fois l'étendard de sa croisade. Date inoubliable dans l'histoire de Saint-Denis, et dans l'histoire de l'Église du Canada.

Ce jour-là, M. Quertier avait résolu de porter au démon de l'alcool le coup décisif. Dans sa méditation

d'apôtre, il avait demandé au Seigneur quelle arme il fallait choisir pour triompher du mal profond dont souffrait notre peuple. Et le Seigneur, comme autrefois à un grand conquérant, lui avait montré sa croix : *in hoc signo vinces*. Par ce signe tu vaincras.

Et M. Quertier parut en chaire, après l'évangile, et fit part à son peuple de ce qui était vraiment chez lui une inspiration divine. Après avoir dénoncé et stigmatisé l'intempérance, il expliqua à ses auditeurs la nécessité du sacrifice pour détruire l'ivrognerie. Et il rappela que la croix seule peut inspirer des résolutions qui aillent jusqu'à la destruction radicale des habitudes, et que la croix seule pouvait vaincre le démon : la croix devant laquelle tout genou fléchit dans le ciel, sur la terre et dans les enfers.

Et alors il prit la croix noire, il l'éleva au-dessus de sa tête, il la brandit comme un signe de rédemption, et il demanda à son peuple de se prosterner pour la vénérer. Et la foule s'agenouilla ; et des prières et des larmes jaillirent de tous les cœurs.

Et M. Quertier, poussant à fond l'émotion des fidèles, continua de parler de la croix, de raconter les prodiges qu'elle a opérés, les triomphes qu'elle a remportés. Et il la proposa enfin à ses paroissiens comme un signe de combat, comme un signe de ralliement et de victoire dans la grande croisade qui allait commencer.

Le dimanche suivant des monceaux de croix noires étaient là déposés au pied de l'autel, attendant

la bénédiction solennelle du prêtre. M. Quertier les bénit, et les paroissiens, vos pères, dociles à la voix de leur pasteur, allèrent au sanctuaire recevoir des mains de M. Quertier lui-même les premières croix de tempérance.

Distribution solennelle, si touchante, et que nous évoquons ce matin comme un souvenir de victoire !

C'est de votre autel paroissial de Saint-Denis que la croix allait descendre comme d'un nouveau calvaire pour aller à la conquête des âmes. M. Quertier la porta lui-même quelques mois après à Sainte-Anne-de-la-Pocatière où l'avait appelé M. Mailloux, puis partout où il lui fut possible d'aller faire entendre sa parole et montrer le victorieux étendard. Ce fut le commencement d'une prédication que Dieu bénit, qui remua profondément les populations, qui brisa les habitudes d'alcoolisme, qui mit en déroute le démon de l'intempérance, et qui par la vertu de tempérance, restaura notre peuple.

Après quelques années de cette grande offensive, l'on vit la croix noire installée dans toutes les maisons et régner dans presque tous les foyers. Chaque soir à ses pieds accourait toute la famille, le père, la mère, les enfants ; vers elle, dans l'ombre, montaient la prière fervente, des regards attendris, des promesses généreuses ; et de ses bras étendus pour bénir descendaient sur les âmes la grande vertu du sacrifice.

Quand la mort avait couché au tombeau le chef de la maison, la croix noire, déposée sur le cercueil, accompagnait jusqu'au cimetière celui qui avait à ses pieds immolé sa vie, et au bord de la fosse où descendait la tombe, c'est de la main du prêtre que le fils aîné recevait, comme un héritage sacré, cette croix pour la rapporter au foyer, à sa place d'honneur. Rite touchant, symbolique qui attestait à la fois la fidélité des hommes et la bénédiction de Dieu.

*

* *

Telle fut la grande œuvre de M. Quertier, tel fut l'inappréciable bienfait de la croix noire !

C'est cette œuvre surtout que l'on veut commémorer et célébrer aujourd'hui. Il est juste d'élever aux grands citoyens, aux grands bienfaiteurs de la patrie un monument qui rappelle sans cesse leur nom et leur gloire. Et parce que l'œuvre de M. Quertier, l'œuvre de la Société de Tempérance de la Croix noire, est une œuvre qui s'adresse à la volonté fragile des hommes, parce que l'œuvre de la tempérance est une œuvre morale que peuvent détruire le temps, la négligence ou la faiblesse humaine, il importe que soit mise en honneur et en grande lumière l'arme qui la peut défendre, il importe que soit placé sur un haut piédestal

l'apôtre victorieux qui par cette arme l'a fait triompher.

Hélas ! l'histoire de la tempérance dans notre diocèse, dans notre pays, c'est sans doute l'histoire des conquêtes de la croix ; mais c'est aussi l'histoire des inconstances de la volonté. Et dans la mesure où les volontés s'éloignent de la croix, elles s'éloignent des pratiques de la tempérance. Et vous savez comment, il y a vingt ans, en présence des ravages qu'exerçait à nouveau dans notre pays le fléau de l'alcoolisme, il fallut recommencer l'œuvre des Quertier et des Mailloux, et comment un nouvel apôtre, devenu depuis notre Archevêque vénéral, (1) resaisissant d'une main ferme la croix noire comme l'arme nécessaire d'un tel combat, la remplaça dans les consciences et dans les foyers. Ce fut assurément un nouveau triomphe de la vertu de tempérance, et une transformation profonde dans la vie morale de notre peuple.

Mais voici que l'œuvre nécessaire et difficile de la croix noire paraît encore fléchir, et au moment où Mgr l'Archevêque veut qu'elle soit reprise et que la croix soit partout restaurée, c'est ici, à Saint-

(1) S. G. Mgr Paul-Eugène Roy. C'est vers 1906, alors qu'il était curé de Jacques-Cartier, que Mgr Roy commença ses prédications de tempérance. Devenu, en 1908, évêque auxiliaire de S. É. le cardinal Légin, il continua, avec toute la force de son irrésistible éloquence, la croisade organisée par l'Autorité diocésaine. On retrouvera le puissant écho de cette éloquence, dans le recueil des discours de Mgr Roy qui est intitulé *Action Sociale Catholique et Tempérance*. — Mgr Roy était archevêque de Québec quand on inaugura à Saint-Denis le monument Quertier.

Denis, au lieu des origines de la Société, près du monument que l'on va inaugurer à la gloire de son fondateur, que l'on vient donner ou recevoir le mot d'ordre de la nouvelle croisade.

Et cette coïncidence est le plus bel hommage que l'on pût rendre à la mémoire de M. Quertier. Cet hommage public vraiment lui était dû.

Vous, paroissiens de Saint-Denis, fidèles au culte de piété filiale que vous avez voué à M. Quertier, vous attendiez avec impatience ce jour de reconnaissance publique. Grâce à votre active générosité, grâce aussi au zèle de votre pasteur, et grâce à tous les admirateurs de M. Quertier, vous donnez une forme tangible, définitive, au vœu de Mgr l'Archevêque formulé lors du premier Congrès de Tempérance de Québec en 1910 ; et le monument de M. Quertier, que l'on va inaugurer cet après-midi, s'érige enfin sur votre coteau. Il le dominera d'un geste vainqueur, et il montrera à tous la croix noire, l'arme sacrée, victorieuse, dont se fortifia le bras de l'apôtre pour les batailles et les triomphes de la tempérance.

Et M. Quertier revivra en ce bronze viril, sur ce piédestal que sa brusque humilité eût dédaigné. Il sera toujours là, vivant en quelque sorte hors du tombeau où, sous le sanctuaire de votre église, il repose pourtant à jamais. Il vous apparaîtra encore, et toujours, avec sa carrure d'athlète, avec son visage rude de soldat, avec ses traits courts et saillants, avec

son œil impérieux, ses lèvres sévères, la chevelure débordant sous la calotte noire, et la soutane serrée à la taille par une forte ceinture de cuir. Ainsi vos anciens l'ont vu à leurs foyers. Mais il vous apparaîtra aussi avec toute la simplicité et toute la noblesse de son geste d'apôtre, sans autre élégance que celle de sa prédication austère, faisant de son piédestal de granit une chaire solide pour une dernière et perpétuelle campagne de tempérance.

Et cette chaire se dressera sur une colline gracieuse d'où le regard du prêtre embrasse les plus vastes horizons, et semble chercher plus loin que la plaine qui se déroule, et plus loin que les montagnes qui l'encadrent, des âmes, toutes les âmes qui ont besoin de la croix, toutes les faiblesses qui ont besoin de force, tous les combattants qui ont besoin de victoire.

Monseigneur,(1) vous avez bien voulu présider vous-même cette journée mémorable où Saint-Denis devient le quartier-général de la grande armée des tempérants. Vous bénirez ce monument que l'on a élevé au grand apôtre de la tempérance, M. Quertier. Dans cette bénédiction passera l'hommage de l'Église de Québec pour un prêtre qui l'a vaillamment servie. Dans cette bénédiction, il y aura aussi la grâce de Dieu, et le gage de prochains triomphes.

Puisse M. Quertier revoir bientôt la croix noire

(1) S. G. Mgr Hallé, Vicaire Apostolique de l'Ontario-Nord.

qu'il tient en main, reconquérir tous nos foyers, et régner à jamais dans toutes nos familles canadiennes ! Et puisse notre race, régénérée sans cesse par la vertu de la croix, rester sobre, forte, généreuse, digne toujours de ses hautes et providentielles destinées !

Une vie sacerdotale

SON ÉMINENCE LE CARDINAL BÉGIN (1)

ÉMINENTISSIME SEIGNEUR,

Notre piété nous rassemble encore une fois autour de votre personne. Depuis quelques années la Providence s'est plu à multiplier les occasions extraordinaires de vous marquer notre respectueux attachement et de vous offrir nos joies filiales. Et vous connaissez si bien ces inaltérables sentiments que, volontiers, vous nous auriez cette fois dispensés de vous en renouveler l'assurance. Mais à mesure que nous voyons se poser sur votre front les couronnes que vous apportent le mérite et les années, nous éprouvons plus vivement le besoin de vous dire quelle part, la plus large, nous, vos prêtres, nous prenons à tous ces bonheurs de votre vie.

Aujourd'hui, ce soir, va se fermer, comme la plus précieuse et la plus riche de vos couronnes, le cycle d'or de cinquante années de prêtrise. Québec, accoutumé aux soirs glorieux qui se prolongent dans les clar-

(1) Hommages présentés par l'auteur au nom du clergé de Québec, à Son Éminence le Cardinal Bégin, à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales, le 9 juin 1915.

tés les plus douces, bénit cette fin de jour, qui aujourd'hui enveloppe de ses rayons de pourpre votre sacerdoce. Et nous, vos prêtres, nous nous souvenons que le Dieu d'Israël a dit à son peuple : *Sanctificabitur annum quinquagesimum, quia jubileus est quinquagesimus annus.*(1) C'est une année de joie que la cinquantième année ; et voilà pourquoi, Éminence. obéissant à Dieu et à nos cœurs, nous vous apportons, nous confions à votre âme paternelle notre vive allégresse.

C'est votre ordination sacerdotale que nous commémorons aujourd'hui. Et vos prêtres s'en réjouissent comme de l'événement le plus heureux de votre vie. Le sacerdoce partagé du Christ n'est-il pas votre première, et la plus haute, l'inaltérable et inamissible dignité ? C'est par lui que vous êtes venu à l'autel, que vous avez pris place dans le sanctuaire où l'Église devait un jour vous dresser un trône. C'est donc lui qui est à l'origine et à la source de votre fécond ministère ; et c'est lui qui s'est achevé en plénitude par la consécration épiscopale. Nous osons l'ajouter, c'est le prêtre encore, *ecce sacerdos magnus*, c'est le prêtre chargé d'œuvres et de vertus pastorales que le manteau cardinalice enveloppe de sa royale parure.

Prêtre, vous l'avez été par vocation dans les rêves pieux de votre adolescence, alors que vous offriez

(1) Lev. XXV, 10-11.

à Dieu, dans l'ingénuité du jeune âge, une âme qui n'avait d'ambition que pour sa gloire. Prêtre, vous le deveniez en réalité, le 10 juin 1865, quand agenouillé sur les pavés de marbre de Saint-Jean de Latran, vous receviez en vos mains l'onction, dans votre âme les puissances du sacerdoce. Prêtre, vous l'êtes resté depuis par la vertu d'un caractère ineffaçable, mais plus encore peut-être par l'esprit et par les actions de votre vie.

Le prêtre qui est un autre Christ, est pour cela dispensateur de la vérité et instrument de la grâce. Tout prêtre a dû entendre au matin de son ordination le doux commandement que saint Paul, au nom de Jésus, donnait à son disciple Timothée : *Formam habe sanorum verborum, quæ a me audisti in fide, et in dilectione in Christo Jesu.*(1) Être prêtre par l'ordination, et l'être de tout son cœur, c'est être à la fois homme de doctrine et homme de ministère. C'est se plaire à l'étude, à l'enseignement de la parole de Dieu, et c'est aimer les fonctions du sacerdoce, c'est travailler avec un joyeux amour à la purification des âmes. Et n'est-ce pas de ce double besoin du cœur sacerdotal, n'est-ce pas de cette double préoccupation que s'est remplie votre vie ?

La vérité de l'Évangile, vous l'avez aimée ; vous l'avez puisée aux meilleures sources de la théologie ; vous l'avez augmentée et ornée des sciences humaines

(1) II Tim. I, 13.

qui en sont le naturel prolongement ; vous l'avez enseignée dans notre Université Laval qui s'honore de vous avoir compté parmi ses maîtres ; vous l'avez distribuée tour à tour aux séminaristes qui la recevaient avec avidité et respect, et aux auditeurs des cours publics où l'on applaudissait l'abondance et l'atticisme de vos leçons. Et pour ne jamais cesser de l'enseigner, la vérité dont vous étiez le docteur, vous avez écrit ces livres, *la Primauté et l'Infaillibilité des Souverains Pontifs, la Sainte Ecriture et la Règle de Foi, le Culte catholique*, oeuvres substantielles où s'est fixée la pensée limpide et ardente du professeur.

C'était alors les beaux jours du sacerdoce : ceux où le prêtre mêle à la jeunesse qui arrive sa jeunesse qui s'en va. Et à cette époque où les ferveurs d'apôtre veulent s'achever en actions bienfaisantes, vous aimiez joindre à l'enseignement de la vérité la direction des jeunes élèves. Le ministère des âmes vous attira plus encore peut-être que celui du professorat. Soit au Petit Séminaire de Québec, où vous avez été préfet des Études et directeur, soit à l'École Normale Laval, dont vous fûtes principal, vous n'avez compris la vie du prêtre éducateur que sous la forme d'un double dévouement aux esprits et aux consciences. Ce n'est pas tout que de donner aux jeunes gens la science : ce n'est que la moitié de notre tâche. Ce qui importe davantage, c'est d'atteindre, par la

science, jusqu'aux profondeurs de la vie ; c'est d'y porter, avec la lumière, des principes d'action, des aspirations généreuses, des forces de combat et de victoire, qui font de l'élève non seulement un jeune homme instruit, mais aussi et surtout un vaillant chrétien. Vous vouliez donc toucher à la fois, chez vos étudiants, l'esprit et la volonté ; et c'est le prêtre qui dictait toujours au professeur ou au directeur les inspirations de son ministère.

Nous nous plaisons, Éminence, à évoquer le souvenir lointain de cette jeunesse sacerdotale. C'est ce souvenir, sans doute, qui revient aujourd'hui avec le plus de douceur parfumer le soir de votre vie. C'est votre piété première qui a rempli de ses tendres ferveurs tout votre apostolat. Ce sont ces fugitives et ardentes années qui projettent sur votre vieillesse le rayon d'aurore qui l'illumine toujours.

Lorsqu'après vingt-trois ans de sacerdoce, le Souverain Pontife vous appela à l'honneur et aux devoirs de l'épiscopat, le prêtre que vous aviez été garda avec un soin jaloux l'esprit, le zèle, la passion généreuse de sa première consécration. La plénitude du sacerdoce ne pouvait que vous faire davantage prêtre. Et vous nous permettez, Éminence, de donner à votre épiscopat la plus grande louange, en affirmant qu'il fut un épiscopat éminemment sacerdotal.

Homme de ministère et de doctrine, vous ne le fûtes jamais plus que depuis vingt sept ans. Le jour

où vous avez été fait Pontife, et où vous étiez préposé par le Christ au gouvernement de l'Église, vous auriez pu écrire comme saint Paul à son disciple : *In quo positus sum ego prædicator et apostolus, doctor gentium in fide et veritate.* (1) Donner la vie aux esprits par la vérité, et aux âmes par la grâce : c'est l'occupation constante des années vécues à Chicoutimi et à Québec. Être au milieu de vos ouailles comme le bon Pasteur au milieu de ses brebis, les connaître, les appeler par leurs noms, les tenir sans cesse dans les chemins qui vont au bercail, renouveler chaque jour leur vie : c'est l'œuvre touchante que depuis 1888 jusqu'à 1915 vous n'avez cessé d'accomplir. Combien de fois, pour assurer au bercail l'union dans la paix, pour rapprocher des intérêts ou des passions contraires, vous avez interposé votre prudente et conciliante charité !

De l'épiscopat vous avez sans doute accepté toutes les charges. Et l'administration d'un diocèse encore neuf, comme celui de Chicoutimi en 1888, ou d'un diocèse aussi vaste que celui de Québec, comporte des tâches bien arides, des besognes bien sèches où se consomment sans joie suffisante les heures pénibles du gouvernement. Certes, vous n'avez reculé devant aucune de ces tâches ; vous avez vaillamment accompli toutes ces besognes. Mais il nous sera bien permis de constater que, entre toutes les charges de

(1) I Tim. II, 7.

l'épiscopat, ce sont les visites pastorales qui eurent vos préférences. Et si nous le rappelons aujourd'hui, c'est que nous, vos prêtres, nous pensons qu'en aucune autre fonction vous ne faisiez davantage paraître le sacerdoce.

Et quel sacerdoce prodigue et souriant ! plein de suave et conquérante charité ! Qui ne vous a pas vu au milieu des populations, accueillant toutes les joies et toutes les peines, écoutant toutes les prières, attentif à toutes les demandes, siégeant de longues heures au confessionnal pour y consoler les âmes et purifier les consciences ; qui ne vous a pas vu pendant ces journées de labeur pastoral, exerçant ce ministère d'infatigable charité, ne connaît pas tout entier l'esprit de votre sacerdoce ; il n'en sait pas toute la douceur.

C'est au jour de votre consécration épiscopale que vous avez inscrit dans vos armes la devise : *in spiritu lenitatis*. Nous soupçonnons, Éminence, que cette devise date de 1865. C'est, à n'en pas douter, cette année-là, au matin du 10 juin, qu'elle fut imprimée, en même temps que l'onction, sur votre âme de prêtre. Ce matin-là, vous vous êtes souvenu, au pied du Pontife, de la très douce parole de l'Apôtre : *Plenitudo ergo legis est dilectio*.⁽¹⁾

Cette charité dans l'apostolat, cette onction du geste et de la pensée prennent une forme touchante

(1) Ad Rom. XV, 10.

et particulièrement évangélique dans vos rencontres avec les petits enfants. Vous aimez à les faire s'approcher de vous pour leur donner les conseils et les leçons de votre sagesse. Catéchiser les petits, ce fut l'une des prédilections de votre âme sacerdotale, et c'est par quoi reparut toujours, dans le Pontife et le pasteur, l'homme de doctrine et de vérité. Après ces courses pastorales où vous aviez dépensé votre cœur et votre esprit, vous pouviez faire vôtre cette phrase de saint Paul racontant aux Galates ses pérégrinations à Jérusalem : *Ascendi autem secundum revelationem et contuli cum illis evangelium...* (1)

La doctrine et la vérité, vous en avez rempli ces Lettres et ces Mandements que depuis plus de vingt ans vous adressez à vos fidèles. Et c'est, dans toutes ces pages qui resteront parmi les plus belles de notre littérature pastorale, la même sûreté de doctrine, la même précision de pensée, le même souci d'une phrase alerte, mesurée, souple et harmonieuse, où se révèlent les qualités essentielles de votre sacerdoce. Vous estimez avec raison que la vérité religieuse a besoin d'un vêtement dont la coupe soit douce et élégante : cette coquetterie, vous nous permettrez de le dire, est la seule que vous ayez permise à votre esprit ecclésiastique.

Mais vous estimez aussi qu'il faut par tous les moyens les plus efficaces répandre la vérité, et qu'il faut sans

(1) Ad Gal. II, 2.

cesse par la vérité mieux connue, assainir les âmes, les préserver de toute erreur: et c'est pourquoi vous avez créé dans votre diocèse, à la grande joie et avec la bénédiction du Souverain Pontife Pie X, l'œuvre de la Presse catholique. Pour cette œuvre qui, à notre époque de publicité intense, est indispensable à l'action doctrinale et sociale de l'Église, vous avez multiplié les généreux sacrifices; et elle restera assurément comme l'une des plus importantes de votre épiscopat. Elle témoigne d'une intelligence clairvoyante des nécessités de notre temps.

Cette œuvre, non moins que les campagnes de prédication que vous avez organisées, a largement contribué au triomphe d'une cause qui vous est chère, celle de la tempérance. C'est par les moyens combinés de la presse et de la parole que l'on peut le plus efficacement aujourd'hui atteindre, former, corriger ou affermir l'opinion publique.

C'est pour toutes ces œuvres d'action et de doctrine dont vous avez honoré le siège séculaire de Québec, c'est pour tous ces labeurs dont vous avez agrandi et fécondé l'héritage sacré du vénérable de Laval, que Sa Sainteté Pie X, aux derniers jours de sa vie, a jeté sur vos épaules, comme une suprême et affectueuse bénédiction, la pourpre romaine.

Il nous semble que ce soir, au moment de terminer ce demi siècle d'activité pastorale, vous pouvez avec complaisance revoir la série des jours écoulés. Au

bord du chemin parcouru s'allongent les sillons que vous avez tracés. Sur ces sillons vous n'avez cessé de faire le geste du semeur, et ils se sont remplis d'une moisson qui nous réjouit. Au moment où le soleil décline et se penche vers un horizon encore chargé de lumière, nous aimons à lier avec vous la gerbe des épis d'or. Les feux du soir lui donnent de si doux reflets ! Et nous sommes sûrs que demain continueront de mûrir, sous le même soleil de Dieu, les champs que vous cultivez encore.

Vous venez de grouper autour de votre personne des prêtres, des ouvriers que vous associez plus étroitement à vos derniers travaux. En rétablissant le Chapitre de Québec, vous n'avez pas voulu seulement rendre à votre Église ses plus anciennes traditions, et à son culte publique une splendeur qui lui manquait ; vous avez voulu à la fois et des lèvres pour prier, et des mains pour travailler. Vous offrez à votre peuple le spectacle nouveau de chanoines qui iront de la prière au travail, et dont l'oraison se continuera dans les œuvres que vous leur confiez. Ainsi vous partagerez le fardeau lourd des sollicitudes, et nous voyons donc pour Votre Éminence, dans cette résurrection du Chapitre de Québec, le gage de la plus longue et de la plus heureuse vieillesse.

Vivez, Éminence, et vivez longtemps pour être la joie de votre peuple et l'honneur de votre ministère. Vous pouvez assurément vous approprier le mot de

saint Paul: *Quamdiu quidem ego sum gentium apostolus, ministerium meum honorificabo.*(1) Vivez longtemps encore, pour un autre jubilé que souhaite notre affection filiale. Dans une âme toujours jeune et ardente comme la vôtre, l'or doit se changer en diamant. Nous voulons voir s'accomplir en vos soirs laborieux cette brillante métamorphose. Vous resterez ainsi avec nous. Votre action continuera de rayonner sur tous vos fidèles, et longtemps encore votre pourpre convrira de sa flamme symbolique le siège des archevêques de Québec.

(1) Ad Rom. XI, 13.

Panégryrique de Bossuet (1)

*Qui bene præsunt presbyteri
duplici honore digni habeantur.
maxime qui laborant in verbo et
doctrina.*

“ Que les prêtres qui gouvernent bien les âmes soient jugés dignes d'un double honneur : ceux-là surtout qui s'appliquent à la parole et à l'enseignement.”
(S. Paul, I, ad Tim., V, 17.)

Bossuet, au moment de commencer le difficile panégryrique de saint Paul, déclare, effrayé par l'immensité de son sujet, qu'il ne sait “ ni où s'arrêter dans cette étendue, ni que tenter dans cette hauteur, ni que choisir dans cette abondance ”.

On me permettra d'éprouver ce matin un embarras aussi considérable. Étendue de l'œuvre de Bossuet, hauteur de son verbe et de son génie, abondance de sa doctrine : n'y a-t-il pas là, pour un modeste panégryriste, de quoi confondre ses efforts ?

Cependant, c'est Bossuet lui-même qui me fournit, avec saint Paul, le texte que j'ai choisi, et comme le cadre ou le thème de ce discours. *Qui bene præsunt presbyteri duplici honore digni habeantur : maxime*

(1) Prononcé à la Basilique de Québec, le 15 décembre 1927, à l'occasion des fêtes du troisième centenaire de la naissance de Bossuet.

qui laborant in verbo et doctrina. Bossuet a mis cette parole de l'Apôtre en tête de l'oraison funèbre d'un prêtre éminent de l'oratoire, le Père Bourgoing. Saint Paul y réclame un double honneur, c'est-à-dire un très spécial honneur, pour le prêtre qui préside avec fruit au gouvernement des âmes et qui s'applique avec zèle au ministère de la parole et de la doctrine. Vraiment, messieurs, ne vous semble-t-il pas que Bossuet fut lui-même, au degré d'excellence, ce prêtre, et qu'il mérite ce très spécial hommage ?

Le vœu du grand Apôtre, non moins que l'œuvre de Bossuet, m'avertit donc de ramener ce matin à l'action et à l'unité de son sacerdoce une vie qui fut chargée de tant de travaux et qui s'auréole de tant de gloire.

Bossuet fut avant tout un prêtre ; La Bruyère disait déjà : un Père de l'Église. Ce jugement fut repris, confirmé en quelque sorte par la critique de ce siècle, et il paraît encore, aux yeux de tous, résumer avec exactitude et ramasser en une formule appropriée, toute l'œuvre magistrale du grand évêque dont nous célébrons ce matin le troisième centenaire.

Oui, Bossuet fut avant tout un prêtre : ce mot contient tout son éloge, parce qu'il contient toute sa vie.

Le sacerdoce, en effet, le sacerdoce dont Bossuet recevait une première participation au jour de

l'ordination, et dont il reçut la plénitude au jour de sa consécration épiscopale, le sacerdoce du Christ est à la fois onction, apostolat et verbe : onction qui pénètre non pas seulement les mains, mais l'âme du prêtre et la consacre à Dieu pour une spéciale piété ; apostolat qui multiplie les œuvres de rédemption et fait le prêtre continuateur du Christ auprès des âmes à sauver ; verbe qui est la pensée même de Dieu et que le prêtre doit faire entendre aux peuples à instruire. Or, messieurs, onction ou piété sacerdotale, zèle apostolique, verbe ou éloquence que Dieu alluma comme un charbon ardent sur les lèvres de cet autre Isaïe : voilà ce que fut le sacerdoce de Bossuet, et ce que ce matin j'ose entreprendre de vous montrer.

I

C'est l'onction qui fait le prêtre : ou du moins elle fait partie intégrante de son ordination. C'est elle, l'onction divine, qui, à l'instant où le Verbe se fit chair, mit en l'homme devenu Dieu, la vertu, la dignité de l'éternel sacerdoce. L'assomption de l'humanité par la divinité, la pénétration de notre chair par le Verbe, voilà l'onction qui faisait du Fils de la Vierge non seulement l'Homme-Dieu, mais le Prêtre s'offrant à Dieu pour réparer les fautes de l'homme. Et cette onction qui consacrait à Dieu

l'âme du Christ, la faisait aussi toute pleine des ardeurs de la charité divine.

L'onction rituelle du sacrement de l'Ordre opère dans l'âme de l'ordinand une semblable consécration ; elle la fait participer à l'unique sacerdoce du Christ et elle y répand, comme une huile mystérieuse, la grâce et la douceur de sa charité.

Bossuet reçut un jour, le 16 mars 1652, cette onction qui le faisait prêtre, et son âme en fut pénétrée, elle aussi, d'une grâce de piété qui tourna vers Dieu toutes ses affections et toutes ses puissances. Depuis longtemps Bossuet était promis à Dieu et au sacerdoce. Tonsuré dès l'âge de huit ans, chanoine de la cathédrale de Metz à treize ans, il avait orienté vers le sanctuaire toute sa première formation. Ce jeune et solide bourguignon, qui avait dans les veines toute l'ardeur de sa province et de sa race, était capable de comprendre de bonne heure la beauté spirituelle du service de Dieu.

C'est en Seconde ou en Rhétorique, qu'il ouvre pour la première fois une Bible latine. Il reste émerveillé de la substance et des formes de la pensée divine : il y a dans les pensées, dans les images, dans les tours oratoires, dans les souffles parfois rudes ou enflammés de la Bible, il y a dans la simplicité sublime de ces textes un accord secret avec le génie précoce du jeune humaniste. La Bible désormais sera son livre préféré ; elle fera pendant toute

sa vie l'objet habituel de ses méditations ; et pour se préparer à mourir, pendant les longs mois de sa dernière maladie, l'évêque de Meaux se fera lire jusqu'à soixante fois le doux évangile selon saint Jean.(1)

La Bible, la parole de Dieu, fut donc le premier fondement de la piété de Bossuet. C'est sur les grandes pensées éternelles dont est remplie l'Écriture, et en particulier sur celles de la mort et de la Providence, qu'elle s'appuie ; c'est d'elles qu'elle s'alimente, et il n'est pas étonnant que, pendant sa retraite pour le sous-diaconat, le jeune Bossuet, à vingt-et-un ans, ait écrit cette *Méditation sur la brièveté de la vie*, qui est l'une des pages les plus belles, les plus éloquentes et les plus lyriques de la prose du dix-septième siècle ; méditation qui fut non seulement un premier essai et comme un premier vol de son grand génie, mais qui fut aussi, et surtout, l'expression sincère et profonde de sa surnaturelle piété.

Le sacerdoce ne pouvait qu'achever de donner à Dieu une âme qui, déjà, ne trouvait qu'en lui l'atmosphère de sommet convenable à sa ferveur et à ses pensées. Ce fut sous la direction de saint Vincent de Paul que Bossuet fit, à Saint-Lazare, sa retraite d'ordination, et l'on sait quelle influence heureuse

(1) En 1690, dans une Épître dédicatoire au Clergé de Meaux, à qu'il adressa son *Commentaire sur les Psaumes*, Bossuet écrit : *Certe in his consensescere, in his immori, summa votorum est, id primum, id beatum.*

eut toujours sur la vie spirituelle de Bossuet, et sur le caractère élevé, solide et pratique de sa piété, ce grand saint qui fut, au dix-septième siècle, l'un des principaux réformateurs du clergé de France.

Le piété sacerdotale de Bossuet : on peut en suivre comme la trace et l'expression à travers toute son œuvre. Soit qu'il prêche à Metz ou à Paris, soit qu'il écrive ses ouvrages d'histoire ou de controverse, soit qu'il compose ses *Méditations sur l'Évangile* ou ses *Élévations sur les Mystères* ; soit qu'il s'adresse, au cours de visites pastorales, à ses diocésains de Meaux, soit qu'il parle ou qu'il écrive aux religieuses qui sollicitent sa direction, c'est toujours l'esprit sacerdotal qui anime ses discours, ses lettres et ses livres ; c'est toujours une piété sincère, virile et franche, qui lui dicte ses enseignements.

Cette piété de Bossuet, qui informe en quelque sorte toute sa vie, et qui prend sa source en Dieu et dans les saintes Écritures, est une piété qui est faite d'abord de raison. Elle a son foyer et sa lumière dans l'esprit plutôt que dans le cœur. C'est saint Vincent de Paul qui, avant Bossuet, recommandait d'aller à Dieu "bonnement, rondement, simplement". Bossuet choisit, adopta cette voie qui est justement celle de la chrétienne raison. Et ses études théologiques toujours poursuivies avec soin, et ses lectures assidues des Pères de l'Église, et l'âpre travail intellectuel auquel il se livre toute sa vie, ne pouvaient

que développer en ce sens, et avec cette force, la piété de Bossuet.

Au surplus, cette piété ne pouvait que tendre vers une pratique solide des vertus. C'est à madame de la Maisonfort qu'il écrivait un jour au sujet de la méditation : " La grande et la seule épreuve de la bonne oraison est le changement de vie. Le dessein de l'oraison n'est pas de nous faire passer quelques heures avec Dieu, mais que toute la vie s'en ressente et en devienne meilleure."

Et ce changement de la vie, cette pratique des vertus, Bossuet savait en pousser l'exigence jusqu'au sacrifice. Sa piété raisonnable savait être généreuse et aller jusqu'à ces retranchements pénibles à la nature dont il parle dans une méditation sur l'Évangile : il y offre à Dieu son âme, comme on offre un cep de vigne au céleste Vigneron, à Celui qui non seulement retranche le mauvais bois, mais qui, pour rendre plus féconds les rameaux sains, va jusqu'à tailler la branche qui est chargée de fruits.

Admirable symbole d'une vie sacerdotale qui connut l'immolation, contre laquelle n'a jamais pu s'élever l'envieuse jalousie, et qui, au besoin, haussait son idéal jusqu'à la croix!

On sait comment cette piété austère de Bossuet traversa sans s'amoindrir les périls et les splendeurs de la Cour. Le précepteur du Dauphin n'apparaissait au palais royal que pour y remplir son ministère

et pour y donner l'exemple d'une correction, d'une humilité, d'un zèle religieux, d'un détachement des honneurs qui édifièrent toujours le roi et les princes.

Et cette piété du prêtre savait encore s'employer, à Paris, dans les œuvres de charité et de miséricorde où l'invitait l'admirable Vincent de Paul.

O comme une telle piété raisonnable, forte, généreuse en œuvres et mesurée dans ses principes, est éloignée de ce mysticisme rêveur et passif où toute une école voulait à cette époque conduire les âmes ! Le quiétisme, que madame Guyon propageait en France, et où se complut un moment le tendre génie de Fénelon, le quiétisme, par ses excès et par ses erreurs sur la vie unitive, abolissait dans la piété ce qui en fait pour l'âme le ressort de l'action et des vertus. Sous prétexte de contemplation, il allait jusqu'à immobiliser, anéantir la volonté. Bossuet s'éleva, vous savez avec quelle force, contre cette doctrine.

Non pas que Bossuet voulut, par des doctrines opposées, paralyser dans les âmes les nobles et légitimes élans du pur amour. Il connaissait trop bien la mystique de sainte Thérèse, celle de saint Jean de la Croix, celle aussi de notre Vénérable Mère de l'Incarnation, qu'il appelait lui-même la Thérèse du Canada, pour ne pas comprendre les ravissements du mystique amour et pour ne pas engager dans ces élévations vers Dieu les âmes avides de s'unir à lui.

Ses lettres de direction sont toutes pleines d'exhortations à l'amour désintéressé de Dieu. Mais le rude bon sens, qui est une part de son génie, l'avertit des dangers où se pouvait perdre une mystique raffinée, compliquée, orgueilleuse de ses propres élans et qui s'égarait dans ses subtiles illusions.

Au reste, la piété de Bossuet, faite de raison et de mesure, était elle-même capable de sensibilité. L'âme de Bossuet était trop ardente pour n'avoir pas, à ses heures, une dévotion affectueuse et tendre. Relisez ses *Élévations sur les Mystères*, vous y verrez avec quelle ferveur celui qui a médité et composé ces pages se portait vers Dieu ; avec quelle douceur de contemplation il apercevait partout dans la nature une image des splendeurs divines ! Faites avec lui, au *Traité de la Concupiscence*, la méditation du Psalmiste en présence de la nuit étoilée ou au lever de l'aurore. Quelle sensibilité lyrique et profonde ! mais aussi quel amour de Dieu !

Il y chante la lumière, non pas, comme sous le ciel de la Grèce la victime païenne qui va mourir, mais comme un chrétien qui voit Dieu dans ses œuvres, qui aperçoit sa beauté dans un rayon du matin, dans tous les spectacles de la création, et qui monte par cette voie radieuse jusqu'à l'Amour créateur.

Piété douce qui faisait Bossuet, pendant sa retraite du sous-diaconat, se consacrer à la Vierge Marie

“ pour que, dit-il, par cette consécration, je puisse vivre en Jésus et Jésus en moi, et cela à jamais.”

Piété tendre qui allait à l'Eucharistie comme à son centre d'élection. “ A l'autel, quand il célébrait, sa dévotion et son recueillement étaient exemplaires”, nous confie son secrétaire l'abbé LeDieu. “ Ce mystère eucharistique me met tout hors de moi”, répondait-il à la princesse de Condé qui avait remarqué combien Bossuet paraissait absorbé en Dieu, pendant qu'il présidait à Saint-Roch de Paris une procession du Saint-Sacrement.

Au surplus, cette dévotion eucharistique, Bossuet la voulait assidue et ardente dans les âmes qu'il dirigeait. Il leur recommandait la communion journalière. Et à une époque où le jansénisme tenait à distance de Dieu et du tabernacle les âmes tremblantes pour leur salut, Bossuet déplora les maximes nouvelles qui, selon ses propres expressions, ne pouvaient “ que resserrer les cœurs, troubler les bonnes consciences et aliéner les sacrements ”.

Et c'est parce que sa piété était tendre, et sensible, et affectueuse, qu'elle révélait en l'âme de Bossuet un fond de grande charité et d'inépuisable bonté.

“ Quand Dieu créa le cœur de l'homme, il y mit premièrement la bonté.” Bossuet n'affirmait cette loi divine sur le tombeau du grand Condé, que parce qu'il l'avait d'abord aperçue en lui-même. Ses contemporains ne s'y sont pas trompés. Madame de la

Fayette déclare que Bossuet est l'homme le plus honnête, le plus droit et le plus doux, et Saint-Simon, qui n'épargna personne, compose ainsi le portrait de l'évêque de Meaux : "Doux, humain, affable, de facile accès, humble, loin d'austère, de pédant, de composé, gai, poli, aimable..." Ce portrait n'a rien sans doute de la majesté somptueuse et distante qui paraît sur la toile que Rigaud a consacrée au prélat et à l'orateur, mais il est plus ressemblant et montre davantage l'âme profonde et bonne du prêtre que fut Bossuet.

"Répandez la charité dans mon cœur comme un baume et comme une huile céleste" : c'est la prière de Bossuet dans l'une de ses *Méditations sur l'Évangile*. Ce baume et cette huile imprégnèrent toute l'âme de ce prêtre, et cette âme en exhala toujours le parfum.

Et la bonté du prêtre, et celle de l'évêque aimaient à s'incliner vers les petits et les pauvres. C'est vraiment l'esprit de saint Vincent de Paul qui dicta à Bossuet son sermon sur l'*Éminente Dignité des Pauvres* ; et c'est ce même esprit qui lui fit prononcer devant la cour son inexorable sermon sur les *Mauvais Riches*.

Et si vous voulez apercevoir encore la bonté de l'homme, du prêtre, du pasteur, suivez Bossuet, l'évêque de Meaux, à travers les campagnes de son diocèse, qu'il parcourt "l'Évangile à la main", dit

l'abbé Le Dieu ; écoutez-le catéchiser les petits et les ignorants ; voyez-le pencher son beau génie sur toutes les indigences de l'esprit, vers toutes les misères humaines.

C'est que la bonté de Bossuet, comme toute bonté qui se répand au cœur de l'homme, mettait en sa grande âme un irrésistible besoin de faire le bien. Aussi est-ce pour cette bonté du cœur autant que par toutes les admirables puissances de son esprit et par la vertu de son sacerdoce, que Bossuet fut, au dix-septième siècle, un incomparable apôtre.

II

Apôtre, il le fut au sens qu'a pris ce mot depuis l'Évangile.

Or, depuis l'Évangile, il y a au monde une institution qui prétend rapporter à elle tout apostolat ; qui exige l'amour, la fidélité, le zèle de tous ceux qui croient au Christ : c'est l'Église. C'est pour le Christ et son Église qu'il y eut " les Apôtres ". Et depuis les Apôtres, tout apostolat doit s'inspirer de l'Évangile, et s'employer à procurer l'honneur, l'expansion, le règne de l'Église.

Bossuet fut, en son temps, à une époque où le protestantisme et le libertinage de l'esprit menaçaient les dogmes de la foi et l'intégrité du monde chrétien, l'apôtre de l'Église. Et sachant bien que

l'Église du Christ a pour fondement nécessaire la vérité, — *je suis la voie, la vérité, et la vie*, affirmait le Christ lui-même, — il voulut employer toutes les forces de sa pensée et de son ministère sacerdotal à défendre la vérité. Bossuet fut, dans l'Église de France au dix-septième siècle, l'apôtre de la Vérité.

Vérité théologique, vérité philosophique, vérité morale : c'est bien la base, et comme le trépied sur lequel se doit dresser toujours dans la lumière l'Église catholique, apostolique et romaine. Cette triple vérité, elle se répand en substance solide à travers toute l'œuvre de Bossuet ; elle en forme comme le tissu infrangible, que n'ont pu mordre ou déchirer ni la réplique des protestants, ni le sarcasme des libertins, ni la subtilité de M. Jurieu, ni la critique de Richard Simon.

Triple vérité qui resplendit dans la prose de Bossuet, mais dont l'éclat ne se distingue jamais — tant elle y est sincère — des mots qui l'expriment. Triple vérité que cet apôtre éloquent identifie toujours avec l'Église du Christ, qui est l'Église de Rome. “ Sainte Église romaine, mère des Églises et mère de tous les fidèles... nous tiendrons toujours à ton unité par le fond de nos entrailles. Si je t'oublie, Église romaine, puissé-je m'oublier moi-même ! Que ma langue se sèche et demeure immobile dans ma bouche si tu n'es pas toujours la première dans mon souvenir, si je ne te mets pas au commencement de tous mes cantiques de réjouissance.”

Ainsi parlait de l'Église romaine, en 1681, l'orateur de l'Assemblée fameuse de l'Église gallicane. Je sais bien — et je veux tout de suite l'avouer avec l'histoire — je sais bien que Bossuet, au dix-septième siècle, sous le règne de Louis le Grand, au moment où l'Église de France, trop appuyée sur le trône et recevant du trône lui-même comme une splendeur nouvelle, réclamait des libertés disciplinaires et constitutionnelles que Rome ne pouvait lui accorder, je sais bien que Bossuet, qui ne partageait pas tout à fait les prétentions du gallicanisme, ne sut pas non plus s'en dégager tout à fait, et que pour une fois son grand esprit fut emporté dans ce courant de ferveur française et d'orgueil national qui faisait refluer vers l'autorité du roi une part nécessaire de l'autorité du Pape. Bossuet, après le sermon sur l'Unité de l'Église, qui pouvait mécontenter le roi, rédigea les "quatre articles" qui mécontentèrent le Pape. Pouvons-nous affirmer du moins, comme on l'a fait quelquefois, qu'il y fit entrer la doctrine de l'Assemblée plutôt que la sienne ? Ce qui est sûr, c'est qu'au moment où l'on parlait avec violence non seulement de gallicanisme, mais même de schisme, Bossuet, comme pour prévenir de tels excès et un si grand malheur, proclamait en face des plus irréductibles gallicans l'unité nécessaire, divine de l'Église de Rome.

Que d'autres doutent de sa sincérité ! Toute l'œuvre de Bossuet atteste que la puissance même

de cette œuvre ne se peut fonder que sur la droiture d'un esprit loyal.

*

* *

Mais l'Église de France était, au dix-septième siècle, entamée par une erreur plus grave encore que le gallicanisme, l'erreur protestante.

Au lendemain de son sacerdoce, Bossuet, fixé à Metz où le retenaient ses devoirs de chanoine, avait rencontré, vivante et agressive, cette erreur protestante. Paul Ferri y publia le *Catéchisme de sa foi*. Bossuet, qui voyait en quel péril pouvaient être jetées les âmes du pays messin, répondit aussitôt par sa *Réfutation du Catéchisme de Paul Ferri*. Et il y fit paraître, avec la lucidité d'une haute pensée théologique, ce respect de l'adversaire, cette intelligence de la sincérité d'autrui, ce désir de conquête et cette charité de l'esprit, qui devaient toujours caractériser son apostolat.

Désormais, et pendant cinquante ans, il s'appliquera avec assiduité à défendre les âmes contre les doctrines, l'action ou les infiltrations du protestantisme. Il aperçut dès ce moment que le libre examen, qui est la raison individuelle se substituant pour interpréter l'Évangile et les Écritures à la raison divine, est la plus dangereuse atteinte qui eût jamais été portée à l'Évangile lui-même et à la parole

du Christ. Le Christ n'a-t-il pas établi comme règle de toute foi catholique la foi de Pierre, chef des Apôtres? " Confirme tes frères dans la foi " : le mot du Sauveur n'a plus de sens, dès que chaque fidèle cherche en lui-même, dans sa conscience, dans sa propre lumière, ou plutôt et plus souvent dans sa propre ténèbre, l'interprétation des paroles de Dieu, la règle de sa foi.

Convaincu, d'ailleurs, que l'ignorance même des vraies croyances de l'Église catholique est le plus grand obstacle, en certaines âmes que l'éducation et l'erreur ont aveuglées, à leur conversion, Bossuet écrivit cette *Exposition de la doctrine catholique sur les matières de controverses*, qui acheva d'éclairer et de convertir Turenne.

Mais ce qui a surtout frappé le grand évêque, c'est la conséquence immédiate du libre examen et l'effet nécessaire du rationalisme religieux : je veux dire le morcellement de la doctrine protestante, l'éparpillement des esprits divisés, la dislocation du dogme luthérien ou calviniste.

La vérité est une : elle l'est en Dieu, où elle a sa source ; elle doit l'être en nos intelligences, où elle passe sans changer sa nature. Mais la condition de son unité dans nos esprits, c'est évidemment la conformité de ces esprits avec celui de Dieu.

La vérité religieuse surtout, enveloppée et traversée de tant de mystères, ne peut, en nous, garder sa

pure lumière et sa logique cohésion, que si elle se confronte sans cesse avec la révélation divine et avec une autorité qui reçoit de Dieu même la certitude de ses interprétations. A ces exigences de la vérité et de la foi, le Christ a pourvu dans son Évangile : et ce fut l'imprudence fatale des novateurs de la Réforme que de rejeter le magistère infailible de Pierre, pour replier vers le sens propre et personnel une intelligence toujours courte par quelque endroit, toujours exposée à l'erreur, et qui a besoin, en matière religieuse, des confirmations extérieures et officielles d'une autorité divinement établie.

De cette imprudence, qui fut un affolement de l'orgueil révolté, devaient sortir pour l'hérésie les plus fâcheuses et les plus destructives conséquences. Celle-ci, l'hérésie, fit paraître, par le libre examen et dans ses inévitables variations, la preuve de son erreur. Si la vérité est une, l'erreur est fatalement multiple : et c'est ce qu'entreprit de démontrer et ce que démontra, avec une force et une éloquence incomparable, Bossuet. *L'Histoire des Variations*, le plus beau livre de la langue française, au témoignage de Ferdinand Brunetière, fut, au dix-septième siècle, l'œuvre de défense la plus vigoureuse et la plus triomphante que la vérité eût encore opposée à l'erreur du protestantisme.

Bossuet, quand il composa, à soixante et un ans, cette merveille d'histoire et de théologie, se souve-

nait sans doute des accents qu'il faisait entendre à vingt-sept ans dans un sermon pour la vêtue d'une nouvelle convertie : *Ecclesia ab apostolis, apostoli a Christo, Christus a Deo tradidit*. Et c'était en trois mots toute la continuité rigoureuse, sans variation de doctrine, de l'Église romaine. " O la belle chaîne, s'écriait l'orateur, ô la sainte concorde, ô la divine tissure que nos nouveaux docteurs ont rompue ! "

En vain, le ministre Jurieu voudra prétendre que les variations du protestantisme prouvent le libéralisme de la Réforme, et qu'il y voit une légitime indépendance des consciences individuelles ; Bossuet, fort de l'Évangile et de la nécessité de l'unité dans la vérité, écrira six *Avertissements* où il poussera et confondra jusque dans ces orgueilleux remparts l'hérésie mal assurée.

Au reste, Bossuet, que l'*Histoire des Variations* faisait apparaître dans l'Église comme un chef superbe et magnifique, chercha toujours, et par une charité toute condescendante, avec les âmes qu'il voulait convertir, des moyens de les soumettre à Dieu. Il entretint avec Leibnitz, un illustre protestant de l'Allemagne, une longue et pressante correspondance ; et il s'employa de toutes façons à replacer dans les voies de la vérité, dans le sein de l'Église romaine, les victimes de l'erreur qui recouraient à ses lumières et à son apostolat.

Avec quel soin il s'appliqua à écarter, dans l'Église elle-même, tout ce qui pouvait y favoriser

les infiltrations protestantes ! On le vit bien surtout lorsqu'il écrivit contre la nouvelle critique biblique de l'Oratorien Richard Simon, sa *Défense de la Tradition et des Saints Pères*. Richard Simon avait publié une *Histoire critique du Vieux Testament*, et une *Histoire critique des principaux commentateurs du Nouveau Testament*, qui parurent à Bossuet constituer une déviation dangereuse dans l'interprétation traditionnelle des Écritures, et mettre en péril la Tradition elle-même. Or, la Tradition constitue, dans ses interprétations autorisées de la doctrine et des Écritures, un dépôt sacré de la foi qu'on ne peut impunément violer. L'Esprit Saint, qui est toujours avec son Église, selon la promesse du divin Fondateur, lui dicte tout le long des siècles la vérité qu'il faut croire ; et c'est sous l'influence, et comme par le travail de ce divin Esprit, que s'est formée dans l'Église, par l'intermédiaire des Pères, des Docteurs, des Pontifes, et des Conciles, au fur et à mesure des circonstances et des besoins, une suite ininterrompue d'interprétations scripturaires, de croyances essentielles que l'on ne doit ni mépriser ni rejeter. La Tradition, c'est, elle aussi, la divine tissure dont les mailles solides relient, rattachent, soudent les unes aux autres les vérités qui successivement et sans altération d'elles-mêmes sortent de l'Évangile

Mépriser, déformer, trahir la Tradition en matière de foi, c'est briser les anneaux nécessaires, c'est y

insérer un métal étranger, c'est exposer l'Église du Christ non pas seulement aux plus décevantes et périssables nouveautés, mais encore à la rupture de ses attaches évangéliques, à la ruine de ses propres fondements. Et Bossuet, effrayé des entreprises d'une critique qui pouvait saper ainsi les bases de la foi, déclare dans la *Préface* de son ouvrage que si ceux-là, les défenseurs, les docteurs, les évêques qui sont en sentinelle sur la maison d'Israël ne sonnent point de la trompette, Dieu leur demandera compte de tout ce qui se peut écrouler dans les âmes et dans l'Église.

Il sonna la charge lui-même, sur les remparts menacés, et s'il ne put achever l'œuvre qu'il avait à cœur, il laissa du moins à ceux qui voudraient continuer les batailles nécessaires, l'arsenal précieux de ses armes et le témoignage nouveau de sa valeur.

*

* *

Mais d'autres dangers réclamaient encore la vigilance et l'apostolat de Bossuet.

Depuis longtemps le libertinage de l'esprit répandait à la cour, à la ville et dans le monde, l'incrédulité.

L'incrédulité, plus encore que le protestantisme, menaçait de ravager en France l'Église de Dieu. Si le protestantisme est l'erreur des esprits qui

méconnaissent l'Évangile et la Tradition, l'incrédulité est le mal qui s'attaque à Dieu lui-même, à son être et à sa Providence.

Les libertins, comme il arrive à tous ceux dont l'esprit souffre de la licence des mœurs ou des désordres du cœur, ne purent d'abord supporter l'autorité de l'Église, qui leur reprochait leurs excès. Et s'insurgeant contre l'Église, ils avaient fini par rejeter Dieu lui-même. Il y a une logique de l'erreur et du mal qui entraîne jusqu'à leurs extrêmes limites l'esprit qui s'y abandonne. L'abîme de l'irrégion réclame, attire souvent jusqu'en son fond l'âme qui s'y précipite.

Au surplus, l'impiété des libertins essayait de s'assurer contre elle-même, et elle cherchait volontiers dans les clartés troubles d'une demi-science sa propre justification. Ignorance du dogme ou études superficielles des enseignements de l'Évangile, voilà ce que reproche aux libertins Bossuet. " Qu'ont-ils vu ces rares génies ? " demande-t-il dans l'Oraison funèbre de cette Anne de Gonzague qui, avant d'aller expier dans un cloître, avait prodigué au parti des libertins les grâces de sa beauté et de son esprit. " Qu'ont-ils vu plus que les autres ? Quelle ignorance est la leur ! et qu'il serait aisé de les confondre, si, faibles et présomptueux, ils ne craignaient d'être instruits ! Car, pensent-ils avoir mieux vu les difficultés à cause qu'ils y succombent, et que les autres qui les ont vues les ont méprisées ? Ils n'ont rien vu, ils n'entendent

rien, ils n'ont pas même de quoi établir le néant auquel ils espèrent après cette vie, et ce misérable partage ne leur est pas assuré."

Il est une vérité du dogme chrétien et de la simple philosophie humaine contre laquelle les libertins avaient accoutumé de s'élever avec opiniâtreté : c'est la vérité ou le dogme de la Providence. Il leur était "insupportable, dit Bossuet, de se voir continuellement observés par cet œil toujours veillant de la Providence... Ils ont voulu secouer le joug de cette Providence qui veille sur nous afin d'entretenir dans l'indépendance une liberté indocile qui les porte à vivre à leur fantaisie, sans crainte, sans retenue, sans discipline".

Contre cette négation de la Providence s'est dressé, de toute la hauteur de son génie, Bossuet. Il lui a paru que la doctrine de la Providence est fondamentale pour la conduite de la vie, et il a voulu par elle combattre à la fois la légèreté indocile des esprits et la hardiesse scandaleuse des mœurs. Toute la prédication de Bossuet, celle-là surtout de la grande période de 1662 à 1670, porte la marque d'une telle et si haute préoccupation. Ses sermons à la cour et à la ville contiennent presque toujours quelques réponses à quelques objections des libertins, et il y revient sans cesse sur ces conseils de Dieu qui établissent et règlent nos humaines destinées.

C'est d'abord dans les vies particulières, dans les consciences individuelles qu'il va surprendre et

montrer la vérité de la Providence. Les libertins eux-mêmes ne peuvent échapper à ce sentiment profond d'un Être qui les domine et les conduit. Il y a tant d'imprévu qui empêche l'homme de faire ce qu'il avait résolu ! D'où viennent ces nécessités qui déconcertent et qui se jouent de nos desseins ? " Cet endroit inconnu à l'homme dans ses propres actions et dans ses propres démarches, dit Bossuet, c'est par où Dieu agit, et c'est le ressort qu'il remue."

Mais c'est dans l'histoire surtout, et dans les vastes mouvements de la politique humaine, que Bossuet se plaît à voir régner et triompher les conseils de Dieu. De la conscience de l'individu il monte à la conscience des peuples : et il aperçoit en celle-ci comme en celle-là les traces certaines d'un dessein supérieur à toutes nos volontés.

Les oraisons funèbres qu'il prononça sur les tombeaux des reines et des princes, et comme au pied de trônes où venaient de s'écrouler de si fragiles grandeurs, lui furent des occasions de faire voir comment Dieu tient dans sa main la fortune, et comment il intervient, quand il le veut, dans les révolutions où prétendent s'exercer librement les intérêts et les passions de l'homme.

Vous vous souvenez de ces magistrales leçons qui tombaient comme des oracles des lèvres de l'orateur : " C'était le conseil de Dieu d'instruire les rois à ne point quitter son Église " ; et il montre " dans une

seule vie toutes les extrémités des choses humaines ; la félicité sans borne aussi bien que toutes les misères, tout ce que peut donner de plus glorieux la naissance et la grandeur accumulé sur une tête qui ensuite est exposée à tous les outrages de la fortune... ; la majesté violée par des attentats jusqu'alors inconnus ; l'usurpation et la tyrannie sous le nom de liberté..."

Ce n'est pas la reine seulement qui éprouve en ces malheurs les châtiments providentiels, c'est tout un peuple, c'est toute une nation ; c'est l'Angleterre en proie à l'hérésie et aux révolutions, manquant, par l'effet naturel du libre examen et de l'indépendance des esprits, de ce fondement nécessaire qui est l'autorité ; secouée dans ses plus anciennes institutions, et " plus agitée elle-même en sa terre et dans ses ports mêmes que l'Océan qui l'environne ".

Bossuet dégage de la vérité et du fait public de la Providence non seulement des leçons qui instruisent les rois, mais toute une politique qui puisse régler leur gouvernement. De la philosophie et du dogme de la Providence, il tire ce qu'il appelle " les maximes d'État de la Politique du ciel ". Et nulle part il n'a mieux développé ces maximes que dans ce *Discours sur l'Histoire universelle* qu'il écrivit pour l'instruction du Dauphin. Jamais, au surplus, un champ plus vaste ne s'était offert aux larges investigations de son génie. Et si, à la deuxième partie de ce *Discours*,

dans la *Suite des Religions*, Bossuet fait voir comment Dieu a voulu lier les deux Testaments et marquer la continuité d'une révélation qui, des Patriarches au Christ, va se terminer et comme s'épanouir dans l'Évangile, il sait aussi montrer avec force, dans la troisième partie, dans la *Suite des Empires*, comment le même Dieu, qui voulait par l'Église de son Christ sauver l'humanité, a fait servir les révolutions anciennes à l'établissement de cette Église. Ne vous inquiétez donc pas, lecteur, si vous entendez, à travers les siècles, la marche tumultueuse et irrésistible des peuples qui se précipitent, les rencontres, les chocs formidables d'armées qui se détruisent et le fracas des empires qui s'écroulent : c'est le travail de Dieu, qui contraint et pousse les événements ; c'est Dieu qui conduit à ses fins la politique humaine, et qui trace, à travers les monuments et les ruines des ambitions nationales, l'avenue large et magnifique par où doit arriver et se présenter au monde le Christ-Roi.

Jamais assurément l'esprit de l'homme n'avait tiré d'une telle doctrine et de si profonds bouleversements, des démonstrations plus magistrales, des conclusions plus impérieuses. L'idée et le dogme de la Providence s'accordaient en quelque sorte avec le génie de Bossuet, génie épris de l'ordre, soucieux de rechercher des lois de gouvernement, et capable de reconnaître dans les désordres même de l'histoire, l'harmonie des volontés divines.

Au surplus, la politique de Dieu qu'il a déduite d'un principe, de l'histoire universelle et des révolutions, Bossuet l'aperçoit encore dans la Bible, dans les Livres Saints, et il compose pour son royal élève cet autre traité de la Providence, à l'usage des rois et des chefs d'État, qu'il intitule : *Politique tirée des paroles de l'Ecriture Sainte*.

Bossuet a pu mériter, pour tant de travaux sur de si considérables problèmes de gouvernement, d'être appelé le philosophe et le théologien de la Providence. D'autres, sans doute, avant lui avaient reconnu et essayé de démêler les secrets ressorts de la politique du ciel, et par exemple les Pères, et, parmi les Pères, l'admirable saint Augustin construisant, édifiant sur ce fondement de la Providence, la *Cité de Dieu* ; mais personne avant Bossuet n'avait avec cette ampleur exposé les principes, avec cette perspicacité poursuivi leurs conséquences, avec cette force toujours nouvelle multiplié les applications. C'est toute la religion que Bossuet ramenait en quelque sorte au point central de la Providence, et il exprimait de cette doctrine toute la vertu, toute la sève féconde qui en pouvait découler.

Je n'ai pas à vous développer comment Bossuet conciliait avec la libre volonté de l'homme la libre volonté de Dieu, comment s'accordent la doctrine de la Providence et celle du libre arbitre. Il y a des mystères de vie que notre esprit a du mal à pénétrer.

Mais puisqu'il répugne à l'idée que l'on se doit faire de Dieu d'en exclure le gouvernement de l'univers qu'il a créé, " de lui ôter la conduite de ce qu'il y a de plus excellent dans cet univers, c'est-à-dire des créatures intelligentes " — ainsi s'exprime Bossuet dans ce *Traité du libre arbitre* qu'il composa aussi pour l'éducation du Dauphin — puisqu'il répugne à la nature de Dieu que l'on conçoive une partie du monde qui soit indépendante de son pouvoir, et que d'autre part notre conscience nous avertit du libre choix que nous pouvons faire de nos desseins et de nos actions, nous sommes donc en face de deux vérités essentielles dont l'une s'identifie avec l'essence de Dieu et dont l'autre se révèle en la conscience de l'homme. Et Bossuet, avec cette foi profonde qui l'anime et qui volontiers incline son beau génie devant le mystère, déclare que si nous n'avions aucun moyen de concilier ces deux vérités extrêmes " il nous faudrait, pour ainsi parler — je le cite encore — tenir toujours comme fortement les deux bouts de la chaîne, quoiqu'on ne voie pas toujours le milieu par où l'enchaînement se continue ".

Et l'on aperçoit, et dans cette image et dans cette logique, la rigueur implacable d'un esprit qui s'élance, intrépide, quand il le faut, au plus épais des saintes obscurités, assuré de voir bientôt percer dans les ténèbres humaines le rayon de la foi, qui est la lumière même de Dieu.

III

La lumière de Dieu ! Bossuet fut toujours appliqué à la répandre, non seulement dans ses livres, dans tous ces ouvrages qui le placent au premier rang des écrivains de notre langue, mais par tous ces discours qui en ont fait le premier de nos orateurs.

La lumière n'est jamais mieux en son foyer que dans le verbe où elle se compose, dans la parole qui en projette l'éclat. Le Verbe incréé, c'est la lumière, parce que le Verbe, c'est la pensée de Dieu : *Deus erat Verbum*. Et le prêtre — tout prêtre — doit être un verbe divin. Verbe divin, il l'était, il l'est de toute éternité, le Prêtre par excellence, le Christ dont participent tous nos sacerdotes, lui qui apporta aux hommes trompés et coupables, avec l'expiation rédemptrice, l'éternelle Vérité. *Et lux in tenebris lucet*.

Aussi quelle haute idée se faisait Bossuet du ministère du verbe, de ce ministère qui, selon les Apôtres, (1) est une fonction essentielle du sacerdoce : *nos autem orationi et ministerio verbi instantes erimus*.

N'est-ce pas lui qui un jour, dans ce sermon sur la *Parole de Dieu* qu'il prononçait aux *Grandes Carmélites* (1661), comparait cette parole au Christ eucharistique ? Le prêtre doit monter en chaire comme il monte à l'autel pour y célébrer un mystère semblable. Il y produit sous des espèces différentes le même Verbe de Dieu.

(1) *Les Actes*, VI, 4.

Mais alors, quel ne doit pas être chez les fidèles le respect de la parole sainte ! et avec quel soin le prêtre lui-même doit-il exprimer les pensées de Dieu !

Bossuet, tout pénétré d'une si belle doctrine, a plus d'une fois tracé aux prédicateurs les règles de leur sublime devoir. Il ne veut pas que l'éloquence sacrée soit un vain amusement des oreilles, et qu'elle vise principalement à plaire. Elle doit porter d'abord dans les mots la pensée divine, l'enseignement de l'Évangile et de l'Église. Que si l'éloquence paraît tout de même, séduit, éclate et transporte, elle doit être attirée et comme produite, selon le précepte même de saint Augustin, par la grandeur des choses.

Rappeler ces règles de la prédication, c'est définir le sermon de Bossuet lui-même. Le sermon, Bossuet ne l'a voulu prononcer que pour traduire une pensée sincère, pour publier une vérité. Et c'est de la vérité dogmatique qu'il fait le fond solide de sa prédication. C'est du dogme qu'il s'est préoccupé de faire sortir la morale : donnant ainsi à la morale une base ferme, non pas philosophique, mais théologique, qui soutienne divinement toutes les pratiques et toutes les vertus.

Et c'est sans doute à cause de ce soin de chercher toujours dans le dogme une lumière pour la conduite, que Bossuet a pu à la fois mettre dans sa parole tant de hardiesse et tant de mesure. L'équilibre des pensées s'y joint toujours à la vigueur des mots. Il a

répudié, dans son oraison funèbre de Nicolas Cornet, les deux excès auxquels s'abandonnaient des prédicateurs de son temps : et il ne veut lui-même, selon ses propres expressions, ni " glisser des coussins sous les coudes des pécheurs, ni non plus tenir les consciences captives sous des rigueurs injustes, et traîner toujours l'enfer après lui ".

Cette justesse profonde des doctrines et des paroles fait l'excellence magnifique et aussi la richesse inépuisable des sermons de Bossuet.

Avec la vérité, c'est le zèle des âmes, et avec la prudence, c'est la sainte audace des apôtres, qui remplissent et animent tous ses discours.

Il a dit au roi coupable et à la cour licencieuse tout ce qu'il pouvait et tout ce qu'il fallait dire. Il a reproché aux grands et aux libertins tous leurs désordres. Mais aussi, il leur a donné à tous un enseignement théologique qui pouvait à la fois éclairer leurs esprits et profondément troubler leurs consciences. Après le sermon de Bossuet, il restait dans l'âme des auditeurs plus qu'une émotion passagère, physique ou morale; il y restait ancrée à la façon d'un remords ou s'épanouissant comme une très douce espérance, une impitoyable ou une consolante vérité.

Qu'il prêche sur l'ambition, sur l'honneur du monde, sur la médisance, ou, comme il le fit devant la cour à Saint-Germain (1681), sur la réforme individuelle des mœurs ; qu'il prêche sur l'impénitence

finale, sur la mort, ou sur la Passion de Notre-Seigneur : toujours le sermon de Bossuet se remplit d'une substance de doctrine qui instruit l'esprit, d'applications pratiques qui rectifient la volonté, d'une inspiration ardente qui traverse comme une flamme la pensée et le style de l'orateur.

Peu importe, après cela, que le dix-septième siècle n'ait pas rendu justice à ce sublime prédicateur, que les contemporains de Bossuet, occupés, attirés par ses ouvrages de controverse qui passionnaient les esprits, aient négligé de se souvenir assez de l'orateur pour louer surtout l'écrivain ; peu importe que le dix-huitième siècle, connaissant mal tous ces sermons qui ne furent publiés qu'en 1772, n'ait pas placé Bossuet au rang que lui assignait son éloquence ! Bossuet lui-même ne songea jamais à se faire de la chaire chrétienne un piédestal ; il lui a suffi de s'y faire l'interprète de l'Évangile, et d'y assurer que le verbe du prêtre ne fût jamais, chez lui, que l'écho du Verbe de Dieu.

Mais quel écho ! et qui retentit à travers les siècles jusqu'à nos jours ! Le temps n'a pu éteindre cette harmonie, parce qu'il n'a pu vider de son contenu la phrase de Bossuet. Et le temps n'a pu briser ces formes oratoires, abattre cette éloquence et rompre en quelque sorte son vol magnifique, justement parce que les mots qui la traduisent, et qui la font toujours entendre et toujours monter, ne sont là disposés que

pour porter une forte pensée, et pour l'exprimer en juste mesure. Et la pensée elle-même ne cherche dans les mots qu'une expression qui la montre sans la dépasser jamais.

Sublimes, a-t-on dit, les périodes des oraisons funèbres, et des sermons ! Oui, certes, mais parce que sublime est le verbe intérieur qui les anime. Lyrique, l'éloquence de ce grand classique ! Oui, encore ; mais parce que la pensée ardente met en branle toutes les facultés de l'orateur : l'imagination, la sensibilité travaillent avec l'esprit ; elles communiquent à la pensée elle-même l'émotion qui la fait tressaillir, la couleur qui la fait splendide, l'image qui la fait concrète, et qui parfois la fixe pour jamais en des tableaux que nul poète n'a surpassés.

Ainsi la pensée règle tous les mouvements de la parole. Et selon que cette pensée s'abaisse aux petites choses ou qu'elle s'élève, monte, domine et plane, la phrase de Bossuet se fait elle-même toute simple, presque rude et familière, ou bien elle s'anime, s'étend, se déploie, ouvre des ailes qui font bientôt paraître, en plein ciel, l'aigle royal du Verbe de Dieu.

Éloquence victorieuse, pleine d'énergie, pleine de lumière, qui depuis trois siècles tient captive l'admiration des hommes ; plus haute et plus durable que celle de Démosthène ou de Cicéron, parce qu'elle porte en ses formes souveraines non plus des intérêts humains, mais des pensées éternelles !

Disciplinée, d'ailleurs, par tout ce que l'humanisme gréco-latin avait mis d'ordre, de grâce ou d'élégance classique dans le génie de Bossuet, fortifiée par tout ce que la Bible, la théologie des Pères, d'Augustin, de Bernard, de Thomas d'Aquin avaient mis de vérités robustes dans l'âme de l'orateur, forgée avec un art incomparable dans le métal solide, mais souple et clair, et sans alliage de notre langue du dix-septième siècle, cette éloquence reste, en ses élans magnifiques, l'essor le plus noble, le plus fier, le plus majestueux du verbe de France!

*

* *

Mais il faut mettre fin à ce discours. Vous ai-je assez montré que Bossuet fut en son siècle un grand et noble prêtre? et qu'il a porté son sacerdoce dans la dignité religieuse de sa vie, dans l'apostolat de son ministère, et jusque dans les splendeurs de son éloquence?

C'est parce que Bossuet passe à travers les siècles, couronné de son sacerdoce et des œuvres dont il l'a illustré, que sa gloire est impérissable. Elle est ce double honneur, ce plus grand hommage rendu par la postérité, et que réclame saint Paul, pour le prêtre qui a bien conduit les âmes et qui a excellé par sa parole et par sa doctrine.

Il nous appartenait, à nous Canadiens français, d'associer notre admiration et notre hommage à ceux-là qui de toutes parts, en ce trois-centième anniversaire, montent vers la mémoire et le grand nom de Bossuet. La langue souveraine que cet orateur a parlée est la nôtre ; il a vécu dans un siècle dont les gloires sont communes à la France ancienne et à la France nouvelle ; il fut aussi le prêtre, l'apôtre de notre foi. Pour tant et de si justes raisons nous remercions Dieu ce matin, au pied des autels, d'avoir donné à l'Église et à notre race Jacques-Bénigne Bossuet.

Table des matières

	PAGES
DÉDICACE.....	7
I.— NOS ORIGINES RELIGIEUSES.— LE III ^e CEN- TENAIRE.— Une page d'histoire (1916)..	9
II.— POUR LE TROISIÈME CENTENAIRE DE LA MORT DE MGR DE LAVAL.— Mgr de Laval fonda- teur de l'Église du Canada (1908).....	33
III.— LES SACRIFICES, LES VICTOIRES, LES ESPÉ- RANCES DE L'ÉGLISE DU CANADA.— Dis- cours prononcé à l'occasion des fêtes cardinalices de S. É. le cardinal Bégin (1914).....	58
IV.— CE QUE DISENT LES ORGUES DE NOTRE-DAME DES VICTOIRES DE QUÉBEC.— A l'occasion de l'inauguration de nouvelles orgues (1918).....	77
V.— LA VOIX DES CLOCHES DE LA BASILIQUE DE QUÉBEC.— A l'occasion du baptême de nouvelles cloches (1924).....	95
VI.— DISCOURS POUR L'INAUGURATION DE LA BASI- LIQUE DE QUÉBEC (1925).....	109
VII.— POUR L'INAUGURATION DE L'ÉGLISE DU SAINT- SACREMENT, A QUÉBEC (1923).....	129

VIII.— LA PAROISSE : SA BEAUTÉ DANS L'UNITÉ.— A l'occasion de l'investiture de Mgr Alfred Paré, curé de Montmagny (1924).....	145
IX.— LA PAROISSE : FORCE RELIGIEUSE ET SOCIALE. — Pour le centenaire de la paroisse de Sainte-Claire (1924).....	159
X.— L'ŒUVRE D'ÉDUCATION DE NOS COUVENTS.— Pour le jubilé d'or du Couvent de Des- chambault (1911).....	175
XI.— LA VIERGE DE MAIZERETS.— Allocution pour la bénédiction de la statue restaurée de la Vierge de Maizerets (1924).....	189
* * *	
XII.— NOTRE ESPRIT NATIONAL.— Pour la fête de Saint-Jean-Baptiste, à Jacques-Cartier de Québec (1904).....	197
XIII.— LES APPUIS DE L'ORDRE SOCIAL.— Allocution prononcée à Québec le jour du couronne- ment du roi George V à Westminster (1911)	211
XIV.— GLOIRE AU 22 ^e BATAILLON CANADIEN-FRAN- CAIS ! — Allocution pour l'anniversaire de la bataille de Courcellette (1918)....	221
XV.— LES MORTS VIVENT.— Allocution prononcée à la Basilique de Québec au service funèbre des soldats et officiers de Québec morts au champ d'honneur (1916).....	231
* * *	
XVI.— MGR DE LAVAL ET LA TEMPÉRANCE.— Dis- cours prononcé dans la Chapelle du Sémi- naire, à l'occasion du Congrès de Tempé- rance de 1910.....	241

PAGES

XVII.— PANÉGYRIQUE DE MESSIRE ÉDOUARD QUERTIER , fondateur de la Société de Tempérance de la Croix Noire.— Pour l'inauguration du monument Quertier, à Saint-Denis (1925).....	257
XVIII.— UNE VIE SACERDOTALE. — S. É. le cardinal Bégin, à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales (1915).....	283
XIX.— PANÉGYRIQUE DE BOSSUET. — Prononcé à la Basilique de Québec, à l'occasion des fêtes du troisième centenaire de Bossuet (1927).	295

